

ANNALES PARLEMENTAIRES DE BELGIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1958-1959
du 11 novembre 1958 au 5 novembre 1959

SÉNAT

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

Note : La table contient l'indication des « Pièces imprimées par ordre du Sénat » ou « Documents parlementaires ».

ABREVIATIONS : *Doc.* (Documents parlementaires). — *Ann.* (Annales parlementaires).

A

Abus de la puissance économique. — V. Commerce et industrie/Organisation de l'économie.

Actions publique et civile. — V. Procédure pénale/Prescription des actions publique et civile.

Administration des Finances. — V. Finances/Comptabilité de l'Etat.

Administrations publiques.

LANGUES.

Loi du 28 juin 1932 sur l'emploi des langues en matière administrative.

Doc. — N° 320 : Rapport du Ministre de l'Intérieur pour l'année 1958.

INVALIDES ET AUTRES VICTIMES DE GUERRE.

Proposition de loi modifiant la loi du 27 mai 1947, étendant aux invalides de guerre, anciens combattants, membres de la résistance, prisonniers politiques, veuves et orphelins de guerre, déportés, réfractaires au travail et autres victimes de la guerre 1940-1945, l'application de la loi du 3 août 1919 et 21 juillet 1924 qui assure aux Belges mobilisés la réintégration dans leurs fonctions et accorde des droits de priorité pour l'accession aux emplois publics.

Doc. — N° 115 : Proposition de loi de M. De Man.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission ; p. 661 (14 avril 1959).

ORGANISMES D'INTERET PUBLIC.

Projet de loi modifiant la loi du 16 mars 1954 relative au contrôle de certains organismes d'intérêt public.

Nouveau titre : Projet de loi modifiant la loi du 16 mars 1954 relative au contrôle de certains organismes d'intérêt public, modifiée par l'arrêté royal du 18 décembre 1957, pris en vertu de la loi du 12 mars 1957.

Doc. — N° 31 : Rapport de M. Neels.

N° 41 : Amendements proposés par M. Moreau de Melen.

Ann. — Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (18 décembre 1958).

Intervention de M. MOREAU de MELEN ;

L'amendement de M. MOREAU de MELEN est adopté ;

Administrations publiques. — ORGANISMES D'INTERET PUBLIC (suite).

L'article unique, amendé, est adopté ; p. 121.

Le nouvel intitulé est adopté ; p. 121.

L'article unique, amendé, est remis aux voix et définitivement adopté ; p. 121.

Vote (18 décembre 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 142 membres présents ; p. 135.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

PERSONNEL.

Proposition de loi déterminant la position administrative des agents ayant rempli ou appelés à remplir des obligations de milice en temps de guerre ou en temps de paix.

Doc. — N° 73 : Proposition de loi de M. Hougardy.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission ; p. 366 (24 février 1959).

Projet de loi portant statut syndical des agents des provinces, des communes, des personnes publiques subordonnées aux provinces et aux communes et des associations de communes sans participation de particuliers ou de sociétés.

Doc. — N° 131 : Exposé des motifs et projet de loi.

N° 229 : Rapport de M. De Man.

N° 243 : Amendements proposés par M. Sledsens au texte présenté par la commission.

N° 309 : Rapport complémentaire de M. De Man.

Ann. — Renvoi en commission (24 juin 1959).

Discours de M. LEFEBVRE, m.i. (déclare que les amendements déposés bouleversent complètement le projet admis en commission et demande le renvoi en commission) ; p. 1246 ;

Intervention de MM. LEMAL, le PRESIDENT, HERCOT, VERMEYLEN, DE MAN ; pp. 1246, 1247.

Le renvoi en commission est décidé ; p. 1247.

Proposition de loi prévoyant des mesures exceptionnelles en faveur de certains agents de l'Etat ayant joui, pendant plusieurs années, d'un traitement plus élevé que celui qui est attaché à leur grade actuel dans le cadre définitif du personnel.

Doc. — N° 173 : Proposition de loi de M. De Man.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission ; p. 956 (26 mai 1959).

Proposition de loi portant des mesures exceptionnelles en faveur de certains agents définitifs chargés de fonctions supérieures dans les services de l'Etat.

Doc. — N° 302 : Proposition de loi de M. De Boodt.

Affaires étrangères.

AGRICULTURE.

Projet de loi portant approbation de l'acte constitutif de la Commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse et de l'annexe, faite à Rome le 11 décembre 1953.

Doc. — N° 279 : Rapport du Comte d'Aspremont Lynden.

Ann. — Discussion générale (8 juillet 1959).

Discours du comte d'ASPREMONT LYNDEN, rapp. (souhaite le vote rapide du projet) ; p. 1387 ;
La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique (8 juillet 1959).

Adopté sans observations ; p. 1387.

Vote (9 juillet 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 135 membres présents ; p. 1435 ;

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

ARTS, SCIENCES ET LETTRES.

DROIT D'AUTEUR.

Projet de loi portant approbation de la Convention universelle sur le droit d'auteur et des Protocoles annexes, signés à Genève, le 6 septembre 1952.

Doc. — N° 171 : Rapport de M. Crommen.

N° 263 : Projet amendé par la Chambre des Représentants.

Ann. — Discussion générale (3 juin 1959).

Discours de M. CROMMEN, rapp. (concernant la tardivité de la ratification, la responsabilité de ce retard) ; p. 1029 ;
Observations de MM. LEYNEN, le PRÉSIDENT ; p. 1029 ;
La discussion générale est close.

Discussion des articles (3 juin 1959).

Art. 1^{er} et 2.

Adoptés sans observations ; p. 1029.

Vote (4 juin 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 154 membres présents ; p. 1070.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Projet amendé par la Chambre des Représentants ; p. 1308 (1^{er} juillet 1959).

BENELUX.

Projet de loi portant approbation du Traité instituant l'Union Economique Benelux, de la Convention transitoire et des listes annexes, du Protocole d'exécution, du Protocole de signature et de l'échange de lettres concernant la question des primes rhénanes, signés à La Haye, le 3 février 1958.

Doc. — N° 169 : Rapport de M. Leynen.

Ann. — Discussion générale (3 juin 1959).

Discours de MM. LEYNEN, rapp. (concernant la portée du projet, les difficultés qui subsistent sur la voie d'une union économique complète, les exportations de charbon néerlandais vers la Belgique contraire à l'esprit de Benelux) ; p. 1017 ;

Observations de MM. DECOENE, DE BAECK, DOUTREPONT ; p. 1017 ;

WIGNY, m.a.étr. (concernant le problème du charbon) ; p. 1017 ;

DE BAECK (concernant l'arriéré en matière de traités internationaux à examiner, la procédure d'approbation, les adjudications aux Pays-Bas, l'établissement de marchés des produits indonésiens à Anvers, les questions posées à ce sujet par un parlementaire néerlandais) ; pp. 1018, 1019 ;

Observations de MM. VAN BUGGENHOUT, LEYNEN ; p. 1018 ;

HEGER (concernant l'augmentation des exportations néerlandaises vers la Belgique, la dualité entre certaines dispositions du traité Benelux et du traité du Marché commun notamment à propos de prix minima dans le domaine agricole, la répartition entre les partenaires de Benelux des contingents d'exportations et d'importations en cas de négociation d'accords commerciaux comme entité Benelux, l'harmonisation des politiques agricoles) ; pp. 1019, 1020 ;

NIHOUL (concernant la différence entre les politiques agricoles belge et néerlandaise, l'harmonisation des politiques agricoles pour 1962) ; p. 1020 ;

Affaires étrangères. — BENELUX (suite).

DUVIEUSART (concernant les réalisations dans le cadre de Benelux, l'Union douanière, la coordination dans les domaines financier et monétaire, l'absence de progrès en matière de politique économique, de transport et en matière agricole, la collaboration des partenaires de Benelux à la mise en route de la Communauté des Six, la constitution d'Air-Union, l'abstention de la K.L.M.) ; pp. 1020, 1021 ;

DEHOUSSE (concernant la question des primes rhénanes, le problème des voies d'eau) ; pp. 1021, 1022 ;

Observations de M. DE BAECK ; p. 1021 ;

WIGNY (répond aux orateurs et traite notamment de la procédure suivie pour signer les traités, concernant les adjudications, les marchés de produits indonésiens, la conciliation des textes du traité de Benelux et du traité du Marché commun, les problèmes agricoles, les accords multilatéraux conclus par Benelux, la collaboration benéluxienne à l'intérieur de la Communauté des Six, Air-Union, les voies d'eau) ; pp. 1022 à 1024 ;

Observations de MM. DEHOUSSE, MOREAU de MELEN, LEYNEN, DE BAECK, le PRÉSIDENT, SLEDSSENS, VREVEN, DUVIEUSART ; pp. 1022 à 1024.

Demande d'ajournement (3 juin 1959).

M. DE BAECK (propose de remettre la discussion à un mois) ; p. 1024 ;

M. LEYNEN (traite du problème des voies d'eau ; s'oppose à l'ajournement) ; p. 1024 ;

Observations de MM. MULLIE, WIGNY, DUVIEUSART, DEHOUSSE, NIHOUL, DOUTREPONT ; pp. 1024, 1025 ;
L'ajournement est rejeté ; p. 1025 ;

La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique (3 juin 1959).

Adopté sans observations ; p. 1025.

Vote (4 juin 1959).

M. MULLIE justifie son vote ; p. 1073 ;
L'ensemble du projet de loi est adopté par 118 voix contre 21 et 11 abstentions ; p. 1073.

Le projet de loi est transmis à la Chambre des Représentants.

CONSEIL CONSULTATIF INTERPARLEMENTAIRE.

Projet de loi portant approbation du Protocole entre la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas, additionnel à la Convention de Bruxelles du 5 novembre 1955, instituant un Conseil interparlementaire consultatif de Benelux, signé à La Haye, le 3 février 1958.

Doc. — N° 57 : Rapport de M. Leynen.

Ann. — Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (5 février 1959).

Adopté sans observations ; p. 243.

Vote (12 février 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 149 voix et 1 abstention ; pp. 303, 304.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

CHARBONNAGES.

Projet de loi portant approbation du Traité entre le Royaume de Belgique et la République française, fixant de nouvelles limites d'exploitation entre les charbonnages situés de part et d'autre de la frontière, sous les communes de Bernissart en Belgique et Saint-Aybert en France, signé à Bruxelles le 6 septembre 1957.

Doc. — N° 188 : Rapport de M. Derbaix.

Ann. — Discussion générale (3 juin 1959).

Discours de M. DERBAIX, rapp. (souligne l'unanimité de la commission concernant le projet) ; p. 1030 ;
La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique (3 juin 1959).

Adopté sans observations ; p. 1031.

Vote (4 juin 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 154 membres présents ; p. 1070.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Affaires étrangères (suite).**COMMERCE ET INDUSTRIE.****EUROCHEMIC.**

Projet de loi portant approbation de la convention relative à la constitution de la Société Européenne pour le Traitement Chimique des Combustibles Irradiés « Eurochemic », signée à Paris, le 20 décembre 1957.

Doc. — N° 122 : Projet transmis par la Chambre des Représentants.

N° 186 : Rapport de M. Moreau de Melen.

Ann. — *Discussion générale* (3 juin 1959).

Discours de M. MOREAU de MELEN, rapp. (concernant la portée de la convention, son entrée en vigueur, les contrôles prévus dans le domaine de l'énergie nucléaire); p. 1030; La discussion générale est close.

Discussion des articles (3 juin 1959).

Art. 1^{er} et 2.

Adoptés sans observations; p. 1030.

Vote (4 juin 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 153 voix contre 1; p. 1071.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

COMMUNAUTE EUROPEENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER.

Projet de loi portant approbation de l'Accord entre la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg, conclu par échange de lettres, datées à Bruxelles, les 28 octobre et 12 décembre 1955, concernant l'octroi de certains privilèges à la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier et aux missions accréditées auprès de la Communauté.

Doc. — N° 190 : Rapport du Baron Nothomb.

Ann. — Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (3 juin 1959).

Adopté sans observations; p. 1032.

Vote (4 juin 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 154 membres présents; p. 1070.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

COMMUNICATIONS.**AVIATION.**

Projet de loi portant approbation de l'accord relatif au transport aérien entre le royaume de Belgique et la République fédérale d'Allemagne et des lettres annexes, signés à Bonn le 14 avril 1956.

Ann. — *Discussion générale* (5 février 1959).

Discours de M. MOREAU de MELEN, rapp. (précise la portée de l'accord, explique le délai qui s'est écoulé entre la signature de l'accord et son examen au Sénat); p. 242. La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique (5 février 1959).

Adopté sans observations; p. 242.

Vote (12 février 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 149 voix et 1 abstention; pp. 303, 304.

Le projet de loi sera transmis à la sanction royale.

CHEMINS DE FER.

Projet de loi portant approbation de la Convention douanière relative aux pièces de rechange utilisées pour la réparation des wagons « Europ » signée à Genève, le 15 janvier 1958.

Doc. — N° 255 : Rapport de M. de la Vallée Poussin.

Ann. — Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (8 juillet 1959).

Adopté sans observations; p. 1387.

Vote (9 juillet 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 135 membres présents; p. 1435.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Affaires étrangères. — COMMUNICATIONS. — CHEMINS DE FER (suite).**Eurofima.**

Projet de loi portant approbation de la Convention relative à la constitution d'« Eurofima », société européenne pour le financement de matériel ferroviaire, du Protocole de signature et du Protocole additionnel à cette Convention, signés à Berne, le 20 octobre 1955.

Doc. — N° 256 : Rapport de M. de la Vallée Poussin.

Ann. — Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (8 juillet 1959).

Adopté sans observations; pp. 1386, 1387.

Vote (9 juillet 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 135 membres présents; p. 1435.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

PILOTAGE.

Projet de loi portant approbation du Traité entre le Royaume de Belgique et le Royaume des Pays-Bas signé à Bruxelles le 24 octobre 1957, modifiant les articles 26 et 30 du Traité signé à La Haye le 5 novembre 1842 (pilotage sur le canal de Terneuzen).

Doc. — N° 280 : Rapport de M. Crommen.

Ann. — Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (8 juillet 1959).

Adopté sans observations; p. 1386.

Vote (9 juillet 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 135 membres présents; p. 1435.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

VOIES D'EAU.

Projet de loi portant approbation du traité entre le Royaume de Belgique et le Royaume des Pays-Bas, réglant l'éclairage et le balisage de l'Escaut occidental et de ses embouchures, signé à La Haye le 23 octobre 1957.

Doc. — N° 118 : Rapport du Baron Nothomb.

Ann. — Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (3 juin 1959).

Adopté sans observations; pp. 1032, 1033.

Vote (4 juin 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 154 membres présents; p. 1070.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

CONSEIL DE L'EUROPE.

Ann. — M. le PRESIDENT prononce une allocution à l'occasion du dixième anniversaire du Conseil de l'Europe, souligne son action et les résultats obtenus, rend hommage à MM. DEHOUSSE et ROLIN; pp. 770, 771 (5 mai 1959).

ENERGIE NUCLEAIRE.

Projet de loi portant approbation de la Convention sur l'établissement d'un contrôle de sécurité dans le domaine de l'énergie nucléaire, de l'annexe et du Protocole relatif au tribunal créé par cette convention, signés à Paris le 20 décembre 1957.

Doc. — N° 187 : Rapport de M. Moreau de Melen.

Ann. — Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (3 juin 1959).

Adopté sans observations; p. 1030.

Vote (4 juin 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 153 voix contre 1; p. 1071.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Affaires étrangères (suite).

FORCES ARMEES.

UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE.

Résolution et deux recommandations adoptées par l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale au cours de la première partie de sa quatrième session ordinaire.

Doc. — N° 22 : Rapport de M. de la Vallée Poussin + Annexe.

Ann. — Discussion et renvoi en commission (5 février 1959).

A cette discussion est joint le débat sur les travaux de l'Assemblée parlementaire européenne et de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe.

Discours de MM. de la VALLEE POUSSIN, rapp. (traite de la coordination des travaux des parlements nationaux et des assemblées internationales ; précise la portée des deux recommandations 23 et 27 de l'U.E.O. : maintien de l'effort militaire dans le cadre de l'O.T.A.N. et production d'armements de l'alliance atlantique ; parle de l'emploi d'armes nucléaires et de standardisation des armements et du matériel ; donne lecture du projet de résolution établi par la Commission des Affaires étrangères ; parle encore de la rationalisation des organisations européennes) ; pp. 243, 244 ;

DEHOUSSE (concernant l'opportunité d'un débat comme celui de ce jour, la création d'une commission des affaires européennes et d'un département ministériel spécial, la rationalisation des institutions européennes, la fusion du Conseil de l'Europe et de l'O.E.C.E., les relations de l'U.E.O. avec l'O.T.A.N., le remplacement de l'Assemblée de l'U.E.O. par une conférence de parlementaires de l'O.T.A.N., les rapports entre le Conseil de l'Europe et l'O.T.A.N. ; le maintien de la compétence politique de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, ses activités spécifiques, notamment en ce qui concerne les droits de l'homme, l'institution de la Cour européenne des droits de l'homme, la Charte sociale européenne ; la rationalisation dans l'Europe des Six, l'avenir de la C.E.C.A., le recrutement des fonctionnaires, le choix du siège des institutions ; l'élection de l'Assemblée parlementaire européenne au suffrage universel et les problèmes qu'elle pose ; la coordination des politiques étrangères respectives au niveau des Six et si possible des Quinze : les graves problèmes de la réunification allemande et de la sécurité européenne) ; pp. 244 à 247 ;

Observations de MM. LEYNEN, ROLIN, SMETS ; pp. 245, 246 ;

LEEMANS (concernant les positions retenues par la Commission des Affaires étrangères : le trop grand nombre des organisations européennes, l'information des assemblées parlementaires nationales au sujet de l'activité des assemblées internationales par le truchement des diverses commissions, à l'occasion de l'examen des budgets, le problème posé par l'adoption de résolutions approuvant des recommandations des assemblées européennes) ; pp. 247, 248 ;

ROLIN (concernant la création d'un Ministère des Affaires européennes, l'harmonisation des politiques étrangères, les élections européennes au suffrage universel, la compétence militaire de l'U.E.O., les recommandations 23 et 27 de l'U.E.O., l'emploi d'armes nucléaires tactiques et stratégiques, les armes biologiques et chimiques, les plans opérationnels du service intérieur de défense, le renvoi de la résolution à la commission compétente) ; pp. 248, 249 ;

GILLON (concernant le retard apporté à fixer le siège des institutions européennes) ; p. 249 ;

MOLTER (concernant la double signification de la résolution adoptée par l'U.E.O. sur le problème de Berlin, l'opportunité d'ajouter des rapports de l'U.E.O. au rapport de la Commission des Affaires étrangères, la nécessité d'une « aile marchante » pour l'unification européenne, la formation de communautés économiques basées sur des réalités, l'utilisation d'armes nucléaires, une politique de paix, la recherche en commun de solutions aux difficultés) ; pp. 249, 250 ;

baron NOTHOMB (concernant l'information du Parlement sur l'activité des délégués dans les assemblées européennes par un rapport à la Commission des Affaires étrangères, le caractère artificiel de l'U.E.O., l'utilisation en commun des forces de l'intérieur en temps de guerre, les camps d'exercice, la nécessité d'une armée intégrée, le renforcement de l'Europe des Six, l'élaboration d'une politique commune des Six en ce qui concerne le problème de Berlin) ; pp. 250 à 252 ;

Observations de M. DEHOUSSE ; p. 251 ;

le PRESIDENT (concernant la demande de renvoi en commission du projet de résolution, les possibilités d'information pour le Parlement au sujet de l'activité des organisations européennes, l'insertion dans les rapports sur les budgets

Affaires étrangères. — FORCES ARMEES. — UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE (suite).

d'un chapitre consacré à l'aspect européen des problèmes examinés) ; p. 252 ;

Observations de MM. DEHOUSSE, DUVIEUSART, ROLIN ; p. 252 ;

de la VALLEE POUSSIN (concernant le renvoi en commission, l'emploi d'armes atomiques) ; pp. 252, 253 ;

DEHOUSSE (préconise le système de rapports des délégations) ; p. 253 ;

Le renvoi à la Commission des Affaires étrangères est décidé ; p. 253 ;

WIGNY, m.a.étr. (concernant l'utilité de réunions comme celle de ce jour, pour la coordination de l'action européenne et de l'action nationale, la nécessité de la rationalisation des institutions européennes, les principes qui devraient régir la rationalisation, la généralisation du contrôle parlementaire, l'homogénéité des assemblées, la création de comités de coordination dans les assemblées, la compétence des diverses assemblées, la rationalisation sur le plan administratif, le siège des institutions européennes et la vocation de Bruxelles, les arguments qui militent pour un fixation du siège à Bruxelles) ; pp. 253 à 255 ;

DUVIEUSART (se rallie aux conclusions développées par le PRESIDENT) ; p. 255 ;

La discussion est close.

Trois recommandations adoptées par l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale au cours de la deuxième partie de sa quatrième session. — Transmises par le Président de l'Assemblée ; p. 242 (5 février 1959).

Texte d'une résolution sur la situation à Berlin, adoptée par cette Assemblée au cours de la même session. — Transmis par le Greffier de l'Assemblée ; p. 242 (5 février 1959).

Texte de deux recommandations et d'une résolution adoptées par l'Assemblée au cours de la première partie de la cinquième session ordinaire. — Transmis par le Président de l'Assemblée ; p. 1405 (9 juillet 1959).

IMPOTS.

DOUANES ET ACCISES.

Droits d'entrée.

Benelux.

Projet de loi portant approbation des seizième et dix-septième Protocoles à la Convention douanière entre la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas, et ratification des arrêtés royaux des 21 septembre 1957 et 31 janvier 1958, relatifs au tarif des droits d'entrée.

Doc. — N° 164 : Rapport de M. Couplet.

Ann. — Pas de discussion générale.

Discussion des articles (27 mai 1959).

Art. 1^{er} et 2.

Adoptés sans observations ; p. 995.

Vote (4 juin 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 154 membres présents ; p. 1070.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

IMPOTS SUR LES REVENUS.

Projet de loi portant approbation de la Convention, signée à Washington, le 22 août 1957, complémentaire à la Convention entre la Belgique et les Etats-Unis d'Amérique, pour éviter la double imposition et empêcher l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu, signée à Washington, le 28 octobre 1948.

Doc. — N° 125 : Rapport de M. de la Vallée Poussin.

Ann. — Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (3 juin 1959).

Adopté sans observations ; p. 1032.

Vote (4 juin 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 154 membres présents ; p. 1070.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Affaires étrangères (suite).**INTERETS BELGES A L'ETRANGER.**

Projet de loi portant approbation de l'Accord, signé à Bruxelles, le 6 juin 1957, entre la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg, réglant l'exécution de l'Accord entre la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg d'une part et la République populaire hongroise d'autre part, concernant l'indemnisation des intérêts belges et luxembourgeois nationalisés en Hongrie, signé à Budapest, le 1^{er} février 1955.

Doc. — N° 170 : Rapport de M. De Winter.

Ann. — Discussion générale (3 juin 1959).

Discours de M. DE WINTER, rapp. (concernant la mise en application de la convention du 1^{er} février 1955, les raisons du retard, la procédure d'approbation des traités) : pp. 1031, 1032 ;

La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique (3 juin 1959).

Adopté sans observations ; p. 1032.

Vote (4 juin 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 154 membres présents ; p. 1070.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

METROLOGIE.

Projet de loi portant approbation de la Convention instituant une Organisation internationale de Métrologie légale, signée à Paris le 12 octobre 1955.

Doc. — N° 278 : Rapport de M. De Winter.

Ann. — Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (8 juillet 1959)

Adopté sans observations ; p. 1387.

Vote (9 juillet 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 135 membres présents ; p. 1435.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

PACTE ATLANTIQUE.

Ann. — Texte des résolutions adoptées par la Conférence des Parlementaires des pays membres de l'O.T.A.N., tenue à Paris au cours du mois de novembre. — Transmis par M. Van Cauwelaert, Président de l'Association parlementaire belge de l'O.T.A.N. ; p. 35 (27 novembre 1958).

Projet de loi concernant le régime fiscal applicable aux fournitures faites aux Forces des Etats parties au Traité de l'Atlantique Nord.

Doc. — N° 98 : Rapport de M. Vreven.

Ann. — Pas de discussion générale.

Discussion des articles (18 mars 1959).

Art. 1^{er} à 3.

Adoptés sans observations ; p. 646.

Vote (18 mars 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 133 voix et 3 abstentions ; p. 648.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

SECURITE SOCIALE.

Projet de loi portant approbation de l'avenant, signé à Paris le 30 août 1957, complétant et modifiant la Convention générale de Sécurité sociale entre la Belgique et la France et l'accord complémentaire relatif à la situation des travailleurs frontaliers et saisonniers, signés à Bruxelles le 17 janvier 1948.

Doc. — N° 189 : Rapport de M. Derbaix.

Ann. — Discussion générale (3 juin 1959).

Discours de M. DERBAIX, rapp. (concernant l'unanimité de la commission sur le projet) ; p. 1031 ;

La discussion générale est close.

Affaires étrangères. — SECURITE SOCIALE (suite).

Discussion de l'article unique (3 juin 1959).

Adopté sans observations ; p. 1031.

Vote (4 juin 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 154 membres présents ; p. 1070.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Projet de loi portant approbation de la Convention internationale (n° 102) concernant la norme minimum de sécurité sociale, adoptée à Genève, le 28 juin 1952, par la Conférence générale de l'Organisation internationale du Travail au cours de sa trente-cinquième session.

Doc. — N° 254 : Rapport de M. Machtens.

Ann. — Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (8 juillet 1959).

Adopté sans observations ; pp. 1385, 1386.

Vote (9 juillet 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 135 membres présents ; p. 1435.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

TRAVAIL.

Projet de loi portant approbation de l'Accord concernant les conditions de travail des bateliers rhénans, signé à Genève le 21 mai 1954.

Doc. — N° 274 : Rapport du Baron Nothomb.

Ann. — Discussion générale (8 juillet 1959).

Discours de MM. DUVIEUSART (concernant la ratification de ce traité par les autres signataires) ; p. 1386 ; VAN OFFELEN, m.c.e. (répond à l'orateur) ; p. 1386 ; Observations de M. le PRESIDENT ; p. 1386 ; La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique (8 juillet 1959).

Adopté sans observations ; p. 1386.

Vote (9 juillet 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 135 membres présents ; p. 1435.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL.

Ann. — Textes : 1° des conventions internationales du travail n° 105 et 106 et de la recommandation internationale du travail n° 103 ; 2° de la convention internationale n° 107, adoptées au cours de la 40^{me} session de la Conférence internationale du Travail, tenue à Genève du 5 au 28 juin 1957. — Transmis par le Ministre des Affaires étrangères ; p. 7 (11 novembre 1958).

Texte de la recommandation n° 104 concernant la protection et l'intégration des populations aborigènes et autres populations tribales et semi-tribales dans les pays indépendants, adoptée à Genève le 26 juin 1957 par la Conférence internationale du Travail au cours de sa 40^{me} session. — Transmis par le Ministre des Affaires étrangères ; p. 426 (3 mars 1959).

Agriculture.**AMELIORATION DES TERRES.**

Proposition de loi relative à la bonification des terres.

Doc. — N° 69 : Proposition de loi de M. Heger.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission ; p. 366 (24 février 1959).

Renvoi aux commissions réunies de l'agriculture et de la justice : p. 426 (3 mars 1959).

ARBRES.

Proposition de loi complétant l'article 35 de la loi du 7 octobre 1886, formant le Code rural.

Doc. — N° 64 : Proposition de loi de M. Uselding.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission ; p. 320 (17 février 1959).

Agriculture (suite).**FONDS AGRICOLE.**

Ann. — Rapport d'activité du 15 mars 1958 au 15 mars 1959. — Transmis par le Ministre de l'Agriculture ; p. 710 (22 avril 1959).

Agriculture. — V. aussi Affaires étrangères.

Ajournement. — V. Chambres législatives — Sénat.

Amélioration des terres. — V. Agriculture.

Aménagements fiscaux. — V. Impôts/Impôts directs — Revenus.

Apprentissage. — V. Travail.

Arbres. — V. Agriculture.

Armée.

CONTINGENT.

Projet de loi fixant pour l'année 1959 le contingent de l'armée.

Doc. — N° 17 : Exposé des motifs et projet de loi.

N° 28 : Rapport de M. Baert + Annexe.

Ann. — *Discussion générale* (11 décembre 1958).

Discours de MM. BAERT, rapp. (concernant le dépôt tardif du projet, une plus grande précision de l'exposé des motifs, l'opportunité de rappels de la garde territoriale de défense anti-aérienne) ; pp. 94, 95 ;

Observations de M. DE BOODT ; p. 95 ;

MACHTENS (concernant le dépôt tardif du projet et l'urgence) ; p. 95 ;

Observation de M. HARMEGNIES ; p. 95 ;

HOUGARDY (concernant les avantages accordés aux volontaires de l'O.T.A.N., la situation des sous-officiers de carrière, le volontariat féminin) ; p. 95 ;

VAN BUGGENHOUT (concernant la nécessité de rappels pour une période limitée, l'opportunité d'un rappel de milliers d'hommes pour la défense anti-aérienne) ; p. 95 ;

GILSON, m.d.n. (concernant le dépôt tardif du projet et l'urgence, le calcul théorique qui constitue la base du projet ; remercie le rapporteur et répond aux orateurs ; traite notamment de la question des techniciens de l'O.T.A.N. et de la rationalisation de l'armée) ; pp. 95 à 98 ;

Observations de MM. VAN BUGGENHOUT, HARMEGNIES, MACHTENS ; pp. 96 à 98 ;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (11 décembre 1958).

Art. 1^{er} à 3.

Adoptés sans observations ; p. 98.

Vote (11 décembre 1958).

Le Baron de DORLODOT justifie son vote ;

L'ensemble du projet de loi est adopté par 94 voix contre 13 et 42 abstentions ; pp. 100, 101.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

LANGUES.

Ann. — Rapport sur l'application de l'article 32 de la loi du 30 juillet 1938 concernant l'usage des langues à l'armée pour ce qui concerne l'année 1958. — Transmis par le Ministre de la Défense nationale ; p. 659 (14 avril 1959).

MILICE.**OBJECTEURS DE CONSCIENCE.**

Proposition de loi portant le statut des objecteurs de conscience.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission ; p. 15 (18 novembre 1958).

Arrêt. — V. Organisation judiciaire/Cour de Cassation.

Arts, sciences et lettres.**DROIT D'AUTEUR.**

Proposition de loi modifiant la loi du 22 mars 1886 sur le droit d'auteur.

Doc. — N° 65 : Proposition de loi de M. De Baeck.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission ; p. 321 (17 février 1959).

PRIX NOBEL.

Ann. — Transmission d'un exemplaire d'une circulaire concernant la distribution du Prix Nobel de la Paix en 1959 ; p. 7 (11 novembre 1958).

Arts, sciences et lettres. — V. aussi Affaires étrangères.

Assistance publique.

Proposition de loi modifiant la loi du 10 mars 1925 organique de l'assistance publique.

Doc. — N° 63 : Proposition de loi de M. Wiard

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission ; p. 320 (17 février 1959).

Assurance maladie-invalidité. — V. Sécurité sociale.

Attentats à la liberté individuelle. — V. Droit pénal.

Avenir politique. — V. Congo belge et Ruanda-Urundi.

Aviation. — V. Affaires étrangères/Communications. — V. aussi Communications.

B**Banque Nationale.**

Projet de loi relatif à la participation belge au Fonds Monétaire International et à la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement économique, ainsi qu'au statut de la Banque Nationale de Belgique et du Fonds des Rentes.

Nouveau titre : *Projet de loi relatif au statut de la Banque Nationale de Belgique et du Fonds des Rentes, ainsi qu'à la participation belge au Fonds Monétaire International et à la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement économique.*

Doc. — N° 100 : Exposé des motifs et projet de loi.

N° 140 : Rapport de M. Leemans + Annexes.

Ann. — *Discussion générale* (5 mai 1959).

A cette discussion générale est jointe celle du projet de loi portant création d'un Fonds permanent d'égalisation des budgets.

Discours de MM. LEEMANS, rapp. (concernant la portée des deux projets, les modifications apportées par la Commission au projet n° 100, les problèmes fondamentaux de notre marché de l'argent, la prorogation du privilège de la Banque Nationale, la confrontation de la politique monétaire et de la politique économique du pays, la poursuite d'une politique économique et financière coordonnée, la politique monétaire menée depuis la deuxième guerre mondiale et la stabilisation du marché de l'argent, le plafond des 10 milliards et la couverture-or, la tâche primordiale de la politique monétaire, le Fonds d'égalisation des budgets, la technique et la méthode qui régira la politique de budget cyclique) ; pp. 780 à 782 ;

VAN HOUTTE, m.f. (concernant l'organisation du budget cyclique, la différence entre les deux projets de loi, le vieillissement de notre système budgétaire, l'importance du problème de trésorerie, l'incidence de la conjoncture économique sur les recettes et dépenses de l'Etat, les possibilités variables du marché des capitaux et de l'argent, le déficit budgétaire conjoncturel, l'incidence de la conjoncture sur la trésorerie, la protection de la trésorerie par un organisme régulateur, le Fonds des Rentes régulateur du budget cyclique, les mesures prises en 1957 et les nouvelles mesures proposées, les modifications au statut de la Banque Nationale, l'histoire

Banque Nationale (suite).

de la Banque Nationale, les principales normes organiques de l'actuel statut de la Banque, ses organes de gestion, le contrôle de l'Etat, le contrôle de la Banque centrale dans d'autres pays occidentaux, le développement des opérations de la Banque Nationale, ses activités notamment en matière de crédit, son rôle régulateur dans ce domaine, les variations du taux d'escompte, le rôle de la Banque dans le crédu du secteur privé, les conventions conclues entre le Trésor et la Banque, le montant maximum d'effets publics que la Banque est autorisée à détenir, la situation aux Etats-Unis, en Allemagne, et aux Pays-Bas, les opérations d'« open market » en Belgique et à l'étranger, les opérations de la Banque sur or et devises, l'exécution de nos accords de paiement, l'octroi de crédits par la Banque au moment où l'Union économique belgo-luxembourgeoise accumulait des excédents en accords de paiements, l'amélioration de notre système de financement du commerce international, l'évolution des avoirs en or et devises de la Banque depuis 1948, la loi du 12 avril 1957 relative au statut monétaire, les activités accessoires de la Banque, le principe d'équilibre qui est à la base du statut de la plupart des banques centrales : équilibre dans la détention du capital, dans les conditions de désignation des dirigeants de l'institution, équilibre entre les responsabilités de gestion de la Banque et les pouvoirs de contrôle de l'Etat, les critiques à propos du statut monétaire, au cours des dix dernières années, la reconduction du statut de la Banque, l'abolition de la taxe de 1,44 p. m. sur les billets de banque au porteur) ; pp. 782 à 789 ;
Observations de MM. ANCOT, P. DE SMET ; p. 789.

Reprise de la discussion générale (12 mai 1959).

Discours de MM. VERMEYLEN (concernant la facilité en matière de finances publiques dont témoignent les projets, la présentation de la prorogation du privilège de la Banque Nationale, le jumelage des projets dans le rapport de M. LEEMANS, la prorogation de la Banque Nationale, les services rendus par la Banque à la Belgique ; le double objectif : assurer l'autonomie technique des autorités monétaires et garantir la primauté du gouvernement et du Parlement dans les grandes options de politique économique et financière ; le droit de veto du Ministre des Finances, l'organisation du dialogue entre la Banque et le gouvernement, le système hollandais, la nomination des dirigeants de la Banque Nationale ; la suppression de l'amortissement de la dette consolidée de l'Etat vis-à-vis de la Banque, le sacrifice consenti par la Banque à l'Etat, l'augmentation de notre participation dans le Fonds monétaire international et la substitution de la Banque à l'Etat dans les obligations techniques qui en résultent ; l'extension des opérations du Fonds des Rentes aux certificats à court terme et le financement par ce Fonds des besoins immédiats du Trésor, la composition du comité de gestion du Fonds, la participation à la gestion des délégués du Crédit communal, de la Commission bancaire et du Ministre des Affaires économiques, le règlement d'éventuels conflits entre Banque Nationale et Etat dans la gestion du Fonds des Rentes ; la nécessité de tenir compte des objectifs généraux de la politique à mener en matière économique, la régularisation du marché et l'alimentation du Trésor, l'avis du professeur Baudhuin et de M. de Strijcker au sujet de l'« open market policy », le plafond du crédit dont l'Etat peut disposer auprès de la Banque Nationale, le budget cyclique, l'avis du Conseil d'Etat concernant le projet n° 99, les déficits des budgets de 1959 et 1960, les recettes destinées à alimenter le Fonds d'égalisation des budgets, la politique économique permettant d'équilibrer les cycles, la majoration du Fonds des Rentes pour l'aménagement de la trésorerie, l'absence de politique financière comme fondement de la réforme, l'automatisme de l'égalisation comptable proposée, l'absence de budget cyclique dans le projet en cause) ; pp. 812 à 816, 817 à 821 ;

Observations de MM. VAN HOUTTE, de la VALLEE POUSSIN, DOUTREPONT, HARMEGNIES, ROLIN, JANSSEN ; pp. 815 à 821 ;

LEEMANS (concernant l'absence de relation nécessaire entre les deux projets, la prorogation du privilège de la Banque, les droits du gouvernement en ce qui concerne la politique monétaire de la Banque Nationale, les rapports avec le Fonds monétaire international, l'extension de la compétence du Fonds des Rentes aux opérations à court terme, la composition du conseil de gestion du Fonds, l'« open market policy », la critique à propos du fonctionnement du Fonds d'égalisation des budgets et de son automatisme) ; pp. 821, 822 ;

Observations de M. VERMEYLEN ; pp. 821, 822 ;

Banque Nationale (suite).

VREVEN (concernant l'action anticyclique nécessaire, l'incidence de la conjoncture économique sur les recettes et dépenses de l'Etat, une programmation des investissements, le plafond des avances consenties par la Banque Nationale au Trésor) ; pp. 822, 823 ;

Observations de MM. VERMEYLEN, VAN HOUTTE ; p. 823 ;

DOUTREPONT (concernant la constitutionnalité du projet tendant à l'institution d'un Fonds d'égalisation des budgets, la portée de l'article 115 de la Constitution, l'impossibilité juridique pour l'Etat de se constituer des réserves, la révision des textes constitutionnels relatifs aux finances publiques, l'absence de contrôle parlementaire sur la Trésorerie, l'inopportunité du Fonds d'égalisation, le danger d'avances du Trésor, le fonctionnement du Fonds, les principes indiqués dans le projet, le délai trop court laissé au Conseil d'Etat pour l'examen du projet, le déficit budgétaire de 1958) ; pp. 823 à 826 ;

Observations de MM. VAN HOUTTE, VREVEN ; pp. 823 à 826 ;

GODIN (concernant la nécessité d'un Fonds permanent d'égalisation des budgets, la subrogation de la Banque Nationale à l'Etat, au sein du Fonds monétaire international, la prorogation du privilège d'émission de la Banque Nationale, l'indépendance du gouverneur et des régents de la Banque à l'égard du Ministre des Finances, les statuts de la Banque, le Fonds des Rentes, l'équilibre du budget) ; pp. 826, 827 ;

Observations de M. VERMEYLEN ; p. 827 ;

LEEMANS (concernant le caractère supplétif des projets, la nécessité d'un meilleur équilibre dans les finances de l'Etat, l'article 115 de la Constitution, l'équilibre entre recettes et dépenses de l'année, la nécessité de dépenses d'investissement en vue de sortir de difficultés conjoncturelles) ; pp. 827, 828 ;

Observations de M. DOUTREPONT ; p. 828.

Reprise de la discussion générale (13 mai 1959).

Discours de MM. VAN HOUTTE (concernant le lien entre les deux projets qui forment l'armature légale du financement cyclique des budgets, la protection de la trésorerie de l'Etat contre les effets de la reprise économique et la régularisation du marché de l'argent ; répond aux orateurs et traite notamment de la prorogation du privilège d'émission de la Banque Nationale, du statut de 1948, de la délégation à la Banque Nationale de la matière des relations avec le Fonds monétaire international, du nouveau statut du Fonds des Rentes et de l'« open market policy », du Fonds permanent d'égalisation des budgets, du reproche d'absence d'une politique économique fait au gouvernement, des mesures fiscales proposées en vue de relancer l'économie, de la stabilité monétaire) ; pp. 830 à 835 ;

Observations de MM. DOUTREPONT, VERMEYLEN, HARMEGNIES, WIARD ; pp. 830 à 835 ;

DOUTREPONT (concernant l'inconstitutionnalité du projet n° 99) ; p. 835 ;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (13 mai 1959).

(Texte présenté par la Commission.)

Art. 1^{er} à 9.

Adoptés sans observations ; pp. 835 à 837.

Le nouvel intitulé, proposé par la Commission, est adopté ; p. 837.

Vote (14 mai 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 90 voix contre 1 et 48 abstentions ; p. 861.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Benelux. — V. Affaires étrangères. — V. aussi Affaires étrangères/Impôts — Douanes et Accises — Droits d'entrée.

Billets à ordre. — V. Droit commercial/Lettres de change, billets à ordre et chèques.

Brevets d'invention. — V. Commerce et industrie.

Budgets — Exercice 1959.

AFFAIRES ECONOMIQUES.

Budget du Ministère des Affaires économiques pour l'exercice 1959.

Doc. — N° 5-XIV : Projet de loi + Annexe + Errata.

N° 86 : Rapport de M. Warnant + Annexes.

N° 90 : Amendement proposé par M. De Block.

Ann. — *Discussion générale* (19 février 1959).

Discussion jointe de l'interpellation de M. NOEL au Ministre des Affaires économiques « sur les décisions qui ont entraîné les mouvements sociaux au Borinage et les moyens qu'il convient d'adopter pour maintenir intact le potentiel économique de cette région ».

Discours de MM. WARNANT, rapp. (concernant l'incidence de la conjoncture internationale sur l'économie belge; les objectifs immédiats, la récession économique, la contraction de l'activité économique, les perspectives pour les mois à venir, les mesures à prendre, la promotion des exportations, les conditions nouvelles de la concurrence internationale, le Marché commun, le problème charbonnier; l'effort d'investissement à faire, son encouragement par les pouvoirs publics; la politique des adjudications de l'Etat et des pouvoirs publics, l'effort en matière de recherche scientifique appliquée, la subvention à l'I.R.S.I.A.); pp. 351 à 354;

DETHIER (concernant le problème charbonnier, le prix des charbons en Belgique et à l'étranger); p. 354.

Reprise de la discussion générale (19 février 1959).

Discussion jointe de l'interpellation de M. HARMEGNIES au Ministre des Affaires économiques « sur les mesures envisagées par le gouvernement et qui aboutissent à la fermeture de nombreux puits de charbonnages au Borinage ».

Discours de M. DETHIER (reprend son discours et traite de la grève des mineurs anglais de 1926, le salaire des ouvriers mineurs, l'insuffisance du rendement de notre industrie charbonnière, la réforme du régime juridique des concessions, la concentration des charbonnages, la concentration des charbonnages de Wêrister, la concentration des sièges, les droits du Conseil national des Charbonnages, la position gouvernementale en matière de fermeture de charbonnages, les rapports des experts sur la situation des charbonnages du bassin du Borinage, le rejet du rapport de la majorité des experts, l'esprit particulariste des patrons charbonniers, la nationalisation en Grande-Bretagne et en France, la garantie du travail pour la main-d'œuvre devenant disponible par suite de la fermeture de puits); pp. 354 à 358;

LEEMANS (concernant les lacunes de l'économie belge, la nécessité d'entreprises plus rentables, le problème charbonnier, la nécessité d'une économie concurrentielle et partant d'une énergie moins chère, l'avis de M. F. Vinck sur les mines non rentables, la recherche scientifique et le manque d'ingénieurs); pp. 358 à 360;

Observation de M. ROLIN;

Observations de M. le PRESIDENT (concernant l'absence d'orateurs inscrits); p. 360;

NOEL (concernant l'incapacité du régime capitaliste de s'adapter aux conditions économiques du monde moderne, le stock actuel, les réserves boraines, les subsides distribués aux charbonnages, le cas du charbonnage du Crachet, la fermeture des puits de la Société Cockerill, l'unanimité du Borinage dans la défense de la région, la création d'emplois nouveaux et le nombre d'ouvriers atteints par les fermetures, les départs de travailleurs étrangers, leur incidence sur l'activité économique du Borinage, les nationalisations, la suspension des mesures décidées); pp. 360 à 363;

Observations de MM. VAN DER SCHUEREN, m.a.éc., VAN BUGGENHOUT, DESCHUYFFELEER; pp. 362, 363;

DEBAISE (concernant la réaction provoquée par la dernière décision du Conseil national des Charbonnages, la situation de la région du Centre, notamment dans l'industrie du matériel roulant de chemin de fer, les maladies professionnelles des travailleurs des mines, la situation des mineurs invalides); pp. 363, 364;

Observations de MM. le PRESIDENT, CROMMEN, VAN DER SCHUEREN (concernant la suite des débats); p. 364.

Reprise de la discussion générale (24 février 1959).

La demande d'interpellation de M. HARMEGNIES ayant été retirée, seule la discussion de l'interpellation de M. NOEL reste jointe à la discussion générale.

Discours de MM. VAN DER SCHUEREN, m.a.éc. (concernant les causes de la situation économique actuelle du pays, le traditionalisme de la structure de nos industries, la hauteur des prix de revient; le programme économique des années à venir, la lutte contre les difficultés conjoncturelles par l'augmentation de la consommation et des investissements;

Budgets — Exercice 1959. — AFFAIRES ECONOMIQUES (suite).

la nécessité d'une politique économique coordonnée visant à éviter les fluctuations excessives de la conjoncture, les problèmes de structure de notre économie, l'abaissement des prix de revient, le problème de l'énergie, le retour à la vérité économique, la recherche scientifique, l'I.R.S.I.A., les problèmes du commerce extérieur; répond aux orateurs qui sont intervenus et traite notamment du recensement, des lois dites Duviéusart et Rey, de la liquidation de l'exposition, des conseils professionnels, du contrôle des assurances, des ventes à tempérament, de la valorisation de la fonction d'ingénieur); pp. 367 à 371;

Observations de MM. HARMEGNIES, BUSIEAU, MOULIN; pp. 367 à 371;

DE BLOCK (rend hommage au rapporteur et à la Commission, cite des passages des déclarations gouvernementales du 1^{er} juillet et 18 novembre 1958, souligne la différence essentielle entre les deux déclarations et le rôle conservateur du parti libéral; traite de l'accroissement du chômage, de la mise au travail des chômeurs, du droit au travail; estime que la solution se trouve dans une politique économique active, une économie mixte; parle des trois objectifs d'une politique économique active, la reconnaissance de la République populaire chinoise, l'adaptation de nos industries, notamment des charbonnages, l'urgence de l'établissement d'industries nouvelles, les exemples étrangers, le Marché commun, la recherche scientifique, le crédit à l'I.R.S.I.A.); pp. 371 à 375;

Observations de MM. LEYNEN, VREVEN, ORBAN; pp. 371 à 374;

VAN DER SCHUEREN (remercie MM. HARMEGNIES et BUSIEAU d'avoir retiré leur interpellation, rappelle les raisons de la décision prise par le Conseil national des Charbonnages et notamment l'obligation d'entamer l'assainissement de l'industrie charbonnière, confirme l'engagement de réemploi pour les travailleurs des mines licenciés); p. 375;

VAN BUGGENHOUT (concernant le chômage en Flandre occidentale, les responsabilités de la situation actuelle, l'augmentation de la production charbonnière en France et aux Pays-Bas, l'accord avec l'Amérique en matière d'importation de charbon, le problème des salaires plus élevés en Belgique, l'importance de la main-d'œuvre étrangère dans les mines belges, la production journalière du mineur dans les divers bassins belges, la révision du traité instituant la C.E.C.A., la coopération nécessaire des partenaires de la Communauté, le milliard de subsides aux charbonnages); pp. 375 à 378;

Observations de MM. VANDER BRUGGEN, DETHIER, ORBAN, DE BLOCK, BREYNE, GOOSSENS; pp. 375 à 377;

EYSKENS, p.m. (concernant la garantie de réemploi des travailleurs touchés par les fermetures de mines, les problèmes que le chômage structurel pose en pays flamand, le chômage conjoncturel, l'élévation des salariés et des charges sociales en Belgique, le coût élevé de l'énergie, le manque d'audace et d'initiative dans le domaine économique; l'augmentation de la consommation et des investissements, le budget cyclique, les problèmes restés sans solution pendant la période de haute conjoncture, la relance économique, les investissements publics et privés; l'assainissement de l'industrie charbonnière, des chemins de fer, de l'assurance maladie invalidité, les réformes dans le domaine communal, le problème de la recherche scientifique, la réforme fondamentale de la fiscalité, la réforme administrative, un plan économique de dix années; les projets de loi favorisant la relance économique et prévoyant la lutte contre le chômage structurel, les mesures fiscales en vue de stimuler l'économie, la politique de développement régional; le danger d'un isolement de la Belgique au sein de la C.E.C.A., l'aide des autres pays de la C.E.C.A. à la Belgique pendant la période transitoire, le respect par la Belgique du programme accepté en 1955, le réemploi des travailleurs atteints par les fermetures de puits, l'indemnité spéciale prévue pour les travailleurs qui ne seront pas immédiatement réemployés; les fermetures de puits dans les pays où les charbonnages ont été nationalisés, les transferts de population qui en résulteraient); pp. 378 à 382;

Observations de MM. HARMEGNIES, DOUTREPONT, RASSART, DE BLOCK; pp. 380, 381;

HOUARDY (concernant la nécessité d'un « timing », les activités prospères dépendant des cartels, la nécessité de promouvoir les investissements, la transformation de notre réglementation bancaire, l'égalité de traitement fiscal entre revenus d'actions et d'obligations, l'effort de recherche scientifique, les difficultés des exportateurs belges dans le cadre de Benelux, les adjudications clandestines, l'abaissement des prix de l'électricité, la révision des règles du ducroire); pp. 383 à 385;

Budgets — Exercice 1959. — AFFAIRES ECONOMIQUES (suite).

Observations de MM. DE BLOCK, ADAM ; pp. 383, 384 ;
 DETAEVERNIER (concernant le chômage structurel, en Flandre occidentale, le manque d'emplois, le problème des frontaliers, la lutte contre le chômage par l'exécution de travaux publics) ; p. 385 ;

NOEL (concernant l'abandon de gisements dans le Borinage, le sort des ouvriers étrangers, l'opposition de la C.E.C.A. à une suspension des décisions du Conseil national des Charbonnages) ; pp. 385, 386 ;

Observations de M. ANCOT ; p. 386.

Reprise de la discussion générale (25 février 1959).

Discours de MM. BREYNE (concernant l'industrie du lin, les mesures protectionnistes à l'étranger, l'extension de la culture du lin, la prime à cette culture, la suppression de la seconde tranche de la prime à la transformation du lin, la protestation du P.S.C. de l'arrondissement de Courtrai) ; pp. 388, 389 ;
 GILLON (estime que la question de la prime à la culture du lin n'a pas de caractère politique, souligne qu'une large majorité a voté cette prime au Sénat et qu'il est nécessaire de sauvegarder l'industrie du lin) ; p. 389 ;

DUVIEUSART (concernant la distinction entre les difficultés structurelles et conjoncturelles, le problème de structure des charbonnages, l'effort à faire par le secteur privé, la suppression des subventions, la formule du conseil de gestion appliquée dans le secteur de l'électricité, le concours de la C.E.C.A., les mérites du gouvernement qui a tenté de résoudre les problèmes, la crise du parti socialiste) ; pp. 389 à 391 ;

Observations de M. HARMENEGNIES ; p. 391 ;

DESMET L. (concernant la protection du consommateur, l'assainissement de la distribution, le prix du pain et sa composition, les ventes avec primes, les ventes à prix imposés, le « franc détaxé » réclamé par les exploitants de cinéma, le prix de location de films, les centres techniques, l'enregistrement comptable, les comptes de la Régie frigorifique, l'étude des nationalisations, les programmes d'économie régionale, la situation économique du Centre, l'industrie du matériel roulant, les reconversions nécessaires, la concurrence faite aux constructeurs de matériel roulant du Centre, certaines adjudications, le chômage dans le Centre, la fermeture d'entreprises et la disparition d'emplois, l'infrastructure insuffisante, la fin du règne de l'initiative privée) ; pp. 391 à 395 ;

Observations de MM. REMSON, VREVEN, HARMENEGNIES, DE BLOCK, VAN DER SCHUEREN ; pp. 392 à 394 ;

DELBOUILLE (concernant le plan de relance économique de M. EYSKENS, la reprise d'idées socialistes dans ce plan, le problème de l'énergie, la sécurité des approvisionnements, l'énergie nucléaire, la Table ronde, le mouvement des prix moyens basse tension, les prix haute tension, le prix de revient du kilowatt-heure, le profit fourni au capital privé par l'industrie électrique, le caractère de service public de la production et de la distribution de l'électricité, la pression des sociétés privées sur les communes, l'association de tous les intéressés à la gestion de l'industrie de l'électricité, les centrales nucléaires, le centre de Mol, la prépondérance des pouvoirs publics dans une politique d'ensemble de l'énergie) ; pp. 395 à 398 ;

FLAMME (concernant l'absence de réalisme de la politique économique belge, les échéances dues au Marché commun, le danger du régionalisme économique, les déclarations de Krouchtchev relatives à l'économie soviétique, le fait économique de la situation de l'U.R.S.S. et de ses satellites, le gaspillage dans notre régime économique, la nécessité d'un regroupement de l'équipement industriel, le coût de l'énergie) ; pp. 398, 399 ;

Observations de MM. VREVEN, ORBAN, STUBBE, LEYENEN, DE BLOCK ; p. 398 ;

GOOSSENS (concernant la fermeture d'usines textiles en Flandre, les primes à l'industrie linière) ; pp. 399, 400 ;

VAN IN (concernant l'industrie diamantaire de Campine, le problème de la Nèthe, les limites de la zone test Hageland-Campine du Sud) ; p. 400 ;

Observations de M. DE BLOCK ; p. 400 ;

VAN DER SCHUEREN (répond aux orateurs qui sont encore intervenus et traite notamment des problèmes du chômage, des investissements, des échanges commerciaux avec la République populaire de Chine, de la création d'une industrie automobile, de mesures fiscales pour stimuler les investissements, du système du du croire, de la rationalisation de l'industrie du lin, des problèmes du pain, du recensement, du prix de l'électricité) ; pp. 400 à 402 ;

Observations de MM. FLAMME, ORBAN, BREYNE ; pp. 400 à 402 ;

La discussion générale est close.

Budgets — Exercice 1959. — AFFAIRES ECONOMIQUES (suite).

Discussion des articles du tableau (25 février 1959).

Art. 1^{er} à 19.

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés ; p. 402.

Art. 20.

Interventions de MM. DE BLOCK, VAN DER SCHUEREN, WARNANT ;

L'amendement de M. DE BLOCK est rejeté ;

L'article est adopté ; pp. 402, 403.

Art. 21 à fin du tableau.

Ces articles ainsi que ceux relatifs à la Régie des Services frigorifiques sont successivement mis aux voix et adoptés ; p. 403.

Discussion des articles du projet de loi (25 février 1959).

Art. 1^{er} à 11.

Adoptés sans observations ; pp. 403, 404.

Vote (25 février 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 94 voix contre 54 et 5 abstentions ; p. 416.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

AFFAIRES ETRANGERES ET COMMERCE EXTERIEUR.

Budget du Ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur pour l'exercice 1959.

Doc. — N° 5-IX : Projet de loi + Annexes.

N° 89 : Rapport de M. Ganseman (Crédits : Commerce extérieur) + Annexe.

N° 117 : Rapport de M. Moreau de Melen (Crédits : Affaires étrangères).

Ann. — *Crédits : Commerce extérieur.*

Discussion générale (5 mars 1959).

Discours de MM. VAN OFFELEN, m.c.ext. (concernant la situation actuelle de notre commerce extérieur, les chiffres provisoires pour 1958 des importations et des exportations, la répartition de nos échanges par pays, l'amélioration en matière d'exportation depuis septembre 1958 ; l'intégration européenne, Benelux et l'harmonisation de la politique économique des trois pays, la Communauté économique européenne, la réduction des droits de douane, l'élargissement des contingents, le développement de nos exportations, le problème des Dix-Sept, le geste fait par la Belgique, l'extension aux Dix-Sept de la clause des 3 p.c., la relance de la négociation sur la zone de libre-échange, la réussite du Marché commun, la lutte traditionnelle pour l'expansion commerciale extérieure, l'effort à faire par le secteur privé, notamment par les entreprises petites et moyennes, l'effort collectif et les missions commerciales, la mission pour l'Italie et les résultats obtenus, la représentation commerciale belge à l'étranger, le système des prospecteurs, la nomination de conseillers du commerce extérieur, l'organisation de journées d'études consacrées à des secteurs industriels déterminés, l'expansion vers les marchés autres que ceux du Marché commun, notamment le Royaume-Uni, l'Amérique latine, les pays de l'Est, le financement de nos exportations, l'amélioration du fonctionnement de Cofinex, le problème de l'assistance technique aux pays sous-développés, la position à prendre par l'Europe des Six à l'égard de ces pays) ; pp. 484 à 489 ;

Observations de M. R. DESMEDT ; p. 486 ;

GANSEMAN, rapp. (concernant la nécessité d'un appui officiel du secteur privé en matière de commerce extérieur, la concentration d'activités qui touchent à ce commerce, la réduction d'activité dans le secteur du textile et notamment du coton, le coût de production en Belgique et dans les pays concurrents, l'application de la ristourne à l'exportation, le Marché commun et le problème des contingents, l'égalité des chances dans la compétition pour les marchés) ; pp. 502 à 504 ;

FLAMME (concernant les relations commerciales avec la Chine populaire, la réalisation loyale du Marché commun, l'exportation de biens d'investissement et de biens de consommation, l'Office d'expansion à l'exportation créé pour les classes moyennes, la création d'agences commerciales de l'Etat dans les pays étrangers) ; pp. 504 à 505 ;

PAIRON (concernant le développement des possibilités d'exportation des petites et moyennes entreprises, les transports

Budgets — Exercice 1959. — AFFAIRES ETRANGERES ET COMMERCE EXTERIEUR (suite).

internationaux de marchandises, les intérêts du port d'Anvers) ; p. 505 ;

DE GRAUW (concernant la rationalisation nécessaire en matière de production et d'organisation commerciale, les attachés commerciaux à l'étranger, l'Office belge du Commerce extérieur, les liens culturels entre la Belgique et l'étranger, les missions commerciales, la présence belge à l'étranger, l'étalement des exportations sur un plus grand nombre de marchés, la Chine populaire, l'Amérique latine) ; pp. 505 à 507 ;

GODIN (concernant le sort des affaires belges fondées à l'étranger, notamment derrière le rideau de fer, les compensations, l'affaire de la Barcelona Traction, la fonction de conseiller du commerce extérieur) ; p. 507 ;

MOLTER (concernant l'indépendance du département du commerce extérieur, sa réorganisation, la participation du département à la préparation d'accords internationaux, les problèmes des ports et du diamant, l'expansion commerciale, les conseillers du commerce extérieur, les relations entre les Six et les autres partenaires de l'O.E.C.E., les problèmes des contingents et des tarifs, dans le cadre des accords du G.A.T.T. et de Rome) ; pp. 507 à 509 ;

DE BLOCK (concernant la mise en œuvre du Marché commun et sa réalisation, la zone de libre échange, la reconnaissance de la Chine populaire, le danger de voir la Belgique exclue du marché chinois, le soutien aux industries qui acceptent des commandes de la Chine) ; p. 509 ;

VAN OFFELEN (répond aux orateurs et traite notamment de l'organisation du département, sa prudence en matière budgétaire, la présence belge à l'étranger, des affaires belges compromises à l'étranger, du commerce avec la Chine populaire, du secteur textile et des mesures à prendre dans ce domaine, de la mise en œuvre du Marché commun, du problème anversoïse) ; pp. 509 à 512 ;

Observations de MM. FLAMME, le **PRESIDENT** ; p. 510 ;

DUVIEUSART (concernant les mesures de sauvegarde contre le dumping, les mesures restrictives prises à l'égard du Japon) ; p. 512 ;

Observations de MM. FLAMME, VAN REMOORTEL, DE WINTER ; p. 512 ;

VAN OFFELEN (concernant la définition du dumping, le cas du Japon) ; p. 512 ;

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (5 mars 1959).

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés ; pp. 512, 513.

Crédits : Affaires étrangères.

Discussion générale (15 avril 1959).

Discours de MM. WIGNY, m.a.é. (concernant la forme nouvelle de notre diplomatie, l'ère de l'intégration, les relations entre le monde communiste et le monde libre, les propositions soviétiques en ce qui concerne l'Allemagne, la sécurité et le désarmement, la position belge sur ces points, l'impossibilité d'accepter à titre définitif la division, un désarmement et une neutralisation de l'Allemagne, les raisons d'une attitude qui ne soit pas rigide, la consultation nécessaire du peuple allemand sur le statut de l'Allemagne, la liberté de Berlin, la conférence de Washington, l'accord au sein de l'O.T.A.N. sur les points essentiels, le défi économique de l'U.R.S.S., l'aide aux peuples sous-développés ; l'intégration européenne, le fonctionnement des institutions, les facilités offertes à Bruxelles pour ce fonctionnement et la stabilisation de la situation pour trois ans, la rationalisation des institutions européennes, la communauté de la culture à l'intérieur de la Communauté des Six, l'avenir économique de l'Europe, le choix entre protectionnisme et libéralisme, les relations entre le Marché commun et la zone de libre échange, les mesures à prévoir dans des accords économiques accrus avec les territoires d'outre-mer et d'autres régions comme le Moyen-Orient et l'Amérique du Sud, l'unité nécessaire de l'Occident) ; pp. 674 à 677 ;

Observations de M. ROLIN, Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE, M. DEHOUSSE ; p. 676 ;

ROLIN (concernant la disparition de l'Assemblée de l'U.E.O., le Conseil interparlementaire Benelux, la conférence des parlementaires de l'O.T.A.N., la Communauté culturelle à Six, la question du Congo, l'intervention des Nations Unies et l'appui possible du Conseil de tutelle, l'accord culturel belgo-soviétique, la lettre du groupe soviétique de l'Union interparlementaire concernant le Congo ; la situation internationale, les accidents qui peuvent provoquer une guerre mondiale, l'accident technique, l'accident politique, la guerre provoquée

Budgets — Exercice 1959. — AFFAIRES ETRANGERES ET COMMERCE EXTERIEUR (suite).

par une clique de militaires, le dédoublement fonctionnel du ministre, l'« apaisement », le respect des libertés et dignités humaines dans le monde occidental ; la conférence sur l'arrêt des expériences nucléaires, le contrôle à exercer, la crise de Berlin, la frontière Oder-Neisse, l'état d'esprit en Allemagne en ce qui concerne les frontières de ce pays, les craintes qui existent dans les pays de l'Est, le stationnement d'un contingent international à Berlin, l'unification de l'Allemagne, l'accord nécessaire entre Allemands sur les modalités, le désengagement des deux Allemagnes, la position prise par les gouvernements alliés après les entretiens de Washington, les zones de désarmement progressif contrôlé, un pacte de règlement pacifique des litiges) ; pp. 677 à 682 ;

Observations de MM. CROMMEN, baron NOTHOMB, ORBAN, DEHOUSSE ; pp. 678 à 681 ;

DEHOUSSE (rappelle les cinq principes qu'il avait préconisés en vue de la rationalisation des institutions européennes ; traite du memorandum du ministre belge des Affaires étrangères, du rapport du comité spécial constitué à la suite de ce memorandum, de la mise hors cause de l'O.T.A.N. en ce qui concerne la rationalisation ; du maintien de l'Assemblée de l'U.E.O., de la création d'une conférence officielle de l'O.E.C.E., de la participation de l'Espagne à cette conférence, de la nécessité d'une révision des traités en vue de la rationalisation et de la réunion d'une conférence intergouvernementale à ce sujet, du problème du siège des communautés, de la situation actuelle de la Haute Autorité de la C.E.C.A. par l'expiration du mandat de ses membres, de l'Association économique européenne et de la zone de libre échange, de l'élection au suffrage universel de l'Assemblée parlementaire européenne, de la situation internationale, de la conciliation réalisée à Chypre, du droit des peuples de disposer d'eux-mêmes et de ses limites, de l'attitude des représentants de la Belgique lorsque le problème congolais sera évoqué aux Nations Unies, des négociations entre l'Est et l'Ouest, du passif de l'U.R.S.S., des négociations concernant l'arrêt des expériences nucléaires et au sujet de l'Allemagne, de la liaison des idées de réunification et de désengagement, de la controverse entre MM. Jules Moch et Mendès-France en ce qui concerne le désengagement) ; pp. 682 à 686 ;

Observations de MM. LEYNEN, WIGNY, FLAMME, ROLIN ; pp. 682 à 685 ;

baron NOTHOMB (concernant la Communauté européenne de culture, sa nécessité, l'adresse du groupe parlementaire de l'U.R.S.S. au groupe belge de l'Union interparlementaire, la réponse du groupe belge, la réponse qu'il a donnée lui-même, la proximité des armées soviétiques, les trois Allemagnes, la ligne de l'Elbe, l'installation des Russes en Allemagne occidentale, les frontières de l'Allemagne, la ligne Oder-Neisse, la revendication de la Thuringe en échange des concessions, l'extension de la Communauté atlantique aux peuples de l'Amérique du Sud et de l'Afrique occidentale) ; pp. 686 à 688 ;

Observations de M. DEHOUSSE ; p. 687 ;

DEKEYZER (concernant nos accords culturels, l'accord avec l'Espagne, soumise à une dictature fasciste, la mise en vigueur de l'accord culturel avec l'U.R.S.S., la reconnaissance de la Chine de Mao-Tsé-T'ung, la position belge aux Nations Unies en ce qui concerne la politique d'« apartheid » en Afrique du Sud, le document relatif aux événements de janvier 1959 au Congo communiqué aux agents diplomatiques et consulaires, l'opposition aux explosions nucléaires, le contrôle de la radioactivité en Belgique, le plan Delta et ses dangers pour Anvers, la liaison Escaut-Rhin, la pêche dans les eaux islandaises, l'établissement de dépôts d'armes allemands en Belgique, l'absence d'attachés sociaux belges à l'étranger) ; pp. 688 à 690.

Reprise de la discussion générale (16 avril 1959).

Discours de MM. GILLON (félicite le rapporteur, traite de la question allemande, de la réunification, du caractère périmé de notions telles que la déclaration de guerre et le traité de paix, de la préparation du monde futur, du respect des traités, de l'impossibilité d'accepter la neutralisation de l'Allemagne et le retrait de ce pays des troupes d'occupation, des accords culturels, de l'accord avec l'Espagne, de l'accord avec l'U.R.S.S., de la lettre adressée au nom des femmes soviétiques aux femmes libérales belges à propos du Congo, de la situation en matière d'instruction publique au Congo) ; pp. 694 à 696 ;

MOREAU de MELEN, rapp. (concernant l'effort de concision à faire en matière de discours prononcés en séance publique, la préoccupation causée par la situation internationale, l'atti-

Budgets — Exercice 1959. — AFFAIRES ETRANGERES ET COMMERCE EXTERIEUR (suite).

tude des deux blocs à l'égard du maintien de la paix, la bonne volonté de l'Occident, l'attitude du bloc communiste, la raison d'Etat invoquée à propos de la Hongrie et du Tibet, le messianisme de la doctrine communiste, les précautions à prendre pour enlever aux adversaires éventuels leurs desseins agressifs par la possibilité d'une riposte foudroyante, l'aide aux pays sous-développés par l'achat de matières premières produites par ces pays à un prix supérieur au prix du marché, les contacts avec les peuples soumis à des régimes communistes, le problème de la reconnaissance de la Chine communiste, la persécution religieuse en Chine, la rationalisation des institutions européennes, l'absence de contact entre les délégués au Conseil interparlementaire consultatif de Benelux et les commissions sénatoriales, les traitements des fonctionnaires internationaux, la nécessité de renforcer l'union des peuples européens; pp. 696 à 699;

Observations de MM. FLAMME, le PRESIDENT; p. 698;

DE BAECK (concernant les travaux du plan Delta, le vœu exprimé par le Sénat à ce sujet, l'adjudication de nouveaux travaux pour la fermeture du Veersche Gat, l'application du protocole entre les pays de Benelux en matière d'adjudication de travaux publics, l'adjudication privée des travaux du Veersche Gat à un groupe de firmes néerlandaises, les adjudications de travaux à Rotterdam, la procédure d'arbitrage prévue dans le protocole, l'intervention de la Cour de Justice internationale de La Haye, l'opposition entre Est et Ouest dans les commissions de l'Union interparlementaire, la nécessité de la compréhension mutuelle, le problème du désarmement); pp. 699 à 702;

Observations de MM. ORBAN, VAN BUGGENHOUT; pp. 700, 701;

NOEL (concernant les deux courants d'opinion qui existent en Belgique en ce qui concerne la politique internationale, l'importance de la politique internationale à l'heure présente, les incidences sur la vie économique du pays, la C.E.C.A. et le problème charbonnier, la politique commerciale discriminatoire à l'égard de la Chine et des pays de l'Est, les charges militaires excessives, la disparition des mythes de l'agressivité soviétique et de la supériorité des U.S.A. en armements, l'immobilisme de l'Ouest, le redressement économique et militaire de l'Allemagne, l'opposition de la Grande-Bretagne à une hégémonie allemande, la révision de la politique belge en matière d'intégration européenne et de relations commerciales avec l'Est, l'adoption d'une politique réaliste tendant à asseoir la paix mondiale, les frontières orientales de l'Allemagne, le danger militaire et économique allemand, l'arrêt des expériences nucléaires; dépose une motion résumant son discours en conclusion de son intervention en cette discussion); pp. 702 à 704;

DESCHUYFFELEER (concernant l'action d'agents recruteurs au service de la Légion étrangère, le cas d'un jeune homme de 17 ans, les interventions du consul honoraire de Belgique à Marseille, les démarches du Ministre des Affaires étrangères auprès de son collègue français, la nécessité d'une attitude ferme et la recherche d'un accord en la matière entre la France et ses partenaires du Marché commun); pp. 704, 705;

FLAMME (concernant le niveau des appointements des fonctionnaires européens, l'exemption d'impôt, la comparaison entre l'Assemblée européenne et le Sénat au point de vue budget, effectifs de personnel; l'urgence de mettre fin à cette anomalie; les relations Est-Ouest, le combat économique et l'aide aux pays sous-développés); pp. 705 à 707;

le PRESIDENT (estime irrecevable la motion de M. NOEL et lui demande de la retirer); p. 707;

NOEL (concernant la recevabilité de sa motion qu'il retire); p. 707;

le PRESIDENT (craint que le vote de motions, qui se multiplieraient si l'on crée un précédent, ne désorganise l'institution); p. 707;

Observations de MM. GILLON, WIGNY; p. 707.

Reprise de la discussion générale (22 avril 1959).

Discours de MM. GODIN (concernant les traitements alloués aux fonctionnaires des organismes internationaux, l'exemption d'impôts); p. 710;

PHOLIEN (concernant les lettres émanant du groupe interparlementaire russe traitant de la situation au Congo, la critique formulée par un délégué polonais au sujet de l'enseignement au Congo, les renseignements fournis, une lettre contenant certaines accusations au sujet des événements de Léopoldville adressée par un groupe de femmes russes à l'organisation des femmes libérales); p. 711;

Budgets — Exercice 1959. — AFFAIRES ETRANGERES ET COMMERCE EXTERIEUR (suite).

DE WINTER (concernant l'équilibre linguistique au département, le rôle linguistique du personnel diplomatique et des fonctionnaires dirigeants, les mesures envisagées); pp. 711, 712;

ANCOT (concernant la création d'une université européenne au sein de l'Euratom, certaines critiques publiées par la presse bruxelloise touchant la politique de l'Euratom en la matière, la réduction des dépenses prévues pour les institutions européennes; les sciences morales, techniques et nucléaires dans le cadre du développement de l'esprit européen, le collège de l'Europe à Bruges et l'hommage à ses promoteurs et collaborateurs; le but, la nécessité, l'objectif concret de l'université européenne, le sort réservé à ses diplômés); pp. 712, 713;

DUVIEUSART (concernant les relations Est-Ouest et les progrès de l'idée européenne, l'importance de l'Europe comme puissance parmi les « ensembles » Etats-Unis et U.R.S.S., le développement de la Chine, son inquiétude quant à l'avenir de l'Europe, les adversaires et obstacles de l'idée européenne agissant de l'extérieur ou se développant à l'intérieur des organisations européennes, le danger de démantèlement des créations économiques récentes, la tendance à poursuivre la liquidation de l'Europe des Six, la critique de la formule supranationale, le péril de la politique française et de certaines positions nationalistes françaises en matière charbonnière, la position prise récemment par l'Allemagne, le problème de la zone de libre échange, les charges et les avantages résultant de la participation à la Communauté des Six, l'actuelle crise charbonnière, la composition des exécutifs européens, l'organisation de l'Afrique et le rôle du Congo, la réconciliation des Etats arabes, la politique internationale de l'Afrique); pp. 713 à 715;

CLAEYS (concernant la modernisation du port de Gand, la construction d'une nouvelle écluse à Terneuzen, la convention entre la Belgique et les Pays-Bas); p. 715;

WIGNY (félicite le rapporteur, rend hommage à M. Foster Dulles, parle du Chancelier Adenauer, salue M. DEHOUSSE; parle du conflit Est-Ouest, de Berlin, du statut allemand, du désarmement, de la reconnaissance de la Chine communiste, de l'accord culturel belgo-soviétique, des lettres russes sur notre action au Congo, de l'arrêt des expériences nucléaires, de l'aide aux pays sous-développés, des relations entre l'O.T.A.N. et le monde communiste, du développement de l'Europe, des relations entre les institutions européennes, de la rationalisation de l'Europe, du Marché commun, de la zone de libre-échange, des propositions des pays de Benelux, des relations entre les Six et les Onze; du statut des fonctionnaires européens, de l'université européenne, du Congo et de l'intervention de l'O.N.U. dans les relations Belgique-Congo, de nos représentants diplomatiques, de Benelux, des négociations relatives aux voies d'eau, des adjudications publiques, du rôle linguistique au département, des engagements à la légion étrangère; répond aux orateurs); pp. 715 à 721;

Observations de MM. FLAMME, ORBAN; pp. 717, 720;

NOEL (estime que le ministre n'a pas répondu à ses questions, notamment au sujet des frontières orientales de l'Allemagne); p. 721;

WIGNY (répond à M. NOEL); p. 721;

Observations de M. NOEL; p. 721;

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (22 avril 1959).

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 721.

Discussion des articles du projet de loi (22 avril 1959).

Art. 1^{er} à 7.

Adoptés sans observations; pp. 721 à 722.

Vote (22 avril 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 78 voix contre 44 et 2 abstentions; p. 722.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

AGRICULTURE.

Budget du Ministère de l'Agriculture pour l'exercice 1959.

Doc. — N° 5-XIII : Projet de loi + Annexes.

N° 53 : Rapport de M. Sledsens + Annexe.

N° 56 : Amendements présentés par le Gouvernement.

Ann. — Discussion générale (3 février 1959).

Discours de MM. SLEDSSENS, rapp. (concernant la part de l'agriculture dans les dépenses de l'Etat, les dépenses admi-

Budgets — Exercice 1959. — AGRICULTURE (suite).

nistratives, les problèmes de personnel, la suppression des directions agricoles provinciales, la réorganisation des services centraux et notamment du service de l'hydraulique agricole, le génie rural et l'insuffisance de ses cadres, le remembrement, l'assainissement des terres arides, l'ingérence du ministère des travaux publics dans les questions agricoles, l'amélioration du régime des cours d'eau non navigables, l'application de la loi du 15 mars 1950, la mission du service de l'hydraulique agricole, le facteur humain, le maintien du service de l'hydraulique agricole au Ministère de l'Agriculture, la séparation du génie rural et des services de l'hydraulique agricole et du remembrement, le contact entre fonctionnaire et agriculteur, l'enseignement agricole, l'avenir de l'horticulture, l'aspect familial des petites entreprises de base dans l'agriculture, le programme du gouvernement en matière d'agriculture, la place de l'agriculture belge dans la communauté européenne; pp. 199 à 205;

PIOT (traite de la rentabilité de l'agriculture belge, de l'harmonisation de la production agricole, des abus en matière de taux de fermage, du prix des terres, du matériel agricole et des engrais, de la promotion des coopératives agricoles, de la politique laitière, du monopole du beurre et de l'écoulement de stocks de beurre rance; de la culture du tabac; du remembrement, des taux des fermages, de la nécessité de reviser la loi sur le bail à ferme, de la défense des petites exploitations, du Fonds agricole et de l'insuffisance du contrôle parlementaire sur ce Fonds, du rôle du conseil du Fonds; de la nécessité d'une politique de structure, du prix du froment, du programme agraire socialiste); pp. 205 à 210;

Observations du baron DE VLEESCHAUWER, m.a., MM. VREVEN, MOULIN, SLEDSSENS, ADAM, HARMENGNIES; pp. 205 à 209;

SOBRY (concernant la diminution du standard de vie de l'agriculteur, l'action efficace du ministre, l'assainissement du secteur laitier, les possibilités d'exportation; l'équilibre entre agriculture et élevage; le maintien du prix de direction du froment, le problème de l'orge de brasserie; les terres acides, la situation dans le bassin de l'Yser, l'accroissement de la productivité, la lutte contre les épizooties, la pêche maritime); pp. 210 à 212;

Observations de M. DE BOODT; p. 211;

MONDELAERS (remercie le ministre de son action en ce qui concerne les produits laitiers, les prix de la viande, la valorisation des graines fourragères, l'exportation de pommes de terre; concernant le maintien de la petite et moyenne entreprise agricole, la valorisation des céréales, l'équilibre entre céréales fourragères et froment, la prime de compensation, le système appliqué aux Pays-Bas, l'avis de la commission Blink, la culture du froment, l'incorporation obligatoire de froment belge dans le pain; le prix de direction; la culture fruitière, l'augmentation des arbres à basse tige, l'exportation; le problème des pommes de terre, le blocage de leur exportation; la fraude du beurre); pp. 212 à 216;

Observations du baron DE VLEESCHAUWER; pp. 213 à 216;

DE KEYZER (concernant la pêche maritime, l'extension des eaux territoriales d'Islande, l'incidence de l'importation, les prix du mazout et de l'essence; la propagande pour la consommation de poisson, la nécessité d'un certain dirigisme); pp. 216 à 217;

Observations du baron DE VLEESCHAUWER; pp. 216, 217.

Reprise de la discussion générale (4 février 1959).

Discours de MM. ADAM (concernant l'assainissement du marché des produits laitiers et l'évolution de ce marché en 1959, la recherche scientifique, l'insuffisance du nombre actuel d'ingénieurs agronomes au ministère, la situation des aides techniques, l'adjonction d'ingénieurs agronomes de complément, la bonification foncière, le boisement de terres à vocation agricole, les primes de compensation de la taxe de licence sur les céréales fourragères importées, le coût des engrais); pp. 220 à 222;

JADOT (traite des problèmes posés par l'agriculture, notamment en ce qui concerne les produits laitiers; souligne l'importance du secteur forestier et appelle l'attention sur la situation des agents techniques des Eaux et Forêts); pp. 222, 223;

DE BOODT (concernant l'équilibre entre froment et céréales fourragères, les primes à la culture, les primes à l'exportation d'œufs et de poulets, les directions agricoles provinciales et les conséquences de la décentralisation, l'hydraulique agricole, la création d'un service vétérinaire indépendant, la région test du Hageland et de la Campine du Sud, la Société Nationale de la Petite Propriété terrienne, le remembrement et les problèmes de personnel en la matière); pp. 223 à 225;

Budgets — Exercice 1959. — AGRICULTURE (suite).

Observations de MM. R. DESMEDT, baron DE VLEESCHAUWER, SOBRY; pp. 223 à 225;

SLEDSSENS (précise son intervention au sujet de la Société Nationale de la Petite Propriété terrienne); pp. 225, 226;

USELDING (concernant la discrimination dont est victime le Luxembourg, les boisements intempestifs, la situation des agents des Eaux et Forêts, la répartition des subsides de réempoissonnement du fonds piscicole, la culture du tabac, le problème de la pomme de terre); pp. 226, 227;

Observations du baron DE VLEESCHAUWER et de M. HARMENGNIES; pp. 226, 227;

BREYNE (souligne l'importance du budget, la diminution des prix de revient, le remembrement rural, les fermages, le crédit agricole, l'enseignement agricole, l'orientation et le planning en matière de production agricole, les coopératives agricoles); pp. 227 à 229;

Observations de MM. STUBBE, DE BOODT; pp. 228, 229;

HEINE (concernant les excédents de la production sucrière, l'interdiction de la saccharine, la réorganisation des services et notamment de l'hydraulique agricole); p. 229;

baron DE VLEESCHAUWER, m.a. (déclare que le budget est pour lui un instrument d'exécution; traite de l'index agricole, l'amélioration de la situation de l'agriculture depuis août 1958, la production de froment et le problème des prix, le prix du pain, l'équilibre entre froment et céréales fourragères, la taxe à l'importation de céréales fourragères, la répartition des primes de compensation, les problèmes des pommes de terre, le lin, la chicorée, le tabac, le beurre et les autres produits laitiers; traite de la politique d'avenir dans le cadre de Benelux et du Marché commun, la convention transitoire sur les échanges intra-Benelux, les politiques agricoles aux Pays-Bas et en Belgique, l'incidence de la mise en application du traité de Rome instituant le Marché commun, le problème des « monopolieheffingen », l'élimination des restrictions quantitatives, la participation individuelle des communes des pays de Benelux au Marché commun; traite de la politique d'ensemble agricole, une production raisonnée, l'organisation du marché, la diminution des prix de revient, l'enseignement agricole; répond aux orateurs); pp. 229 à 240;

Observations de MM. DE BOODT, PIOT, DE BLOCK, ADAM, ANCOT; pp. 230 à 239.

Reprise de la discussion générale (10 février 1959).

Discours de MM. WILLEMS (concernant l'extension de la compétence du Ministère de l'Agriculture à diverses industries qui traitent exclusivement des produits de l'agriculture, les publications destinées à l'information des agriculteurs, la recherche scientifique, le secteur des produits laitiers, des mesures à prendre, le contrôle des vaches laitières); pp. 259, 260;

ESTIENNE (concernant l'assainissement des terres trop humides, la vulgarisation scientifique agricole, le corps des ingénieurs agronomes de l'Etat, les tâches des fonctionnaires, les aides techniques agricoles, les publications effectuées par le ministère); pp. 260 à 262;

ANCOT (demande une application sévère de la législation concernant la pollution des cours d'eau et souligne les obligations des administrations communales en la matière; traite de la pêche maritime, d'un relevé de tous les crédits relatifs à la pêche maritime); pp. 262, 263;

LEMAL (concernant la situation de l'agriculture dans le Borinage, l'assainissement des terres dans la vallée de la Haine, un marché du bétail borain); p. 263;

R. DESMEDT (concernant l'amélioration en matière de rendement de l'agriculture, le soutien de la culture du lin, la productivité, l'adaptation en matière de production sucrière, de culture du froment, de produits laitiers, la diminution des prix de revient, la valorisation des céréales fourragères, la défense des petits agriculteurs); pp. 263 à 265;

Observations de M. SOBRY; p. 264;

HEGER (concernant les rapports en matière d'agriculture entre Benelux et le Marché commun, les problèmes des prix minima et des contingents, l'harmonisation des politiques agricoles, la lutte contre les mesures artificielles, les contingents globaux à l'importation dans le Bénélux en vertu du Marché commun notamment en ce qui concerne la viande de cheval); pp. 265, 266;

Observations de M. DOUTREPONT et du baron DE VLEESCHAUWER; p. 266;

REMSON (concernant les cercles horticoles et de petit élevage, les subsides de l'Etat en leur faveur); pp. 266, 267;

MULLIE (concernant la valorisation des céréales fourragères, la crise dans le secteur laitier, la libéralisation de l'exportation, de tous produits agricoles, le prix du beurre et du pain en Belgique); pp. 267, 268;

Budgets — Exercice 1959. — AGRICULTURE (suite).

baron DE VLEESCHAUWER (répond brièvement aux orateurs de ce jour; traite des problèmes de la pêche maritime, du partage de la compétence en la matière entre quatre ministères, de la situation dans la pêche maritime, des principales mesures à prendre en vue d'une modernisation de la flotte de pêche, de la rationalisation et de l'accroissement de la productivité dans la pêche maritime); pp. 268 à 271;

Observations de MM. HEGER, DEKEYZER, ANCOT; pp. 269, 270;

SLEDSSENS (concernant la traduction d'une phrase dans le rapport); p. 271.

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (10 février 1959).

Art. 1^{er} à 19.

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 270.

Art. 20.

Intervention de MM. BREYNE, baron DE VLEESCHAUWER, GOOSSENS, NIHOUL;

Le vote sur l'article est réservé; pp. 271 à 274.

Art. 21 à fin du tableau.

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 274.

Vote sur l'article réservé (12 février 1959).

Art. 20.

L'article est adopté (vote nominatif); p. 301.

Discussion des articles du projet de loi (12 février 1959).

Art. 1^{er} à 9.

Adoptés sans observations; pp. 302, 303.

Vote (12 février 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 94 voix contre 53 et 2 abstentions; p. 303.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

CLASSES MOYENNES.

Budget du Ministère des Classes moyennes pour l'exercice 1959.
Doc. — N° 5-XV : Projet de loi + Errata.
N° 48 : Rapport de M. Dua.

Ann. — Discussion générale (20 janvier 1959).

Discours de MM. VANDEN BOEYNANTS, m.c.m. (concernant la situation dans le secteur des pensions, la situation en août 1958, les mesures qui ont été prises, les résultats obtenus, la situation financière du régime de la pension des indépendants, la réforme de la loi du 30 juin 1956, l'intégration des petites et moyennes entreprises dans notre économie nationale, la politique de promotion de ces entreprises, la loi d'accès à la profession, les besoins d'investissement des classes moyennes, la productivité des petites et moyennes entreprises, l'accroissement des débouchés sur le marché intérieur, la pénétration des marchés extérieurs, la nécessité de permettre au département de faire face aux multiples problèmes des classes moyennes); pp. 155 à 157;

DUA, rapp. (concernant l'extension des services du Ministère des Classes moyennes, la différenciation entre les entreprises occupant un petit nombre de salariés et les grandes entreprises, l'absolue nécessité du maintien du groupe des travailleurs indépendants dans le pays); p. 157;

WIARD (concernant l'intérêt qu'ont les classes moyennes à l'élévation du standing de vie des ouvriers, la réalisation des promesses d'ordre fiscal et social du gouvernement, la situation en matière de pension des indépendants, la résorption de l'arriéré, les allocations familiales pour indépendants; la composition du Conseil supérieur des Classes moyennes, l'apprentissage, le dépôt d'un projet de loi sur le crédit aux classes moyennes); pp. 157 à 159;

WARNANT (concernant le caractère structurel de la majorité des problèmes des classes moyennes, la nécessité de leur rendre confiance, les perspectives pour les classes moyennes dans l'Europe des Six, l'extension de la compétence du département, l'amélioration du potentiel économique des petites et moyennes entreprises, leur intégration dans la politique économique et sociale générale, le maintien de leur entière liberté, l'insuffisance d'investissements dans les petites et moyennes entreprises, la nécessité d'un service de documentation et d'information, les mesures fiscales à prendre); pp. 159 à 160;

Budgets — Exercice 1959. — CLASSES MOYENNES (suite).

VAN OUDENHOVE (concernant les modifications à apporter à la loi de pension pour indépendants, les causes principales des difficultés résultant de l'actuelle loi: la différenciation entre les indépendants et les assurés libres, la fourniture de la preuve de la qualité d'indépendant ou aidant, le maintien de la loi du 11 mars 1954 pour les assurés libres, la dualité des versements pour le Fonds des rentes et le Fonds de solidarité, la comptabilité séparée); pp. 160 à 161;

VANDEBERGHE (concernant les subsides économiques, une politique de crédit plus souple et plus large, les quatre objectifs à poursuivre en matière d'octroi de crédit, le crédit artisanal, le logement des classes moyennes, la révision de la loi du 8 mars 1954); pp. 161 à 162;

HOUGARDY (concernant la réforme de la loi de pension pour indépendants et les consultations préalables, la révision du régime des allocations familiales, les mesures fiscales, le problème du crédit, l'application de la loi sur l'accès à la profession, la nouvelle réglementation en matière de formation professionnelle); pp. 162 à 163;

VANDER BRUGGEN (concernant le progrès que réalisait la loi du 30 juin 1956 sur la pension des indépendants, sa trop grande complexité due aux trois possibilités de constituer la pension, le vote d'une nouvelle loi prévoyant des versements obligatoires à la Caisse d'Épargne, la liquidation de l'arriéré en ce qui concerne les demandes de pension, l'examen régulier des dossiers et le paiement rapide des pensions); pp. 163 à 164;

Observations de MM. ANCOT, VANDEPUTTE, VERHAEST, VANDEN BOEYNANTS; pp. 163 et 164;

SANTENS (concernant les réalisations en faveur des classes moyennes au cours de l'année écoulée, les objectifs à poursuivre dans le proche avenir, le progrès social dans le secteur des indépendants, la politique de crédit, l'assainissement des conditions de concurrence, le développement de la formation professionnelle et le perfectionnement professionnel); pp. 164 à 165;

PAIRON (concernant une formation professionnelle plus efficace, le repos dominical, les réformes en matière de pension des indépendants, les problèmes des transports par eau et par route, la représentation des classes moyennes dans les organismes nationaux et européens, la protection contre les abus de la puissance économique, la concurrence des grands magasins, le travail noir); pp. 165 à 166;

ROLAND (concernant la dénomination du département, les conséquences des lois de cadenas, le rôle social des grands magasins, l'intégration dans le Marché commun, la pension des travailleurs indépendants, la consultation des actuaires); pp. 166 à 167;

VERHAEST (concernant l'ardeur au travail du ministre, l'attitude de l'O.N.S.S. à l'égard des petites et moyennes entreprises, les possibilités de crédit et l'assouplissement des conditions d'octroi); pp. 167 à 168;

MOULIN (concernant le fonctionnement des commissions d'appel pour travailleurs indépendants); p. 168;

VANDEN BOEYNANTS (répond aux orateurs et traite notamment de la résorption du retard en matière de pension, du Conseil supérieur des Classes moyennes, du manque d'organisation dans les classes moyennes); pp. 168 à 170;

Observations de MM. DE BLOCK, WIARD, WARNANT; pp. 168 et 169;

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (20 janvier 1959).

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 170.

Discussion des articles du projet de loi (20 janvier 1959).

Art. 1^{er} et 2.

Adoptés sans observations; p. 170.

Vote (27 janvier 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 89 voix contre 54 et 1 abstention; p. 185.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

COMMUNICATIONS.

Budget du Ministère des Communications pour l'exercice 1959.
Doc. — N° 5-XVI : Projet transmis par la Chambre des Représentants.

N° 199 : Rapport de MM. De Grauw, Delpont, Demarneffe et Vandeputte + Annexe (Crédits : Communications).

N° 217 : Amendement proposé par M. Goossens (Crédits : Communications).

N° 220 : Rapport de M. Philips (Crédits : I.N.R.).

Budgets — Exercice 1959. — COMMUNICATIONS (suite).

Ann. — Crédits : Communications.

Discussion générale (9 juin 1959).

Discours de MM. VANDEPUTTE, rapp. (concernant le problème des transports en Belgique, l'amélioration du réseau routier, la sécurité routière, les transports privés de personnes et de marchandises par la route, la distribution des nouvelles lignes d'autobus créées entre la S.N.C.V. et le secteur privé, les problèmes des exploitants d'autocars, la suppression de l'office des transports routiers, la délivrance des autorisations, l'accès à la profession dans le secteur des transports); pp. 1090 à 1092;

Observations de M. STUBBE; p. 1092;

DEMARNEFFE (concernant l'œuvre réalisée par l'Office de la Jonction, la situation financière de la Société Nationale des Chemins de Fer, la diminution du trafic des marchandises, l'augmentation des frais généraux, le plan d'assainissement, les prévisions pour 1959); pp. 1092, 1093;

SEGRS, m.c. (concernant la politique des transports, les investissements nécessaires, l'assouplissement de la réglementation existante, les transports de marchandises par chemin de fer, la réduction des tarifs, l'incidence des charges imposées à la S.N.C.B. sur la situation financière, les pertes dues aux tarifs réduits et en particulier aux abonnements pour ouvriers, la mise à charge de l'industrie d'une partie de ces pertes, la libéralisation des transports, l'assouplissement de la réglementation en matière de navigation intérieure, les méthodes d'exploitation de la S.N.C.B., les nouvelles techniques de traction, la réduction des effectifs de la S.N.C.B. qui résultera des réformes d'exploitation; les transports par eau, le cabotage, le renouvellement de notre flotte fluviale, l'aviation civile, la coopération internationale indispensable en matière de transports, et en particulier dans le domaine de l'aviation; le passage dans la navigation intérieure); pp. 1093 à 1096;

DE BLOCK (concernant la mauvaise répartition de la compétence en matière de transports entre plusieurs départements, la nécessité d'un ministère s'occupant de l'ensemble des problèmes des transports, Air-Union, les pertes d'exploitation de la S.N.C.B., la charge des pensions, la lenteur de la modernisation des chemins de fer belges, ses conséquences, la disparition de la traction à vapeur, la préférence à accorder à la traction électrique, la solution des problèmes des pensions et des tarifs, la coordination des transports, le coût réel des transports routiers, l'Office des transports routiers, les transports pour compte de tiers et pour compte propre, la publicité des tarifs des transports, le problème de la sécurité routière, la limitation de vitesse des camions, le carnet individuel; les postes, la rémunération des services rendus par les postes à la Caisse d'Épargne, le prêt à l'État de l'argent des comptes de chèques postaux, la transformation des postes en régie autonome, l'application du système de l'adjudication restreinte dans l'effort de modernisation des services postaux, les distributeurs automatiques de timbres, le tourisme, la modernisation des petits hôtels, les parkings à la côte); pp. 1096 à 1100;

Observations de MM. SEGRS, STUBBE; pp. 1097 à 1100;

STUBBE (concernant les améliorations au statut du personnel, la simplification de certaines voies ferrées dans la région d'Ypres et Poperinge, la motorisation des postes, l'automatisation du réseau téléphonique en Flandre occidentale, l'utilisation d'une langue cultivée par le personnel des téléphones, les transports routiers, le tourisme social); pp. 1101, 1102;

Observations de M. SEGRS; p. 1101;

GOOSSENS (concernant la situation financière des chemins de fer, l'électrification de lignes utilisées par un grand nombre de travailleurs, l'augmentation des tarifs, les licenciements de personnel à l'arsenal de Malines, l'étranglement de Jette sur les lignes d'Alost et Termonde, les transports de personnes par autobus, les transports de marchandises par route, la Régie des Télégraphes et Téléphones, les économies à y faire, l'exploitation déficitaire de la poste, la suppression de la distribution postale du samedi après-midi, le tourisme social, la diminution des subsides, l'augmentation du nombre des accidents de la circulation, les mesures qui s'imposent, les problèmes de la marine marchande); pp. 1102 à 1104;

Observations de M. SEGRS; pp. 1102 à 1104;

NEELS (concernant l'horaire de la ligne 50, le prix du trajet de Bruxelles-Midi à Bruges); pp. 1104, 1105;

BUSIEAU (concernant la loi de péréquation des pensions des agents des services publics, l'applicabilité de cette loi aux pensionnés de la S.N.C.B., la non-application de la loi par la S.N.C.B. par l'introduction de barèmes fonctionnels, la créa-

Budgets — Exercice 1959. — COMMUNICATIONS (suite).

tion de deux catégories de pensionnés, la non-application de la loi accordant une pension aux veuves d'agents mariés après la mise à la retraite, la récente manifestation des pensionnés à Bruxelles); pp. 1105, 1106;

Observations de MM. DOUTREPONT, SEGRS; pp. 1105, 1106;

de STEXHE (demande la liquidation de l'office régulateur de la Navigation intérieure, traite des différences dans le coût des frêts nationaux et internationaux, du vieillissement de la flotte fluviale, du système du tour de rôle imposé aux bateliers); pp. 1106, 1107;

Observations de M. SEGRS; p. 1107;

ROLAND (concernant l'assainissement de la situation des chemins de fer, la suppression de 1.200 km. de lignes, le manque de confort des transports par autobus, l'égalité des conditions pour les transports par rail, par eau et par route, l'électrification des chemins de fer, les arguments en faveur de l'électrification, les avantages du système de traction à courant alternatif); pp. 1107, 1108;

Observations de M. SEGRS; p. 1108;

PONTUS (concernant l'agression contre le régime social du personnel de la S.N.C.B., le malaise au sein du personnel, la révision des barèmes, les revendications des pensionnés, l'augmentation des tarifs sur les autobus de substitution de la ligne 49, l'électrification de la ligne Liège-Herbesthal, la répression dans la région de l'Est et son incidence sur la promotion pécuniaire des cheminots); pp. 1109, 1110;

ROELANTS (concernant la situation du personnel de l'O.R.N.I., la désignation de deux aumôniers aux frais de l'office, le transport des voyageurs en Campine, le remplacement de trains par des autobus, la lenteur des trains sur la ligne Turnhout-Herenthals, la liaison Turnhout-Tilburg par chemin de fer); pp. 1110, 1111;

Reprise de la discussion générale (10 juin 1959).

Discours de MM. DE GRAUW, rapp. (concernant le programme rationalisant l'utilisation de nos divers aérodromes en fonction des types d'appareils qu'ils sont appelés à recevoir, la sécurité aérienne, le statut de l'R.V.A., la réforme de la S.N.C.B., l'écart entre les tarifs d'abonnement pour ouvriers et employés, les réductions aux familles nombreuses, le tourisme, les problèmes de la route, la reconnaissance des syndicats libéraux aux chemins de fer); pp. 1122, 1123;

BREYNE (concernant le caractère d'utilité publique des chemins de fer, les obligations légales, la rentabilité financière des chemins de fer service public, le déficit, la gestion de la S.N.C.B., la suppression de lignes ferrées en Flandre occidentale, les suppressions nouvelles envisagées, la substitution d'autobus, la suppression du trafic de voyageurs sur la ligne Ypres-Poperinge, le coût de l'exploitation de cette ligne par autobus); pp. 1123 à 1125;

SLEGTEN (concernant les leçons de conduite automobile aux facteurs, la concentration du trafic ferroviaire à Bruxelles, la suppression de quatre lignes reliant des villes belges et néerlandaises dans le Limbourg, l'importance d'une liaison directe par fer avec Eindhoven, le choix du système de traction); pp. 1125, 1126;

USELDING (concernant le tourisme luxembourgeois, la création d'un Fonds d'équipement touristique, l'uniformisation des tarifs téléphoniques pour tout le pays, les horaires de la ligne Arlon-Bruxelles); p. 1126.

Reprise de la discussion générale (10 juin 1959 après-midi).

Discours de MM. DELPORT, rapp. (concernant l'assainissement des chemins de fer, les avis divergents à ce sujet, le souci de l'intérêt général, l'harmonie entre la politique d'expansion économique régionale et la politique d'emploi de la S.N.C.B. notamment dans la région du Hageland, les contrôles à l'entrée et la sortie des gares aux heures de pointe, le conseiller esthétique de la S.N.C.B., la suppression de certains ateliers); pp. 1128, 1129;

MOULIN (concernant l'augmentation des tarifs voyageurs et abonnements scolaires, la suppression de lignes secondaires, la substitution d'autobus, ses inconvénients, la desserte de la ligne Bruxelles-Tournai et des lignes du Tournaisis, l'exécution de travaux d'entretien par des entreprises privées, le régime instauré au bureau public des télégraphes et téléphones à Péruwelz; demande divers renseignements statistiques au sujet de la R.T.T.); pp. 1129, 1130;

COUPLET (concernant la nécessité de supprimer des lignes de chemin de fer non rentables, l'exemple des vicinaux, la simplification des lignes, la réforme des transports routiers,

Budgets — Exercice 1959. — COMMUNICATIONS
(suite).

- l'évolution du problème des chemins de fer dans le Tournais, les lignes Antoing-Bléharies, Tournai-Rumes et Tournai-Renaix) ; pp. 1130, 1131 ;
- Observations de M. HARMEGNIES ; pp. 1130, 1131 ;
- DAMAN (concernant le système de primes qui était en vigueur à la S.N.C.B., les quatre nouveaux barèmes en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1958, la création d'un mauvais état d'esprit, l'élimination de l'article 5 de la loi du 2 août 1955 sur la péréquation des pensions pour les pensionnés de la S.N.C.B. d'avant le 1^{er} février 1958, l'application de la loi du 30 avril 1958 relative à la pension de veuves de pensionnés, mariés après la mise à la pension, la suppression d'emplois dans les ateliers et gares de la région de Louvain) ; pp. 1132, 1133 ;
- VAN DEN STORME (concernant les passages à niveau, les pertes de temps qu'ils occasionnent aux transports, les mesures à prendre en vue de réduire la durée de fermeture des passages, la modernisation du système de signalisation) ; pp. 1133, 1134 ;
- CUVELLIER (concernant la situation des pensionnés de la S.N.C.B. en matière de péréquation, le sort des « auxiliaires » des postes, les nouvelles tenues des facteurs, le sort des agents des ambulants, le maintien en activité de la remise de Jemelle, la suppression de la ligne Jemelle-Houyet, le coût du service d'autobus, les conséquences de la suppression de lignes de chemin de fer pour l'économie régionale, le tourisme dans la vallée de la Lesse) ; pp. 1134, 1135 ;
- NOEL (concernant les réactions des cheminots devant les mesures d'assainissement de la S.N.C.B., les revendications des cheminots pensionnés, l'affaire Massoz, le respect des règlements et du statut par la S.N.C.B., le directeur du personnel de la S.N.C.B., l'utilisation de sommes prélevées dans la caisse des œuvres sociales en faveur de certains révoqués pour incivisme) ; pp. 1135 à 1137 ;
- VANDER BRUGGEN (concernant les répercussions de l'augmentation du prix des abonnements en particulier dans la région d'Alost, les protestations émises, les lettres des parlementaires socialistes d'Alost) ; pp. 1137, 1138 ;
- Observations de M. SEGERS ; p. 1138 ;
- ANCOT (concernant les tarifs des transports par eau, la réglementation tendant à réserver l'appellation « hôtel » aux établissements comportant au moins vingt chambres, l'exception qui serait prévue pour Gand et Ostende) ; pp. 1138, 1139 ;
- BONJEAN (concernant l'insuffisance des moyens de communication de la région de Mons et du Borinage, l'électrification de la ligne Bruxelles-Mons, et Mons-Quévrain, la suppression d'une partie de l'atelier central de Cuesmes) ; p. 1139 ;
- SEGERS (répond aux orateurs et traite notamment du programme d'assainissement des chemins de fer, de la normalisation des comptes, de la direction de la S.N.C.B. et de la participation du personnel à la gestion des chemins de fer, du choix entre l'électrification et la dieselisation, des tarifs, de la simplification des lignes à trafic réduit, du problème des pensions, de l'assouplissement de la réglementation en matière de transports, du personnel de la Régie des Voies aériennes, des problèmes touristiques) ; pp. 1139 à 1143 ;
- Observations de MM. BUSIEAU, NOEL, ANCOT ; pp. 1142, 1143 ;
- La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (10 juin 1959).

Art. 1^{er} à 20.

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés ; p. 1143.

Art. 21.

Le vote sur l'amendement de M. GOOSSENS et sur l'article est réservé ; p. 1144.

Art. 22 à fin du tableau.

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés, à l'exception des crédits relatifs à l'I.N.R. ; p. 1144.

Discussion des articles du projet de loi (10 juin 1959).

Art. 1^{er}.

L'article est réservé ; p. 1144.

Art. 2 à 16.

Adoptés sans observations ; pp. 1144 à 1146.

Art. 17.

L'article est réservé ; p. 1146.

Budgets — Exercice 1959. — COMMUNICATIONS
(suite).

Art. 18.

Adopté sans observations ; p. 1146.

Vote sur l'amendement et sur l'article 21 du tableau réservés (11 juin 1959).

Intervention de MM. SEGERS, GOOSSENS ;
L'amendement de M. GOOSSENS est rejeté (vote nominatif) ;
L'article est adopté ; pp. 1154, 1155.

Crédits : I.N.R.

Discussion générale (16 juin 1959).

Discours de MM. PHILIPS, rapp. (concernant l'effort à faire en matière de télévision, la protection morale de la jeunesse dans le domaine de la télévision, le niveau culturel des émissions, l'information des régions wallonnes sur la vie culturelle flamande) ; pp. 1170, 1171 ;

HARMEL, m.a.c. (concernant les recettes et dépenses de l'I.N.R., l'intervention de l'Etat, la réalisation de l'équilibre du budget de l'I.N.R., le statut de l'I.N.R., le nouveau statut de la radiodiffusion, les améliorations de réception dans diverses régions du pays, l'insuffisance des studios et installations techniques de télévision, le nouveau réseau d'émetteurs, l'émetteur pour les cantons de l'Est, les studios régionaux, la qualité des programmes et réalisations, la croissance de la télévision, les résultats de sondages faits auprès des auditeurs et téléspectateurs quant à la valeur des émissions belges, le respect de l'impartialité à l'I.N.R., la valeur culturelle des programmes, une meilleure connaissance des cultures nationales, les émissions mondiales) ; pp. 1171 à 1173 ;

DE BLOCK (concernant la diminution de la taxe à payer par ceux qui possèdent à la fois un poste de télévision et un poste de radio, la télévision commerciale, la modulation de fréquence, les postes émetteurs privés dont les concessions furent suspendues à la libération, la qualité des programmes, le recrutement des collaborateurs, la tour de télévision) ; pp. 1173 à 1175 ;

LEYNEN (demande que le ministre renonce définitivement à la publicité à la radio ou à la télévision et signale certaines émissions qui furent en fait publicitaires ; demande quelle est la perte due à l'édition des périodiques de l'I.N.R.) ; p. 1176 ;

baron NOTHOMB (concernant l'importance de la radio sur le plan culturel, l'importance de la télévision pour l'éducation populaire, l'émission de programmes en langue allemande, la création d'un studio au Luxembourg) ; pp. 1176, 1177 ;

GOOSSENS (concernant le rattachement de l'I.N.R. à un département autre que celui des communications ; des amendements imposés à des pensionnés qui n'avaient pas payé la redevance-radio avant le 1^{er} février de l'année en cours) ; pp. 1177, 1178 ;

HARMEL (répond aux orateurs et traite notamment de la télévision commerciale, des émissions en fréquence modulée, de la tour de télévision, des émissions en langue allemande, de la perception des redevances de la radio) ; p. 1178 ;

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (16 juin 1959).

Les articles du tableau sont successivement mis aux voix et adoptés ; p. 1179.

Discussion des articles réservés du projet de loi (16 juin 1959).

Art. 1^{er} et 17.

Adoptés sans observations ; p. 1179.

Vote (18 juin 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 93 voix contre 49 et 8 abstentions ; p. 1208.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

CONGO BELGE ET RUANDA-URUNDI.

Budget du Ministère du Congo Belge et du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1959.

Doc. — N° 5-XII : Projet de loi + Annexes.

N° 200 : Rapport de M. Ancot + Annexes.

Ann. — Discussion générale (11 juin 1959).

Discours de MM. PHOLIEN (concernant la subvention de 500 millions de la Belgique au Congo, que comporte le budget, l'importance de l'aide apportée par la Belgique au Congo, l'augmentation du revenu national du Congo, l'industrialisation du Congo, le problème de l'enseignement, le

Budgets — Exercice 1959. — CONGO BELGE ET RUANDA-URUNDI (suite).

déficit des budgets de 1958 et 1959, l'augmentation de la dette externe du Congo, l'incidence de la récession); pp. 1148, 1149;

HOUGARDY (concernant l'absence d'un grand débat sur la politique du gouvernement, la nécessité d'une gestion financière saine, le financement du second plan décennal, le maintien de l'ordre au Congo, le rétablissement de la confiance à l'égard de l'administration, le rôle de l'Abako dans les troubles de janvier, la valorisation de ses leaders, le pessimisme des Européens du Congo, le redressement à opérer); pp. 1149, 1150;

Observations de M. LEYNEN; p. 1150;

BLOCK (concernant l'octroi d'une subvention de 500 millions au Congo en vue de l'équilibre de son budget, son insuffisance eu égard aux nécessités sociales au Congo, le régime fiscal du Congo, un plan décennal d'aide au Congo); pp. 1150, 1151;

VAN CAUWELAERT (concernant les relations entre le Ministre et le Gouverneur général, le pessimisme qui règne au Congo à propos de la réussite de la politique belge, les trois aspects du problème congolais, le rejet d'une « balkanisation » de l'Afrique noire, les devoirs de la Belgique envers le Congo); p. 1151;

VAN REMOORTELE (concernant l'absence du Ministre du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, l'absence d'incidence des événements de janvier sur la déclaration du 13 janvier 1959, l'aspiration des Congolais à l'indépendance, le crédit de 500 millions, le don fait par la Belgique par le truchement du Fonds d'investissement du Marché commun, la création d'une société de développement du Congo, les ressources de cet organisme); p. 1152;

ANCOT, rapp. (concernant la signification symbolique de l'octroi d'une subvention par la Belgique au Congo, la nécessité de cette aide, la politique de la Belgique à l'égard du Congo, l'attitude fraternelle de noirs lors des troubles de Léopoldville); p. 1157;

DELPORT (concernant l'absence du Ministre du Congo Belge et du Ruanda-Urundi; rend hommage à M. MEYERS qui assume l'interim et à M. VAN HEMELRIJCK; demande l'unanimité des Belges du Congo à propos de la déclaration du 13 janvier); pp. 1157, 1158;

Observations de M. JESPER; p. 1157;

MEYERS, m.s.p.f. (constate une quasi-unanimité au sein du Sénat concernant la politique suivie au Congo; souligne la plus grande complexité des problèmes actuels du Congo; répond aux orateurs); p. 1158;

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (11 juin 1959).

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 1158.

Discussion des articles du projet de loi (11 juin 1959).

Art. 1^{er} à 6.

Adoptés sans observations; p. 1159.

Vote (16 juin 1959).

M. FLAMME justifie le vote de son groupe; p. 1175;

Le projet de loi est adopté par 77 voix contre 49 et 3 abstentions; p. 1175;

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

DEFENSE NATIONALE.

Budget du Ministère de la Défense nationale pour l'exercice 1959.
Doc. — N° 5-X : Projet transmis par la Chambre des Représentants.

N° 134 : Rapport de M. Oblin + Annexe.

Ann. — *Discussion générale* (29 avril 1959).

Discours de MM. GILSON, m.d.n. (concernant les lignes fondamentales de la politique militaire du gouvernement, le matériel roulant en usage à l'armée, la modernisation du matériel de la G.T.A., les prestations de personnel à la G.T.A., le coût des bases métropolitaines au Congo, la standardisation des armements, la situation des forces de défense de l'intérieur et de la G.T.A., les fournitures au titre d'aide M.D.A.P., l'augmentation des dépenses d'administration générale, la réorganisation de l'armée); pp. 731, 732;

Observations de M. MOREAU de MELEN; p. 732;

DE BOODT (concernant la réduction du temps de service à douze mois, l'application de la réduction, le recrutement de techniciens O.T.A.N. et leur formation, l'appel à des volontaires pour 2.700 emplois à remplir pendant la période transi-

Budgets — Exercice 1959. — DEFENSE NATIONALE (suite).

toire, l'interdiction pour le personnel enseignant belge en Allemagne de porter l'uniforme, la stratégie nouvelle de l'avant, le fait accompli devant lequel se trouve placé le Parlement, le respect des obligations qui découlent de cette stratégie, les moyens de transport dont disposent nos forces d'intervention, la modération et la prudence à observer en matière d'obligations militaires, la déclaration du maréchal Montgomery, le statut des sous-officiers de carrière, la garde territoriale anti-aérienne, les soins médico-pharmaceutiques gratuits aux croix du feu, le service des aumôniers, les périodiques de l'armée, les langues à l'armée, la suppression du comité de promotion); pp. 732 à 736;

Observations de MM. FLAMME, LEYSEN, LEYNEN, VAN REMOORTELE, BAERT, GOOSSENS, BREYNE, DESCHUYFFELEER, DE MAN; pp. 733 à 736;

FLAMME (concernant le manque de coordination au sein de l'O.T.A.N., la standardisation en matière d'armement, la date du passage du régime des quinze mois de service aux douze mois, le nombre de miliciens qui seront libérés à cette date, les promesses faites par le P.S.C. avant les élections de 1958, le coût de l'instauration des douze mois, les dépenses dues aux techniciens O.T.A.N., les recrutements de volontaires pour un ou deux ans, le nombre d'hommes nécessaires, la diminution des dépenses de fonctionnement); pp. 736 à 739;

Observations de MM. DEHOUSSE, GILSON, OBLIN, VAN BUGGENHOUT, SLEDSSENS, DE BOODT; pp. 737 à 739;

OBLIN, rapp. (concernant les dépenses de fonctionnement, les obligations à l'égard de l'O.T.A.N.); p. 739;

Observations de MM. FLAMME, GILSON, VAN BUGGENHOUT, ROLIN, baron NOTHOMB; p. 739;

HOUGARDY (concernant l'effort financier fait pour la défense nationale, sa compensation par des avantages économiques, le coût de chaque réduction du temps de service, le coût du matériel roulant trop âgé, la possibilité de réduire les prix en cas de commandes pour la défense nationale, la situation des sous-officiers, l'organisation d'un service féminin volontaire, le statut des forces belges en Grande-Bretagne); pp. 740, 741;

baron NOTHOMB (concernant la situation actuelle de nos forces de l'intérieur, l'urgence de la réforme de la défense de l'intérieur, le caractère périmé de la notion de mobilisation, le retour en Belgique de nos forces actives, la « stratégie de l'avant », le stationnement des forces belges en Allemagne en application d'une convention conclue par le précédent gouvernement); pp. 742, 743;

Observations de MM. CROMMEN, GILSON; pp. 742, 743;

OBLIN (concernant la défense de l'intérieur dans les pays de l'O.T.A.N.); p. 743.

Reprise de la discussion générale (30 avril 1959).

Discours de MM. VAN BUGGENHOUT (concernant le contact entre le ministre et la commission, la réduction du temps de service, l'accord conclu au sein de l'O.T.A.N. et modifiant notre position en Allemagne, l'insuffisance du contrôle parlementaire en ce qui concerne l'utilisation des crédits pour la défense nationale, la répartition des divisions des pays de l'Ouest, l'absence de rationalisation en matière d'armes, la vétusté du matériel roulant, l'équipement moderne nécessaire, la réorganisation de la G.T.A., le vieillissement de nos avions, les problèmes que pose l'évolution rapide en matière d'aviation, la constitution d'une flotte de transport aérien, le manque de directives de l'O.T.A.N., la révision des méthodes d'instruction des recrues, le coût du maintien de deux divisions belges en Allemagne, l'importance comparativement plus grande de l'effort militaire fait par la Belgique); pp. 746 à 749;

Observations de MM. DE BOODT, HARMEGNIES, WYN, LEMAL; pp. 747 à 749;

GODIN (concernant la réforme de l'armée, la réduction du temps de service qui en découle, le coût de l'administration générale de l'armée, le recrutement de civils, les sous-officiers, la standardisation des armements, l'aviation, l'inutilité de la base de Kitoma); pp. 749 à 751;

BAERT (souligne l'importance de la réforme de l'administration supérieure du Ministère de la Défense nationale; traite de la constitution d'un corps de techniciens O.T.A.N., de la rationalisation de l'armée, des militaires de carrière et de l'octroi éventuel d'une prime de démobilisation, des officiers de réserve, du sort des techniciens O.T.A.N., de la stratégie de l'avant, de l'emploi des langues à l'armée); pp. 751, 752;

Observations de M. DE BLOCK; p. 752;

Budgets — Exercice 1959. — DEFENSE NATIONALE (suite).

MOREAU de MELEN (concernant la nécessité d'une réorganisation de l'armée pour aboutir à une réduction du temps de service, la réforme de l'armée, l'état d'esprit à l'armée, la réforme de l'O.T.A.N., la stratégie de l'avant, la standardisation des armements, la mobilisation, les forces de l'intérieur); pp. 753, 754;

Observations de MM. FLAMME, DE BOODT, CROMMEN, VAN BUGGENHOUT; pp. 753, 754;

DEMARNEFFE (concernant la mise à la disposition de l'agriculture de terrains se trouvant dans les enceintes des bases aériennes, le cadre des officiers de réserve); p. 755;

GILSON (répond aux orateurs et traite notamment de la réalisation de la réduction du temps de service, du temps de service des officiers de réserve, des techniciens O.T.A.N., de leur formation et de leur reclassement, de la situation des sous-officiers, de la vétusté du parc de véhicules, de la modernisation du matériel, de nos forces de l'intérieur, des bases au Congo, des dépôts de munitions allemands en Belgique, de la conjugaison de l'action militaire et des exigences économiques, de l'intégration au sein de l'O.T.A.N., de la réorganisation de l'administration militaire et de l'armée, du problème du logement des militaires en Allemagne, du personnel enseignant en Allemagne, des soins médico-pharmaceutiques aux croix du feu, des services de l'aumônerie, des publications de l'armée, de l'avancement des officiers flamands, des forces belges en Grande-Bretagne, des problèmes de l'aviation, de la stratégie de l'avant et des engagements pris, de l'envoi de miliciens en Allemagne, de l'armée au service de la jeunesse); pp. 755 à 763;

Observations de MM. DE BOODT, VAN BUGGENHOUT, GODIN, FLAMME, VAN REMOORTEL; pp. 756 à 762;

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (30 avril 1959).

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 763.

Discussion des articles du projet de loi (30 avril 1959).

Art. 1^{er} à 15.

Adoptés sans observations; pp. 763 à 765.

Vote (6 mai 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 95 voix contre 54 et 4 abstentions; p. 798;

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

DETTE PUBLIQUE.

Budget de la Dette publique pour l'exercice 1959.

Doc. — N° 5-II : Projet transmis par la Chambre des Représentants.

N° 96 : Rapport de M. Janssen.

Ann. — Discussion générale jointe à celle du budget des voies et moyens et des recettes extraordinaires pour l'exercice 1959.

Discussion des articles du tableau (18 mars 1959).

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 643.

Discussion des articles du projet de loi (18 mars 1959).

Art. 1^{er} à 5.

Adoptés sans observations pp. 643, 644.

Vote (18 mars 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 85 voix contre 46 et 4 abstentions; p. 648.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

DOTATIONS.

Budget des Dotations pour l'exercice 1959.

Doc. — N° 5-IV : Projet transmis par la Chambre des Représentants.

FINANCES.

Budget du Ministère des Finances pour l'exercice 1959.

Doc. — N° 5-XXII : Projet transmis par la Chambre des Représentants.

N° 68 : Rapport de M. Van Laeys + Annexes.

Ann. — Discussion générale (10 mars 1959).

Discours de MM. VAN LAEYS, rapp. (appelle l'attention

Budgets — Exercice 1959. — FINANCES (suite).

du ministre sur l'article 28 des lois coordonnées relatif à la taxation par comparaison, cite un cas d'interprétation en matière de droits de succession, traite de la situation des fonctionnaires et agents du département); p. 540;

DOUTREPONT (concernant le rattachement de certains crédits prévus au budget des finances à d'autres budgets, l'organisation d'un grand débat financier dès l'ouverture de la session ordinaire des Chambres, les comptes définitifs de l'Etat et des organismes parastataux, les retards dans la production des comptes de ces derniers, les contributions aux frais d'organismes internationaux, la suppression des paiements sur la caisse des comptables, les restitutions des sommes très élevées, le fonctionnement du service central mécanographique des dépenses fixes, le personnel du département, notamment des douanes); pp. 540 à 542;

Observations de MM. VAN CAUWELAERT, P. DE SMET, le PRESIDENT; pp. 541, 542;

VAN BULCK (concernant le personnel des bureaux de taxation des contributions directes); pp. 542, 543;

VAN HOUTTE, m.f. (remercie les orateurs et se déclare préoccupé par les problèmes du personnel); p. 543;

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (10 mars 1959).

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 543.

Discussion des articles du projet de loi (10 mars 1959).

Art. 1^{er} à 4.

Adoptés sans observations; pp. 543, 544.

Vote (12 mars 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 97 voix contre 56 et 5 abstentions; pp. 570, 571.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

GENDARMERIE.

Budget du Corps de la Gendarmerie pour l'exercice 1959.

Doc. — N° 5-XI : Projet transmis par la Chambre des Représentants.

N° 119 : Rapport de M. Vandenberghe.

Ann. — Discussion générale (30 avril 1959).

Discours de MM. VANDENBERGHE, rapp. (concernant une rationalisation de la gendarmerie, la collaboration de la gendarmerie avec les services civils, l'augmentation du budget, l'attitude de la gendarmerie en cas de manifestations, l'organisation des brigades territoriales, le vieillissement des véhicules, le logement de la gendarmerie); pp. 764, 765;

GILSON, m.d.n. (concernant l'augmentation des dépenses, la discipline et l'instruction culturelle à la gendarmerie, les plaintes à propos d'interventions de la gendarmerie, la motorisation des brigades territoriales, le logement des gendarmes); pp. 765, 766;

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (30 avril 1959).

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 766.

Discussion des articles du projet de loi (30 avril 1959).

Art. 1^{er} à 5.

Adoptés sans observations; p. 766.

Vote (6 mai 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 95 voix contre 54 et 4 abstentions; p. 798.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Budget du Ministère de l'Instruction publique pour l'exercice 1959.

Doc. — N° 5-XX : Projet de loi + Annexe.

N° 76 : Amendement présenté par le Gouvernement.

N° 102 : Rapport de M. Leynen.

N° 103 : Amendements proposés par M. Vandermeulen.

N° 104 : Amendements proposés par M. Crommen.

N° 105 : Amendements proposés par M. Busieau.

N° 106 : Amendement présenté par le Gouvernement.

Ann. — Discussion générale (11 mars 1959).

Discours de MM. LEYNEN, rapp. (concernant les chiffres du budget, les crédits pour les écoles militaires, les dépenses de personnel, le pacte scolaire et la nouvelle politique de l'ensei-

Budgets — Exercice 1959. — INSTRUCTION PUBLIQUE (suite).

- nement, les crédits pour le Fonds national d'études) ; pp. 545, 546 ;
- Observations de MM. VAN BUGGENHOUT, DE BOODT ; pp. 545, 546 ;
- BUSIEAU (concernant l'inscription au budget des crédits d'application du pacte scolaire, leur importance, la démocratisation des études, les crédits alloués au Fonds national d'études, les bourses d'études, la participation financière du monde industriel à l'enseignement technique ; le problème des retards pédagogiques, les déficients mentaux, les handicapés physiques, la multiplication des classes spéciales ; le passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire, l'enseignement universitaire, le rapport de l'UNESCO et les statistiques au sujet des études universitaires dans les pays du Marché commun ; le programme du parti socialiste en matière d'enseignement ; ses amendements) ; pp. 546 à 548 ;
- DONSE (concernant l'accroissement des crédits à l'enseignement, l'augmentation des dépenses dans les années à venir, la démocratisation de l'enseignement, la formation humaine par l'enseignement et l'éducation ; l'enseignement de base et normal, le nombre d'élèves, les réformes de notre enseignement, le plan scolaire de 1936 et celui de 1958, les crédits prévus pour les instituts supérieurs de pédagogie, le planning de l'enseignement même, les élèves doués et les retardataires, le problème de la circulation et son enseignement, la sécurité morale des enfants, les relations entre écoles et parents, la réforme de l'enseignement normal primaire, le manque de formation de l'instituteur primaire et moyen, le service training, les chefs d'école ; les commissions de révision et l'examen des dossiers) ; pp. 548 à 550 ;
- NOEL (concernant le pacte scolaire, l'importance du montant du budget de l'instruction publique, les crédits prévus pour l'application du pacte scolaire, la démocratisation de l'enseignement, les réformes annoncées par le ministre Collard, les écoles multilatérales, le passage de l'enseignement technique à l'enseignement moyen, la gratuité de l'enseignement, la question du déplacement et du transport des élèves, les crédits prévus pour l'enseignement primaire et pour certains autres postes du budget, la prolongation de la scolarité, la révision du quatrième degré, le statut pécuniaire et la pénurie de personnel enseignant, la création d'écoles normales techniques et la formation de professeurs compétents, les techniciens, l'encouragement des écoles du soir, le déclassement des diplômés de B.1) ; pp. 550 à 552 ;
- VANDERMEULEN (concernant l'augmentation du montant du budget, divers postes du budget ; l'éducation des adultes, l'enseignement par correspondance, les cours du soir, la création d'un centre national d'études et de recherches pédagogiques ; l'effort en faveur des bibliothèques publiques, la publication des « cahiers J.E.B. », l'indemnité des bibliothécaires, les musées, l'enseignement artistique, la situation dans les écoles de musique, les académies et les écoles de dessin ; son amendement) ; pp. 552 à 554 ;
- VAN IN (concernant la crise grave que l'école communale traverse, la nécessité du 4^e degré, l'expérience tentée à Schaarbeek, la jeunesse moralement abandonnée et la jeunesse délinquante, l'orthographe, la librairie, l'industrie du livre et la suppression de la taxe de transmission, l'adoption de la convention internationale en matière d'édition, la proposition de loi concernant l'emploi de citations, le contingentement des importations de livres étrangers en France, les efforts des éditeurs belges) ; pp. 554, 555 ;
- Observations de MM. LEYNEN, DE BLOCK ; p. 555 ;
- DELBOUILLE (concernant l'enseignement supérieur, la recherche scientifique, le rapport de la Commission spéciale présidée par le roi Léopold, l'innovation qui consiste à fonder les subventions aux établissements libres sur des dépenses extraordinaires des établissements de l'Etat, le vote des crédits destinés à des emplois nouveaux, les bâtiments universitaires à Gand et à Liège, l'utilisation des crédits du Fonds des constructions universitaires, l'autorisation du département des Travaux publics pour certaines constructions, le recrutement et la rémunération du personnel scientifique, la concurrence entre les enseignements moyens libre et privé, l'orientation et la sélection pour les études universitaires, les échecs aux examens après la première candidature, la création de candidatures universitaires dans certaines régions, le rôle des puissances industrielles et financières et la mission des universités quant aux recherches scientifiques, la recherche de base, le sort de la culture et des sciences en général) ; pp. 555 à 557 ;
- LEYNEN (concernant la fixation des subventions pour les universités libres) ; pp. 557 à 558 ;

Budgets — Exercice 1959. — INSTRUCTION PUBLIQUE (suite).

- Observations de M. DELBOUILLE ; pp. 577, 558 ;
- JESPERS (concernant la discussion du budget, la révision de l'intégration des diverses branches de l'enseignement, la modification des règles pour l'octroi des bourses d'études, l'épuration ; le transport des élèves, l'enseignement spécial, les écoles créées par l'initiative privée et les centres expérimentaux, la collaboration entre les divers départements, la création d'ateliers abrités) ; pp. 558, 559 ;
- Observations de M. BUSIEAU ; p. 559 ;
- de STEXHE (concernant le besoin de personnel technique qualifié, la formation technique et le développement culturel général des ingénieurs, les inscriptions dans les facultés de sciences appliquées, le nombre annuel des ingénieurs diplômés en Belgique et à l'étranger, le livre blanc édité par le département de l'Instruction publique, l'entrée des candidats ingénieurs dans les écoles spéciales, la formation des ingénieurs universitaires et des ingénieurs techniciens, l'effort de certains instituts pour faire accéder les ingénieurs techniciens à des connaissances de niveau universitaire, les échecs dans les humanités et aux examens de 1^{er} et 2^e candidatures universitaires, la recherche d'une solution, le rapport de M. Houzeau de Lehaie, la valorisation de l'enseignement technique, le rapport à dresser par des personnes compétentes, le statut légal des ingénieurs techniciens) ; pp. 559 à 561 ;
- Observations de MM. MOUREAUX, m.i.p., BUSIEAU ; pp. 559 à 561 ;
- LIGOT (concernant l'enseignement artistique, l'enseignement musical communal et la reprise de cet enseignement dans le pacte scolaire, les critères de la répartition des subventions à l'enseignement musical, la création d'humanités artistiques, la législation et la réglementation sur l'enseignement des arts plastiques) ; pp. 561 à 562 ;
- VANDEKERCKHOVE (concernant la création de sixièmes expérimentales dans l'enseignement de l'Etat, les expériences en Belgique et à l'étranger, l'accès de « la scientifique B » à l'université, l'octroi de la franchise de port à l'enseignement secondaire subsidié, la suppression de la taxe de transmission et de la taxe de luxe pour les écoles, le conseil de perfectionnement) ; pp. 562, 563 ;
- DAMAN (concernant l'insuffisance d'enseignants dans l'enseignement primaire et l'aide des froebelliennes, l'organisation d'un cours de formation pédagogique destiné aux froebelliennes, le dédoublement des classes surpeuplées dans l'enseignement moyen officiel, les professeurs enseignants n'ayant pas obtenu une nomination provisoire, la situation et la désignation des professeurs des branches pratiques, la désignation d'un directeur pour les sections préparatoires des écoles moyennes, le personnel auxiliaire, l'octroi d'une subvention pour l'installation d'une bibliothèque dans une nouvelle école, les attributions et l'indemnité des directeurs des sections préparatoires des lycées et athénées, l'indemnité octroyée aux professeurs du cycle supérieur des athénées qui reçoivent les étudiants aspirant-professeurs, la compétence des conseils de personnel, les bâtiments scolaires, l'insuffisance d'enseignants dans l'enseignement technique, le paiement des traitements, la publication des nouveaux barèmes au *Moniteur belge*) ; pp. 563 à 564.

Reprise de la discussion générale (12 mars 1959).

- Discours de MM. DELPORT (rend hommage au rapporteur et traite de l'incidence du pacte scolaire, du règlement de la question scolaire en dehors du Parlement, de la démocratisation de l'enseignement, du fonds national des études, de la répartition linguistique au département, du passage de l'enseignement primaire à l'enseignement moyen et de l'enseignement moyen à l'enseignement supérieur, la prolongation de la scolarité, la concurrence entre les diverses branches d'enseignement, les enquêtes des commissions d'homologation en ce qui concerne le niveau des études, la surpopulation des années de candidature dans les universités, l'organisation de candidatures dans certains chefs-lieux de province, la création d'un institut technique supérieur, la recherche scientifique et l'aide de l'industrie ou de l'administration, les accords culturels et Benelux, la réforme de l'enseignement) ; pp. 566 à 568 ;
- Observations de MM. BUSIEAU, ORBAN ; p. 567 ;
- GEORGE (concernant l'application du pacte scolaire, la recherche scientifique, la prolongation de la scolarité, la transition entre enseignement primaire et moyen, la réforme de l'enseignement moyen, l'incidence de l'évolution scientifique, la refonte des programmes, le cours de morale) ; pp. 568 à 570 ;

Budgets — Exercice 1959. — INSTRUCTION PUBLIQUE (suite).

CROMMEN (constate l'accord des divers orateurs au sujet des lignes générales de l'actuelle politique de l'enseignement; se déclare inquiet concernant certains contrats scolaires en faveur de l'enseignement libre); p. 570;

baron NOTHOMB (concernant le problème du statut des académies, la loi sur les archives, le Fonds national des Arts et des Lettres, les encouragements à la littérature, l'incidence de l'absence de Paris pour des écrivains belges, l'aide aux écrivains et aux éditeurs, la suppression de la taxe de transmission sur les livres, la prime aux éditeurs en vue de la diffusion du livre belge à l'étranger, la Communauté européenne de culture); pp. 571 à 573;

Observations de MM. HARMEGNIES, ANCOT, M^{me} BEECKMAN-Vve VANDERVELDE; pp. 571, 572;

SLEDSSENS (concernant les académies et écoles de musique, la révision de l'arrêté royal du 26 mars 1954 concernant l'enseignement de la musique, le calcul des subsides aux écoles de musique, le programme des académies et écoles de musique, les sociétés de musique, la décentralisation culturelle, l'importance des sociétés de musique dans l'éducation populaire et sur le plan économique); pp. 573, 574;

NEEFS (concernant le Fonds national des études et l'attribution de bourses d'étude dans l'enseignement technique, l'assimilation de certificats des sections A 2 de l'enseignement technique aux certificats du degré supérieur de l'enseignement moyen, le passage de l'enseignement technique à l'enseignement moyen et vice-versa, le régime des pensions dans l'enseignement technique privé); pp. 575, 576;

ROLIN (demande, au nom de son groupe, qu'il ne soit pas voté sur les amendements ce jour; traite de la mise en vigueur de l'accord culturel avec l'U.R.S.S.); p. 576;

Observations de M. MOUREAUX; p. 576;

JESPERS (demande au Ministre des Finances quand se fera le paiement d'une avance de trésorerie destinée à l'enseignement libre); p. 576;

VAN HOUTTE, m.f. (répond à M. JESPERS); p. 576;

MOUREAUX, m.i.p. (félicite le rapporteur; souligne l'influence du pacte scolaire sur le budget et l'accroissement incessant du budget, répond aux orateurs; concernant la démocratisation de l'enseignement, l'orientation scolaire, les bourses d'études, la révision des programmes et des méthodes, l'intervention financière des communes en faveur de l'enseignement libre, la recherche scientifique et l'entente inter-universitaire dans ce domaine, les crédits prévus en faveur de l'enseignement supérieur libre, l'accord culturel avec l'U.R.S.S., la politique des beaux-arts et des lettres, les écoles de musique, le problème de l'édition, le Fonds des arts et des lettres, la pénurie d'instituteurs et d'institutrices, le problème des handicapés, le perfectionnement de la formation de la jeunesse); pp. 576 à 580;

Observations de MM. CROMMEN, BUSIEAU, ORBAN, CLAEYS, VERHAEST, P. DE SMET, DELBOUILLE; pp. 577 à 579;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (12 mars 1959).

Intervention de M. JESPERS (concernant les votes sur les amendements, à l'occasion de la discussion des articles du budget); p. 580;

Observations de MM. le PRESIDENT, CROMMEN, VERMEYLEN, LEYNEN, GILLON; p. 581;

*Discussion des articles du tableau (12 mars 1959).**Art. 1^{er} à 19 (Sect. I).*

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 581.

Art. 28 (Sect. I).

Intervention de MM. BUSIEAU, MOUREAUX, LEYNEN, R. HOUBEN, CROMMEN;

Observations de MM. JESPERS, CLAEYS, le PRESIDENT; Le vote sur l'amendement de MM. BUSIEAU et CROMMEN et sur l'article est réservé; pp. 581 à 583.

*Sect. II et III.**Art. 3 à 8 (Sect. IV).*

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 583.

Art. 9 (Sect. IV).

Intervention de MM. CROMMEN, LEYNEN, BUSIEAU MOUREAUX;

Budgets — Exercice 1959. — INSTRUCTION PUBLIQUE (suite).

Observations de MM. R. HOUBEN, ANCOT, JESPERS, DESCHUYFFELEER;

Le vote sur l'amendement de MM. CROMMEN et BUSIEAU et l'article est réservé; pp. 583, 584.

Art. 10 (Sect. IV).

Le vote sur l'amendement de MM. CROMMEN et BUSIEAU et l'article est réservé; p. 584.

Art. 11 (Sect. IV).

Mis aux voix et adopté; p. 584.

Art. 12 (Sect. IV).

Le vote sur l'amendement de MM. CROMMEN et BUSIEAU et l'article est réservé; pp. 584, 585.

Art. 13 à 17 (Sect. IV).

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 585.

Art. 18 (Sect. IV).

L'amendement de MM. CROMMEN et BUSIEAU et l'article sont réservés; p. 585.

Art. 19 (Sect. IV).

L'amendement de MM. CROMMEN et BUSIEAU et l'article sont réservés; p. 585.

*Art. 20 à fin section IV.**Art. 3 à 8 (Sect. V).*

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 585.

Art. 9 (Sect. V).

L'amendement de MM. CROMMEN et BUSIEAU et l'article sont réservés; p. 585.

Art. 10 (Sect. V).

L'amendement de MM. CROMMEN et BUSIEAU et l'article sont réservés; pp. 585, 586.

Art. 11 (Sect. V).

Mis aux voix et adopté; p. 586.

Art. 12 (Sect. V).

L'amendement de MM. CROMMEN et BUSIEAU et l'article sont réservés; p. 586.

Art. 13 à 17 (Sect. V).

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 586.

Art. 18 (Sect. V).

L'amendement de MM. CROMMEN et BUSIEAU et l'article sont réservés; p. 586.

*Art. 19 à fin section V.**Sect. VI.**Art. 3 à 21 (Sect. VII).*

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 586.

Art. 22 (Sect. VII).

Intervention de MM. VANDERMEULEN, CROMMEN, MOUREAUX, BUSIEAU;

L'amendement de M. VANDERMEULEN et l'article sont réservés; pp. 586, 587.

*Art. 23 à fin section VII.**Sect. VIII et IX.**Art. 3 à 27 (Sect. X).*

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 587.

Art. 28 (Sect. X).

Intervention de M. BUSIEAU, MOUREAUX, R. HOUBEN, P. DE SMET;

Observations de MM. DESCHUYFFELEER, CROMMEN, DONSE, LEYNEN;

L'amendement de MM. BUSIEAU et CROMMEN est retiré; Le vote sur l'amendement du gouvernement et l'article est réservé; pp. 587, 588.

Budgets — Exercice 1959. — INSTRUCTION PUBLIQUE (suite).

Art. 29 (Sect. X).

Sect. XI.

Art. 3 à 21, Art. 22, points 1 à 42 (Sect. XII).

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés ; p. 589.

Art. 22, points 43 à 46 (Sect. XII).

Intervention de MM. VANDERMEULEN, MOUREAUX ;
Le vote sur l'amendement de M. VANDERMEULEN et sur les points 43 à 46 de l'article est réservé ; pp. 589, 590.

Art. 22, points 47 à 55 (Sect. XII).

Art. 23 à fin du tableau.

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés ; p. 590.

Discussion des articles du projet de loi (12 mars 1959).

Art. 1^{er}.

Le vote est réservé ; p. 590.

Art. 2 à 11.

Adoptés sans observations ; pp. 590, 591.

Intervention de M. le PRÉSIDENT (qui regrette que des votes d'amendements et d'articles aient été réservés et estime que l'assemblée doit voter immédiatement après la discussion de chaque article) ; p. 591.

Discussion des articles réservés (17 mars 1959).

Articles du tableau.

Art. 28 (Sect. I).

Intervention de MM. BUSIEAU, MOUREAUX ;
L'amendement de MM. BUSIEAU et CROMMEN est retiré ;
L'article est adopté ; p. 600.

Art. 9, 10, 12, 18, 19 (Sect. IV).

Les amendements de MM. CROMMEN et BUSIEAU sont rejetés ;
Les articles sont adoptés ; pp. 601, 602.

Art. 9, 10, 12, 18 (Sect. V).

Les amendements de MM. CROMMEN et BUSIEAU sont rejetés ;
Les articles sont adoptés ; p. 602.

Art. 22 (Sect. VII).

L'amendement de M. VANDERMEULEN est rejeté ;
L'article est adopté ; p. 603.

Art. 28 (Sect. X).

L'amendement du gouvernement est adopté ;
L'article, amendé, est adopté ; p. 603.

Art. 22, points 43 à 46 (Sect. XII).

L'amendement de M. VANDERMEULEN est rejeté ;
Les points 43 à 46 sont adoptés ;
L'article est adopté ; pp. 603, 604.
L'article 28 (Sect. X), amendé, est remis aux voix et définitivement adopté ; p. 604.

Articles du projet.

Art. 1^{er}.

Adopté ; p. 604.

Vote (17 mars 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 90 voix contre 51 et 7 abstentions ; p. 604.
Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

INTERIEUR.

Budget du Ministère de l'Intérieur pour l'exercice 1959.

Doc. — N° 5-VIII : Projet transmis par la Chambre des Représentants.

N° 150 : Rapport de M. De Man + Annexes.

N° 157 : Amendement proposé par M. Allard.

N° 158 : Amendement proposé par M. Lemal.

Ann. — Discussion générale (13 mai 1959).

Discours de MM. DE MAN, rapp. (concernant la situation grave mais nullement catastrophique des finances communales, le dernier rapport du Crédit communal, les mesures à prendre pour assainir la situation et les promesses du gouvernement à ce sujet, la responsabilité du gouvernement

Budgets — Exercice 1959. — INTERIEUR (suite).

et des autorités locales, le profit résultant pour l'Etat de l'application de la loi Vermeylen depuis 1948, l'accroissement des dépenses ordinaires des communes, la création d'un fonds spécial des grandes villes ; le personnel et le matériel de la protection civile, les plans de réorganisation, les colonies mobiles, les instructeurs ; la révision des cadres des administrations provinciales, le statut syndical et pécuniaire du personnel communal, la nomination des bourgmestres) ; pp. 842 à 844 ;

Observations de MM. MACHTENS, HARMEGNIES, VAN BUGGENHOUT, LEYNEN ; pp. 843, 844 ;

SLEDSSENS (félicite le rapporteur ; traite la question des frais de parquet des tribunaux de police, la situation des agents de l'Etat détachés près les gouvernements provinciaux, les connaissances administratives des fonctionnaires reconnues par les communes par l'octroi de certains avantages mais non par l'Etat pour les agents mis à la disposition des provinces, la nécessité pour les communes de recruter du personnel supplémentaire sans qu'elles en soient indemnisées, l'exemple du recensement agricole pour 1959, la dignité des administrations communales, la tenue à jour des registres de la population, le certificat de bonnes vie et mœurs, le certificat de civisme, l'épuration, l'emploi des langues dans les administrations, le recensement linguistique et la solution nationale à ce problème, le projet de loi gouvernemental) ; pp. 844 à 846 ;

Observations de MM. CROMMEN, MACHTENS ; pp. 844, 845 ;

BUSIEAU (concernant le problème des finances communales, les moyens d'alléger les difficultés des communes impécunieuses, le rétablissement de l'équité dans la perception de la taxe industrielle sur le personnel et sur la force motrice, la situation des « communes dortoirs », trois exemples ; réfute les arguments opposés à sa proposition pour la répartition de la taxe industrielle) ; pp. 846, 847 ;

Observations de M. VERMEYLEN ; p. 846 ;

NIHOUL (concernant les finances communales, la commission créée pour l'étude de ces problèmes, les causes de la situation actuelle des communes, l'augmentation constante de leurs charges opposée aux recettes restées stationnaires, la solution du problème) ; pp. 847, 848 ;

DE BRUYNE (concernant les frais de greffe et de parquet du tribunal de police d'Anvers, la taxe de remboursement, les concessions à perpétuité dans les cimetières, la fusion des petites communes, le Fonds des communes créé par la loi Vermeylen, les besoins des communes et la justice distributive, le fonds spécial pour les grandes villes, le rapport de la commission spéciale chargée d'examiner le problème des finances communales, les solutions possibles) ; pp. 848, 849 ;

de STEXHE (concernant la création du Fonds des quatre grandes villes, les critères exigés pour le titre de grande ville, les griefs de la ville de Charleroi et ses dépenses d'intérêt général, l'adjonction de Charleroi aux quatre autres grandes villes, la répartition du crédit spécial, la composition des commissions chargées d'examiner les problèmes communaux et provinciaux, l'arrêté ministériel du 13 février 1959 préjudiciable à Charleroi) ; pp. 849 à 851 ;

Observations de MM. DE MAN, VERMEYLEN, LEFEBVRE, m.i. ; pp. 849 à 850.

Reprise de la discussion générale (14 mai 1959).

Discours de MM. HARMEGNIES (concernant le statut du personnel communal et provincial, les délibérations au sujet de la situation des agents de grade moyen, les indemnités de milice accordées aux parents des miliciens, le salaire des chômeurs occupés par les communes, le recensement linguistique et l'attitude gouvernementale, le Fonds des communes et le Fonds des provinces, l'examen des propositions de loi De Cooman déposées à la Chambre, le Fonds d'assistance publique, le travail des trois commissions Lefebvre chargées de l'examen des problèmes provinciaux et communaux, l'augmentation des additionnels à la contribution foncière, les amendements rejetés en commission, l'aide de l'Etat aux communes) ; pp. 854 à 856 ;

GEORGE (concernant la définition des critères distinguant les quatre grandes villes, le cas particulier de la ville de Charleroi, son amendement déposé en commission et retiré, l'institution de deux commissions d'études, les dépenses et recettes de Charleroi) ; pp. 856, 857 ;

Observations de MM. LIGOT, de STEXHE, HERCOT ; pp. 856, 857 ;

VAN BUGGENHOUT (concernant les difficultés financières des communes, les frais d'administration des commissions d'assistance publique et la réforme de la législation en la matière, la diminution du nombre de communes, le gros

Budgets — Exercice 1959. — INTERIEUR (suite).

effort de la France pour son littoral; les problèmes du littoral belge: corps des sapeurs-pompiers, démolition de block-houses, parkings, excursionnistes; la création d'une grande agglomération pouvant réunir toutes les plages dans une intercommunale; le matériel de la protection civile, la collaboration des sapeurs-pompiers avec la protection civile, la police communale dans les centres touristiques, l'autorité du bourgmestre à l'égard de son commissaire de police, le plan d'urbanisation des communes et le problème du financement, le droit de vote des électeurs militaires dans la commune qu'ils ont quittée); pp. 857 à 859;

Observations de MM. ROLIN, SLEDSSENS; pp. 858, 859;

MACHTENS (concernant les nominations de bourgmestres, le cas de Berchem-Sainte-Agathe et de Forest, le maintien à charge des communes des frais de greffe et de parquet du tribunal de police, les frais de fonctionnement des bureaux de contrôle des chômeurs; les motifs du déficit croissant des communes: majoration des pensions, augmentation des dépenses, bénéfice inchangé de la consommation de gaz et d'électricité, hausse de l'index imparfaitement couverte par le Fonds des communes; les causes de la dégradation des ressources communales: la loi Vermeyleen imparfaite dans son application, la supputation erronée des besoins réels des communes pour la fixation de la dotation de base, la supputation erronée des ressources réelles des communes, la fixation des ressources communales sur des assises statiques et immuables, l'imperfection des critères de répartition du Fonds des communes, imperfection accentuée par les modifications apportées au Fonds; la politique d'autofinancement pratiquée par certaines communes, l'aide aux communes déficitaires, la majoration de la dotation du Fonds des communes entraînant la diminution de la quote-part de certaines communes, des exemples typiques, les résultats pratiques de la réforme apportée à la loi Vermeyleen par la loi du 4 avril 1958; la nécessité d'assainir la situation, de trouver une meilleure répartition et de s'orienter vers une généralisation des critères objectifs; la prise en charge par l'État des dépenses d'intérêt général); pp. 859, 860 et 862 à 865;

Observations de MM. VERHAEST, SLEDSSENS, VERMEYLEEN, HERCOT, VERSE, DE MAN, VAN BULCK, DERBAIX, PONCELET; pp. 860 et 863 à 865;

LACROIX (concernant la variabilité des salaires et petits traitements et l'amplitude de la carrière comparée à la hauteur des traitements dans les communes — exemples Jambes, Gembloux et Lodelinsart — pour les rédacteurs, commis, agents de police et ouvriers qualifiés, la réduction de l'amplitude des carrières, le cas d'un receveur communal qui prendra bientôt sa retraite, la catégorisation des agents de police et les considérations émises par ceux de Tamines, la révision du traitement des gardes champêtres, les fonctions de ministère public qui pourraient être remplies par des avocats ou des substitués itinérants, afin de permettre aux commissaires de police d'accomplir leur mission propre); pp. 865 à 867;

Observations de M. LEFEBVRE; p. 866;

WARNANT (concernant le problème des finances provinciales et communales, le sort réservé aux provinces depuis le vote de la loi Vermeyleen, la détermination des bases de l'alimentation du Fonds des provinces, la fusion des petites communes, la situation barémique des gardes champêtres, la réforme fondamentale de la police rurale, le rattachement du quartier de la Corniche du hameau de Malaise à La Hulpe au lieu d'Overyssche); pp. 868, 869;

VAN BULCK (concernant la révision des cadres des services extérieurs du département, l'appel à de nombreux agents des services provinciaux, les quatre principes que la révision des cadres doit comporter, les projets de loi relatifs au régime de rémunération et au statut syndical des agents communaux, la réglementation barémique des commissaires de police et des receveurs communaux, le nivellement des barèmes du personnel communal subalterne avec ceux du personnel de l'État); pp. 869, 870;

ALLARD (concernant l'examen de la ligne politique du gouvernement annoncée dans la déclaration gouvernementale: finances provinciales et communales, réforme administrative, frontière linguistique, rénovation régionaliste, autonomie provinciale et communale, répartition du revenu national, quelques chiffres quant aux impôts, réforme profonde de la loi de 1948, majoration du Fonds des communes, situation financière des communes et des provinces, conséquences de l'application du pacte scolaire; le statut syndical et le statut pécuniaire des agents des services publics); pp. 870, 871;

Observations de M. LEFEBVRE; p. 871;

GILLON (concernant les discours de MM. de STEXHE et GEORGE au sujet des grandes agglomérations, le point

Budgets — Exercice 1959. — INTERIEUR (suite).

de vue de Charleroi, la situation à Courtrai et à Roulers); pp. 871, 872;

VERMEYLEEN (concernant la présentation du budget, la définition et la consistance du Fonds des communes, les répercussions du pacte scolaire sur le Fonds des communes, la modification d'une loi par le truchement de la loi budgétaire; l'urgence demandée par les ministres pour l'examen de certains projets de loi, l'interprétation de l'article 45 de la loi organique du Conseil d'État, l'erreur dans le rapport de la Commission de l'Intérieur de la Chambre); p. 872;

Observations de MM. LEFEBVRE, le PRESIDENT, DE MAN; p. 872;

PONCELET (concernant le problème des finances communales et provinciales, la répartition du Fonds prévu par la loi de 1948, les modifications à cette loi, la garantie des communes pour les prêts accordés à leurs administrés par la Caisse d'Épargne); p. 872;

DELMOTTE (concernant l'alimentation et la répartition du Fonds des communes, l'utilité de la loi de 1948, l'application du pacte scolaire, la retenue des 540 millions au Fonds des communes, les additionnels à l'impôt foncier, la suppression du critère « instruction » dans la répartition du Fonds, la répartition envisagée à l'article 15 du Fonds, l'amélioration des finances communales); p. 873.

Reprise de la discussion générale (26 mai 1959).

Discours de MM. LEFEBVRE, m.i. (concernant les finances provinciales et communales, l'application du pacte scolaire, les lois de 1948 et 1958, le Fonds des communes, le fonds spécial des grandes villes, le Fonds communal d'assistance publique, les taxes industrielles, le pouvoir fiscal des communes, la constitution de commissions d'études, les frais de fonctionnement des parquets près les tribunaux de police, le classement de Charleroi parmi les grandes villes, la répartition du Fonds des provinces, le Fonds spécial d'aide, les suppléments communaux de traitement, la commune de La Hulpe, les emprunts communaux et le dépôt de plusieurs projets de loi, la situation du personnel communal, administratif, de police et technique, les receveurs communaux, les conducteurs des travaux, le reclassement des communes, les intercommunales, les problèmes linguistiques, l'épuration administrative, les mentions à porter sur le certificat de bonnes vie et mœurs, le Conseil d'État, les cadres des gouvernements provinciaux, la protection civile, l'indemnité de milice, le littoral, la fusion de l'assistance publique et du chômage, l'état civil au hameau Sint-Antonius dépendant de Brecht, la modification des lois communales et provinciales, les concessions à perpétuité dans les cimetières, l'inscription sur les listes électorales des militaires qui ont quitté la commune, répond aux orateurs); pp. 968 à 977;

Observations de MM. HARMEGNIES, DELMOTTE, BUSIEAU, MACHTENS, SLEDSSENS; pp. 968 à 972;

DELMOTTE (concernant le maintien du Fonds des communes tel qu'il existe actuellement); p. 977.

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (26 mai 1959).

Les articles 1 à 23 du tableau sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 977.

Art. 24.

Intervention de MM. ALLARD, LEFEBVRE;

Les votes sur l'amendement de M. ALLARD et celui de M. LEMAL, ainsi que le vote sur l'article, sont réservés; p. 979.

Art. 25 à fin du tableau.

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 979.

Discussion des articles du projet de loi (26 mai 1959).

Art. 1^{er}.

Le vote sur cet article est réservé; p. 979.

Art. 2 à 7.

Adoptés sans observations; pp. 979 et 980.

Discussion des articles réservés (4 juin 1959).

Art. 24 du tableau.

Intervention de MM. LEMAL, LEFEBVRE, HARMEGNIES;

Observations de MM. ALLARD, ROLIN;

L'amendement de M. LEMAL est rejeté;

L'amendement de M. ALLARD est rejeté;

L'article est adopté; pp. 1066 à 1069.

Budgets — Exercice 1959. — INTERIEUR (suite).

Art. 1^{er} du projet de loi.

Adopté ; p. 1069.

Vote (4 juin 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 90 voix contre 53 et 6 abstentions ; p. 1072.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

JUSTICE.

Budget du Ministère de la Justice pour l'exercice 1959.

Doc. — N° 5-VII : Projet transmis par la Chambre des Représentants.

N° 191 : Rapport de M. Custers.

Ann. — Discussion générale (2 juin 1959).

Discours de MM. CUSTERS, rapp. (concernant le retour des mêmes problèmes à chaque discussion de budget de la Justice, la Sûreté de l'Etat, les barèmes de la police judiciaire, les établissements pour la protection de l'enfance, leur équipement matériel, le statut des éducateurs, le problème des internés et colloqués, la dualité des compétences des ministres de la Santé publique et de la Justice, le traitement des internés sur le plan médical, la lenteur des travaux au Palais de Justice de Bruxelles, le statut des greffiers, le projet sur les régimes matrimoniaux, les problèmes de la répression, l'application de la loi Lejeune aux personnes encore détenues, l'activité des commissions consultatives, la protection de la jeunesse, la politique préventive dans ce domaine, la littérature pornographique) ; pp. 1000 à 1003 ;

Observations de MM. ROLIN, ORBAN, MERCHERS ; pp. 1002, 1003 ;

VANDENBERGHE (concernant la reprise éventuelle de certains bâtiments de justice par l'Etat, l'indemnisation des dépenses faites par les provinces et les communes pour ces bâtiments) ; p. 1004 ;

CHOT (concernant le retour des mêmes sujets lors de la discussion du budget, la réforme de l'organisation judiciaire, la nomination d'un commissaire spécial, le cadre de la magistrature, les retards dans les nominations aux places vacantes, la protection de la jeunesse, les établissements modernes nécessaires, le problème des éducateurs, les publications pornographiques, les problèmes de la police judiciaire, les incartades de la Sûreté de l'Etat, la situation au centre de Défense sociale de Tournai, les conseils de discipline d'appel du barreau, le droit de l'animal, l'avant-projet élaboré par une commission instituée par M. LILAR) ; pp. 1004 à 1006 ;

Observations de MM. CUSTERS, ROLIN, ORBAN ; p. 1006 ;

Mme CISELET (concernant le projet de loi sur les contrats de mariage, la révision des barèmes de la police judiciaire, la situation des internés dans les établissements pour malades mentaux de Tournai et de Rekem, la dualité d'attributions des ministères de la Santé publique et de la Justice, la protection de la jeunesse, la délinquance juvénile, la nécessité d'une action sociale sérieuse, les tables de prédictions sociales des Glueck, les travaux de Mlle Racine, l'insuffisance du cadre des délégués permanents à la protection de l'enfance, l'action des assistantes sociales, la garde des enfants en cas de divorce des parents et l'opportunité d'une éventuelle enquête avant une décision à ce sujet, la police féminine, la protection des animaux, la vivisection) ; pp. 1006 à 1009 ;

Observations de MM. de la VALLEE POUSSIN, CHOT, CUSTERS, ORBAN, ROLIN, DOUTREPONT ; pp. 1007, 1008 ;

JESPERS (concernant la délinquance juvénile, l'extension du corps des juges des enfants, la protection de la jeunesse, l'aide aux groupements de jeunesse, le problème de la répression, le cas d'instituteurs qui n'ont pas été condamnés mais ne peuvent enseigner) ; pp. 1009, 1010 ;

Observations de M. CUSTERS ; pp. 1009, 1010 ;

LIGOT (concernant la police judiciaire, la loi de 1919, le déclassement au point de vue barémique après la guerre, la revalorisation des barèmes en 1956, la situation défavorisée de la police judiciaire par rapport à la police communale, l'accroissement des tâches de la police judiciaire, la solution définitive du problème des barèmes de cette police) ; pp. 1010, 1011 ;

Observations de MM. REMSON, CUSTERS ; p. 1011 ;

LAGAE (concernant la protection morale de la jeunesse, le statut des éducateurs dans les établissements de protection de l'enfance, la révision de la loi du 15 mai 1912, sur la protection de l'enfance, l'assistance éducative, l'appel aux comités de protection des enfants moralement abandonnés, l'augmentation du nombre de crimes impunis, la possibilité à

Budgets — Exercice 1959. — JUSTICE (suite).

donner aux juges d'instruction de faire carrière dans leur fonction, le projet définitif du cadre de la magistrature, l'exercice de la profession d'avocat, l'usage dans certains tribunaux de refuser la communication de dossiers d'affaires pendantes à l'avocat d'une éventuelle partie civile, la reprise des locaux de justice par l'Etat, l'insuffisance des locaux du palais de justice à Gand, l'état scandaleux de la justice de paix de Nevele, la nouvelle linotype destinée à l'imprimerie du *Moniteur belge*) ; pp. 1011 à 1013 ;

Observations de MM. CUSTERS, JESPERS ; pp. 1012, 1013.

Reprise de la discussion générale (3 juin 1959).

Discours de MM. ROLIN (concernant la protection de l'enfance, les publications obscènes, les établissements pour malades mentaux, la gravité exceptionnelle du problème, la sûreté de l'Etat, la somme prévue au budget pour des mesures de sûreté confiées à la gendarmerie, le contrôle de ces dépenses, l'activité de la Sûreté, certains cas d'interventions de la Sûreté, les pouvoirs des agents de la Sûreté et leur mission, les dossiers secrets de la Sûreté, la surveillance particulière des noirs, la formation des agents de la Sûreté) ; pp. 1036 à 1038 ;

Observations de Mme BECKMAN-Vve VANDERVELDE, MM. DEHOLISSE, DE BAECK, MERCHERS, m.j. ; pp. 1036 à 1038 ;

DE BAECK (concernant la Sûreté de l'Etat, la lutte contre la pornographie, les écrits pornographiques, les poursuites devant les cours d'assises, la distinction entre l'œuvre littéraire ou artistique et l'œuvre purement pornographique, la défense sociale et la situation dans les établissements pour déficients mentaux, le problème de la répression, le cas des condamnés à mort qui ont fait l'objet d'un arrêté de grâce motivé, le cas d'un « mentionnaire » atteint de silicose, les commissions de la résistance, les avis émis par elles, le cas Hellebaut, l'application de l'article 16 de la loi de 1948 sur l'épuration) ; pp. 1038 à 1041 ;

Observations de MM. DE BOODT, VERHAEST, LEYNEN, CUSTERS, ANCOT, MERCHERS, DONSE ; pp. 1039 à 1041 ;

COULONVAUX (concernant l'application de la loi de défense sociale, le placement d'internés dans les familles, la détention préventive, la limitation de la durée, le respect des droits de la défense, la suppression du quartier des femmes à la prison de Dinant et ailleurs, les difficultés qui en résultent, l'application de la loi sur l'abandon de famille, la priorité à accorder aux affaires d'abandon de famille, la suppression des avoués, le projet sur la protection légale des mineurs d'âge, l'institution de tribunaux provinciaux pour mineurs, l'intervention de comités cantonaux composés de membres des commissions d'assistance publique) ; pp. 1041 à 1044 ;

Observations de MM. CHOT, MERCHERS, DE BAECK, CUSTERS ; pp. 1042, 1043 ;

de STEXHE (concernant les retards à la mise en application de certaines lois, le cas de certaines dispositions de la loi sur l'assurance obligatoire des automobilistes, la loi sur la déchéance du droit de conduire, la loi sur le registre du commerce, la loi sur le statut des greffiers ; la réforme de la procédure judiciaire, les travaux de M. Van Reepingen, commissaire royal, l'organisation des greffes, les retards dans la délivrance de pièces par les greffes, l'organisation du service des photocopies, le manque de personnel, la concentration de l'activité judiciaire dans le même bâtiment, le statut de la police judiciaire, le parallélisme entre les traitements des magistrats et des agents de la police judiciaire) ; pp. 1044 à 1047 ;

Observations de MM. ORBAN, CUSTERS, ANCOT ; pp. 1045 ; 1046 ;

ANCOT (concernant la tâche de la police judiciaire, la protection de l'enfance, l'organisation du service de photocopies dans les greffes, la dérogation au principe du secret de l'instruction en matière de délits involontaires, les krachs de notaires, la prudence requise pour les nominations de notaires, les reprises d'études notariales, l'arrêté du Régent pris en mars 1831 en la matière, la circulaire du 11 mai 1892 du ministre Jules Lejeune, l'aspect pénal de la question) ; pp. 1047 à 1049 ;

Observations de M. CUSTERS ; p. 1048 ;

ORBAN (concernant la réforme de la procédure judiciaire, la saisie conservatoire en matière civile, la répression de l'incivisme, les cas de Hellebaut et Elias, le caractère purement politique des délits commis par Elias, la prise d'une mesure de clémence à l'égard des précités) ; pp. 1049, 1050 ;

Budgets — Exercice 1959. — JUSTICE (suite).

MERCHERS, m.j. (répond aux orateurs et traite notamment de la protection de l'enfance, des écrits pornographiques, des établissements de Saint-Hubert et Wauthier-Braine, du statut des éducateurs, de la délinquance juvénile, du cadre de la magistrature, des juges d'instruction, du statut des greffiers, de la police féminine, des barèmes de traitements de la police judiciaire, de la communication des dossiers répressifs, de la non-application de certaines lois, du projet de loi sur les droits de la femme, de la protection des animaux, de la Sûreté de l'Etat, de la convention entre le commandant de la gendarmerie près des palais royaux et l'administrateur de la Sûreté de l'Etat, des agents de la Sûreté, des véhicules de la Sûreté, de la reprise par l'Etat des locaux judiciaires, de la défense sociale, des établissements de Tournai et Rekem, du service des photocopies, de certains krachs notariaux, de l'incivisme, des commissions consultatives); pp. 1050 à 1058;

Observations de MM. CUSTERS, ANCOT, LAGAE, DE BAECK, ROLIN, Mme CISELET, MM. ORBAN, de STEXHE, COULONVAUX, CHOT; pp. 1052 à 1058;

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (3 juin 1959).

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 1058.

Discussion des articles du projet de loi (3 juin 1959).

Art. 1^{er} à 10.

Adoptés sans observations; pp. 1058 à 1060.

Vote (4 juin 1959).

MM. ROLIN et DE BAECK justifie leur vote; p. 1072; L'ensemble du projet de loi est adopté par 90 voix contre 53 et 6 abstentions; p. 1072.

La projet de loi sera soumis à la sanction royale.

NON-VALEURS ET REMBOURSEMENTS.

Budget des non-valeurs et des remboursements pour l'exercice 1959.

Doc. — N° 5-V : Projet de loi.

N° 43 : Rapport de M. Van Bulck.

Ann. — Discussion générale jointe à celle du budget des voies et moyens et des recettes extraordinaires pour l'exercice 1959.

Discussion des articles du tableau (18 mars 1959).

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 644.

Discussion de l'article unique du projet de loi (18 mars 1959).
Adopté sans observations; p. 644.

Vote (18 mars 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 85 voix contre 46 et 4 abstentions; p. 648.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

PENSIONS.

Budget des pensions pour l'exercice 1959.

Doc. — N° 5-III : Projet transmis par la Chambre des Représentants.

N° 116 : Rapport de M. De Baeck.

Ann. — Discussion générale (14 avril 1959).

Discours de MM. DE BAECK, rapp. (concernant la charge croissante des pensions, l'augmentation de 50 p.c. constatée de 1954 à 1959, l'augmentation future et la diminution de la partie active de la population; la multiplicité des textes légaux régissant les divers régimes de pension, la coordination des différents régimes, la commission créée en 1950 et le projet déposé en janvier 1954, le problème du financement, le choix entre capitalisation et répartition en cas de financement par des cotisations comme dans le secteur privé, la nécessité d'une réserve, l'instauration d'une adaptation systématique des impôts aux dépenses de l'Etat; les pensions de guerre, certains exemples d'abus dans ce domaine); pp. 665 à 667;

Observations de MM. DOUTREPONT, LEYNEN, ORBAN; pp. 665 à 667;

ROLAND (se réjouit de l'augmentation du budget des pensions, cite quelques éléments concernant le nombre de bénéficiaires et les charges des divers régimes de pensions, demande ce que deviendront les soldes laissés par les divers secteurs de

Budgets — Exercice 1959. — PENSIONS (suite).

pensions, demande pour les anciens combattants et déportés occupés dans le secteur privé les mêmes avantages en matière de pension que ceux dont jouissent les anciens combattants du secteur public, souligne la nécessité de prendre les arrêtés royaux relatifs à la pension des parastataux); pp. 667, 668;

Observations de MM. WARNANT, VAN HOUTTE, DOUTREPONT, HARMEGNIES, DE BAECK, MOULIN; pp. 667, 668;

WARNANT (concernant la différence des taux d'invalidité attribués aux invalides de 1914-1918 et de 1940-1945 atteints de surdité bilatérale complète, la Commission médico-légale consultative instituée par le ministre, les avis donnés précédemment par d'autres commissions); pp. 668, 669;

Observations de MM. MOULIN, DE BAECK, VAN HOUTTE; p. 668;

DOUTREPONT (concernant le montant du budget, les trois sortes de pensions, son opposition au système de la capitalisation, l'instauration pour les fonctionnaires d'un système de pensions analogue à celui qui existe pour le secteur privé, l'âge de la pension, les pensions de guerre, le cas des invalides sourds de 1914-1918); pp. 669, 670;

Observations de MM. MOULIN, ROLAND, WARNANT; pp. 669, 670;

VAN HOUTTE, m.f. (concernant les problèmes du financement des divers régimes de pensions et de la coordination; répond aux orateurs et traite notamment des bonis des caisses de pensions des employés et ouvriers); p. 670;

Observations de MM. ROLAND, DE BAECK, MOULIN; p. 670;

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (14 avril 1959).

Les articles sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 670.

Discussion des articles du projet de loi (14 avril 1959).

Art. 1^{er} et 2.

Adoptés sans observations; pp. 670, 671.

Vote (16 avril 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 79 voix contre 50 et 3 abstentions; p. 699.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

PREVOYANCE SOCIALE.

Budget du Ministère de la Prévoyance sociale pour l'exercice 1959.

Doc. — N° 5-XIX : Projet transmis par la Chambre des Représentants.

N° 223 : Rapport de M. Uselding + Annexes.

N° 224 : Amendement proposé par M. Doutrepoint.

N° 225 : Amendements proposés par M. Wyn.

Ann. — Discussion générale (16 juin 1959).

Discours de MM. SERVAIS, m.p.s. (concernant l'action accomplie depuis un an et qui s'étend à tous les secteurs de la sécurité sociale et de la prévoyance sociale; les projets de loi déposés et à déposer à bref délai; l'assurance maladie-invalidité, les principes directeurs du projet de loi relatif à l'assainissement de l'assurance maladie-invalidité, la convention médico-mutualiste; l'évolution de notre potentiel démographique, une politique familiale et les problèmes de financement qui en résultent); pp. 1179 à 1181;

Observations de M. MOULIN; p. 1180;

BONJEAN (concernant l'application de l'accord franco-belge relatif aux salaires et traitements des travailleurs frontaliers, l'examen des dossiers de pension, le cas spécial des mineurs qui, jusqu'en 1925 ou 1926 ont travaillé dans l'industrie; l'assurance maladie-invalidité, les abus: visites médicales, spécialités pharmaceutiques, cliniques et polycliniques socialistes, l'exemple de l'association sans but lucratif dont l'orateur est administrateur; les accusations formulées contre les mutualités socialistes, les frais d'administration de ces mutualités, les causes de leur situation défavorable: répartition des cotisations, assurance des risques; les causes du déficit de l'assurance maladie-invalidité: manque permanent de ressources, progrès techniques de la médecine et de la chirurgie, charges plus grandes; le programme ministériel d'assainissement concernant l'assurance maladie-invalidité, la proposition faite par M. Van den Daele en 1952, la tendance à faire disparaître les mutualités socialistes, les organismes assureurs, les mesures à prendre); pp. 1181 à 1183;

Observations de MM. MOULIN, SERVAIS; pp. 1182, 1183;

Budgets — Exercice 1959. — PREVOYANCE SOCIALE (suite).

DONSE (concernant notre régime de sécurité sociale, le contact avec son appareil administratif très compliqué, le problème des pensions des carrières mixtes, la simplification des formalités pour l'obtention d'une pension à la Commission d'assistance publique et la possibilité d'accorder des avances, la pension des estropiés et mutilés de plus de 65 ans, les cas soumis à l'examen des commissions d'appel, le cadre de ces commissions, la pension des marins) ; pp. 1184, 1185 ;

ROLAND (concernant l'abaissement de l'âge de la pension pour les anciens combattants, les déportés et les travailleurs des métiers dangereux, un cas bien précis, les réunions et décisions des commissions paritaires, l'objection « situation financière » et le solde bénéficiaire de 851 millions ; ses amendements déposés lors de la discussion du projet de loi tendant à augmenter la pension des employés, la différence entre la pension des hommes et celle des femmes) ; pp. 1185, 1186 ;

Observations de M. SERVAIS ; pp. 1185, 1186.

Reprise de la discussion générale (17 juin 1959).

Discours de MM. USELDING, rapp. (concernant les grands principes qui ont présidé à l'instauration du régime de sécurité sociale, les déficiences dans la technique administrative en matière de pension de vieillesse, les principes directeurs du plan ministériel d'assainissement de l'assurance maladie-invalidité, le discours de M. BONJEAN et les mutualités socialistes, la consolidation et le parachèvement du régime de sécurité sociale, les projets de loi déposés, la réadaptation des handicapés, la lutte contre les maladies professionnelles, la nécessité de la constitution du ministère autonome de la Prévoyance sociale) ; pp. 1188, 1189 ;

VANDEPUTTE (concernant la coordination indispensable entre les divers secteurs de la Prévoyance sociale et plus spécialement entre les allocations familiales et les pensions, les allocations familiales pour les indépendants et la réinstauration de l'égalité de la prime de naissance) ; p. 1189 ;

MOULIN (concernant le partage des responsabilités entre le Ministre de la Prévoyance sociale et son collègue du Travail, le projet relatif aux maladies professionnelles, la pension de vieillesse des anciens agents de la Société du Canal de Blaton à Ath et de la Dendre canalisée, l'octroi d'un minimum vital aux mutilés et estropiés, les revendications de la Fédération Nationale des Invalides du travail et de la paix, le remplacement des termes « estropiés et mutilés » par ceux de « diminués physiques », la destination de la somme disponible dans le domaine des accidentés du travail, les retards dans l'instruction de demandes d'allocations aux diminués physiques, l'utilité de dresser une liste de priorité pour l'examen des dossiers, la glorification du travail, le statut de la reconnaissance nationale pour les victimes du travail, la loi du 28 avril 1958 créant le Fonds de formation, de réadaptation et de reclassement social des handicapés, l'embauchage des handicapés, le problème des pensions de vieillesse et des veuves dans le cadre de la sécurité sociale ; la pension des ouvriers mineurs franco-belges, la silicose, les centres médico-sociaux pour ouvriers mineurs, la loi des pensions dite loi générale, l'augmentation de la pension à toutes les catégories, le retard dans l'examen des demandes et la liquidation des dossiers, l'octroi d'avances à valoir sur la pension ou sur la pension de veuve, la pension des assurés libres, la situation dans le secteur des employés et l'exemple de la Caisse Nationale de pensions, la pension des ouvriers de la S.N.C.B. occupés dans le secteur privé avant 1926, les solutions au problème, la gratuité du voyage aux pensionnés appelés devant une commission d'appel, la proposition de loi créant l'Œuvre Nationale de la Vieillesse en faveur des ouvriers pensionnés) ; pp. 1190 à 1193 ;

Observations de M. WARNANT ; p. 1192 ;

WARNANT (concernant la nécessité de procéder à des réformes structurelles plus approfondies de la sécurité sociale, la question de son financement, le moment opportun de sortir de la sécurité sociale une série de problèmes et d'essayer de leur trouver une solution sur le plan paritaire, exemples-types, la formation d'un noyau indépendant de chercheurs qui examineraient ces problèmes, les délais nécessaires pour le paiement des pensions) ; pp. 1193, 1194 ;

DE BAECK (concernant la réforme et l'assainissement de l'assurance maladie-invalidité) ; pp. 1194, 1195 ;

Observations de MM. DE BAECK, WYN ; p. 1194 ;

REMSON (concernant le secteur assurance maladie-invalidité de la sécurité sociale, les rapports avec les organisations médicales, un bref aperçu des augmentations consécutives d'honoraires médicaux, l'augmentation éventuelle des remboursements et la question de savoir si l'assurance maladie est à

Budgets — Exercice 1959. — PREVOYANCE SOCIALE (suite).

même de supporter cette charge supplémentaire, sa proposition de loi tendant à fixer les honoraires médicaux, les travaux de la Commission nationale médico-mutualiste, l'exécution de la convention nationale, les revendications du corps médical, le tiers payant et le ticket modérateur, la position des diverses organisations quant à l'acceptation de la convention, la dualité de la position prise par le ministre, le plan SERVAIS relatif à la réforme de l'assurance maladie-invalidité où il est question de l'assurance régionale ou locale, de l'assurance nationale et de l'invalidité définitive) ; pp. 1195, 1196 ;

Observations de M. SERVAIS ; p. 1197 ;

Mme MELIN-ép. GUILMAIN (concernant l'accroissement des dépenses de l'assurance maladie-invalidité, le financement, le plan de réforme de M. SERVAIS, les assurés libres, l'assujettissement des agents des services publics et des gens de maisons à la sécurité sociale, l'intervention de l'Etat, l'égalité des pensions pour hommes et femmes) ; pp. 1197, 1198 ;

LACROIX (concernant l'octroi de la pension aux bénéficiaires de la loi du 21 mai 1955 ; les délais de paiement, le paiement de la pension d'isolé aux veuves, le paiement d'un mois de pension à la veuve lors du décès de son mari, l'enquête sur les ressources pour les assurés libres et pour les indépendants, l'F.N.A.M.I. et le plan de réformes SERVAIS, la révision des principes de la sécurité sociale) ; pp. 1198, 1199 ;

VANDER BRUGGEN (concernant le droit de certaines catégories de personnes à la pension de retraite anticipée à l'âge de 60 ans, le retard dans le paiement des pensions, un exemple de retard à la Commission supérieure d'appel, le remboursement des indemnités de chômage, la situation des déportés civils-invalides de guerre, les cas d'assurance maladie-invalidité soumis aux commissions chargées de trancher les litiges) ; pp. 1199 à 1200 ;

Observations de M. SMET ; p. 1199 ;

WIARD (concernant la suppression des fonctions supérieures au F.N.A.M.I., la lenteur dans la signature et la publication de certains arrêtés ministériels, l'examen de certaines requêtes introduites par le secteur « parastataux » des organisations professionnelles et syndicales, le cas de certains agents de la S.N.P.R.S. transférés de l'Office des Séquestres) ; p. 1200.

Reprise de la discussion générale (23 juin 1959).

Discours de M. SERVAIS (répond aux orateurs et traite des ouvriers frontaliers, du retard dans l'examen des dossiers de pensions, de la pension des marins de la marine marchande, du taux de la pension des femmes, du statut de reconnaissance nationale, des agents du canal Blaton-Ath, de la pension des agents des services publics, de l'hiatus entre l'octroi des allocations d'estropiés et celui de la pension de vieillesse, des estropiés, des handicapés, de la glorification du travail, de l'instauration de diverses œuvres nationales, des ouvriers indépendants, des accidents du travail, des centres médico-sociaux, de la sécurité sociale, de l'assurance maladie-invalidité, des rapports médico-mutualistes, des mutualités socialistes, du personnel du F.N.A.M.I., de l'accusation de M. MOULIN concernant la pratique d'une « pause sociale », des problèmes sociaux dans notre pays) ; pp. 1224 à 1226 ;

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (23 juin 1959).

Art. 1^{er} à 20.

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés ; p. 1226.

Art. 21.

Intervention de MM. REMSON, SERVAIS ;
Le premier amendement de M. WYN est rejeté ;
Intervention de MM. SERVAIS, MOULIN ;
Le second amendement de M. WYN est rejeté ;
L'article est adopté ; p. 1228.

Art. 22 à 27.

Adoptés sans observations ; p. 1228.

Art. 28.

Intervention de MM. REMSON, SERVAIS ;
Le premier amendement de M. WYN est rejeté ;
Intervention de MM. MOULIN, SERVAIS ;
Le second amendement de M. WYN est rejeté ;
L'article est adopté ; p. 1230.

Budgets — Exercice 1959. — PREVOYANCE SOCIALE (suite).

Art. 29 (dépenses ordinaires).

Adopté sans observations; p. 1230.

Art. 59-411 (dépenses extraordinaires).

Adopté sans observations; p. 1230.

M. DOUTREPONT propose d'insérer au titre II, un article 59-412 (nouveau);
Intervention de MM. SERVAIS, VAN HOUTTE, m.f.;
L'amendement de M. DOUTREPONT est rejeté (vote nominal); p. 1233.

Discussion des articles du projet de loi (23 juin 1959).

Art. 1^{er} à 5.

Adoptés sans observations; pp. 1233, 1234.

Vote (23 juin 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 78 voix contre 43 et 6 abstentions; p. 1234.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

RECETTES ET DEPENSES POUR ORDRE.

Budget des recettes et des dépenses pour ordre pour l'exercice 1959.

Doc. — N° 5-XXIII : Projet de loi + Annexes.
N° 167 : Rapport de M. Vreven.

Ann. — Discussion générale (27 mai 1959).

Discours de MM. VREVEN, rapp. (concernant la réforme du budget pour ordre); p. 992;

DOUTREPONT (concernant la réforme fondamentale du budget, sa simplification, le regroupement d'opérations de même nature, les articles 2 et 5 du projet, la liquidation de l'indemnité due aux héritiers de pensionnés décédés en application de la loi du 30 avril 1958); pp. 992, 993;

VAN HOUTTE, m.f. (répond aux orateurs); pp. 993, 994;
Observations de M. DOUTREPONT; p. 993;
La discussion générale est close.

Discussion des articles (27 mai 1959).

Art. 1^{er} à 6.

Adoptés sans observations; p. 994.

Vote (4 juin 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 90 voix contre 53 et 6 abstentions; p. 1072.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

SANTE PUBLIQUE ET FAMILLE.

Budget du Ministère de la Santé publique et de la Famille pour l'exercice 1959.

Doc. — N° 5-XXI : Projet transmis par la Chambre des Représentants.

N° 154 : Rapport de Mme Gerbehaye-Vve Lehouck (Crédits : Dommages aux personnes).

N° 177 : Rapport de Mlle Driessen + Annexes (Crédits : Santé publique et Famille).

N° 178 : Amendement proposé par Mme Melin-ép. Guilmain.

N° 179 : Amendement proposé par M. Moulin.

Ann. — Discussion générale (19 mai 1959).

Discours de Mlle DRIESSEN, rapp. (concernant l'augmentation des crédits destinés aux secteurs sociaux et familiaux malgré une diminution globale des crédits prévus par le département, l'activité de l'O.N.E., les services d'aide familiale, les crédits prévus pour les organismes d'études familiales et de promotion de la santé publique, les subsides pour centres de santé, le fonds spécial d'assistance, les allocations familiales pour des enfants placés dans des instituts spécialisés, certaines retenues de pension, les crédits à l'Office d'Identification de l'agglomération bruxelloise, le problème des vieillards, les études d'infirmière, les enfants handicapés); pp. 876 à 878;

M. VANDERMEULEN (concernant les problèmes de la vieillesse, l'éducation des enfants de moins de trois ans en particulier dans les milieux familiaux moins aisés, l'épuration des eaux de la Vesdre); pp. 878, 879;

Mme CISELET (concernant l'inspection médicale scolaire, la réorganisation des instituts pour anormaux, la lutte contre les taudis, le problème des radiations ionisantes, la contami-

Budgets — Exercice 1959. — SANTE PUBLIQUE ET FAMILLE. (suite).

nation de l'air, l'addition de produits chimiques nocifs aux aliments, la protection contre l'adultération des aliments); pp. 879, 880;

MM. de STEXHE (concernant le problème des victimes civiles de la guerre, le nombre des dossiers qui restent à traiter, le cas des veuves et orphelins, les causes de cette situation, le retard provoqué par la révision de dossiers terminés sous le bénéfice de la législation antérieure à la loi du 15 mars 1954, le retard dû à l'organisation de la procédure devant les commissions civiles d'invalidité, les déficiences de l'administration, l'insuffisance du nombre des commissaires de l'Etat à l'Administration des dommages de guerre aux personnes, le transfert d'agents devenus disponibles à l'Administration des dommages de guerre aux biens privés); pp. 880 à 882;

BLOCK (concernant le logement des personnes âgées, la lutte contre la pollution de l'air, l'inspection médicale scolaire, la lutte contre la tuberculose, le déficit de l'organisation d'examens de population et le relèvement nécessaire des subventions pour ces examens, la nécessité d'une politique familiale, le regroupement de tout ce qui concerne la santé sous la compétence du Ministère de la Santé publique et de la Famille); pp. 882 à 884;

USELDING (concernant la pénurie d'établissements pour malades mentaux, l'amélioration de l'habitat rural); p. 884;

MOULIN (concernant la régularité du vote du budget à la Chambre, les examens pour l'obtention du diplôme de dentiste réservé aux mécaniciens dentistes, la lutte contre les taudis, l'insuffisance des crédits dont peut disposer la Société Nationale du Logement, la dualité entre la Société de la Petite Propriété terrienne et la Société Nationale du Logement, le coût des constructions, l'inspection médicale scolaire, les distributions d'eau potable, l'épuration des eaux, l'application de la loi de 1950, le cas du Groot Maelbeke à Merchtem, l'Institut National de l'Education Physique et des Sports, la réduction des crédits destinés à cet institut et l'utilisation des réserves, le problème des piscines, les écoles de cadres pour les activités para- et post-scolaires, la gestion du domaine d'Hofstade, le logement de l'institut, l'engagement de chargés de mission « part-time », la préparation olympique, les vexations à l'égard des fonctionnaires généraux de l'institut); pp. 884 à 887;

Observations de MM. STUBBE, le PRESIDENT; pp. 884 à 886;

GODIN (demande l'accélération de la liquidation des dossiers de dommages de guerre; traite des causes du retard, du bureau permanent des œuvres de guerre, de l'octroi de subsides aux œuvres privées de rééducation des enfants); p. 887;

REMSON (concernant le problème pharmaceutique, le *modus vivendi* conclu en 1956 entre l'Association pharmaceutique belge et l'Office des Pharmacies coopératives de Belgique, la limitation du nombre d'assistants occupés par officine, la suppression de la clause de non-discrimination de l'arrêté royal du 20 août 1955, l'incidence du Marché commun en ce qui concerne l'établissement de pharmaciens, la pollution de l'air dans les régions industrielles); pp. 887 à 889;

CLAEYS (concernant le problème du logement populaire, les nouvelles mesures en faveur du logement, la nécessité de promouvoir davantage la construction de logements sociaux, l'augmentation des crédits disponibles, la collaboration de l'initiative privée, la diminution du coût de la construction, l'occupation des logements sociaux construits avec l'aide de l'Etat par des familles de personnes disposant de revenus leur permettant de faire construire ou de louer pour eux-mêmes, la lutte contre les taudis, le logement des personnes âgées, la politique des terrains, la tendance centralisatrice de la Société Nationale de la Petite Propriété terrienne, l'Institut National du Logement, les nominations dans les comités régionaux de logement, l'activité de l'institut, le différend entre la Société Nationale du Logement et les entrepreneurs en ce qui concerne le cahier des charges pour les adjudications des sociétés agréées); pp. 889 à 891;

Mme MELIN-ép. GUILMAIN (concernant l'arrêté du 14 avril 1958 fixant les critères de répartition des subventions de fonctionnement aux plaines de jeux agréées, les crédits pour les services d'aides familiales, l'insuffisance de la législation dans le domaine de l'hygiène alimentaire, le problème des colorants alimentaires); pp. 891, 892;

HAMBYE (concernant le problème de l'hospitalisation, les établissements pour malades mentaux, leur répartition géographique, les établissements pour enfants, les problèmes de financement, les établissements pour vieillards, l'agrégation de ces établissements, le Fonds spécial d'assistance publique, la lenteur de la procédure imaginée pour l'instruction des dos-

Budgets — Exercice 1959. — SANTE PUBLIQUE ET FAMILLE. (suite).

siers, les enquêtes au sujet de la situation de fortune des demandeurs d'assistance ou de leur famille) ; pp. 893, 894 ;

PONTUS (concernant la situation des victimes et invalides de guerre des cantons d'Eupen, Malmédy et Saint-Vith) ; pp. 894, 895 ;

DE GRAUW (concernant la pollution de l'air, les mesures à prendre contre les dégagements de fumées de mazout sur les routes, les effets nocifs d'engrais chimiques, colorants et insecticides en matière d'alimentation, une croisade contre le cancer, la protection de candidats propriétaires de leur logement contre des constructeurs peu scrupuleux, l'insuffisance des ressources des commissions d'assistance publique des grandes villes, la lutte contre l'asthme, la pollution de l'eau, l'expérience de M. Bredo, les mesures eu égard aux accidents de la route, le contrôle des spécialités pharmaceutiques) ; p. 895 ;

PONCELET (demande la suppression des différences entre les primes de construction suivant l'importance des localités ; traite des primes à la destruction de taudis, des distributions d'eau, du cas des déportés de 1914-1918) ; p. 896 ;

VERSPEETEN (concernant la prolongation des périodes transitoires prévues par les arrêtés de 1957 relatifs à la réforme des études d'infirmière, les raisons qui militent contre pareille prolongation, les droits acquis, les barèmes des infirmières de l'Œuvre Nationale de l'Enfance, l'Institut National de l'Education physique et des Sports, la nécessité de locaux adéquats pour cet institut, l'obligation d'utiliser ses réserves) ; pp. 896, 897.

Reprise de la discussion générale (20 mai 1959).

Discours de Mme GERBEHAYE-Vve LEHOUCQ, rapp. (concernant la révision de la législation sur le Conseil supérieur et le bureau permanent des œuvres nationales des victimes de la guerre, les indemnités à des fonctionnaires du secrétariat du bureau permanent, la question des réparations allemandes, le problème de la pathologie concentrationnaire et l'adaptation du guide-barème officiel belge des invalidités aux découvertes et travaux scientifiques réalisés dans ce domaine, les sequelles tardives de la sous-nutrition de déportés, l'asthénie générale, le barème spécial des invalidités élaboré en France et au Danemark, le cas d'une rescapée de Ravensbrück à laquelle l'aide d'une tierce personne, accordée en 1947, a été refusée en 1958, le cas des veuves de guerre mariées après le fait dommageable) ; pp. 900 à 902 ;

Observations de M. GODIN ; p. 901 ;

HOUGARDY (concernant le sort des victimes de la guerre, la lutte contre la tuberculose, la pollution des étangs de Ter-rueren) ; p. 902 ;

VERHAEST (concernant la situation des mécaniciens-dentistes, les services d'aide familiale, l'aide familiale aux vieillards, les plaines de jeux et de sports, les conséquences de l'arrêté du 14 avril 1958 pour les plaines libres, l'Institut National de l'Education physique et des Sports, la politisation de l'éducation physique et des sports ; l'équilibre linguistique à l'institut, le budget de l'institut et ses activités, le problème des bassins de natation, les malades mentaux, la discrimination entre les établissements de soins publics et privés en ce qui concerne les subsides, les subventions aux établissements de soins aux enfants handicapés et paralysés cérébraux, le prix de la journée d'entretien, les retards en ce qui concerne l'examen des dossiers introduits au Fonds spécial d'assistance) ; pp. 902 à 905 ;

Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE (concernant la mise en œuvre des lois sur les secours d'urgence, la boxe et les radiations ionisantes, le Fonds de Recherche scientifique médicale, les problèmes de l'assistance publique, des hôpitaux universitaires, des malades mentaux ; les établissements de défense sociale de Tournai et Mons, les problèmes de la vieillesse, le logement des vieillards, les soins aux vieillards, l'assurance sociale des enfants, les allocations familiales, la vaccination contre la poliomyélite, les falsifications alimentaires, la pollution des eaux, les radiations ionisantes, la lutte contre les taudis, la lutte contre l'alcoolisme, les dépôts de médicaments chez les médecins) ; pp. 905 à 908 ;

Observations de M. ORBAN ; pp. 906 et 908 ;

MEYERS, m.s.p.f. (remercie les rapporteurs, répond aux orateurs et traite notamment des œuvres de guerre, de la pathologie concentrationnaire, de l'allocation de frais de déplacement à des fonctionnaires et de jetons de présence à des membres des conseils des œuvres de guerre, de la liquidation des dossiers relatifs aux dommages de guerre, de l'inspection

Budgets — Exercice 1959. — SANTE PUBLIQUE ET FAMILLE. (suite).

médicale scolaire, de la médecine préventive, de la vaccination contre la poliomyélite, de la lutte contre la diphtérie, la tuberculose et le cancer, des recherches de M. Bredo, de la protection contre les radiations ionisantes, de l'utilisation de produits chimiques et notamment des colorants dans les denrées alimentaires, de la pollution de l'air, du problème des mécaniciens-dentistes, des écoles pour infirmières, des produits pharmaceutiques, des hôpitaux et des commissions d'assistance publique, des malades mentaux, de la situation dans les établissements de Reken et Tournai, du problème des personnes âgées, des distributions d'eau, de la pollution de certains cours d'eau, de l'Institut National de l'Education physique et des Sports, des subsides aux plaines de jeux, des problèmes du logement du Fonds spécial d'assistance) ; pp. 908 à 916 ;

Observations de MM. SLEDSSENS, le PRESIDENT, ORBAN, Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE, baron de DORLODOT, M. MOULIN, Mlle DRIESSEN, M. VERHAEST, Mme MELIN-ép. GUILMAIN ; pp. 908 à 915 ;
SLEDSSENS (concernant le problème des ordures ménagères, la distribution d'eau potable, les problèmes de la famille, la dénatalité) ; pp. 916, 917 ;

LEMAL (concernant les centres de santé intercommunaux, l'hospitalité de certains milieux à ces centres, la création de centres de santé de l'Etat, la récupération par les commissions d'assistance publique de frais d'entretien mis à charge des débiteurs alimentaires par le Fonds spécial d'assistance lorsqu'il s'agit d'aliénés, le renouvellement des dossiers, la réforme des commissions d'assistance publique, le démergement de la vallée de la Haine) ; pp. 917 à 919 ;

SMET (concernant les charges plus lourdes imposées aux constructeurs privés, la possibilité de mutation de prêt en cas de charges familiales accrues, le problème des accidents de la route) ; p. 919 ;

ROLAND (concernant les revendications des déportés de la guerre 1914-1918, le nouvel hôpital de La Louvière) ; pp. 919, 920 ;

Observations de MM. le PRESIDENT et VERHAEST ; p. 920 ;

VANDER BRUGGEN (concernant les déportés de la guerre 1914-1918, l'attribution d'une rente, l'interdiction du cumul d'une rente d'invalidité civile et de l'indemnité primaire d'assurance maladie-invalidité, la pollution des eaux de la Dendre) ; pp. 920, 921 ;

Observations de M. le PRESIDENT ; p. 921 ;

MEYERS (répond aux derniers orateurs et traite notamment de la protection d'acheteurs d'appartements, des ordures ménagères, de la dénatalité, de la politique du logement, des accidents de la route, des problèmes des déportés de 1914-1918) ; pp. 921, 922 ;

Observations de MM. SLEDSSENS et SMET ; p. 921 ;

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (20 mai 1959).

Art. 1^{er} à 20.

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés ; p. 922.

Art. 21.

Intervention de Mme MELIN-ép. GUILMAIN, M. MEYERS ; L'amendement de Mme MELIN-ép. GUILMAIN est retiré ; Le vote sur l'amendement de M. MOULIN et sur l'article est réservé ; pp. 922 à 924.

Art. 22 à fin du tableau.

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés ; p. 924.

Discussion des articles du projet de loi (20 mai 1959).

Art. 1^{er}.

L'article est réservé ; p. 924.

Art. 2 à 7.

Adoptés sans observations ; p. 924.

Vote sur l'amendement et sur les articles réservés (21 mai 1959)

Art. 21 du tableau.

L'amendement de M. MOULIN est rejeté ;

L'article est adopté ; p. 932.

Art. 1^{er} du projet de loi.

Adopté sans observations ; p. 933.

Vote (21 mai 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 92 voix contre 49 et 4 abstentions ; p. 933.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Budgets — Exercice 1959. (suite).**SERVICES DU PREMIER MINISTRE.**

Budget des Services du Premier Ministre pour l'exercice 1959.

Doc. — N° 5-VI : Projet transmis par la Chambre des Représentants.

N° 84 : Rapport de M. Hougardy.

N° 85 : Amendements proposés par M. Doutrepont.

Ann. — *Discussion générale* (10 mars 1959).

Discours de MM. LILAR, m.v.p.c. (concernant la réforme administrative, l'avis de Ducpétiaux, les études faites à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, les commissions de la réforme administrative constituées en 1922 et 1926, en 1935 et 1936, la nomination d'un commissaire royal à la réforme administrative, les commissions instituées après la guerre 1940-1945, les commissions présidées par MM. Matton et Max-Léo Gérard, la crise de confiance dans le public et dans les administrations, la révision du statut du personnel de l'Etat, la rationalisation dans les départements, l'unification des contrôles, le statut des agents de l'Etat, le signalement et l'avancement, l'augmentation des recours devant le Conseil d'Etat; les remèdes : fixation de la hiérarchie des grades, suppression du signalement, modification des règles sur l'avancement, révision des méthodes de recrutement; les cumuls, la valorisation de la fonction publique, le relèvement de l'âge du recrutement, la carrière, le statut des agents des parastataux, le contrôle des parastataux, la durée du stage, la formation des stagiaires et des agents, la réadaptation des barèmes des agents de l'Etat, la discipline dans l'administration, le respect des horaires, la semaine de cinq jours, les bâtiments administratifs; la coordination et la codification des lois, les juridictions administratives, la suppression des tracasseries administratives, les marchés des pouvoirs publics, diverses mesures en faveur des agents de l'Etat); pp. 518 à 523;

DE BAECK (se proposait de parler des jetons de présence des magistrats; renonce à la parole); p. 523;

SMETS (concernant le plan du Premier Ministre en matière économique, la création d'une société d'investissement nationale, la création de parcs industriels, les questions posées au Conseil central de l'économie et au Conseil national du travail, les causes de la récession économique, le volume de nos exportations, la diminution de la consommation dans le pays, par suite du chômage, les investissements insuffisants, la résistance du secteur de la distribution à une diminution des prix, la nécessité d'une politique économique adéquate, la diminution des crédits de la Caisse d'Épargne pour la construction d'habitations populaires, la politique de plein emploi); pp. 523 à 526;

Observations de MM. SMET, DE BOODT, ORBAN, VAN HOUTTE, m.f., EYSKENS, p.m., SLEDSSENS, VERHAEST; pp. 524 à 526;

DOUTREPONT (concernant la réforme administrative, les études en la matière faites depuis 1922, les dépenses nouvelles dues aux trois nouveaux ministères, la confusion de dépenses de personnel et de matériel dans un même article du budget, le problème humain dans la réforme administrative, la multiplicité des contrôles; le signalement, les fonctionnaires internationaux); pp. 526 à 528;

Observations de MM. ORBAN, LEYNEN; p. 527;

WARNANT (concernant les adjudications et marchés publics, la situation dans le pays de la C.E.E., le principe du recours à l'adjudication publique avec attribution du marché au moins disant qui prévaut en Belgique, les mesures restrictives appliquées aux Pays-Bas, la situation en France, Italie et Allemagne fédérale, l'harmonisation des réglementations, l'augmentation des investissements publics, la nécessité d'une véritable politique des adjudications et d'un organe de coordination); pp. 528, 529;

Observations de MM. ORBAN, DE BLOCK; pp. 528, 529;

VAN BULCK (concernant la réforme administrative, la revalorisation de la fonction publique, la généralisation de la semaine de cinq jours, la révision des barèmes du personnel de l'Etat); pp. 529, 530;

VERSPREETEN (concernant les revendications de la C.G.S.P., la révision générale des barèmes du personnel de l'Etat, la comparaison entre la rémunération d'agents de l'Etat et des volontaires techniciens-O.T.A.N., le relèvement du traitement annuel minimum, les pensions, la situation des agents de l'Etat en matière de soins de santé, le congé de maternité); pp. 530, 531;

EYSKENS, p.m. (répond aux orateurs et traite du programme de relance économique du gouvernement, des réformes structurelles nécessitées par l'entrée dans le Marché commun, du planning économique, de la constitution d'une société nationale d'investissements, de la création de parcs d'industrie,

Budgets — Exercice 1959. — SERVICES DU PREMIER MINISTRE (suite).

de la récession et ses causes, du problème des prix en Belgique, de la politique financière dans le cadre de la politique économique générale, de la réforme administrative, du problème des marchés de l'Etat et d'une programmation économique, des fabrications nouvelles); pp. 531 à 534;

Observations de M. SMETS, DOUTREPONT; pp. 532, 533;

WIARD (concernant l'application de l'arrêté royal relatif aux agents exerçant des fonctions supérieures, son manque d'équilibre, la pension des membres du personnel de certains organismes d'intérêt public); p. 534;

Observations de MM. EYSKENS, DOUTREPONT, LILAR; p. 534;

ROLAND (concernant le manque d'organisation dans l'administration, les exemples de cette mauvaise organisation dont la ville de La Louvière a dû pâtir, le contrôle des heures de travail, la reconversion industrielle, l'initiative prise par le Hainaut, les organismes parastataux, la réforme administrative); pp. 534 à 536;

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (10 mars 1959).

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 536.

Art. 28.

Intervention de MM. DOUTREPONT, ANCOT, EYSKENS; Le vote sur cet article est réservé; pp. 536 à 539.

Art. 29 à fin du tableau.

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 539.

Discussion des articles du projet de loi (10 mars 1959).

Art. 1^{er} à 4.

Adoptés sans observations; p. 539.

Art. 5.

Le vote sur cet article est réservé; p. 539.

Vote sur les articles réservés (12 mars 1959).

Art. 28 du tableau.

Adopté; p. 570.

Art. 5 du projet de loi.

Adopté; p. 570.

Vote (12 mars 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 97 voix contre 56 et 5 abstentions; pp. 570, 571.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

TRAVAIL.

Budget du Ministère du Travail pour l'exercice 1959.

Doc. — N° 5-XVIII : Projet transmis par la Chambre des Représentants.

N° 197 : Rapport de M. Neels + Annexes.

N° 198 : Amendement proposé par M. Doutrepont.

Ann. — *Discussion générale* (4 juin 1959).

Discours de MM. NEELS, rapp. (concernant les problèmes de la remise au travail, le nombre de chômeurs complets, les données statistiques à ce sujet, la concentration du chômage en Flandre, la situation en Flandre occidentale); p. 1063;

MOULIN (concernant la scission du Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale, les nominations à l'O.N.P.C., l'application de l'arrêté du 2 février 1959 permettant l'exécution de travaux par les communes en vue de la résorption du chômage, le transport des ouvriers); pp. 1063 à 1064;

Houben, R. (concernant les relations entre employeurs et travailleurs, la compétence des commissions paritaires, la ratification des décisions des commissions, l'activité du Conseil central de l'économie et du Conseil national du Travail, la liaison des salaires à la productivité, son utilité sociale et économique, l'égalité plus complète entre le contrat de travail et le contrat d'emploi, la classification sociale sur laquelle est fondée notre législation sociale, la véritable hiérarchie des fonctions, les objectifs généraux à poursuivre en repensant la législation sociale); pp. 1064 à 1066;

Observations de MM. MOULIN et ROLAND; p. 1065;

WYN (concernant l'inspection du travail, la restriction de sa compétence, la mise sous contrôle de l'Administration des Mines des briqueteries, le manque de personnel à l'Adminis-

Budgets — Exercice 1959. — TRAVAIL (suite).

tration de la protection du travail et en particulier à l'inspection technique du travail, la lutte préventive contre les accidents de travail); pp. 1074 et 1075;

USELDING (concernant le blocage d'adjudications bénéficiant d'une promesse de subside à 60 p. c. par la remise en application de l'arrêté royal du 2 février 1959, la mise au travail des chômeurs occasionnels ou partiels); p. 1075;

SMETS (concernant la sécurité du travail, l'insuffisance de notre réglementation en la matière, le manque de personnel à l'inspection technique, médicale et chimique, l'inspection sociale, l'incidence de dédoublement de l'ancien Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale, la compétence des commissions paritaires, l'emploi des langues au sein des commissions paritaires, l'application de conventions paritaires déclarées obligatoires pour les travailleurs étrangers, les salaires payés par des entreprises étrangères adjudicataires de travaux publics en Belgique, le respect des clauses du cahier des charges, la politique de l'emploi et la formation de la main-d'œuvre, la protection des salaires des travailleurs en cas de faillite de l'employeur, l'augmentation de la productivité, la sécurité d'existence, la réduction de la durée du travail, le travail des femmes); pp. 1075 à 1078;

Observations de MM. CUSTERS, ANCOT et VERHAEST; p. 1077;

CUSTERS (concernant la réforme des conseils de prud'hommes, les résultats décevants de la législation de 1926, les initiatives parlementaires en la matière, l'étude du problème par le commissaire royal à la réforme judiciaire, l'intégration des nouveaux tribunaux du travail dans l'ordre judiciaire, l'indépendance des juges, la compétence des tribunaux du travail, la diversité qui existe actuellement en matière de compétence, la composition des juridictions du travail, l'abandon de la composition paritaire et des élections, la procédure de conciliation préalable); pp. 1078 à 1080;

Observations de M. le PRÉSIDENT; p. 1079;

Mme MELIN-ép. GUILMAIN (concernant l'égalité des rémunérations entre travailleurs et travailleuses, la réduction de la durée du travail pour tous les travailleurs et non seulement pour les femmes); p. 1080;

Observations de Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE et M. BEHOEGNE, m.t.; p. 1080;

SMET (concernant la mise au travail des chômeurs, l'application de l'arrêté royal du 2 février 1959, le chômage dans la région de Lokeren, les dossiers introduits pour des travaux communaux dans cette ville, la semaine de 45 heures, le salaire hebdomadaire garanti, la réadaptation des chômeurs, le chômage occulte, la formation professionnelle de fils d'agriculteurs pendant les mois d'hiver); pp. 1080 à 1082;

Observations de M. DOUTREPONT; p. 1081;

DUA (concernant la représentation des petites et moyennes entreprises au sein de la délégation des employeurs auprès de l'Organisation internationale du Travail); p. 1082;

BEHOEGNE, m.t. (répond aux orateurs et traite notamment de la scission de l'ancien département du Travail et de la Prévoyance sociale, du problème de l'emploi, du chômage, de l'arrêté royal du 2 février 1959 concernant les travaux en vue de favoriser la remise au travail des chômeurs, du transport de la main-d'œuvre, de l'adaptation de l'enseignement technique, de la réadaptation professionnelle, de l'égalité des rémunérations des hommes et des femmes, de la stabilité de l'emploi, de la réduction de la durée du travail, des relations entre employeurs et travailleurs, de l'emploi des langues au sein des commissions paritaires, des juridictions du travail, des accidents du travail et sur le chemin du travail, du manque d'ingénieurs pour l'inspection du travail); pp. 1082 à 1086;

Observations de MM. MOULIN, DOUTREPONT, le PRÉSIDENT, CROMMEN, HOUBEN, R., SMETS, CUSTERS; pp. 1082 à 1085;

WYN (concernant la compétence de l'Administration des Mines en matière d'inspection des briqueteries); p. 1086;

BEHOEGNE (déclare qu'il répondra individuellement aux questions posées dans la mesure où il n'a pu le faire ce jour); p. 1086;

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (4 juin 1959).

Art. 1^{er} à 28.

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 1086.

Art. 29.

Intervention de MM. DOUTREPONT, BEHOEGNE; Le vote sur l'amendement de M. DOUTREPONT et sur l'article est réservé; p. 1086, 1087.

Budgets — Exercice 1959. — TRAVAIL (suite).

Discussion des articles du projet de loi (4 juin 1959).

Art. 1^{er}.

Le vote est réservé; p. 1087.

Art. 2.

Adopté sans observations; p. 1087.

Vote sur l'amendement et les articles réservés (11 juin 1959).

Art. 29 du tableau.

Intervention de MM. BREYNE, LEYNEN; L'amendement de M. DOUTREPONT est adopté (vote nominal);

L'article amendé, est adopté; pp. 1152, 1153.

Art. 1^{er} du projet de loi.

Adopté; pp. 1153, 1154.

Les articles amendés sont successivement remis aux voix et définitivement adoptés; p. 1154.

Vote (11 juin 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 85 voix contre 53 et 6 abstentions; p. 1154.

Le projet de loi est renvoyé à la Chambre des Représentants.

TRAVAUX PUBLICS ET RECONSTRUCTION.

Budget du Ministère des Travaux publics et de la Reconstruction pour l'exercice 1959.

Doc. — N° 5-XVII : Projet de loi + Annexes.

N° 74 : Rapport de M. Van Buggenhout (Crédits : Travaux publics) + Annexes.

N° 75 : Rapport de M. Custers (Crédits : Reconstruction) + Annexes.

N° 77 : Amendement proposé par M. Crommen.

N° 81 : Amendement proposé par M. Lemal.

N° 87 : Amendement présenté par le Gouvernement.

Ann. — Discussion générale (11 février 1959).

Discours de MM. CUSTERS (demande, par motion d'ordre, au ministre, comment il envisage la discussion de son budget : les budgets des Travaux publics et de la Reconstruction séparément ou simultanément); p. 279;

VANAUDENHOVE, m.t.p.r. (estime que des discussions séparées ne s'imposent pas); p. 279;

le PRÉSIDENT (estime préférable qu'après le discours du ministre interviennent les orateurs traitant de travaux publics et que soient groupées ensuite les interventions concernant la reconstruction); p. 279;

VANAUDENHOVE (concernant le programme de petits et moyens travaux destinés à combattre le chômage conjoncturel, le nouveau système de travaux communaux, les difficultés administratives à résoudre pour l'obtention de subsides d'Etat pour les travaux communaux, le projet de loi organique sur l'urbanisme, les routes, les autoroutes Anvers-Liège-Allemagne et Bruxelles-Namur, la route Bruxelles-Anvers, la deuxième liaison entre les rives de l'Escaut à Anvers; le plan Delta, les dangers d'inondation à la côte et dans le bassin de l'Escaut, l'accès de bateaux de fort tonnage au port d'Anvers, le canal Gand-Terneuzen, la lutte contre le désensablement à la côte Est, le canal de Charleroi à Bruxelles, le rachat de la chute de Ronquières par un plan incliné, le canal Nimy-Blaton-Péronnes, l'aménagement de la Meuse, le bouchon de Lanaye, le démergement de la vallée de la Haine inférieure, la Sambre, la liaison du Borinage à Anvers par une voie d'eau au gabarit de 1.350 tonnes; la cité administrative, l'acquisition de l'ancien Palais d'Egmont pour l'installation des cabinets des ministres des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, l'agrandissement des locaux du Sénat; le chauffage collectif urbain, l'effort à faire en matière d'investissements publics, sous l'angle du Marché commun, l'augmentation du nombre de véhicules automobiles au cours des vingt prochaines années, l'exécution des lois d'investissements); pp. 279 à 286;

Observations de MM. SLEDSSENS, ANCOT, DE MAN, VAN BUGGENHOUT, CROMMEN, REMSON, LEMAL, HARMEGNIES, DUVIEUSART, le PRÉSIDENT; pp. 280 à 285;

VAN BUGGENHOUT, rapp. (concernant l'intégration de notre économie dans l'Europe de demain, la diminution du coût des transports, le plan Delta, le nouveau port de mer projeté par les Pays-Bas à proximité d'Anvers, la navigabilité du Bas-Escaut, l'effritement de notre côte, la remise en état des digues et l'utilisation de chômeurs, la démolition d'abris le long de la côte, l'effort fait en France pour la reconstruction

Budgets — Exercice 1959. — TRAVAUX PUBLICS ET RECONSTRUCTION (suite).

- des lieux de villégiature, l'absence d'un planning urbanistique pour la côte, l'application du « plan vert » dans la région côtière, le manque d'ingénieurs à l'administration et le problème de leur rémunération, les assiettes des routes et voies de chemin de fer désaffectées) ; pp. 286 à 289 ;
- Observations de M. VANAUDENHOVE ; p. 287 ;
- DELOR (concernant la modernisation de l'équipement public dans les pays du Marché commun, les investissements indispensables pour les voies d'eau et autoroutes, l'exécution du programme de mise au gabarit de 1.350 tonnes, le respect des échéances prévues dans cette loi, les canaux Charleroi-Clabecq, Nimy-Péronnes et Nimy-Obourg, l'aménagement de la Meuse, l'aménagement des ports belges en fonction des bateaux de très grand tonnage, le développement du poussage sur nos voies d'eau, l'autoroute Anvers-frontière allemande et les travaux à entamer à Liège, les travaux routiers ordinaires, l'accélération de la construction d'autoroutes ; la prévention des accidents, l'éducation du public, la construction d'autoroutes en Wallonie) ; pp. 289 à 291 ;
- Observations de M. VANAUDENHOVE ; p. 291 ;
- SLEDSSENS, rapp. (souligne la méthode de travail encore trop fragmentaire dans le domaine des travaux publics ; traite de la coordination au niveau des services extérieurs, du programme de petits et moyens travaux communaux et provinciaux, de la coordination entre les diverses voies de communication, du manque de liaisons horizontales dans le nord de la province d'Anvers, de la situation des agriculteurs expropriés pour la réalisation de l'embranchement vers Turnhout et Eindhoven de l'autoroute Anvers-Allemagne, des problèmes de la circulation dans les grandes villes, des difficultés rencontrées par les communes pour l'approbation de travaux publics) ; pp. 291 à 293 ;
- Observations de M. VANAUDENHOVE ; p. 292 ;
- JADOT (concernant le transfert à Arlon des bureaux du groupe des Ponts et Chaussées du district de Marche) ; p. 293 ;
- WYN (concernant le pont de la route Ibis à Wilrijk, le pont au carrefour de Breendonk, le canal de la Nèthe, le dragage du Rupel, l'utilisation des matières draguées dans les polders à Schelle et Niel) ; pp. 293, 294.
- Reprise de la discussion générale (12 février 1959).*
- Discours de MM. VANDEN STORME (concernant les principes qui doivent être à la base d'une politique des travaux publics, l'augmentation des crédits d'engagement, la priorité accordée aux régions test, les critères à prendre en considération pour décider des priorités, l'information de la Commission des Travaux publics au sujet de la mise en œuvre du budget, l'exécution de petits et moyens travaux par provinces et communes, la cité administrative, les nouveaux alignements le long des routes d'Etat, les plans régionaux, l'autoroute Anvers-Liège-frontière allemande, les voies d'eau et ports ; les travaux publics en Flandre orientale, la situation défavorisée de cette province en matière d'investissements publics, le port de Gand et les voies d'eau en cette ville, l'aménagement du Haut-Escaut, l'autoroute Anvers-Gand-Lille, le contournement d'Audenarde) ; pp. 296 à 299 ;
- DEKEYZER (concernant l'augmentation du chômage, notamment au port d'Anvers, les problèmes qui se posent au port d'Anvers, l'accélération des travaux du port, les travaux entrepris aux Pays-Bas, les voies de communications avec Anvers, la liaison Escaut-Rhin, les problèmes routiers dans la région anversoise, la route Menin-Ypres, l'utilisation de matières draguées dans l'Escaut au comblement des puits d'argile dans la région de Boom) ; pp. 299, 300 ;
- HAMBYE (concernant l'infrastructure du pays nécessaire à l'économie, les crédits dont dispose le ministre pour 1959, les canaux hennuyers, les routes, l'urbanisme, la lutte contre le chômage, les travaux publics dans le Borinage) ; pp. 304, 305 ;
- BUISSERET (concernant le bouchon de Lanaye, l'autoroute Anvers-Liège-Ruhr, l'aménagement de la Meuse, la route de Wallonie) ; pp. 305, 306 ;
- CLAEYS (concernant le canal Gand-Terneuzen, la nouvelle écluse à Terneuzen, les travaux en territoire belge, l'utilisation de matières draguées pour l'exhaussement de terrains le long du canal, la liaison routière et ferroviaire Gand-Zelzate, les grands travaux dans la région gantoise, la mise au travail de chômeurs par l'exécution de petits et moyens travaux publics, la procédure accélérée pour l'examen de dossiers relatifs à des travaux subventionnés par l'Etat, le cas du Musée Vander Haeghen à Gand, la Maison communale et la Justice de paix de Nevele, le plan Vert, les travaux prévus dans l'arrondissement de Gand en matière de loge-

Budgets — Exercice 1959. — TRAVAUX PUBLICS ET RECONSTRUCTION (suite).

- ment, la gravité du problème du chômage en Flandre orientale) ; pp. 306 à 308 ;
- ROLAND (concernant le problème de la Haine, les travaux publics dans le Hainaut, l'importance des voies d'eau pour le Hainaut et surtout pour le bassin du Centre, la liaison d'Obourg au canal Nimy-Blaton, le rachat de la chute de Ronquière, le nombre réduit de chômeurs dans le Hainaut) ; pp. 308 à 310 ;
- STUBBE (concernant la mise au travail de chômeurs, le chômage en Flandre occidentale, les études du Conseil économique west-flamand à ce sujet, les frontaliers et la main-d'œuvre mobile, l'amélioration de l'infrastructure en Flandre occidentale, le port de Zeebrugge, le calibrage du canal Bruges-Gand à 2.000 tonnes, les autres canaux west-flamands, le parc industriel à Ypres, les problèmes routiers en Flandre occidentale, les pistes cyclables, le parachèvement des routes modernisées, l'aménagement des passages à niveau, les fonctionnaires locaux du département, l'urbanisme) ; pp. 310 à 312 ;
- MAGE (concernant la politique économique régionale, les routes en Campine, l'électrification du chemin de fer Anvers-Munchen-Gladbach, la construction d'un institut technique à Lierre, la situation de la Nèthe, la restauration de l'hôtel de ville de Lierre, l'achat de treize grues électriques pour le port d'Anvers) ; pp. 312 à 314 ;
- GODIN (demande d'accélérer la liquidation des dommages de guerre ; traite des dommages de guerre au domaine public, des dommages aux personnes, de l'urbanisme, de la mise au travail des chômeurs, des chemins de grande communication en Ardenne) ; pp. 314, 315 ;
- MOULIN (concernant l'achèvement des bâtiments du Conseil provincial du Hainaut, la reprise par l'Etat des routes provinciales, la lutte contre le chômage par l'exécution de petits et moyens travaux, les lenteurs administratives) ; pp. 315, 316 ;
- Observations de MM. GODIN, VANAUDENHOVE, DUVIEUSART, DOUTREPONT ; pp. 315, 316 ;
- DUVIEUSART (concernant le respect des délais prévus pour l'achèvement des canaux, l'autoroute de Wallonie, la nécessité absolue de la modernisation de la Sambre entre Charleroi et Namur) ; pp. 316, 317.
- Reprise de la discussion générale (17 février 1959).*
- Discours de MM. USELDING (concernant le programme envisagé pour la province de Luxembourg, les relations Nord-Sud, la voirie secondaire, les travaux communaux, la nouvelle classification des chemins de grande communication, le site gallo-romain de Montauban-Busenol, la voirie forestière, la réforme de la loi Brunfaut, la sécurité routière en Ardenne) ; pp. 321, 322 ;
- SOBRY (concernant les inondations dans le bassin de l'Yser, le régime déficient de ce fleuve, l'approfondissement et l'endiguement définitif de l'Yser, l'urgence de cette normalisation, l'exécution de petits et moyens travaux communaux) ; pp. 322, 323 ;
- DE BLOCK (concernant les transports, la politique portuaire, la rationalisation en cette matière, la concurrence entre les ports européens, le coût de l'aménagement du complexe Anvers-Gand-Zeebrugge, la nécessité de définir une politique portuaire adéquate ; le problème de l'Escaut, le barrage de l'Escaut à hauteur de Flessingue, la conférence de l'ingénieur Mesu, les avantages d'un barrage en ce qui concerne les terres voisines et la navigation, les désavantages d'un barrage en ce qui concerne l'évacuation des eaux des polders et des eaux usées, les conséquences sur les côtes belges et néerlandaises, le coût ; la construction de routes, le financement des travaux routiers) ; pp. 323 à 326 ;
- Observations de M. ANCOT ; p. 324 ;
- VANAUDENHOVE (souligne la nécessité d'investissements plus importants et annonce une loi d'investissement ; répond aux orateurs et traite notamment du plan Delta, de la subvention par l'Etat de travaux exécutés avec l'aide de chômeurs, de la simplification administrative en ce qui concerne l'examen des dossiers de travaux, des autoroutes, de la cité administrative, des voies d'eau, du canal Gand-Terneuzen, de l'établissement de pistes cyclables, du problème de l'Escaut, et des ports d'Anvers et Zeebrugge, des canaux du Hainaut, de la Meuse, des ponts sur le canal Albert, du démergement de la vallée de la Haine, de la modernisation de la Sambre, de l'autoroute de Wallonie) ; pp. 326 à 334 ;
- Observations de MM. SLEDSSENS, VAN BUGGENHOUT, DE BLOCK, P. DE SMET, MACHTENS, ROLAND, LEMAL ; pp. 327 à 332 ;
- BLOCK (concernant l'étude d'un planning national en ce qui

Budgets — Exercice 1959. — TRAVAUX PUBLICS ET RECONSTRUCTION (suite).

concerne l'infrastructure du pays dans le domaine des transports, les réalisations en la matière dans les pays voisins, notamment aux Pays-Bas, les autoroutes, la liaison Escaut-Rhin, l'adaptation du réseau navigable au gabarit de 1.350 tonnes, la sécurité de l'Escaut, et l'installation d'un radar, la lutte contre le chômage, la loi Brunfaut) ; pp. 334, 335 ;

VERHAEST (concernant le chômage en Flandre orientale, l'arrêté du 2 février 1959, le canal Gand-Terneuzen et les expropriations, la route Deinze-Gavere) ; pp. 335, 336 ;

LEMAL (concernant le chômage, les moyens de remettre les chômeurs au travail, la route de Wallonie, le canal Nimy-Blaton-Péronnes, les travaux décidés dans le Borinage, l'importance de l'évacuation des eaux résiduaires pour l'installation d'usines nouvelles, la construction d'une station d'épuration, le démergement et l'assainissement de la vallée de la Haine) ; pp. 336 à 338 ;

Observations de MM. DESCHUYFFELEER, de STEXHE ; pp. 336, 337 ;

NEELS (concernant le chômage dans la région de Bruges, le port de Zeebrugge, les travaux publics envisagés dans la province mais non exécutés) ; pp. 338, 339 ;

MACHTENS (concernant les travaux communaux exécutés avec l'aide de chômeurs et subventionnés par l'Etat, les cadres techniques du ministère, l'insuffisance du traitement alloué aux ingénieurs des Ponts et Chaussées, leur rôle dans l'édification de l'infrastructure du pays, le recours onéreux aux bureaux d'études privés, les inondations dans l'agglomération bruxelloise, leur périodicité, l'insuffisance des possibilités d'évacuation de la Senne) ; pp. 339 à 342 ;

FLAMME (concernant la situation qui se produit lorsqu'une commune introduit un dossier de constructions en vue d'obtenir des subsides de l'Etat, le cas de l'école de Grandglise) ; p. 342 ;

Observations du baron de DORLODOT, MM. ROLAND et MACHTENS ; p. 342 ;

MATERNE (concernant l'autoroute Bruxelles-Namur, sa continuation immédiate jusqu'au sud de Wavre, la suspension des travaux de la Basse-Sambre, les retards dans l'étude des projets de travaux communaux) ; p. 343 ;

NEEFS (concernant le démergement de la région de la Nèthe, l'arrêté royal du 2 février 1959 et les travaux d'aménagement d'égoûts, les travaux urgents dans la région malinoise) ; pp. 343, 344 ;

VANAUDENHOVE (répond aux orateurs qui sont encore intervenus) ; pp. 344 à 346 ;

Observations de MM. NEEFS, MACHTENS, FLAMME, MATERNE ; pp. 344 et 345 ;

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (17 février 1959).

Art. 1^{er} à 59.484.

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés ; p. 346.

Art. 59.491.

L'amendement de M. CROMMEN est adopté ;
Intervention de MM. CROMMEN et VANAUDENHOVE ;
L'article, ainsi modifié, est adopté ; pp. 346, 347.

Art. 59.492 à 59.603.

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés ; p. 347 ;

L'amendement de M. LEMAL tendant à insérer un nouvel article 59.604 est retiré ; p. 347.

Art. 59.611.

L'amendement du gouvernement est adopté ;
L'article, ainsi modifié, est adopté ; p. 347.

Art. 59.612 à fin du tableau.

Ces articles, ainsi que ceux relatifs au Fonds des routes, sont successivement mis aux voix et adoptés ; p. 347.

Discussion des articles du projet de loi (17 février 1959).

Art. 1^{er} à 9.

Adoptés sans observations ; pp. 347, 348.

Les articles amendés sont successivement remis aux voix et définitivement adoptés ; p. 348.

Vote (19 février 1959).

M. LEMAL justifie son vote ;
L'ensemble du projet de loi est adopté par 91 voix contre 59 et 2 abstentions ; pp. 355, 356.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Budgets — Exercice 1959. (suite).

VOIES ET MOYENS ET RECETTES EXTRAORDINAIRES.

Budget des Voies et Moyens et Budget des Recettes extraordinaires pour l'exercice 1959.

Doc. — N° 5-I : Projet transmis par la Chambre des Représentants.

N° 97 : Rapport de M. Adam.

Ann. — *Discussion générale (17 mars 1959).*

A cette discussion générale sont jointes celles des budgets de la Dette publique et des Non-Valeurs et Remboursements.

Discours de MM. ADAM, rapp. (concernant les événements qui ont influencé défavorablement l'élaboration du budget général de l'Etat pour 1959 : déficit important du budget ordinaire de 1958, dépression économique et chômage, augmentation de la dette publique et des pensions, pacte scolaire, crise économique au Congo, supplément de charges d'ordre international ; le budget cyclique, les facteurs favorables à l'équilibre budgétaire : tenue du franc belge sur le marché des changes, abondance au marché des capitaux, relance économique ; la nécessité d'économies) ; pp. 595, 596 ;

Observations de MM. MOULIN, HARMEGNIES, DOUTREPONT, de STEXHE, M^{me} BEECKMAN, V^{ve} VANDERVELDE, MM. MOREAU de MELEN, FLAMME, DE BLOCK ; pp. 595, 596 ;

HOUARDY (concernant l'aide nécessaire à l'industrie en favorisant les investissements et l'établissement d'industries nouvelles, la situation du personnel des contributions, la garantie contre l'arbitraire de l'agent taxateur en cas de taxation par comparaison, la taxation forfaitaire) ; p. 599 ;

JANSSEN, rapp. (concernant le montant total de la dette publique, la majoration de la dette en 1958, l'augmentation de la dette prévue pour 1959, l'évolution du revenu national, le crédit de l'Etat, les difficultés financières qui résultent de la dette à court terme ; le danger de l'inflation monétaire, l'assainissement financier en France, le rapport Rueff, l'impasse, les dévaluations françaises, les difficultés provoquées par la dette à court terme après la guerre 1914-1918 ; les charges de l'assurance maladie et du chômage, la stagnation économique ; la nécessité de la stabilité monétaire) ; pp. 605 à 608 ;

Observations de MM. ROLIN, HARMEGNIES, DOUTREPONT, VERMEYLEN ; pp. 605 à 608 ;

DOUTREPONT (concernant l'exemption d'impôts réels pour les intérêts et primes de remboursement d'obligations, les dangers d'emprunts à court terme ; la discussion tardive du budget des voies et moyens, la réforme fiscale, le vote de ce budget par la Chambre sans que celle-ci ait eu connaissance des projets impliquant une modification dans les opérations budgétaires, les prévisions des recettes, le rattachement au budget de 1959 d'une recette encaissée en fait en 1958 ; les évaluations des dépenses, l'incidence du chômage, l'exonération des taxes de transport par voie ferrée, la publication au *Moniteur* des dépenses délibérées en Conseil des Ministres, l'opinion du professeur Jèze en ce qui concerne la publicité de la situation financière, le respect de l'ordre constitutionnel et légal) ; pp. 608 à 612 ;

Observations de MM. GODIN, VAN HOUTTE, m.f., P. DE SMET, ADAM, ANCOT ; pp. 608 à 612 ;

VREVEN (concernant la charge de la dette publique, le déficit prévu au budget ordinaire, l'accroissement des dépenses ; les subventions pour l'assurance maladie, les chemins de fer, l'agriculture ; l'évaluation des recettes fiscales pour 1959, le budget cyclique, la relance économique, les possibilités de crédit des banques, l'égalité de traitement fiscal entre revenus d'actions et d'obligations, la création d'industries nouvelles, l'intégration dans la C.E.E., une politique d'investissements) ; pp. 612 à 613 ;

WIARD (concernant la perception accélérée des impôts directs au cours du dernier trimestre de 1957, les retards de perception des impôts sur les revenus de 1957, l'augmentation des perceptions anticipatives d'impôts, l'octroi de crédits par la S.N.C.I. et les garanties exigées par celle-ci, le cas des crédits accordés aux charbonnages, la nécessité d'une plus large diffusion du crédit) ; pp. 613 à 615 ;

Observations de MM. P. DE SMET, VAN HOUTTE, ADAM, le PRÉSIDENT ; pp. 614, 615 ;

VAN HOUTTE, m.f. (concernant les crédits alloués par la S.N.C.I., la garantie de l'Etat) ; p. 615 ;

Observations de MM. P. DE SMET, WIARD ; p. 615 ;

ADAM (précise la portée d'une recommandation faite par la Commission des Finances et reprise dans le rapport) ; p. 615.

Budgets — Exercice 1959. — VOIES ET MOYENS ET RECETTES EXTRAORDINAIRES (suite).

Reprise de la discussion générale (18 mars 1959).

Discours de MM. HARMEGNIES (concernant les nouveaux impôts, la diminution des recettes fiscales, la péréquation cadastrale, les travaux communaux et la lutte contre le chômage, les finances communales et les impôts nouveaux, les évactions fiscales, la situation des fonctionnaires des contributions directes et de l'enregistrement, les emprunts nécessaires, la relance économique, la diminution du nombre des chômeurs); pp. 633 à 635;

Observations de M. VAN HOUTTE; pp. 634, 635;

P. DE SMET (concernant l'analyse du budget basée sur la classification fonctionnelle des dépenses, le déficit budgétaire de 1958, le déficit prévu pour 1959, la modération nécessaire dans les estimations de recettes, le blocage des crédits supplémentaires, la politique du budget cyclique, la parafiscalité, les objectifs du gouvernement dans le domaine des dépenses extraordinaires, le recours aux emprunts, les subventions antiéconomiques, les points clairs dans la conjoncture présente, la nouvelle politique menée par le gouvernement, l'adaptation de la fiscalité, la suppression graduelle de subventions artificielles, les rôles de la majorité et de l'opposition); pp. 635 à 637;

VAN HOUTTE (concernant l'avancement de l'examen des budgets, une avance de trésorerie dans le cadre du pacte scolaire; répond aux orateurs et traite notamment de la diminution du nombre de chômeurs, des recettes fiscales, des finances communales, du ralentissement de la perception fiscale en fin de 1958, de la péréquation cadastrale, de l'exemption des intérêts de certains titres de la dette publique de tous impôts réels, de la dette publique, de la défense de la monnaie, du montant des emprunts pour 1959, du rôle toujours plus grand de l'État dans les domaines économique et social, de la programmation économique, de la stabilité du franc, du problème de trésorerie, du contrôle sur les organismes parastataux, des finances provinciales et communales, de la réforme fiscale); pp. 637 à 642;

Observations de MM. DOUTREPONT, WIARD, ORBAN, P. DE SMET, JANSSEN, ANCOT; pp. 638 à 641;

DOUTREPONT (concernant l'évaluation des recettes fiscales, les dépenses nouvelles non prévues au budget de 1958); p. 642;

Observations de M. P. DE SMET; p. 642;

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (18 mars 1959).

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 642.

Discussion des articles du projet de loi (18 mars 1959).

Art. 1^{er} à 12.

Adoptés sans observations; pp. 642, 643.

Vote (18 avril 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 85 voix contre 46 et 4 abstentions; p. 648.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale

Budgets. — V. aussi Congo belge et Ruanda-Urundi.

Bureau définitif. — V. Chambres législatives — Sénat.

C

Caisse d'amortissement. — V. Finances/Dette publique.

Caisse de dépôts et consignations.

Ann. — Rapport sur les opérations de la Caisse pendant l'année 1958. — Transmis par le Ministre des Finances; p. 710 (22 avril 1959).

Caisse générale d'épargne et de Retraite.

Ann. — Compte rendu des opérations et de la situation pour l'année 1957. — Transmis par le Ministre des Finances; p. 20 (26 novembre 1958).

Caisse nationale de Crédit professionnel. — V. Commerce et industrie.

Casier civil. — V. Droit civil.

Catastrophes et accidents.

Ann. — M. le PRESIDENT rend hommage aux victimes de la catastrophe de Zichen-Zussen-Bolder; M. VAN HOUTTE, m.f., au nom du gouvernement, s'associe à cet hommage; p. 141 (13 janvier 1959).

M. le PRESIDENT annonce qu'il a présenté les condoléances du Sénat au Ministre des Communications, à l'occasion de l'accident ferroviaire de Verviers; p. 258 (10 février 1959); communique la réponse du Ministre des Communications; p. 312 (12 février 1959).

SAUVETEURS BENEVOLES.

Proposition de loi portant réparation et dommages résultant de secours apportés à des tiers par des sauveteurs bénévoles.

Doc. — N° 62 : Proposition de loi de M. Pholien.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission; p. 259 (10 février 1959).

Catastrophes et accidents. — V. aussi Président.

Chambres législatives.

Ann. — M. le PRESIDENT annonce que, par message du 11 novembre 1958, la Chambre des Représentants fait connaître qu'elle s'est constituée dans sa séance de ce jour; p. 11 (18 novembre 1958).

PROJETS CADUCS.

Proposition de loi portant dérogation à l'article premier de la loi du 1^{er} juillet 1893 relative aux effets de la dissolution des Chambres à l'égard des projets de loi antérieurement déposés, en ce qui concerne la proposition de loi tendant à instituer un Code civil du Travail (Sénat, Session de 1950-1951, n° 125), la proposition de loi tendant à déterminer le statut des voyageurs et représentants de commerce (Sénat, Session de 1951-1952, n° 131) et la proposition de loi fixant le statut des représentants de commerce (Sénat, Session de 1957-1958, n° 302).

Doc. — N° 32 : Rapport de M. Custers.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission; p. 15 (18 novembre 1958).

Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (18 décembre 1958).

Adopté sans observations; p. 120.

Vote (18 décembre 1958).

L'ensemble de la proposition de loi est adopté à l'unanimité des 142 membres présents; p. 135;

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Projet de loi portant diverses dérogations à l'article premier de la loi du 1^{er} juillet 1893, relative aux effets de la dissolution des Chambres à l'égard des projets de loi antérieurement déposés.

Doc. — N° 111 : Rapport de Mme Ciselet.

Ann. — Pas de discussion générale.

Discussion des articles (18 mars 1959).

Art. 1^{er} et 2.

Adoptés sans observations; pp. 618 à 620.

Vote (18 mars 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 133 voix et 3 abstentions; p. 648.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Chambres législatives — Sénat.

AJOURNEMENT.

- Ann.* — Le Sénat s'ajourne jusqu'au mardi 13 janvier 1959 ; p. 137 (18 décembre 1958).
- Le Sénat s'ajourne jusqu'au mardi 14 avril 1959 ; p. 654 (18 mars 1959).
- M. DE BOODT, au nom de son groupe, félicite et remercie le **PRESIDENT** pour la façon remarquable et magistrale dont il a conduit les débats ; remercie également les membres du personnel ;
- MM. ROLIN, VREVEN, NOEL, au nom de leur groupe, s'associent à cet hommage ;
- M. le **PRESIDENT** remercie, rend hommage aux vice-présidents, aux membres du Bureau, à tout le personnel et formule des souhaits de bonnes vacances ;
- Le Sénat s'ajourne jusqu'à convocation ultérieure ; pp. 1436, 1437 (9 juillet 1959).

BUREAU DEFINITIF.

- Ann.* — *Nomination du bureau définitif* (11 novembre 1958).
- M. P. DE SMET propose la candidature de M. STRUYE en qualité de président ;
- M. STRUYE est réélu aux applaudissements unanimes de l'assemblée ; p. 4 ;
- M. ROLIN propose la candidature de M. CROMMEN en qualité de premier vice-président ; M. P. DE SMET propose la candidature de M. MOREAU de MELEN en qualité de deuxième vice-président ; M. VREVEN propose la candidature de M. COULONVAUX en qualité de troisième vice-président, en remplacement de M. LILAR devenu ministre ; MM. CROMMEN, MOREAU de MELEN et COULONVAUX sont élus aux applaudissements unanimes de l'assemblée ; p. 4 ;
- M. P. DE SMET propose la réélection des secrétaires du précédent bureau ;
- MM. JESPERS, MOULIN, DERBAIX, CRAEYBECKX, YERNAUX et DEMARNEFFE sont réélus aux applaudissements unanimes de l'assemblée ; p. 4 ;
- M. ROLIN propose la réélection des questeurs sortants ; MM. DOUTREPONT, VAN BUGGENHOUT, HARMIGNIES, DE MAN et OBLIN sont réélus aux applaudissements unanimes de l'assemblée ; p. 4.

COMMISSIONS PERMANENTES.

- Ann.* — M. le **PRESIDENT** propose la constitution d'une commission des Affaires culturelles et le maintien d'une seule commission pour le Travail et la Prévoyance sociale ; M. ROLIN se déclare d'accord sur le deuxième point, fait des observations en ce qui concerne le premier ; la question est laissée en suspens ; sur proposition de M. PHOLIEN, la commission des Colonies portera dorénavant l'appellation du département ministériel, soit du Congo Belge et du Ruanda-Urundi ; p. 6 (11 novembre 1958) ;
- M. le **PRESIDENT** propose la réélection d'office des bureaux des commissions permanentes ; observations de MM. LEYNEN, VREVEN, ROLIN qui proposent que les présidents actuels restent en fonctions jusqu'à première séance des commissions ; l'assemblée se déclare d'accord ; p. 8 (11 novembre 1958) ;
- Il est décidé de créer une commission des Affaires culturelles ; les chefs de groupe sont invités à faire connaître au Bureau les noms des candidats proposés pour faire partie de cette nouvelle commission ; p. 34 (26 novembre 1958). — *Nomination des membres de cette commission* ; p. 65 (9 décembre 1958) ;
- Modification dans la composition des commissions des Affaires économiques, des Classes moyennes, du Commerce extérieur, des Communications, des Finances, de l'Instruction publique, de l'Intérieur, du Travail et de la Prévoyance sociale, des Travaux publics, des Naturalisations et de la Revision de la Constitution ; p. 65 (9 décembre 1958) ;
- Modification dans la composition des commissions du Commerce extérieur, de la Santé publique et de la Famille ; p. 137 (18 décembre 1958) ;
- Modification dans la composition des commissions des Finances, des Affaires économiques et du Travail et de la Prévoyance sociale ; p. 170 (20 janvier 1959) ;
- Modification dans la composition de la commission des Affaires économiques ; p. 179 (27 janvier 1959) ;
- Modification dans la composition des commissions des Classes moyennes, du Commerce extérieur et de la Reconstruction ; p. 317 (12 février 1959) ;

Chambres législatives — Sénat. — COMMISSIONS PERMANENTES (suite).

- Modification dans la composition de la commission du travail parlementaire ; p. 544 (10 mars 1959) ;
- Modification dans la composition de la commission du Travail et de la Prévoyance sociale ; p. 654 (18 mars 1959) ;
- Modification dans la composition de la commission de l'Instruction publique ; p. 790 (5 mai 1959) ;
- Modification dans la composition des commissions des Affaires culturelles, de l'Instruction publique et de la Santé publique et de la Famille ; p. 1402 (8 juillet 1959).

DECES.

- Ann.* — M. le **PRESIDENT** annonce le décès de MM. J. De Clercq et L. Sasserath, anciens sénateurs ; p. 5 (11 novembre 1958).
- M. le **PRESIDENT** annonce le décès de MM. Dulieu, Van der Stegen et Ronvaux, anciens sénateurs ; p. 141 (14 janvier 1959).
- M. le **PRESIDENT** annonce le décès de MM. Du Bois et De Maeght, anciens sénateurs ; p. 173 (27 janvier 1959).
- M. le **PRESIDENT** rend hommage à la mémoire de M. Joseph Merlot, Ministre d'Etat ; le baron DE VLFESCHAUWER, m.a., s'associe à cet hommage, au nom du gouvernement ; pp. 198, 199 (3 février 1959).
- M. le **PRESIDENT** annonce le décès de M. Van Laerhoven, ancien sénateur ; p. 426 (3 mars 1959).
- M. le **PRESIDENT** rend hommage à la mémoire de M. Cyrille Van Overbergh, Ministre d'Etat ; M. VAN HOUTTE, m.f., s'associe à cet hommage, au nom du gouvernement ; p. 660 (14 avril 1959).
- M. le **PRESIDENT** rend hommage à la mémoire de M. Edg. De Bruyne, ancien ministre et ancien sénateur ; M. VAN HOUTTE, m.f., s'associe à cet hommage au nom du gouvernement ; p. 798 (6 mai 1959).
- M. le **PRESIDENT** annonce le décès de M. Thienpont, ancien sénateur ; p. 1000 (2 juin 1959).
- M. le **PRESIDENT** rend hommage à la mémoire de M. Joseph Deschuyffeleeer, sénateur ; M. EYSKENS, p.m., s'associe à cet hommage au nom du Gouvernement ; p. 1222 (23 juin 1959).
- M. le **PRESIDENT** annonce le décès de M. Jacques De Vocht, ancien sénateur ; p. 1223 (23 juin 1959).
- M. le **PRESIDENT** rend hommage à la mémoire de M. Max Buset, Ministre d'Etat ; M. VAN HOUTTE, m.f., s'associe à cet hommage au nom du Gouvernement ; p. 1307 (1^{er} juillet 1959).

DEMISSIONS.

- Ann.* — M. le **PRESIDENT** annonce la démission de M. le sénateur THOMASSEN ; p. 141 (13 janvier 1959).

IMMUNITÉ.

- Demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Odilon Knops, en vue d'intenter des poursuites judiciaires du chef d'infraction à la réglementation en matière de roulage.*
- Doc.* — N° 149 : Rapport de M. Ancot.
- Ann.* — Levée de l'immunité parlementaire d'un membre du Sénat. — Renvoi à la Commission de la Justice ; p. 468 (4 mars 1959).
- Les conclusions du rapport sont adoptées ; il en sera donné connaissance à M. le Procureur général ; p. 876 (19 mai 1959).

INCIDENTS.

- Ann.* — Le **PRESIDENT** regrette l'absence du Ministre des Affaires économiques pendant le développement de l'interpellation de M. REMSON et suspend la discussion ;
- Observations de M. YERNAUX ; p. 58 (9 décembre 1958).
- Intervention de M. JESPERS concernant les votes sur les amendements à l'occasion de la discussion des articles du budget de l'Instruction publique ;
- Observations de MM. le **PRESIDENT**, CROMMEN, VERMEYLEN, LEYNEN, GILLON ; pp. 580, 581 (12 mars 1959).
- M. le **PRESIDENT** regrette que, dans la discussion des articles du budget de l'Instruction publique, des votes d'amendements et d'articles aient été réservés et estime que l'assemblée doit voter immédiatement après la discussion de chaque article ; p. 591 (12 mars 1959).

Chambres législatives — Sénat. — INCIDENTS (suite).

- M. le **PRESIDENT** rappelle les dispositions du règlement limitant la durée des interventions de l'interpellateur et des autres orateurs ;
- M. **DE BOODT** demande que le règlement ne soit pas appliqué trop strictement pour le porte-parole des sénateurs flamands ;
- M. le **PRESIDENT** souligne que la discussion du budget de l'Intérieur doit être terminée ce jour ; pp. 956, 957 (26 mai 1959).

LISTES.

- Doc. — N° 1 : Liste alphabétique des membres du Sénat.
- N° 2 : Liste des membres du Sénat.
- N° 3 : Liste des projets et propositions de loi dont le Sénat est saisi.
- N° 4 : Liste des commissions permanentes du Sénat.

ORDRE DES TRAVAUX.

- M. le **PRESIDENT** consulte le Sénat au sujet de l'urgence demandée pour la discussion des projets de loi relatifs à l'augmentation du nombre d'échevins des villes d'Anvers et de Charleroi ;
- Observations de MM. **HARMEGNIES**, **ROLIN**, **SMETS**, **SLEDSSENS**, **VERMEYLEN** ; pp. 130, 131 (18 décembre 1958).
- M. le **PRESIDENT** annonce le débat à la Chambre sur la déclaration gouvernementale relative aux événements de Léopoldville, débat qui se terminera ce même jour ; fait part du désir exprimé par certains membres du Sénat de porter ce débat à l'ordre du jour de la présente séance ;
- Observations de MM. **VAN REMOORTEL**, **VAN HEMELRIJCK**, m. **C.B.R.U.**, **DE BOODT** ;
- Il est décidé d'aborder et de terminer ce même jour la discussion de cette déclaration gouvernementale ; p. 144 (13 janvier 1959).
- M. **VAN BUGGENHOUT** suggère de concentrer les réunions de commission en un jour, le Sénat ne se réunissant plus cette semaine ;
- M. **MOULIN** demande d'inscrire en tête de l'ordre du jour de mardi prochain, le projet de loi relatif au travail noir ;
- Observations de MM. le **PRESIDENT**, **CUSTERS** ; p. 150 (13 janvier 1959).
- M. **HARMEGNIES** demande qu'il ne soit pas procédé à des votes le jour du Mardi gras ;
- Observations de MM. le **PRESIDENT**, **DE BOODT** et du baron de **VLEESCHAUWER** ; p. 268 (10 février 1959).
- M. le **PRESIDENT** annonce que le Ministre de la Justice a demandé que l'ordre du jour soit interverti et que la discussion du projet de loi érigeant en délit certaines abstentions coupables vienne en premier lieu ;
- M. **MERCHERS**, m.j., propose de consulter l'assemblée sur l'opportunité du renvoi en commission à la suite du dépôt d'un amendement du gouvernement ;
- Observations de MM. **HARMEGNIES**, **ROLIN**, **LAGAE**, **DE BAECK** ;
- M. le **PRESIDENT** propose d'entendre M. **COULONVAUX**, seul orateur inscrit, et de prendre ensuite une décision concernant le renvoi en commission ; p. 661 (14 avril 1959).
- M. **VAN DEN BOEYNANTS**, m.c.m., demande que le projet de loi portant élargissement des facilités d'accès au crédit professionnel et artisanal en faveur des classes moyennes soit examiné au cours de la semaine ;
- M. le **PRESIDENT** déclare que l'interpellation de M. **DUVIEUSART**, fixée au lendemain, devra être remise ;
- Observations de MM. **HARMEGNIES**, **DUVIEUSART**, **ROLAND** ;
- L'interpellation de M. **DUVIEUSART** est ajournée ;
- Le projet de loi portant élargissement des facilités d'accès au crédit professionnel et artisanal en faveur des classes moyennes est porté à l'ordre du jour de la séance du lendemain ; p. 771 (5 mai 1959).
- M. le **PRESIDENT** fait une communication concernant l'ordre des travaux et l'interpellation de M. **DUVIEUSART** ;
- Observations de M. **HARMEGNIES** ; pp. 799, 800 (6 mai 1959).
- M. **DE BAECK** demande la remise à huitaine de la discussion de la proposition de loi modifiant l'article 918 du Code civil ;
- Intervention de MM. **VAN LAEYS**, le **PRESIDENT**, **VERMEYLEN** ;

Chambres législatives — Sénat. — ORDRE DES TRAVAUX (suite).

- M. **VAN HOUTTE**, m.f., demande la remise au lendemain de la discussion du projet de loi relatif aux dommages et intérêts alloués à l'Etat du chef d'infraction à certains articles du Code pénal ;
- M. **VERMEYLEN** demande le renvoi de ce projet à la Commission de la Justice ;
- Intervention de M. **CUSTERS** ;
- La proposition de renvoi en commission est rejetée ; p. 1114 (10 juin 1959).
- M. **MAGE** demande l'ajournement de son interpellation sur la grève des réparateurs de navires à Anvers ;
- L'ajournement est décidé ;
- M. **DE MAN** propose que le projet de loi relatif au statut syndical du personnel des provinces et communes soit renvoyé en commission, de nouveaux amendements venant d'être déposés ;
- Observations de MM. **VERMEYLEN**, **HARMEGNIES** ;
- M. **VERMEYLEN** demande d'attendre la distribution des amendements avant de prendre une décision quant au renvoi ;
- M. **VERMEYLEN** estime qu'il n'y a pas lieu de renvoyer ce projet en commission ;
- M. **DE MAN** propose de renvoyer la discussion du projet au lendemain ;
- Cette proposition est acceptée ;
- M. **MERCHERS**, m.j., demande de passer à l'examen du projet de loi relatif à l'épuration civique ;
- Observations de MM. le **PRESIDENT**, **YERNAUX**, **DE BOODT** ;
- M. **VERMEYLEN** demande que la discussion du projet relatif à l'épuration civique soit remise au lendemain ;
- Observations de MM. **MERCHERS**, **DE BAECK** ; p. 1237 (23 juin 1959).
- M. le **PRESIDENT** signale que le Ministre des Classes moyennes propose le renvoi en commission du projet de loi sur la pension des indépendants et son examen en séance publique en novembre ;
- M. **ROLAND** souligne l'ampleur du travail fourni par la Commission et en particulier par le rapporteur et regrette cet ajournement ; p. 1351 (7 juillet 1959).
- M. **NOEL** insiste pour le maintien de la décision prise la veille tendant à porter en tête de l'ordre du jour d'aujourd'hui son interpellation sur la question charbonnière ;
- M. **VERMEYLEN** appuie la demande de M. **NOEL**, estime qu'il y aurait avantage à suivre l'ordre du jour fixé primitivement ;
- Observations de MM. **NOEL**, **VERMEYLEN**, le **PRESIDENT**, **ORBAN** ;
- L'interpellation aura lieu après la discussion des projets financiers, mais avant les votes p. 1406 (9 juillet 1959).

OUVERTURE DE LA SESSION.

- Ann. — M. **MULLIE**, doyen d'âge, déclare ouverte la session de 1958-1959 ; prononce son allocution ; p. 4 (11 novembre 1958).
- M. **STRUYE** est réélu président du Sénat ; il prononce son allocution et déclare le Sénat constitué ; il en sera donné connaissance au Roi et à la Chambre des Représentants ; pp. 4, 5 (11 novembre 1958).

PETITIONS.

- Pétitions sur lesquelles la Commission a statué.*
- Doc. — N° 33 : Feuilleton n° 1.
- N° 266 : Feuilleton n° 2.

PRESTATION DE SERMENT.

- Ann. — Prestation de serment de M. **COUPLET** dont les pouvoirs ont été validés le 19 juin 1958 et qui, par suite de son état de santé, n'a pu assister aux séances jusqu'à ce jour ; p. 4 (11 novembre 1958).

QUESTIONS ORALES.

- Ann. — M. **DETHIER** interroge le Premier Ministre au sujet de l'attribution de la prime de fin d'année de 3.000 francs accordée en octobre 1956 aux mineurs, suite à la catastrophe du Bois-du-Cazier ; M. **EYSKENS**, p.m., répond ; p. 28 (26 novembre 1958).

Chambres législatives — Sénat. — QUESTIONS ORALES (suite).

M. STUBBE appelle l'attention du Sénat sur le problème épineux posé aux frontaliers belges travaillant en France : il demande au Premier Ministre d'entamer de nouveaux pourparlers avec le Gouvernement français, de considérer les frontaliers grévistes comme chômeurs involontaires et de promouvoir la mise à l'œuvre dans le pays par l'exécution de travaux publics ;

M. EYSKENS, p.m., expose les causes des difficultés qui ont surgi pour les ouvriers frontaliers : il souligne que les pourparlers avec la France n'ont pas été rompus et que l'octroi d'indemnités de chômage aux frontaliers grévistes ne peut être réglé par une mesure générale ;

L'incident est clos ; pp. 194, 195 (27 janvier 1959).

M. HARMEGNIES dépeint la situation sociale qui existe depuis quelques jours au Borinage et l'émotion qu'a provoquée la décision de fermeture de puits : il annonce le dépôt d'une interpellation ;

Observations de MM. VERHAEST, SMET et SLEDSSENS ; M. VANDERSCHUEREN, m.a.éc., demande que l'interpellation annoncée par M. HARMEGNIES soit jointe à la discussion du budget des Affaires économiques, si le Sénat marque son accord pour entendre l'interpellation ;

Observations de MM. le PRESIDENT et HARMEGNIES ; L'incident est clos ; p. 350 (19 février 1959).

M. USELDING pose une question au Ministre des Affaires étrangères concernant la présence de Léon Degrelle au Maroc espagnol et son extradition ;

M. WIGNY, m.a.étr., répond que des démarches ont été faites auprès du Gouvernement marocain ; que la Belgique ne peut demander l'extradition en l'absence d'un traité d'extradition avec le Maroc, qu'il a demandé de façon pressante l'expulsion de l'intéressé ;

L'incident est clos ; p. 502 (5 mars 1959).

M. ANCOT interroge le Ministre de la Justice au sujet des procédés utilisés par certains propagandistes de la Légion étrangère ;

M. MERCHERS, m.j., répond qu'une enquête concernant la réalité des faits incriminés est souhaitable ; L'incident est clos ; pp. 574, 575 (12 mars 1959).

M. JESPERS demande au Ministre des Finances quand se fera le paiement d'une avance de trésorerie destinée à l'enseignement libre ;

M. VAN HOUTTE, m.f., répond ;

L'incident est clos ; p. 576 (12 mars 1959).

M. ROLIN interroge M. le Ministre Lilar, Vice-Président du Conseil de Cabinet, au sujet de l'information parue dans *Le Soir* concernant la nomination de quatre secrétaires généraux ;

M. LILAR, m.v.p.c., répond à la question ;

L'incident est clos ; p. 653 (18 mars 1959).

M. NOEL interroge le Ministre de l'Intérieur au sujet des barèmes accordés au personnel communal de La Louvière et de la publication des traitements de ce personnel par le bourgmestre de La Louvière ;

M. LILAR, m.v.p.c., répond que l'autorité centrale ne peut intervenir et se substituer à l'autorité communale ; Observations de M. ROLAND ; L'incident est clos ; pp. 739, 740 (29 avril 1959).

Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE questionne le Ministre de la Justice concernant les incidents à la prison de Turnhout, au cours desquels un détenu a été tué ;

M. MERCHERS, m.j., répond à la question ;

L'incident est clos ; pp. 1384, 1385 (8 juillet 1959).

REGLEMENT.

Proposition de modification des articles 17, 32 et 34 du règlement.

Doc. — N° 11 : Proposition du baron Nothomb.

N° 227 : Rapport de M. Derbaix.

Ann. — Discussion (25 juin 1959).

Discours de MM. DERBAIX, rapp. (concernant la publication des annales parlementaires au lendemain des séances publiques, la publication d'un bulletin de séance, l'essai qui est proposé par la commission du règlement) ; pp. 1299, 1300 ; Observations de M. CHOT et du baron NOTHOMB ; pp. 1299, 1300 ;

HARMEGNIES (concernant l'utilité du compte rendu analytique pour l'information du public sur le travail parlementaire, les problèmes de personnel, la rédaction du bulletin de séance) ; p. 1300 ;

le PRESIDENT (précise l'objet du débat actuel, déclare que

Chambres législatives — Sénat. — REGLEMENT (suite).

le Sénat n'est pas saisi aujourd'hui du problème du bulletin de séance) ; p. 1300 ;

Observations de MM. HARMEGNIES, CHOT ; p. 1300 ;

baron NOTHOMB (concernant la parution des annales au lendemain des séances publiques, la création d'un corps de réviseurs intellectuels chargés de corriger les discours improvisés, le délai de trois jours, la nécessité de permettre au public de prendre connaissance des discours dès le lendemain matin) ; pp. 1300, 1301 ;

Observations de M. le PRESIDENT ; p. 1301 ;

VERMEYLEN (rend hommage au personnel des services du compte rendu analytique et des annales parlementaires, propose que le personnel des annales parlementaires puisse remanier les textes des discours ; traite de la traduction des annales parlementaires, du bulletin de séance, de son caractère synthétique, du danger de se fonder sur le compte rendu analytique, des avantages du nouveau règlement) ; pp. 1301, 1302 ;

Observations de M. YERNAUX ; pp. 1301, 1302 ;

le PRESIDENT (concernant le respect du délai de trois jours, la formulation des griefs de M. VERMEYLEN) ; p. 1302 ;

Observations de M. VERMEYLEN ; p. 1302 ;

Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE (concernant les termes « réviseurs intellectuels ») ; p. 1302 ;

Observations du baron NOTHOMB, de MM. le PRESIDENT, VERMEYLEN ; p. 1303 ;

CROMMEN (concernant le problème que posera l'essai de publication d'un bulletin de séance, au point de vue du personnel) ; p. 1303.

Examen de la modification proposée par la commission.

(25 juin 1959).

La modification est adoptée ; p. 1303.

Proposition de modification de l'article 22 du règlement.

Doc. — N° 78 : Proposition de M. Crommen.

N° 230 : Rapport de M. Derbaix.

Ann. — Discussion (25 juin 1959).

Discours de MM. DERBAIX, rapp. (concernant la limitation du temps de parole, la lecture à la tribune d'un discours écrit) ; pp. 1298, 1299 ;

Observations de MM. VERMEYLEN, le PRESIDENT, CROMMEN, HARMEGNIES, CHOT ; pp. 1298, 1299 ;

ANCOT (rappelle le cas de la lecture en séance publique du Sénat d'un discours prononcé un an auparavant à la Chambre et estime que le président devrait pouvoir interdire pareil fait) ; p. 1299 ;

Observations de MM. le PRESIDENT, VERMEYLEN ; p. 1299.

Examen de la modification proposée par la commission.

(25 juin 1959).

La modification est adoptée ; p. 1299.

VALIDATION DES POUVOIRS.

Ann. — Validation des pouvoirs de M. SLEGTEN, appelé à remplacer M. THOMASSEN, sénateur démissionnaire.

M. SLEDSSENS donne lecture de son rapport dans les deux langues nationales ; les conclusions de ce rapport sont adoptées ; M. SLEGTEN prête serment ; pp. 178, 179 (27 janvier 1959).

Validation des pouvoirs de M. BARTELOUS, appelé à remplacer M. DESCHUYFFELEER, sénateur décédé ;

M. DOUTREPONT donne lecture de son rapport dans les deux langues nationales ; les conclusions de ce rapport sont adoptées ; M. BARTELOUS prête serment ; pp. 1307, 1308 (1^{er} juillet 1959).

Charbon. — V. Commerce et industrie.

Charbonnages. — V. Affaires étrangères.

Chemins de fer. — V. Affaires étrangères/Communications. — V. aussi Communications.

Chèques. — V. Droit commercial/Lettres de change, billets à ordre et chèques.

Cités africaines. — V. Congo Belge et Ruanda-Urundi/Office des Cités africaines.

Commerce et industrie.**BREVETS D'INVENTION.**

Proposition de loi modifiant l'article premier de la loi du 24 mai 1854 sur les brevets d'invention.

Doc. — N° 143 : Proposition de loi de M. Orban.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission ; p. 812 (12 mai 1959).

CAISSE NATIONALE DE CREDIT PROFESSIONNEL.

Projet de loi portant relèvement du plafond des engagements de la Caisse nationale de Crédit professionnel.

Doc. — N° 26 : Exposé des motifs et projet de loi.
N° 70 : Rapport de M. Van Bulck.

Ann. — Pas de discussion générale.

Discussion des articles (18 mars 1959).

(Texte adopté par la commission.)

Art. 1^{er} et 2.

Adoptés sans observations ; pp. 645, 646.

Vote (18 mars 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 133 voix et 3 abstentions ; p. 648.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Projet de loi portant élargissement des facilités d'accès au crédit professionnel et artisanal en faveur des classes moyennes.

Doc. — N° 135 : Projet transmis par la Chambre des Représentants.

N° 145 : Rapport de M. Vandenberghe.

N° 152 : Amendement proposé par M. Roland.

Ann. — *Discussion générale* (6 mai 1959).

Discours de MM. VANDENBERGHE, rapp. (concernant les objections formulées en commission, la politique ministérielle en faveur des classes moyennes, l'utilité du projet qui comble une lacune de la législation actuelle, l'accès au crédit, le crédit de notoriété, les cas sociaux des classes moyennes, la création du Fonds de garantie, la nomination du groupe de travail qui arrêtera les directives du Comité du Fonds, les critères de l'octroi de crédits, les crédits accordés en vertu des lois d'exception, la procédure compliquée prévue pour la demande de crédits et la comptabilité des classes moyennes, l'effort salutaire du projet, les arrêtés d'exécution ; rend hommage au dynamisme du ministre) ; pp. 803, 804 ;

HOUGARDY (concernant l'aspect « accès au crédit » considéré comme une revendication légitime des classes moyennes, l'évolution du crédit au cours des dernières années, la question des garanties, la mission de la Caisse Nationale de Crédit professionnel, les critiques émises quant au rôle des banques dans le système de crédit ; la nomination de trois membres par la C.N.C.P. au Comité du Fonds de garantie ; l'aide à l'économie, les exonérations fiscales prévues par le projet Van der Schueren, les investissements productifs ; la proposition de loi déposée par lui et tendant à remettre en vigueur la loi Liebaert ; rend hommage au ministre) ; p. 804 ;

VERHAEST (concernant son adhésion au projet, les demandes de crédit, l'acceptation des garanties, les références du demandeur) ; p. 804 ;

WIARD (concernant l'introduction des banques privées dans le système de crédit aux classes moyennes, l'hostilité du groupe socialiste contre cette mesure) ; p. 805 ;

VAN DEN BOEYNANTS, m.c.m. (concernant les amendements, l'introduction des banques privées dans le système de crédit aux classes moyennes, les conditions de garantie, le crédit de notoriété, la nécessité d'avoir le maximum d'organismes, les abus, la différence entre les lois de 1953, 1955, 1957 et le projet actuel, la présentation de candidats par le canal de la C.N.C.P., les dispositions fiscales ; remercie le rapporteur) ; p. 805.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (6 mai 1959).

Art. 1^{er}.

Adopté sans observations ; p. 806.

Art. 2.

Intervention de MM. ROLAND, VAN DEN BOEYNANTS : L'amendement de M. ROLAND est rejeté ; L'article est adopté ; p. 806.

Commerce et industrie. — CAISSE NATIONALE DE CREDIT PROFESSIONNEL (suite).

Art. 3 à 23.

Adoptés sans observations ; pp. 806 à 809.

Vote (12 mai 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 83 voix et 49 abstentions ; p. 816.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Ann. — Transmission d'un exemplaire du bilan et compte de profits et pertes au 31 décembre 1958 ; p. 659 (14 avril 1959).

CHARBON.

Projet de loi modifiant la loi du 12 juillet 1939, instituant un Fonds national de Garantie pour la réparation des dégâts houillers.

Doc. — N° 91 : Exposé des motifs et projet de loi.

N° 120 : Amendements présentés par le gouvernement.

N° 159 : Amendement présenté par le gouvernement.

N° 176 : Rapport de M. De Winter.

Ann. — *Discussion générale* (27 mai 1959).

Discours de MM. DE WINTER, rapp. (rappelle la portée des modifications proposées à la loi du 12 juillet 1939, souligne certaines améliorations et précisions apportées par la commission) ; pp. 995, 996 ;

VAN CALUWELAERT (estime inopportune la création de nouveaux fonds spéciaux) ; p. 996 ;

VAN DER SCHUEREN, m.a.éc. (déclare qu'il ne s'agit pas de la création d'un nouveau fonds) ; p. 996.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (27 mai 1959).

Art. 1^{er} à 10.

Adoptés sans observations ; pp. 996, 997.

Vote (4 juin 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 154 membres présents ; p. 1070.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Projet de loi relatif à l'industrie et au commerce du charbon.

Doc. — N° 259 : Projet transmis par la Chambre des Représentants.

N° 299 : Rapport de M. Leemans.

Ann. — *Discussion générale* (8 juillet 1959).

Discours de MM. LEEMANS, rapp. (concernant la portée du projet, l'assainissement du marché du charbon, les pleins pouvoirs demandés par le ministre, la solution du problème des stocks de charbon dans le sens d'une politique coordonnée de l'énergie, les perspectives nouvelles dans le domaine de l'énergie) ; pp. 1393, 1394 ;

de STEXHE (concernant les conséquences du maintien du régime corporatif pour l'organisation de la batellerie, l'incidence du coût élevé des frêts en Belgique sur le prix des charbons, le vieillissement de la batellerie, la nécessité du retour à la libre concurrence des frêts pour le transport fluvial des charbons industriels ; demande au ministre de ne pas se servir de l'article 3 pour imposer aux utilisateurs un supplément de frêt) ; pp. 1394, 1395 ;

DETHIER (concernant la situation générale du marché charbonnier, la position de la C.E.C.A., l'activité du Conseil national des charbonnages, les fusions préconisées, les conséquences de la diminution de la production en ce qui concerne le personnel, les résultats de la nationalisation des charbonnages en France) ; pp. 1395, 1396 ;

SMETS (concernant la portée des pleins pouvoirs accordés au ministre, la ratification d'arrêtés royaux pris en vertu de ces pouvoirs et abrogeant ou modifiant les lois, l'absence d'indication des lois qui peuvent être abrogées ou modifiées) ; pp. 1396, 1397 ;

Observations de MM. LEEMANS, CUSTERS ; p. 1397 ;

VAN DER SCHUEREN, m.a.éc. (répond aux orateurs et traite du problème de l'énergie, de l'évolution de l'utilisation des sources énergétiques dans le monde, de la coordination énergétique, de l'assainissement charbonnier, de la fermeture de charbonnages, de la création des grosses unités de production dans les différents bassins, des réformes structurelles, de l'ampleur des pouvoirs accordés au ministre par le projet, des difficultés au sein de la C.E.C.A., du commerce du charbon, des schistes de terrils, du problème des frêts et de l'établissement d'une caisse de péréquation des frêts fluviaux) ; pp. 1397 à 1399 ;

La discussion générale est close.

Commerce et industrie. — CHARBON (suite).

Discussion des articles (8 juillet 1959).

Art. 1^{er} à 3.

Adoptés sans observations; p. 1399.

Art. 4.

Intervention de MM. VAN DER SCHUEREN, SMETS, VERMEYLEN, DE WINTER, LEEEMANS;
Observations de M. WARNANT;
Le vote sur l'amendement de M. SMETS et sur l'article est réservé; pp. 1399 à 1402.

Art. 5.

Adopté sans observations; p. 1402.

Vote sur l'amendement et l'article 4 réservés
(9 juillet 1959).

L'amendement de M. SMETS est rejeté;
L'article 4 est adopté; pp. 1432, 1433.

Vote (9 juillet 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 95 voix contre 45;
p. 1433.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

FINANCEMENT DES STOCKS.

Projet de loi complétant la loi du 5 mai 1958 favorisant le financement des stocks des charbonnages.

Doc. — N° 36 : Projet transmis par la Chambre des Représentants.
N° 39 : Rapport de M. De Winter.

Ann. — *Discussion générale* (18 décembre 1958).

Discours de MM. DE WINTER, rapp. (concernant la portée et le but limité du projet, le financement des stocks de charbon, des warrants saisonniers et des stocks conjoncturels; l'escompte des warrants pour stocks conjoncturels et la garantie demandée par la S.N.C.I.; la garantie accordée par l'Etat aux exploitations minières indépendantes, les articles 1^{er}, 2 et 4 du projet tendant à diminuer les charges découlant des opérations de warrantage; invite le Sénat à approuver le projet); p. 128;

DETHIER (concernant les raisons de son approbation du projet, la valeur des stocks, l'idée du financement des stocks en Belgique et dans les pays intéressés, l'avis de l'assemblée commune de la C.E.C.A., l'intervention de la Haute Autorité dans le financement des stocks, l'opinion émise par les deux délégués de la F.G.T.B., le vœu exprimé par le congrès de la Centrale des mineurs; l'examen du problème charbonnier dans son ensemble); p. 128;

GODIN (concernant le texte du rapport qui fait une distinction entre les différents charbonnages selon qu'ils dépendent d'un holding ou qu'ils sont indépendants, la question de déterminer la catégorie d'un charbonnage et de savoir si le gouvernement va se substituer au holding qui ne veut plus donner son aval en faveur d'un charbonnage dépendant de lui); pp. 128, 129;

VAN DER SCHUEREN, m.a.éc. (remercie M. DE WINTER, rapporteur, et M. DETHIER, parle d'un débat sur l'ensemble du problème charbonnier, de la tâche de la S.N.C.I., répond à M. GODIN); p. 129;

Observations de M. ROLIN; p. 129;

THOMASSEN (concernant le financement de certains stocks, les différents modes de stockage défavorisant certains bassins par rapport à d'autres, l'exemple du Borinage et de la Campine; le nouveau puits creusé par le charbonnage André Dumont à Waterschei, le revêtement de ce puits par Cockerill et la proposition d'André Dumont de payer une somme supplémentaire en charbon rejetée par Cockerill ce qui entraîne l'arrêt des travaux dans ces puits; l'examen de toutes les possibilités pour diminuer les stocks de charbon); p. 129;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (18 décembre 1958).

Art. 1^{er} à 4.

Adoptés sans observations; pp. 129, 130.

Vote (18 décembre 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 143 voix contre 1;
p. 135.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Commerce et industrie (suite).**COMMERCE EXTERIEUR.**

Projet de loi portant ratification d'un arrêté royal pris en vertu de la loi du 30 juin 1931, relative à l'importation, à l'exportation et au transit des marchandises, modifiée par celle du 30 juillet 1934.

Doc. — N° 34 : Rapport de M. Couplet.

Ann. — Pas de discussion générale.

Discussion des articles (25 février 1959).

Art. 1^{er} et 2.

Adoptés sans observations; p. 405.

Vote (26 février 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 149 voix et 2 abstentions; p. 416.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

EXPANSION ECONOMIQUE

Ann. — Transmission des rapports sur l'application de l'article 7 de la loi du 7 août 1953 et de l'article 10 de la loi du 31 mai 1955, pour l'exercice 1957. — Transmis par le Ministre des Affaires économiques; p. 7 (11 novembre 1958).

Proposition de loi portant création d'un Institut national d'aménagement du territoire.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission; p. 15 (18 novembre 1958).

Projet de loi instaurant et coordonnant des mesures en vue de favoriser l'expansion économique et la création d'industries nouvelles.

Doc. — N° 232 : Projet transmis par la Chambre des Représentants.

N° 273 : Rapport de M. De Winter.

N° 281 : Amendements proposés par M. Goossens.

N° 282 : Amendements proposés par M. Flamme.

N° 295 : Amendements proposés par M. Flamme.

N° 297 : Amendement proposé par M. L. Desmet.

Ann. — Discussion générale jointe à celle du projet de loi instaurant des mesures spéciales en vue de combattre les difficultés économiques et sociales de certaines régions.

Discussion des articles (8 juillet 1959).

Art. 1^{er}.

Intervention de MM. L. DESMET, VAN DER SCHUEREN, m.a.éc., ADAM;

Le 1^o de l'amendement de M. L. DESMET est rejeté;

Le 2^o de l'amendement de M. L. DESMET est rejeté;

Intervention de MM. FLAMME, VAN DER SCHUEREN, DELBOUILLE;

L'article est adopté; pp. 1360 à 1363.

Art. 2.

Intervention de MM. GOOSSENS, VAN DER SCHUEREN;

L'amendement de M. GOOSSENS est rejeté;

L'article est adopté; pp. 1363, 1364.

Art. 3.

L'amendement de M. GOOSSENS est retiré;

L'article est adopté; pp. 1364, 1365;

Art. 4.

Intervention de MM. FLAMME, VAN DER SCHUEREN;
Observations de MM. HARMEGNIES, VERMEYLEN, Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE, MM. ORBAN, VAN BUGGENHOUT, YERNAUX, WARNANT, VERHAEST;

Les 1^o et 2^o de l'amendement de M. FLAMME sont rejetés;
L'article est adopté; pp. 1365 à 1367.

Art. 5.

Intervention de MM. DELBOUILLE, VAN DER SCHUEREN, VERMEYLEN, DE WINTER;

Observations de MM. YERNAUX, RASSART, DE BOODT, HARMEGNIES;

L'amendement de M. GOOSSENS est rejeté;

L'article est adopté; pp. 1367 à 1370.

Commerce et industrie. — EXPANSION ECONOMIQUE (suite).**Art. 6.**

Intervention de MM. FLAMME, VAN DER SCHUEREN, SMETS, RASSART ;
Observations de MM. VERMEYLEN, VERHAEST, HARMENIES, REMSON, ORBAN ;
L'article est adopté ; pp. 1370 à 1372.

Art. 7.

Intervention de MM. FLAMME, VAN DER SCHUEREN, SMETS, DE WINTER ;
Observations de MM. HARMENIES, ORBAN ;
L'amendement de M. FLAMME est rejeté ;
L'article est adopté ; pp. 1372 à 1374.

Art. 8.

Intervention de MM. HARMENIES, VAN HOUTTE, m.f., VERMEYLEN ;
L'article est adopté ; p. 1374.

Art. 9.

Intervention de M. GOOSSENS (qui retire son amendement), SMETS, VAN HOUTTE, DE WINTER ;
Observations de MM. DE KEYSER, VERMEYLEN ;
L'article est adopté ; pp. 1374 à 1376.

Art. 10.

Adopté sans observations ; p. 1376.

Art. 11.

Intervention de MM. FLAMME (concernant la rectification d'une erreur matérielle), DE WINTER, SMETS, VAN HOUTTE ;
Observations de MM. HARMENIES, DELMOTTE ;
L'article est adopté ; pp. 1376, 1377.

Art. 11bis (nouveau).

L'article est rejeté ; p. 1377.

Art. 12.

Intervention de MM. FLAMME, VAN DER SCHUEREN, SMETS ;
Observations de MM. ORBAN ;
L'amendement de M. FLAMME est rejeté ;
L'article est adopté ; p. 1378.

Art. 13. 14.

Adoptés sans observations ; pp. 1378, 1379.

Vote (8 juillet 1959).

M. DE BLOCK justifie le vote de son groupe ;
L'ensemble du projet de loi est adopté par 86 voix contre 48 ;
p. 1384.
Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

REGIONS DE DEVELOPPEMENT.

Projet de loi instaurant des mesures spéciales en vue de combattre les difficultés économiques et sociales de certaines régions.

Doc. — N° 233 : Projet transmis par la Chambre des Représentants.

N° 273 : Rapport de M. De Winter.

N° 283 : Amendement proposé par M. Flamme.

Ann. — Discussion générale (7 juillet 1959).

Discussion générale jointe du projet de loi instaurant et coordonnant des mesures en vue de favoriser l'expansion économique et la création d'industries nouvelles.

Discours de MM. DE WINTER, rapp. (concernant les problèmes que pose l'intégration dans le Marché commun, la portée des deux projets, les raisons qui ont motivé le dépôt de deux projets, l'aide financière, les prêts à taux réduits, l'élargissement des mesures d'aide financière en faveur de certaines régions, les exemptions fiscales, les avances récupérables sans intérêt et subventions pour investissements, les principales observations formulées en commission, les critères qui détermineront le choix des régions de développement : chômage, émigration définitive d'une partie importante de la population, déplacements d'une partie importante de la main-d'œuvre, récession d'importantes activités économiques ; la fixation d'un « indice d'activité » comme critère unique, le rétrécissement de l'emploi dans les arrondissements wallons, l'incidence du vieillissement de la population, les conclusions du Conseil économique flamand) ; pp. 1337, 1338, 1340, 1341 ;

Commerce et industrie. — EXPANSION ECONOMIQUE. — REGIONS DE DEVELOPPEMENT (suite).

DE BLOCK (concernant l'examen précipité des projets, le rejet de la collaboration de l'opposition, l'inspiration libérale des projets, l'intervention de l'Etat dans la vie économique, le moyen classique des subsides, les opinions divergentes de deux membres libéraux du gouvernement à ce sujet, l'abandon à l'initiative privée de l'utilisation des subsides, la responsabilité de l'entreprise privée dans la disparition de l'industrie automobile et les difficultés en matière de construction de matériel de chemin de fer, la prudence dans l'octroi de subsides de l'Etat, la solution à donner au problème du chômage en Flandre, l'exemple de pays voisins, l'intervention des banques privées, l'importance d'une politique de planification) ; pp. 1341 à 1343 ;

Observations de M. VAN DER SCHUEREN, m.a.éc. ; p. 1342 ;
SOBRY (concernant la nécessité d'une politique économique régionale, le sous-développement de la région de Dixmude et Furnes, sa désignation comme région de développement, le problème des terres hydromorphes, la normalisation de l'Yser) ; pp. 1343, 1344 ;

WARNANT (concernant les points faibles de notre organisation économique, la production insuffisante de biens d'équipement, les possibilités offertes par les deux projets, leur double but de relance de l'économie et de modification structurelle indispensable, l'intervention d'institutions privées pour la distribution de crédits spéciaux, la prudence qui s'impose en matière de politique régionale, l'importance du développement de l'infrastructure et de la formation professionnelle, la création de parcs industriels) ; pp. 1344 à 1346 ;

Observations de M. FLAMME ; p. 1345 ;

FLAMME (concernant le vote d'éventuels amendements, la détérioration de la situation économique, le divorce entre notre politique économique et la technique, le dynamisme et la productivité des méthodes économiques de l'U.R.S.S., la révolution économique qui s'opère, la diminution du rythme de production en Belgique, l'absence d'un plan, les résultats du plan d'équipement de 1946 en France, les lois Duvieusart et Rey, le bureau de programmation) ; pp. 1346 à 1348 ;

Observations de MM. DUVIEUSART, VAN DER SCHUEREN, DE WINTER, WARNANT ; pp. 1346 à 1348 ;

HOUGARDY (concernant l'application du Traité de Rome, les mesures discriminatoires de protection, les taxes compensatoires, les avantages fiscaux accordés aux exportateurs en France, aux Pays-Bas et en Allemagne, les mesures en vue de favoriser les investissements américains aux Pays-Bas, le rétrécissement de nos activités de transformation secondaires, la politique en matière d'adjudications publiques, la concurrence hollandaise au trafic portuaire d'Anvers, la promotion de nos exportations, le ducroire, l'action en faveur des petites et moyennes entreprises) ; pp. 1348 à 1351 ;

VAN DER SCHUEREN (répond aux orateurs et traite notamment de planning économique, du redressement économique en France, de l'industrialisation des Pays-Bas, du problème charbonnier, du coût de la distribution en Belgique, de la situation du port d'Anvers et du conflit chez les réparateurs de navires, des mesures prises en vue de faciliter les investissements américains en Belgique, de la répartition de l'augmentation du revenu national, des subsides, des demandes de crédit, du développement économique de certaines régions, de l'application du Traité de Rome, des mesures prises par des partenaires du Marché commun en vue de favoriser leurs exportations) ; pp. 1351 à 1354 ;

Observations de MM. FLAMME, ADAM, HOUGARDY ; pp. 1351 à 1354 ;

DE CLERCK (concernant l'importance du travail d'urbanisation dans la réalisation de l'infrastructure d'une région, de l'encouragement du planning régional) ; pp. 1354, 1355 ;

ADAM (concernant l'émigration de trop d'habitants du Luxembourg vers l'intérieur du pays, les mesures à prendre pour le renouveau économique du Luxembourg, la création d'emplois nouveaux par l'industrialisation) ; pp. 1355, 1356 ;

VAN DER SCHUEREN (concernant la détermination des régions de développement) ; p. 1356.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (8 juillet 1959).

Art. 1^{er} à 3.

Adoptés sans observations ; p. 1379.

Art. 4.

Intervention de MM. FLAMME et VAN DER SCHUEREN ;
Observations de M. ROLIN ;
L'amendement de M. FLAMME est rejeté ;
L'article est adopté ; pp. 1379, 1380.

Commerce et industrie. — EXPANSION ECONOMIQUE. — REGIONS DE DEVELOPPEMENT (suite).

Art. 5.

Adopté sans observations; p. 1380.

Art. 6.

Intervention de MM. SMETS, VAN DER SCHUEREN;
L'article est adopté; pp. 1380, 1381.

Art. 7 à 20.

Adoptés sans observations; pp. 1381 à 1383.

Vote (8 juillet 1959).

M. DE BLOCK justifie le vote de son groupe;
L'ensemble du projet de loi est adopté par 86 voix contre 48;
p. 1384;
Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.**OFFICE NATIONAL DU DUCROIRE.**Ann. — Rapport sur l'activité de l'Office pour l'exercice 1957. —
Transmis par le Directeur de l'Office; p. 7 (11 novembre 1958).**ORGANISATION DE L'ECONOMIE.****ABUS DE LA PUISSANCE ECONOMIQUE.***Projet de loi sur la protection contre l'abus de la puissance économique.*

Doc. — N° 216 : Exposé des motifs et projet de loi.

EXPERTS COMPTABLES.*Proposition de loi réglant les titres d'expert comptable, de chef-comptable et de comptable.*

Doc. — N° 15 : Proposition de loi de M. L. Desmet.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission; p. 57
(9 décembre 1958).**REGLEMENTATION DU COMMERCE.****VENTES PUBLIQUES.***Proposition de loi sur l'organisation de ventes publiques de marchandises neuves ou usagées.*

Doc. — N° 162 : Proposition de loi de M. Warnant.

REPRESENTANTS DE COMMERCE.*Projet de loi fixant le statut des représentants de commerce.*

Doc. — N° 313 : Exposé des motifs et projet de loi.

SOCIETE NATIONALE DE CREDIT A L'INDUSTRIE.*Proposition de loi relative à des modifications et à des compléments apportés aux dispositions organiques de la Société Nationale de Crédit à l'Industrie.*Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission; p. 15
(18 novembre 1958).**Commerce et industrie. — V. aussi Affaires étrangères.****Commerce extérieur. — V. Commerce et industrie.****Commissions permanentes. — V. Chambres législatives — Sénat.****Communauté européenne du Charbon et de l'Acier. — V. Affaires étrangères.****Communes.****ECHEVINS.***Projet de loi tendant à majorer le nombre des échevins de la ville de Charleroi.*Doc. — N° 37 : Projet transmis par la Chambre des Représentants.
N° 44 : Rapport de M. de Stexhe.

Ann. — L'urgence est décrétée; p. 131;

M. de STEXHE donne lecture, en français, de son rapport qui conclut au rejet du projet de loi; p. 132;

Communes. — ECHEVINS (suite).

M. SLESENS donne lecture de la traduction improvisée du rapport; p. 132.

Discussion générale (18 décembre 1958).

Discours de MM. YERNAUX (concernant la base purement politique du projet de loi : formation d'un collège P.S.C.-libéral, l'article 3 de la loi communale déterminant le nombre d'échevins; réfute les arguments invoqués pour augmenter le nombre d'échevins de la ville de Charleroi qui s'est déchargée de plusieurs grands services publics sur des intercommunales); p. 132;

DUVIEUSART (concernant le bien-fondé de la proposition; l'importance économique et sociale, le développement, les responsabilités et l'administration de la ville de Charleroi, le discours de M. YERNAUX, l'opportunité d'augmenter le nombre d'échevins); pp. 132, 133;

Observations de MM. HARMEGNIES et YERNAUX; p. 133;
VERMEYLEN (concernant la bonne administration de la ville de Charleroi, son opposition quant à l'augmentation du nombre d'échevins et le danger de demandes identiques provenant d'autres communes, la comparaison entre Anvers et Charleroi, l'examen de la question au point de vue administratif, son vote négatif); p. 133

REMSON (concernant les dessous politiques de la demande et la position prise par l'auteur de la proposition de loi, la comparaison entre la commune de Jumet et la ville de Charleroi); p. 133;

GEORGE (concernant les interventions de MM. YERNAUX et REMSON; réfute les arguments invoqués pour la comparaison entre Jumet et Charleroi, en défaveur de Charleroi; invoque l'essor économique et social de Charleroi); pp. 133, 134;

Observations de M. YERNAUX; pp. 133, 134;

DELMOTTE (concernant les raisons de son vote négatif, l'inutilité de l'urgence décrétée, les dépenses résultant de la nomination d'un échevin supplémentaire dont la désignation n'est pas fondée pour Charleroi); p. 134;

HARMEGNIES (concernant la présence d'un échevin supplémentaire à Charleroi, son admiration pour le pays de Charleroi, son abstention au vote); p. 134;

La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique (18 décembre 1958).

Adopté sans observations; p. 134.

Vote (18 décembre 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 88 voix contre 46 et 4 abstentions; p. 136.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi tendant à augmenter le nombre des échevins de la ville d'Anvers.

Doc. — N° 38 : Projet transmis par la Chambre des Représentants.

N° 42 : Rapport de M. Vandekerckhove.

Ann. — L'urgence est décrétée; p. 131 (18 décembre 1958).

M. VANDEKERCKHOVE, rapp. (donne lecture, dans les deux langues nationales, de son rapport qui conclut à l'adoption du projet de loi); p. 131;
Pas de discussion générale.*Discussion de l'article unique (18 décembre 1958).*

Adopté sans observations; p. 131.

Vote (18 décembre 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 125 voix contre 1 et 1 abstention; p. 136.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

INTERCOMMUNALES.*Proposition de loi relative aux associations intercommunales.*Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission; p. 15
(18 novembre 1958).**PERSONNEL.***Projet de loi relatif au statut pécuniaire du personnel communal.*

Doc. — N° 130 : Exposé des motifs et projet de loi.

TERRITOIRE DES COMMUNES.*Projet de loi modifiant les limites de la ville de Gand et de la commune de Ledeborg.*

Doc. — N° 312 : Exposé des motifs et projet de loi.

Communications.**AVIATION.****REGIE DES VOIES AERIENNES.**

Ann. — Bulletin relatif aux transferts de crédits opérés au budget de 1957 de la Régie. — Transmis par le Ministre des Communications ; p. 659 (14 avril 1959).

CHEMINS DE FER.**S.N.C.B.**

Ann. — Bilan et compte de profits et pertes au 31 décembre 1958, exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale du 29 mai 1959 et rapport du conseil d'administration et du collège des commissaires. — Transmis par le Ministre des Communications ; p. 1276 (25 juin 1959).

JONCTION NORD-MIDI.

Ann. — Rapport sur l'exercice 1958 du conseil d'administration de l'Office national pour l'achèvement de la Jonction Nord-Midi. — Transmis par le Ministre des Communications ; p. 350 (19 février 1959).

POSTES.

Proposition de loi créant la Régie des Postes.

Doc. — N° 137 : Proposition de loi de M. De Block.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission ; p. 1170 (16 juin 1959).

Ann. — Rapport sur les résultats de la gestion du service des chèques et virements en compte courant pour l'année 1957. — Transmis par le Ministre des Communications ; p. 1405 (9 juillet 1959).

RADIODIFFUSION (I.N.R.).

Projet de loi modifiant la loi du 18 juin 1930 sur la fondation de l'Institut national belge de Radiodiffusion et l'arrêté-loi du 14 septembre 1945 relatif au statut de l'Institut national belge de Radiodiffusion.

Doc. — N° 24 : Exposé des motifs et projet de loi.
N° 27 : Rapport de M. Vandeputte.

Ann. — Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (11 décembre 1958).

Adopté sans observations ; p. 98.

Vote (11 décembre 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 91 voix contre 12 et 41 abstentions ; p. 101.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Ann. — Rapport annuel du Conseil de Gestion de l'Institut pour l'exercice 1957. — Transmis par le Ministère des Affaires culturelles ; p. 694 (16 avril 1959).

REDEVANCES.

Proposition de loi relative à l'adaptation des redevances sur les appareils récepteurs de radiodiffusion établies par la loi du 24 décembre 1957.

Doc. — N° 284 : Proposition de loi de M. De Block.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission ; p. 1434 (9 juillet 1959).

RADIODIFFUSION - TELEVISION.

Projet de loi organique des instituts de la Radiodiffusion-Télévision belge.

Doc. — N° 317 : Exposé des motifs et projet de loi.

TRANSPORT PAR ROUTE.

Proposition de loi modifiant la loi du 20 décembre 1957 relative aux redevances à percevoir en application de la réglementation du roulage, de l'hôtellerie, du transport rémunéré de personnes et du transport de choses, par véhicules automobiles.

Doc. — N° 318 : Proposition de loi de M. Ancot.

Communications. — V, aussi Affaires étrangères. — V, aussi Congo belge et Ruanda-Urundi.

Communications du Bureau. — V. Président.

Comptabilité de l'Etat. — V. Finances.

Congo belge et Ruanda-Urundi.

AVENIR POLITIQUE.

Proposition tendant à charger la Commission du Congo Belge et du Ruanda-Urundi de suivre l'application des principes énoncés dans la déclaration du Gouvernement sur le développement et l'avenir politique du Congo.

Doc. — N° 109 : Rapport de M. Ancot.

Ann. — L'urgence est décrétée.

M. ANCOT donne lecture de son rapport ; p. 598.

Intervention de MM. ORBAN, VAN HEMELRIJCK, m.C.B. R.U., le PRESIDENT ; p. 598 (17 mars 1959).

Pas de discussion.

Vote (17 mars 1959).

(Texte présenté par la commission).

La proposition est adoptée p. 598.

BUDGETS.**EXERCICE 1956.**

Projet de loi portant approbation de l'arrêté royal du 30 octobre 1957 ouvrant des crédits supplémentaires et ordonnant des virements de crédits au budget des dépenses ordinaires du Congo belge et du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1956.

Doc. — N° 193 : Rapport de M. Estienne.

Ann. — Discussion générale (3 juin 1959).

A cette discussion générale sont jointes celles du projet de loi approuvant des ouvertures de crédits supplémentaires et réduisant certains crédits ouverts pour les dépenses extraordinaires du Congo Belge et du Ruanda-Urundi de l'exercice 1956, du projet de loi portant approbation de l'arrêté royal du 31 octobre 1958 ouvrant des crédits supplémentaires et ordonnant des virements de crédits au budget des dépenses ordinaires du Congo Belge et du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1957 et du projet de loi approuvant des ouvertures de crédits supplémentaires et réduisant certains crédits ouverts pour les dépenses extraordinaires du Congo Belge et du Ruanda-Urundi de l'exercice 1957.

Discours de M. ESTIENNE, rapp. (concernant les totaux des budgets ordinaires et extraordinaires de 1956 et 1957, la réduction des crédits d'autorisations alloués par les lois budgétaires de 1956 et 1957) ; pp. 1025, 1026 ;

La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique (3 juin 1959).

Adopté sans observations ; p. 1026.

Vote (4 juin 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 153 voix contre 1 ; p. 1071.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Projet de loi approuvant des ouvertures de crédits supplémentaires et réduisant certains crédits ouverts pour les dépenses extraordinaires du Congo Belge et Ruanda-Urundi de l'exercice 1956.

Doc. — N° 194 : Rapport de M. Estienne.

Ann. — Discussion générale jointe à celle du projet de loi portant approbation de l'arrêté royal du 30 octobre 1957 ouvrant des crédits supplémentaires et ordonnant des virements de crédits au budget des dépenses ordinaires du Congo Belge et du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1956.

Discussion des articles du tableau (3 juin 1959).

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés ; p. 1026.

Discussion des articles du projet de loi (3 juin 1959).

Art. 1^{er} à 6.

Adoptés sans observations ; pp. 1026, 1027.

Vote (4 juin 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 153 voix contre 1 ; p. 1071.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Congo belge et Ruanda-Urundi. — BUDGETS. — (suite).

EXERCICE 1957.

Projet de loi portant approbation de l'arrêté royal du 31 octobre 1958 ouvrant des crédits supplémentaires et ordonnant des virements de crédits au budget des dépenses ordinaires du Congo Belge et du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1957.

Doc. — N° 60 : Exposé des motifs et projet de loi + Annexes.
N° 195 : Rapport de M. Estienne.

Ann. — Discussion générale jointe à celle du projet de loi portant approbation de l'arrêté royal du 30 octobre 1957 ouvrant des crédits supplémentaires et ordonnant des virements de crédits au budget des dépenses ordinaires du Congo Belge et du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1956.

Discussion des articles (3 juin 1959).

Art. 1^{er} et 2.

Adoptés sans observations ; pp. 1027, 1028.

Vote (4 juin 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 153 voix contre 1 ; p. 1071.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Projet de loi approuvant des ouvertures de crédits supplémentaires et réduisant certains crédits ouverts pour les dépenses extraordinaires du Congo Belge et du Ruanda-Urundi de l'exercice 1957.

Doc. — N° 61 : Exposé des motifs et projet de loi.
N° 196 : Rapport de M. Estienne.

Ann. — Discussion générale jointe à celle du projet de loi portant approbation de l'arrêté royal du 30 octobre 1957 ouvrant des crédits supplémentaires et ordonnant des virements de crédits au budget des dépenses ordinaires du Congo Belge et du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1956.

Discussion des articles du tableau (3 juin 1959).

Ces articles sont successivement mis aux voix et adoptés ; p. 1028.

Discussion des articles du projet de loi (3 juin 1959).

Art. 1^{er} à 7.

Adoptés sans observations ; p. 1028, 1029.

Vote (4 juin 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 153 voix contre 1 ; p. 1071.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

EXERCICE 1958.

Projet de loi contenant le Budget des Recettes et des Dépenses extraordinaires du Congo Belge et du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1958.

Doc. — N° 54 : Rapport de M. Delpont.

Ann. — Discussion générale jointe à celle du projet de loi contenant le budget ordinaire du Congo Belge et du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1958.

Discussion des articles du tableau (4 mars 1959).

Les articles du tableau sont successivement mis aux voix et adoptés ; p. 465.

Discussion des articles du projet de loi (4 mars 1959).

Art. 1^{er} à 20.

Adoptés sans observations ; pp. 465 à 467.

Vote (5 mars 1959).

M. VAN REMOORTEL justifie le vote de son groupe ; p. 501 ;

L'ensemble du projet de loi est adopté par 96 voix et 59 abstentions ; p. 502.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi contenant le Budget ordinaire du Congo Belge et du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1958.

Doc. — N° 55 : Rapport de M. Estienne.

Ann. — Discussion générale (26 février 1959).

A cette discussion générale est jointe celle du budget des recettes et dépenses extraordinaires du Congo Belge et du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1958.

Congo belge et Ruanda-Urundi. — BUDGETS. — EXERCICE 1958 (suite).

Discours de MM. VAN HEMELRIJCK, m.C.B.R.U. (concernant ses contacts avec l'opinion congolaise, l'adhésion à la politique nouvelle au Congo, la nécessité d'un climat de confiance pour les investissements au Congo et d'une amélioration des relations humaines ; l'opinion des blancs au Congo, la nécessité de la prudence et de la fermeté dans l'évolution, la critique de la déclaration gouvernementale dans les milieux opposés à une politique de progrès humain au Congo ; le pessimisme en Belgique ; l'avenir politique du Ruanda-Urundi ; la participation des habitants du Congo à la vie politique, l'instauration d'une nationalité congolaise, le rôle de l'information dans la formation politique des masses congolaises, la liberté de la presse, l'instauration de Chambres au Congo, la progression dans l'octroi de pouvoirs de décision, la politique de déconcentration et de décentralisation, le rôle des autorités coutumières dans les institutions nouvelles, la révision du régime foncier, la législation du travail et les relations paritaires ; le développement de l'enseignement, la formation d'enseignants autochtones ; les garanties données au personnel d'Afrique ; l'exercice du droit de suffrage ; l'inquiétude des colons, l'abandon d'une politique de routine, l'amélioration des relations humaines, l'exécution de la déclaration gouvernementale, le statut unique, la suppression de toutes mesures discriminatoires, le problème des cadres administratifs ; la situation à Léopoldville ; les conditions d'existence, le chômage, la propagande, les fautes commises en ce qui concerne le maintien de l'ordre, les procès en cours à Léopoldville, la tension qui y subsiste, les événements de Brazzaville, leur répercussion à Léopoldville ; la lutte contre le chômage ; les chantiers de jeunesse, les mesures de relance économique, les investissements nouveaux ; un nouveau plan décennal, le barrage d'Inga, la présence de bauxites dans le Bas-Congo, l'aide de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement ; l'amélioration nécessaire des relations humaines entre blancs et noirs ; l'optimisme requis pour réaliser la tâche entreprise) ; pp. 410 à 415 ;

Observations de M. DE BLOCK, Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE, MM. DEHOUSSE, DE BOODT ; pp. 410 à 415 ;

VAN REMOORTEL (concernant l'adhésion au programme exposé dans la déclaration gouvernementale du 13 janvier, l'abstention du groupe socialiste au vote des budgets en discussion, son intérêt pour les problèmes africains, les mérites du paternalisme, la discrimination qui en résulta ; les événements de Léopoldville, la constitution du groupe de travail, le retard dans ses travaux, les fautes administratives qui ont pu provoquer les événements de Léopoldville, la surpopulation indigène à Léopoldville, la jeunesse oisive, le danger de renvoi forcé des irréguliers dans leur brousse d'origine, les procès de Léopoldville, les discours du ministre à Léopoldville, les interlocuteurs valables, la représentation valable de la masse rurale, l'organisation politique coutumière, l'unité artificielle du Congo, l'importance des ethnies, l'antagonisme tribal, le danger de pouvoir personnel dans le chef de certains noirs ; l'indépendance, ses dangers, les exemples de la Libye, de l'Indonésie, de la Guinée, du Ghana, l'intérêt manifesté par les financiers américains pour le Congo ; l'éducation de la masse, l'efficacité de la radio, la lutte contre la propagande anti-belge ; la formation de véritables élites dans les universités belges, les exemples de la France et de la Grande-Bretagne, les soucis des colons, le problème d'une nationalité congolaise, les solutions possibles, la nécessité de la fermeté, la création éventuelle à Léopoldville d'un secrétariat d'Etat responsable devant le Parlement) ; pp. 417 à 422 ;

Observations de MM. DOUTREPONT, ORBAN, DEHOUSSE, PHOLIEN, LEYNEN, CUSTERS, CROMMEN ; pp. 418 à 421 ;

baron ZURSTRASSEN (appelle l'attention sur le sort des 30.000 colons belges au Congo, estime qu'il faut un pacte africain définissant la citoyenneté des habitants du Congo et les futurs liens du Congo avec la Belgique et le Marché commun) ; p. 422 ;

Observation de M. DEHOUSSE ; p. 422 ;

DEKEYZER (concernant la position de l'administration à l'égard des syndicats, la compensation en matière d'allocations familiales pour les travailleurs indigènes, la préférence dont jouit la caisse privée PRECAF ; les sanctions pénales pour infractions au contrat de travail, l'instauration d'un système de pensions pour les marins congolais au travail sur la ligne Belgique-Congo, l'incidence éventuelle de l'immatriculation des marins congolais à Matadi au lieu d'Anvers en ce qui concerne les avantages sociaux et l'application de conventions internationales, l'étude à faire au sujet de l'applicabilité

Congo belge et Ruanda-Urundi, — BUDGETS, —
EXERCICE 1958 (suite).

du régime de sécurité sociale pour les marins aux marins congolais de la ligne Belgique-Congo) ; pp. 422 à 424.

Reprise de la discussion générale (3 mars 1959).

Discours de MM. PHOLIEN (concernant les devoirs de la Belgique orientés vers le bien de la population indigène, dans les territoires d'outre-mer, les obligations de la Belgique bien de la population indigène, les obligations de la Belgique vis-à-vis des blancs, la renaissance de la confiance, le deuxième plan décennal, la suppression de la discrimination raciale, la décentralisation, l'établissement de l'ordre, l'agitation politique au Congo, les procès de Léopoldville et l'exécution des verdicts, l'inquiétude de la population blanche, les investissements, la vocation du Congo à une fédération) ; pp. 427 à 429 ;

HOUGARDY (concernant la nécessité de rétablir un climat de confiance, l'incidence des événements de Léopoldville sur certaines mesures d'exécution de l'évolution politique, le maintien de l'ordre, la liberté de la presse, l'incertitude quant à l'avenir économique du Congo, les moyens financiers nécessaires à une relance économique, les investissements, le capital actuellement fixé au Congo, le programme de déconcentration et de décentralisation, l'erreur d'un transfert des services d'approvisionnement et du Conseil supérieur de l'enseignement vers le Congo) ; pp. 429 à 431 ;

PHILIPS (concernant le manque de sens de l'humain du colonialisme, la nécessité de poursuivre le bien-être de la population indigène, l'unanimité concernant la politique nouvelle, le respect de la valeur humaine du noir, la rapidité de l'évolution, les événements de Léopoldville et l'effort nouveau des missionnaires, le devoir des blancs de poursuivre leur tâche au Congo, la nécessité de la compréhension, l'adaptation de l'organisation économique et sociale ; les problèmes du chômage et des charges familiales de la jeunesse et de l'éducation, les universités congolaises, la valeur de l'enseignement de Lovanium, la mission des Belges au Congo) ; pp. 431 à 433 ;

DE BLOCK (concernant le voyage d'une délégation de la Commission des Affaires économiques au Congo, le changement des méthodes au Congo, l'effort fait et à faire au Congo, le rapport de la délégation précitée, les problèmes économiques du Congo, le chômage, notamment à Léopoldville, les mesures à prendre en vue de le combattre, le besoin de techniciens au Congo, l'élargissement du financement intérieur, les faiblesses de l'économie de subsistance, l'industrialisation, la productivité, la politique sociale, l'urgence de l'organisation rationnelle de l'économie congolaise ; les problèmes politiques au Congo, le rôle des évolués, l'interpénétration entre la Belgique et le Congo, la mise en œuvre de la nouvelle politique par Léopoldville, la constitution d'un gouvernement congolais, l'assistance du ministre par des secrétaires d'Etat, la liberté de la presse, l'établissement d'imprimeries dûment équipées, l'interpénétration entre la presse belge et la presse congolaise, l'information et la propagande, la radio, l'impartialité de l'information, le problème linguistique, le respect de la langue maternelle, le problème linguistique pour les fonctionnaires blancs, l'enseignement, le recours à la radio, l'éducation de la femme, les universités de Lovanium et Elisabethville, la nécessité de former des cadres techniques ; le chômage, les problèmes sociaux ; l'agriculture, sa rationalisation ; l'industrie, la valorisation des minerais ; le financement de l'expansion industrielle et commerciale) ; pp. 433 à 439 ;

Observations de MM. ANCOT, VAN HEMELRIJCK ; pp. 434 à 438 ;

SOBRY (concernant le problème de l'élevage au Congo, la situation actuelle, l'amélioration des races, la tâche des vétérinaires au Congo, le recrutement de vétérinaires pour le Congo, le maintien de la compétence des vétérinaires en matière d'élevage ; l'arrêté royal du 13 février 1957) ; pp. 439 à 440 ;

NOEL (concernant le style nouveau de la politique coloniale, le réveil de la conscience africaine, les intérêts des trusts, l'indépendance du Congo, la nationalité congolaise, les interlocuteurs valables, l'adhésion au programme du ministre et les pressions exercées, les élections, le suffrage universel, le rôle des chefs de la brousse, la liberté de la presse, l'exercice du droit syndical, l'intérêt du Marché commun pour le Congo, l'aspiration des peuples colonisés à l'indépendance, l'attitude des magistrats de Léopoldville) ; pp. 440 à 443 ;

Observations de MM. FLAMME, VAN REMOORTEL, VAN HEMELRIJCK, VAN CAUWELAERT, le PRÉSIDENT ; pp. 440 à 443.

Congo belge et Ruanda-Urundi, — BUDGETS, —
EXERCICE 1958 (suite).

Reprise de la discussion générale (4 mars 1959).

Discours de M. DELPORT, rapp. (souligne qu'en fait la discussion porte sur la déclaration gouvernementale du 13 janvier et constate l'unité face à la crise du Congo ; traite des deux éditions de la motion de M. VAN REMOORTEL, du rétablissement de l'autorité au Congo, du voyage du ministre au Congo, de la diversité d'opinions concernant les problèmes congolais et du scepticisme dans certains milieux, de l'aspect social du problème, de la situation des agents et fonctionnaires de l'administration, du statut unique, des intérêts flamands, de l'effort à faire en matière d'enseignement surtout technique, d'un enseignement du soir pour comptables, des relations humaines) ; pp. 446 à 448 ;

DEHOUSSE (concernant le discours du ministre, les investissements au Congo, les principes de la Charte des Nations Unies, les dangers d'une indépendance prématurée, la constitution d'une fédération belgo-congolaise, la nécessité d'une maturité politique, le cas du Ruanda-Urundi, la nationalité congolaise, la ratification d'une convention concernant la protection et l'intégration des populations aborigènes, la publication d'un livre blanc concernant la politique progressiste belge au Congo) ; pp. 448 à 450 ;

Observations de MM. VAN BUGGENHOUT, ANCOT, ROLIN ; pp. 449 à 450 ;

LEYNEN (souligne que le débat s'est tenu au dessus des positions de partis, rend hommage à la mémoire du gouverneur général P. Ryckmans, traite des possibilités budgétaires du Congo, le coût des plans décennaux, l'aide financière de la Belgique au Congo, la nécessité d'une progressivité dans l'évolution politique) ; pp. 451 à 452 ;

Observations de M. VAN BUGGENHOUT ; p. 452 ;

Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE (concernant les revendications élémentaires des noirs en ce qui concerne l'enseignement et la discrimination raciale, les problèmes de l'hygiène publique au Congo, les erreurs du paternalisme colonialiste, l'abandon du pouvoir de gestion des sociétés coloniales par l'administration du Congo, l'implantation de l'idée que la propriété s'identifiait à la civilisation, les privilèges de certains colons dans le Kivu, la concentration de la main-d'œuvre, la paupérisation) ; pp. 452 à 454 ;

Observations de MM. ANCOT, DEHOUSSE, P. DE SMET ; pp. 452, 453 ;

PAIRON (concernant les problèmes des classes moyennes noires, l'aide à l'organisation de ces classes, les salaires et traitements au Congo, notamment pour les médecins et enseignants) ; p. 454 ;

ROLIN (remercie le ministre de l'effort qu'il s'est imposé pour faire comprendre la déclaration du 13 janvier ; souligne l'injustice des reproches adressés au ministre d'avoir cédé à l'émeute et d'avoir oublié l'essentiel de ses devoirs ; la nécessité de la solidarité entre les populations indigènes et les Belges ; parle du scepticisme quant à la possibilité de donner une base démocratique aux organes d'autorité au Congo, de la nécessité d'un scrutin à plusieurs degrés, de l'effort à faire en matière d'enseignement, de l'incorporation des réformes sous forme d'amendements à la loi fondamentale de 1908, de la personnalité congolaise, de la nationalité congolaise et du maintien de l'unité du Congo belge, de la réforme de l'article 2 de la loi fondamentale relatif aux droits de l'homme, des procès de Léopoldville, des interrogatoires d'inculpés et d'étudiants noirs à Bruxelles sur leurs relations avec le parti communiste, de la nécessité du progrès social, de l'effort en matière économique, de la prudence en ce qui concerne l'octroi de nouvelles concessions, de la révision de notre position en matière internationale, de la conformité de notre politique au Congo aux vœux de l'Assemblée générale des Nations Unies) ; pp. 454 à 457 ;

Observations de MM. de la VALLEE POUSSIN, VAN HEMELRIJCK, DEHOUSSE, DOUTREPONT, LEYNEN ; pp. 455 à 457 ;

VAN CAUWELAERT (concernant la nécessité d'une unité de vue durable en ce qui concerne la politique belge au Congo, le problème d'un nationalisme congolais, l'alliance entre le Congo et la Belgique, la solidarité de pays de l'Afrique noire, le maintien de l'unité du Congo, le danger de la décentralisation, la réforme judiciaire, l'extension du réseau ferroviaire, la nécessité de mesures sociales, le particularisme des Bakongo) ; pp. 457 à 459 ;

VAN BULCK (concernant la situation des licenciés qui ont terminé en 1958 leurs études à l'I.N.U.T.O.M.) ; p. 459 ;

VAN HEMELRIJCK (répond aux orateurs et traite notamment du rétablissement de l'autorité ; de la dette publique,

Congo belge et Ruanda-Urundi. — BUDGETS. — EXERCICE 1958 (suite).

du développement économique du Congo et des investissements, de l'I.N.U.T.O.M., des classes moyennes congolaises, du suffrage indirect, de la législation par voie de décret, de l'hygiène publique, de la nationalité congolaise, du nouveau plan décennal, du transfert du service des approvisionnements au Congo, de l'enseignement et notamment des universités du Congo, de la pacification des esprits au Congo, de la liberté de la presse, de l'inquiétude des colons, de l'indépendance du Congo); pp. 459 à 463;

Observations de MM. le PRÉSIDENT, MOREAU de MELEN, LEYNEN, DEHOUSSE, ANCOT, VAN REMOORTEL, Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE, HOU-GARDY, ROLIN, DE BLOCK; pp. 460 à 463;

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (4 mars 1959).

Les articles du tableau sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 463.

Discussion des articles du projet de loi (4 mars 1959).

Art. 1^{er} à 11.

Adoptés sans observations; pp. 464, 465.

Vote (5 mars 1959).

M. VAN REMOORTEL justifie le vote de son groupe; p. 501; L'ensemble du projet de loi est adopté par 96 voix et 59 abstentions; p. 502.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

EXERCICE 1959.

Projet de loi contenant les budgets ordinaires du Congo Belge et du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1959.

Doc. — N° 269 : Exposé des motifs et projet de loi.

Projet de loi contenant le budget des Recettes et des Dépenses extraordinaires du Congo Belge et du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1959.

Doc. — N° 270 : Exposé des motifs et projet de loi.

COMMUNICATIONS.

OFFICE D'EXPLOITATION DES TRANSPORTS COLONIAUX (OTRACO).

Ann. — Bilan et compte de profits et pertes approuvés, relatifs à l'exercice 1957; comptes approuvés de prévisions de recettes et dépenses tant ordinaires qu'extraordinaires pour l'exercice 1959. — Transmis par le Ministre du Congo Belge et du Ruanda-Urundi; p. 17 (18 novembre 1958).

CONSEIL COLONIAL.

Ann. — M. Norbert LAUDE, demande le renouvellement de son mandat prenant fin le 15 décembre 1958. Il est proclamé membre du Conseil colonial; pp. 120, 121 (18 décembre 1958).

CONSEIL DE LEGISLATION.

Projet de loi relatif au Conseil de Législation du Congo Belge.

Doc. — N° 107 : Exposé des motifs et projet de loi.

N° 108 : Rapport de M. Van Remoortel.

Ann. — L'urgence est décrétée.

M. VAN REMOORTEL, rapp., donne lecture de son rapport; p. 596 (17 mars 1959).

Discussion générale (17 mars 1959).

Discours de MM. VAN REMOORTEL, rapp. (concernant la portée du projet); p. 596;

ROLIN (concernant la compétence du conseil); p. 596;

NOEL (marque son opposition au projet); p. 596;

VAN HEMELRIJCK, m.C.B.R.U. (concernant les transformations que devra subir le conseil; sa compétence limitée au Congo Belge, la compétence du Conseil Colonial pour la portée du projet); p. 596;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (17 mars 1959).

Art. 1^{er} à 4.

Adoptés sans observations; pp. 597, 598.

Congo belge et Ruanda-Urundi. — CONSEIL DE LEGISLATION (suite).

Vote (17 mars 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 112 voix contre 1 et 1 abstention; p. 600.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

DECRETS.

Ann. — Neuf projets de décrets renouvelant des droits exclusifs de recherches minières et octroyant des permis d'exploitation et approuvant des conventions. — Transmis par le Ministre du Congo belge et du Ruanda-Urundi; p. 6 (11 novembre 1958).

Trois projets de décrets renouvelant des droits exclusifs de recherches minières et octroyant des permis d'exploitation. — Transmis par le Ministre du Congo Belge et du Ruanda-Urundi; p. 140 (13 janvier 1959).

Projet de décret renouvelant et prorogeant des droits exclusifs de recherches minières. — Transmis par le Ministre du Congo Belge et du Ruanda-Urundi; p. 350 (19 février 1959).

Projet de décret approuvant une convention. — Transmis par le Ministre du Congo Belge et du Ruanda-Urundi; p. 956 (26 mai 1959).

Projet de décret approuvant une convention conclue entre la Colonie et la société « Cotonco ». — Transmis par le Ministre du Congo Belge et du Ruanda-Urundi; p. 1405 (9 juillet 1959).

DROIT PENAL.

Projet de loi concernant les demandes en révision des condamnations prononcées au Congo Belge et au Ruanda-Urundi et complétant le Code d'Instruction criminelle belge d'Europe.

Ann. — Relevé de la caducité; renvoi en commission; p. 691 (15 avril 1959).

Projet de loi abrogeant l'arrêté-loi du 24 septembre 1942.

Doc. — N° 144 : Rapport complémentaire de M. Van Remoortel.

Ann. — Relevé de la caducité. — Renvoi en commission; p. 691 (15 avril 1959).

Discussion générale (19 mai 1959).

Discours de M. VAN HEMELRIJCK, m.C.B.R.U. (concernant le but du projet : abroger l'arrêté-loi de 1942 afin de pouvoir réaliser la réforme judiciaire au Congo); p. 879.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (19 mai 1959).

Art. 1^{er} et 2.

Adoptés sans observations; p. 879.

Vote (21 mai 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 148 voix et 1 abstention; p. 933.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

ENSEIGNEMENT.

Projet de loi établissant des équivalences entre les certificats d'études secondaires, post-secondaires et supérieures et les grades académiques délivrés en Belgique, au Congo Belge et au Ruanda-Urundi.

Doc. — N° 161 : Exposé des motifs et projet de loi.

N° 204 : Rapport de M. Delpont.

Ann. — *Discussion générale* (10 juin 1959).

Discours de MM. DELPORT, rapp. (concernant l'entrée en vigueur du projet, la suppression d'une discrimination entre blancs et noirs); p. 1115;

DUVIEUSART (concernant l'équivalence des diplômes dans les pays de la Communauté des Six, l'équivalence entre les diplômes africains et les diplômes délivrés dans les pays de la petite Europe); p. 1115;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (10 juin 1959).

Art. 1^{er} à 7.

Adoptés sans observations; pp. 1115, 1116.

Vote (11 juin 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 142 voix et 2 abstentions; p. 1155.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Congo belge et Ruanda-Urundi (suite).**GROUPE DE TRAVAIL.**

Ann. — Rapport du groupe de travail constitué pour l'étude du problème politique au Congo Belge. — Transmis par le Ministre du Congo Belge et du Ruanda-Urundi; p. 179 (27 janvier 1959).

LOTERIE COLONIALE.

Projet de loi autorisant le Ministre du Congo Belge et du Ruanda-Urundi à prélever une somme complémentaire de cent vingt millions de francs sur les bénéfices de la Loterie Coloniale au profit du Commissariat général du Gouvernement près l'Exposition universelle et internationale de Bruxelles 1958.

Doc. — N° 175 : Amendement présenté par le Gouvernement.

OFFICE DES CITES AFRICAINES.

Ann. — Rapport de gestion, bilan et compte de profits et pertes, dûment approuvés de cet établissement public, pour l'exercice 1957. — Transmis par le Ministre du Congo Belge et du Ruanda-Urundi; p. 17 (18 novembre 1958).

TROUBLES A LEOPOLDVILLE.**DOMMAGES.**

Proposition de loi relative à l'octroi de prêts à taux d'intérêt réduit en vue de la restauration des dommages causés aux entreprises industrielles, commerciales et artisanales par les incidents de Léopoldville au début janvier 1959.

Doc. — N° 127 : Proposition de loi de M. Hougardy.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission; p. 730 (29 avril 1959).

Congo belge et Ruanda-Urundi. — V. aussi Gouvernement/Déclarations gouvernementales.

Conseil colonial. — V. Congo belge et Ruanda-Urundi.

Conseil consultatif interparlementaire. — V. Affaires étrangères/Benelux.

Conseil de législation. — V. Congo belge et Ruanda-Urundi.

Conseil de l'Europe. — V. Affaires étrangères. — V. aussi Président/Relations extérieures.

Conseil d'Etat. — V. Droit public.

Conseil provincial. — V. Provinces.

Constitution (Revision de la ...). — V. Droit public.

Contingent. — V. Armée.

Contrats d'emploi. — V. Travail.

Cour de Cassation. — V. Organisation judiciaire.

Cour d'appel. — V. Organisation judiciaire/Personnel judiciaire.

Cour des Comptes.

Ann. — Transmission de : 1° la délibération prise par le Conseil des Ministres le 25 juillet 1958, concernant un dissentiment survenu entre ce collège et M. le Ministre des Finances; 2° les délibérations prises par le Conseil des Ministres les 18 juillet, 1^{er} et 8 août, 5, 12, 19 et 26 septembre et 3 et 10 octobre 1958 et relatives à des dépenses faites en marge des budgets. — Renvoi à la Commission des Finances; p. 6 (11 novembre 1958).

Cour des Comptes (suite).

Transmission des délibérations prises par le Conseil des Ministres les 17 et 24 octobre 1958, et relatives à des dépenses faites en marge de budgets. — Renvoi à la Commission des Finances; p. 17 (18 novembre 1958).

Transmission de : 1° la délibération du Conseil des Ministres du 10 octobre 1958, concernant le différend survenu entre ce collège et le Ministre des Finances; 2° les délibérations du Conseil des Ministres des 10, 25 et 31 octobre 1958, relatives à des dépenses faites en marge de budgets. — Renvoi à la Commission des Finances; p. 20 (26 novembre 1958).

Transmission des délibérations prises par le Conseil des Ministres, les 31 octobre et 14 novembre 1958 et relatives à des dépenses faites en marge de budgets. — Renvoi à la Commission des Finances; p. 56 (9 décembre 1958).

Transmission des délibérations prises par le Conseil des Ministres les 21 et 28 novembre 1958 et relatives à des dépenses faites en marge des budgets. — Renvoi à la Commission des Finances; p. 117 (18 décembre 1958).

Transmission des délibérations du Conseil des Ministres des 28 novembre et 5 décembre 1958, relatives à des dépenses faites en marge des budgets. — Renvoi à la Commission des Finances; p. 140 (13 janvier 1959).

Transmission des délibérations du Conseil des Ministres du 19 décembre 1958, relatives à des dépenses faites en marge des budgets. — Renvoi à la Commission des Finances; p. 154 (20 janvier 1959).

Transmission des délibérations du Conseil des Ministres des 16 et 30 janvier 1959, relatives à des dépenses faites en marge de budgets. — Renvoi à la Commission des Finances; p. 320 (17 février 1959).

Transmission des délibérations du Conseil des Ministres du 30 janvier 1959, relatives à des dépenses faites en marge de budgets. — Renvoi à la Commission des Finances; p. 366 (24 février 1959).

Transmission des délibérations du Conseil des Ministres des 27 février, 13 et 25 mars 1959, relatives à des dépenses faites en marge de budgets. — Renvoi à la Commission des Finances; p. 659 (14 avril 1959).

Transmission des délibérations du Conseil des Ministres du 17 avril 1959, relatives à des dépenses faites en marge de budgets. — Renvoi à la Commission des Finances; p. 770 (5 mai 1959).

Transmission d'un exposé du dissentiment qui s'est produit entre ce collège et le département de l'Intérieur ainsi que de la délibération y relative du Conseil des Ministres en date du 13 mars dernier. — Renvoi à la Commission des Finances; p. 876 (19 mai 1959).

Transmission : 1° des délibérations du Conseil des Ministres du 30 janvier 1959, concernant les dissentiments survenus entre ce collège et le Ministre de la Défense nationale; 2° des délibérations du Conseil des Ministres des 24 avril et 8 mai 1959, relatives à des dépenses faites en marge de budgets. — Renvoi à la Commission des Finances; p. 956 (26 mai 1959).

Transmission de : 1° la délibération du Conseil des Ministres en date du 8 mai 1959, concernant le différend survenu entre ce collège et le Ministre des Finances; 2° la délibération du Conseil des Ministres du 8 mai 1959, relative à des dépenses faites en marge du budget. — Renvoi à la Commission des Finances; p. 1000 (2 juin 1959).

Transmission des délibérations du Conseil des Ministres des 25 mars et 15 mai 1959 relatives à des dépenses faites en marge de budgets. — Renvoi à la Commission des Finances; p. 1090 (9 juin 1959).

Transmission de : 1° la délibération du Conseil des Ministres du 22 mai 1959, concernant le différend survenu entre ce collège et le Ministre des Finances; 2° la délibération du Conseil des Ministres du 13 mars 1959 concernant le différend survenu entre ce collège et le Ministre de la Défense nationale. — Renvoi à la Commission des Finances; p. 1223 (23 juin 1959).

Transmission de la délibération du Conseil des Ministres du 19 juin 1959, relative à des dépenses faites en marge du budget. — Renvoi à la Commission des Finances; p. 1330 (7 juillet 1959).

Crédits provisoires. — V. Finances/Comptabilité de l'Etat.

Crédits supplémentaires. — V. Finances/Comptabilité de l'Etat.

D

- Décès.** — V. Chambres législatives — Sénat. — V. aussi Président.
- Déclarations gouvernementales.** — V. Gouvernement.
- Décrets.** — V. Congo belge et Ruanda-Urundi.
- Délais (procédure civile).** — V. Droit commercial/Lettres de change, billets à ordre et chèques.
- Délit d'omission.** — V. Droit pénal.
- Démissions.** — V. Chambres législatives — Sénat. — V. aussi Président.
- Détention préventive.** — V. Droit pénal.
- Dettes publiques.** — V. Finances.
- Divers.** — V. Président.
- Divorce.** — V. Droit civil.
- Domages.** — V. Congo belge et Ruanda-Urundi/Troubles à Léopoldville.
- Domages de guerre.** — V. Guerre.
- Donations.** — V. Droit civil.
- Dotations.** — V. Roi et famille royale.
- Douanes et Accises.** — V. Impôts/Impôts indirects. — V. aussi Affaires étrangères/Impôts — Impôts indirects.

Droit civil.

CASIER CIVIL.

Proposition de loi créant le casier civil et organisant la publicité des incapacités.

Doc. — N° 12 : Proposition de loi de M. Lagae.
N° 236 : Rapport de M. Derbaix.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission ; p. 57 (9 décembre 1958).

Ajournement (25 juin 1959).

M. LAGAE demande l'ajournement ; p. 1298 ;
Intervention de MM. VERMEYLEN, le PRÉSIDENT ; p. 1298 ;
L'ajournement est décidé ; p. 1298.

Ajournement (1^{er} juillet 1959).

M. ROLIN demande l'ajournement ;
L'ajournement est décidé ; p. 1326.

DIVORCE.

Proposition de loi sur l'admissibilité du divorce lorsqu'un des conjoints au moins est étranger.

Doc. — N° 52 : Rapport de M. De Baeck.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission ; p. 15 (18 novembre 1958).

Discussion générale (18 mars 1959).

Discours de MM. DE BAECK, rapp. (concernant une erreur dans le texte néerlandais du rapport, l'application de la nouvelle loi en cas de séparation de corps et de biens, des jugements récents des tribunaux de Tongres et de Liège en pareille matière) ; pp. 628, 629 ;

Droit civil. — DIVORCE (suite).

ORBAN (concernant la tendance du législateur à faciliter le divorce, le nombre de cas dans lesquels la nouvelle loi serait d'application ; le conflit des lois qu'envisage le texte proposé, l'évolution de la question, la convention de La Haye, la jurisprudence de la Cour de Cassation, les avis des juristes, la jurisprudence française, l'arrêt Ferrari, le système de l'application de la loi du domicile commun, le principe nationaliste à la base de la solution proposée, l'iniquité de cette solution et ses conséquences) ; pp. 629 à 631 ;
Observations de M. ROLIN ; pp. 629 à 631.

Reprise de la discussion générale (18 mars 1959 — après-midi).

Discours de MM. PHILIPS (concernant son objection de nature philosophique et religieuse qui justifie son abstention lors du vote de la proposition) ; p. 650 ;

DE BAECK (concernant son approbation de la proposition, l'argument « extension des possibilités du divorce », les objections philosophiques et religieuses, le cas des Belges ayant uniquement contracté un mariage civil, le conflit des lois, l'intervention du législateur en la matière, l'avis du procureur général Hayoit de Termicourt, l'opposition de M. ORBAN aux modifications au droit privé, les objections de MM. PHILIPS et ORBAN, les possibilités de divorce offertes par le Traité de Bruxelles, la différence entre les dispositions de ce traité et la proposition de M. ROLIN, les situations préjudiciables pouvant résulter de cette proposition ; les solutions nationales de problèmes internationaux de droit privé, les jugements rendus à Tongres et à Liège, la juridiction qui applique les mêmes principes pour la séparation de corps et de biens que pour le divorce) ; pp. 650 à 652 ;

Observations de MM. PHILIPS, ORBAN ; pp. 650 à 652 ;
ROLIN (remercie le rapporteur ; parle des mariages mixtes, de sa proposition qui est une tentative de réforme de la jurisprudence de la Cour de Cassation, du conflit des lois et la préférence donnée à la loi belge, des résultats pour l'époux étranger, des conséquences sociales) ; p. 652 ;

Observations de M. ORBAN ; p. 652 ;

PHILIPS (dit que la proposition est admissible mais que, du point de vue social, il ne peut l'admettre) ; p. 652 ;

Observations de M. ORBAN ; p. 652 ;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (18 mars 1959).

(Texte présenté par la commission.)

Art. 1^{er} à 3.

Adoptés sans observations ; pp. 652, 653.

Art. 4.

M. le PRÉSIDENT propose une modification de forme à l'intitulé ;

L'article, modifié est adopté ; p. 653.

Vote (18 mars 1959).

L'ensemble de la proposition de loi est adopté par 58 voix contre 31 et 7 abstentions ; p. 653.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

DONATIONS.

Proposition de loi modifiant l'article 918 du Code civil.

Nouveau titre : *Loi interprétative de l'article 918 du Code civil.*

Doc. — N° 147 : Rapport de MM. Rolin et Derbaix + Annexes.

N° 249 : Amendement proposé par M. Vandekerckhove au texte présenté par la commission.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission ; p. 15 (18 novembre 1958).

Discussion générale (23 juin 1959).

Discours de MM. DERBAIX, rapp. (précise le sens et la portée de l'article, l'illustre par un exemple, estime qu'il n'est pas nécessaire de le modifier mais qu'il faut l'interpréter dans le sens où il doit l'être, souligne la portée de l'arrêt de cassation du 20 janvier 1950 consacrant une interprétation nouvelle de l'article en déclarant nuls et nonavenus les actes de donation avec réserve d'usufruit, comme celui qui a été cité ; souligne les raisons qui ont incité la commission à transformer la proposition de MM. VAN LAEYS et VERSE en proposition de loi interprétative, passe en revue les arguments qui ont convaincu la commission de l'erreur commise et traite de l'argument du texte, de la distinction entre les donations, établie par la Cour de Cassation, du fondement juridique de l'arrêt de cassation du 20 janvier 1950, du caractère d'ordre public des prescriptions

Droit civil. — DONATIONS (suite).

légales en matière de quotité disponible et de réserve héréditaire, de la jurisprudence française et de sa thèse actuelle, de l'avis du procureur général Le Clercq; pp. 1237 à 1240; Observations de MM. DE BAECK, VAN LAEYS, VAN CAUWELAERT; pp. 1238, 1240;

VANDEKERCKHOVE (concernant le recours fréquent à l'article 918 en pratique notariale à la suite de l'ébranlement de l'institution du partage d'ascendants, la solution française par la modification de l'article 922 du Code civil, le recours plus fréquent à la donation en vertu de l'article 918, les contestations auxquelles donne lieu l'article 918, les deux arrêts de cassation du 20 janvier 1950, l'acception du terme « aliénation », les justifications qui sont à la base de l'article : lutte contre la fraude, difficultés d'évaluation, l'exemption de l'apport, la jurisprudence et la doctrine; demande un examen complet des problèmes que pose le partage d'ascendants); pp. 1240 à 1242;

ANCOT (concernant l'« immoralité » de ceux qui, ayant signé un accord de famille, méconnaissent leur signature, l'avis du procureur général Le Clercq, les motifs pour lesquels la jurisprudence de la Cour de Cassation peut changer, ce qu'il y a d'essentiel dans l'article 918, la sanction de certaines opérations présumées frauduleuses, les effets de la signature des cosuccessibles); pp. 1242 à 1243;

Observations de MM. VAN LAEYS, VANDEKERCKHOVE, ROLIN, DE BAECK, DERBAIX; pp. 1242, 1243;

le PRESIDENT (propose de suspendre la discussion); p. 1243; Intervention de MM. VANDEKERCKHOVE, ROLIN, VAN CAUWELAERT; p. 1243;

Observations de MM. VAN LAEYS, DERBAIX, DE BAECK; p. 1243.

Reprise de la discussion générale (24 juin 1959).

Discours de MM. DE BAECK (concernant les controverse au sujet de l'article 918, les avis de juristes éminents, la jurisprudence française, les théories du procureur général Le Clercq, le contenu de l'arrêt de 1950, le sens qui doit être donné à l'article 918, l'argument tiré du fait que de très nombreux actes relatifs à des arrangements de famille seraient remis en question, les difficultés qui se présentent en matière de partage d'ascendants, l'immoralité qu'il y aurait à permettre à ceux qui auraient approuvé un arrangement familial d'en invoquer la nullité par la suite en se fondant sur l'arrêt de 1950, les contestations au sujet de la jurisprudence de la Cour de Cassation de Belgique); pp. 1247 à 1249;

Observations de MM. VAN LAEYS, DERBAIX, ROLIN, ORBAN, ANCOT; pp. 1247 à 1249;

ROLIN (souligne que la commission propose un texte interprétatif et déclare que l'amendement présenté semble superflu, précise la portée de la proposition, traite de la dualité d'interprétation du mot « aliéner », de la possibilité d'habiller une donation avec réserve d'usufruit en cession à titre onéreux de la nue-propiété, du doute jeté sur le passé par la jurisprudence actuelle, de l'avis du procureur général Le Clercq, de l'absence d'un fait nouveau justifiant un revirement de jurisprudence); pp. 1250, 1251;

Observations de MM. ORBAN, VAN LAEYS, VANDEKERCKHOVE, DERBAIX; pp. 1250, 1251;

VAN LAEYS (concernant le problème qui est posé, la confusion créée par l'arrêt de 1950, le sens du terme « aliéner », les méthodes utilisées pour résoudre les affaires depuis l'arrêt de 1950, la cession de l'avoir des parents sous forme de donation comportant rente, la vente du bien en pleine propriété à un enfant, le prix d'achat étant payable à la mort, la vente de la nue-propiété avec intervention des autres enfants, la vente à charge de rente ou d'entretien avec intervention des autres enfants, la crainte de la fraude, la liberté des enfants co-signataires, les modifications éventuelles à l'article 922); pp. 1252 à 1254;

Observations de MM. DE BAECK, VANDEKERCKHOVE; pp. 1252 à 1254;

La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique (24 juin 1959).

Intervention de MM. VANDEKERCKHOVE, ROLIN, ANCOT, VAN LAEYS, DERBAIX, DE BAECK;

Observations de MM. VERMEYLEN, le PRESIDENT;

L'amendement de M. VANDEKERCKHOVE est rejeté;

L'article est adopté; pp. 1255, 1256.

Le nouvel intitulé proposé par la commission est approuvé.

Vote (25 juin 1959).

L'ensemble de la proposition de loi est adopté par 123 voix contre 4 et 5 abstentions; p. 1294.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Droit civil (suite).

PRIVILEGES ET HYPOTHEQUES

Projet de loi complétant l'article 76 de la loi hypothécaire.

Doc. — N° 237 : Rapport de M. Chot.

Ann. — Renvoi à la Commission de la Justice; p. 730 (29 avril 1959).

Discussion générale (25 juin 1959).

Discours de MM. CHOT, rapp. (concernant l'adoption du projet par la Chambre des Représentants et son rejet par la Commission de la Justice du Sénat, la portée du projet, les objections, le danger de l'inclusion d'une promesse d'hypothèque dans les contrats de vente à tempérament, la clandestinité, la garantie illusoire donnée aux créanciers de la promesse d'hypothèque, les objections d'application dans la pratique judiciaire); pp. 1296, 1297;

Observations du comte d'ASPREMONT LYNDEN; p. 1296; DE BAECK (souligne que le projet tend à remédier à une lacune); p. 1297;

ANCOT (concernant le caractère occulte de l'hypothèque); p. 1297;

Observations de MM. DERBAIX, CHOT, DE BAECK; p. 1297;

La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique (25 juin 1959).

Observations de MM. DE BAECK, VERMEYLEN, CHOT, le PRESIDENT, HARMEGNIES, STUBBE;

L'article unique est rejeté; pp. 1297, 1298.

REGIME MATRIMONIAL.

Proposition de loi relative aux droits de la femme mariée.

Nouveau titre : *Proposition de loi relative aux droits de la femme mariée séparée de biens.*

Doc. — N° 66 : Rapport de Mme Ciselet.

N° 95 : Amendements proposés par Mme Ciselet au texte présenté par la commission.

N° 110 : Amendement proposé par Mme Ciselet.

N° 112 : Sous-amendement proposé par Mme Ciselet.

Ann. — *Discussion générale (18 mars 1959).*

Discours de Mme CISELET, rapp. (concernant le but de la proposition, les conséquences du maintien des articles 1449 et 1536 du Code civil, la situation de l'épouse séparée de biens en matière de disposition de ses immeubles propres, l'harmonisation des dispositions relatives à la séparation de biens avec la loi du 30 avril 1958, la contribution des époux aux charges du mariage, la portée des amendements, la nécessité d'une disposition transitoire, le champ d'application de la loi dans le temps, la possibilité de limiter les pouvoirs de la femme en cas de séparation de biens, l'article 1537 nouveau); pp. 620 à 622;

Observations de MM. ORBAN, LIGOT, VAN LAEYS; p. 621;

Mme MELIN-ép. GUILMAIN (concernant le dépôt du projet modifiant les régimes matrimoniaux); pp. 622, 623;

MM. VAN LAEYS (concernant l'intervention du notaire instrumentant prévue dans le sous-amendement à l'article 3); p. 623;

ROLIN (concernant l'intervention du notaire, prévue à l'article 3); p. 623;

NIHOUL (précise la portée de la proposition; traite de son incidence sur le contrat de mariage contracté avant la loi du 30 avril 1958, de l'intervention du notaire prévue à l'article 3, de l'opportunité de mentionner la volonté de maintenir le régime ancien dans le livret de mariage; pose trois questions quant aux effets de l'abrogation des articles 1450 et 1538); pp. 623, 624;

Observations de MM. ROLIN, VAN LAEYS, Mme CISELET; p. 624;

ROLIN (concernant la mention au livret de mariage); p. 624;

ORBAN (estime que la loi du 30 avril 1958 n'a été qu'une promesse; pose une question concernant le droit pour la femme de faire une donation entre vifs; insiste en vue du règlement de la question des régimes matrimoniaux); pp. 624, 625;

Observations de Mme CISELET; p. 624;

Mme CISELET (concernant le maintien des articles 905 et 776 du Code civil); p. 625;

Observations de M. ORBAN; p. 625;

DERBAIX (concernant les contrats de mariage ayant prévu la soumission à la législation à intervenir); p. 625;

Droit civil. — REGIMÉ MATRIMONIAL (suite).

Observations de Mme CISELET, MM. LIGOT, ROLIN ; p. 625 ;
 Mme CISELET (concernant la possibilité de déroger à la législation nouvelle ; le caractère de l'acte authentique stipulant cette dérogation) ; p. 625 ;
 Observations de MM. LIGOT, ORBAN, VAN LAEYS, ROLIN ; p. 625 ;
 MERCHERS, m.j. (estime que l'acte stipulant une dérogation à la loi nouvelle et confirmant le contrat initial est un acte solennel) ; p. 625 ;
 Observations de Mme CISELET, le PRÉSIDENT ; p. 625 ;
 NIHOUL (propose de préciser le texte) ; p. 625 ;
 Observations de MM. LIGOT, VAN LAEYS, ROLIN, Mme CISELET, le PRÉSIDENT ; pp. 625, 626 ;
 OBLIN (concernant les effets de l'abrogation de l'article 1450 du Code civil) ; p. 626 ;
 Mme CISELET (déclare que l'abrogation ne rétroagit pas) ; p. 626 ;
 Observations de M. ORBAN ; p. 626 ;
 NIHOUL (concernant la mention dans le livret de mariage) ; p. 626 ;
 La discussion générale est close.

Discussion des articles (18 mars 1959).

Art. 1^{er}.

L'amendement de Mme CISELET est adopté ;
 L'article, amendé, est adopté ; p. 626.

Art. Ibis.

Intervention de M. LIGOT, Mme CISELET, MM. MERCHERS, NIHOUL, ROLIN ;
 L'article est adopté et deviendra l'article 2 ; pp. 626, 627.

Art. 2.

Adopté et deviendra l'article 3 ; p. 627.

Art. 3.

Adopté et deviendra l'article 4 ; p. 627 ;
 Le nouvel intitulé est adopté ; p. 627, 628 ;
 Intervention de M. JESPERS (concernant le renvoi en commission) ;
 Observations de MM. le PRÉSIDENT, ORBAN, GILLOIN ;
 M. JESPERS n'insiste pas pour le renvoi en commission ; p. 628.
 Les articles amendés sont successivement remis aux voix et définitivement adoptés ; p. 628.

Vote (18 mars 1959).

L'ensemble de la proposition de loi est adopté par 129 voix et 3 abstentions ; p. 649.
 Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

SEPARATION DE CORPS.

Proposition de loi réglant les effets de la séparation de corps.

Doc. — N° 93 : Proposition de loi de M. Dua.
 N° 180 : Rapport de M. Chot.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission ; p. 427 (3 mars 1959).
 Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (3 juin 1959).

Adopté sans observations ; p. 1060.

Vote (4 juin 1959).

L'ensemble de la proposition de loi est adopté à l'unanimité des 154 membres présents ; p. 1070.
 Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Proposition de loi tendant à instituer la séparation de corps par consentement mutuel.

Doc. — N° 148 : Proposition de loi de M. Dua.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission ; p. 1308 (1^{er} juillet 1959).

SUCCESSIONS.

Proposition de loi modifiant la loi du 16 mai 1900 sur le régime successorial des petits héritages.

Doc. — N° 101 : Proposition de loi de M. Derbaix.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission ; p. 594 (17 mars 1959).

Droit commercial.**LETTRES DE CHANGE, BILLETS A ORDRE ET CHEQUES.**

Projet de loi aménageant et complétant la législation en fonction de la répartition du travail sur cinq jours dans certains secteurs de l'économie nationale.

Doc. — N° 113 : Exposé des motifs et projet de loi.
 N° 142 : Rapport de Mme Ciselet.

Ann. — *Discussion générale (6 mai 1959).*

Discours de Mme CISELET (concernant le but et la portée du projet, la modification de la législation existante, les organismes cités dans l'exposé des motifs dont certains ont changé de dénomination) ; p. 792 ;
 La discussion générale est close.

Discussion des articles (6 mai 1959).

(Texte adopté par la commission.)

Art. 1^{er} à 3.

Adoptés sans observations ; pp. 792, 793.

Art. 4

Intervention de MM. DUA, MERCHERS, m.j. ;
 L'article modifié est adopté ; p. 793.

Art. 5.

Adopté sans observations ; p. 793.

Vote (6 mai 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 149 voix et 3 abstentions ; p. 799.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Droit d'auteur. — V. Affaires étrangères/Arts, sciences et lettres. — V. aussi Arts, sciences et lettres.**Droit pénal.****ATTENTATS A LA LIBERTE INDIVIDUELLE.**

Proposition de loi tendant à compléter le Code pénal.

Doc. — N° 155 : Proposition de loi de M. Ancot.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission ; pp. 956 (26 mai 1959).

DELITS D'OMISSION.

Projet de loi érigeant en délit certaines abstentions coupables.

Doc. — N° 71 : Deuxième rapport complémentaire de M. Pholien.
 N° 126 : Amendement présenté par le Gouvernement.
 N° 141 : Troisième rapport complémentaire de M. Pholien.
 N° 201 : Quatrième rapport complémentaire de M. Pholien.

Ann. — Renvoi en commission ; p. 18 (18 novembre 1958).

Renvoi en commission (14 avril 1959).

Discours de MM. COULONVAUX (s'inquiète des répercussions de l'article 422bis proposé, souligne les difficultés devant lesquelles se trouveront placés les juges, cite des exemples, illustrant les motifs d'abstention, regrette la tendance à multiplier les dispositions pénales confirmées dans l'article 422quater, examine le cas des personnes liées par le secret professionnel devant s'abstenir de révéler ce qu'elles savent, demande ce que l'on entend par une preuve que l'accusé n'est pas à même de fournir et cite l'exemple du crime passionnel, se déclare hostile au projet, demande le renvoi en commission) ; pp. 661 à 663 ;

Observations de MM. ROLIN, DEHOUSSE, PHOLIEN ; pp. 662, 663 ;

PHOLIEN, rapp. (estime préférable de ne prendre la parole qu'après que la commission ait à nouveau présenté le rapport si le Sénat décide le renvoi en commission) ; p. 663 ;

ROLIN (souhaite que le rapporteur réponde aux observations de M. COULONVAUX qui visent le fond même du projet et qu'ensuite le projet soit renvoyé en commission) ; p. 664 ;

PHOLIEN (concernant le vote quasi-unanime de la Chambre sur le projet, les dispositions légales étrangères en la matière, les trois types d'infractions nouvelles, l'abstention de porter secours à une personne en péril grave, le refus d'obtempérer à une réquisition de l'autorité, l'abstention de faire connaître aux autorités la preuve de l'innocence d'une per-

Droit pénal. — DELIT D'OMISSION (suite).

sonne poursuivie pour crime, l'opinion de M. le Procureur Général Cornil, certains exemples pénibles signalés par les procureurs du Roi); pp. 664, 665;

Le renvoi en commission est décidé; p. 665.

Discussion générale (6 mai 1959).

Discours de MM. COULONVAUX (concernant les considérations qu'il a émises avant le renvoi en commission, ses observations au sujet de l'article 422bis, les causes de l'abstention, les sanctions pénales, les termes du premier rapport de M. PHOLIEN, l'observation du Professeur De Greeff, des exemples d'abstention, la difficulté de juger l'abstention et l'obligation pour le juge de faire de la psychologie; l'article 422quater, l'obligation de fournir la preuve qui aurait fait acquitter la personne condamnée; la portée de la loi qu'il estime mauvaise et qui correspond à un recul de l'initiative privée et à l'aggravation des responsabilités humaines de l'individu; demande au Sénat de rejeter le projet); pp. 793 à 795;

Observations de MM. DEHOUSSE, VAN CAUWELAERT, HARMEGNIES; pp. 794, 795;

PHOLIEN, rapp. (concernant l'examen très approfondi du projet et la consultation préalable des procureurs généraux, les abstentions véritablement odieuses qui doivent faire l'objet de sanctions pénales, le discours de M. COULONVAUX, les discussions en commission de la justice, les conditions dans lesquelles le délit existera, les exemples cités dans l'étude publiée avant guerre par M^e Campion, l'obligation de faire connaître la preuve qui aurait fait acquitter la personne condamnée, la psychologie du juge, les cas d'application de la loi); pp. 795 à 796;

ANCOT (concernant l'origine et l'inutilité du projet, son opposition en commission, la législation en la matière dans les pays environnants, l'étude publiée jadis par M^e Campion et examinant les cas d'abstention et la notion « responsabilité » tant en matière pénale qu'en matière civile, des exemples, l'obligation préexistante, la définition du mot « faute », la jurisprudence, la distinction entre responsabilité civile et responsabilité pénale; des arrêts de la Cour de Cassation et un jugement du tribunal de 1^{re} instance de Bruges confirmé par la Cour d'Appel de Gand, mettant l'accent sur la faute des personnes qui auraient pu éviter un accident et ne l'ont pas fait; les critères de la jurisprudence tendant à réprimer les abstentions coupables; les dispositions des articles 2 et 3 qui ne sont pas couvertes par les articles 418-420; dit que le projet ne répond pas au but que l'on s'est fixé); pp. 796 à 798;

Observations de M. ORBAN; p. 797;

ROLIN (concernant la lacune existant dans notre législation quant à la répression de l'abstention d'aide à autrui; le discours de M. ANCOT, la terminologie du projet tendant à éviter les abus; la nécessité de punir un témoin qui s'abstient de prouver l'innocence d'un condamné; l'utilité de cette loi qui répond à une nécessité morale); p. 800;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (6 mai 1959).

(Texte de la commission — 3^{me} rapport complémentaire.)

Art. 1^{er} (1^{re} partie, 422bis, ter et quater).

Adopté sans observations; p. 801.

(422quinquies.)

M. COULONVAUX demande le vote nominatif; cette demande n'est pas appuyée;

L'article est adopté; p. 801.

Art. 2.

Adopté sans observations; p. 801.

Renvoi en commission (12 mai 1959).

Certaines difficultés ayant surgi quant à l'interprétation du texte, divers membres ont demandé le renvoi à la Commission de la Justice. Il en est décidé ainsi; pp. 816, 817.

Discussion générale (10 juin 1959).

Discours de M. MERCHERS, m.j. (concernant les scrupules émis par les adversaires du projet, le soin que le Sénat a apporté à son examen, la portée du projet, l'abandon de la punition de l'abstention d'apporter la preuve d'innocence d'une personne condamnée pour crime, l'évolution sociale se marquant par un intérêt croissant pour les devoirs des citoyens, le respect des droits de l'individu, le devoir du juge); pp. 1120, 1121;

PHOLIEN (remercie le Ministre de la Justice de l'appui du gouvernement, rappelle les précédents législatifs à l'étranger); p. 1121;

Droit pénal. — DELIT D'OMISSION (suite).

ROLIN (concernant l'accroissement du nombre de cas d'assistance, certains exemples d'indifférence); pp. 1121, 1122;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (10 juin 1959).

(Nouveau texte proposé par la commission.)

Art. 1^{er} et 2.

Adoptés sans observations; p. 1122.

Vote (11 juin 1959.)

MM. GILLON et baron de DORLODOT justifient leur vote; L'ensemble du projet de loi est adopté par 86 voix contre 46 et 9 abstentions; p. 1156.

Le projet de loi sera renvoyé à la Chambre des Représentants.

DETENTION PREVENTIVE.

Projet de loi portant modification de l'article 20 de la loi du 20 avril 1874 sur la détention préventive.

Doc. — N° 207 : Projet amendé par la Chambre des Représentants.

N° 246 : Rapport de M. Vermeylen.

Ann. — Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (1^{er} juillet 1959).

Adopté sans observations; p. 1326.

Vote (7 juillet 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 136 membres présents; p. 1338.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

LIBERATION ET CONDAMNATIONS CONDITIONNELLES.

Proposition de loi modifiant l'article 4 de la loi du 24 juillet 1923 formant l'article 4 de la loi du 31 mai 1888 établissant la libération conditionnelle et les condamnations conditionnelles dans le système pénal.

Doc. — N° 319 : Proposition de loi de M. Ancot.

OUTRAGE AUX BONNES MŒURS.

Proposition de loi modifiant et complétant l'article 386bis du Code pénal.

Doc. — N° 271 : Proposition de loi de M. Moreau de Melen.

PROTECTION DES ANIMAUX.**PIGEONS.**

Projet de loi portant interdiction des tirs aux pigeons.

Doc. — N° 310 : Rapport de M. Derbaix.

REHABILITATION.

Proposition de loi modifiant la loi du 25 avril 1896 sur la réhabilitation des condamnés.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission; p. 15 (18 novembre 1958).

SURETE DE L'ETAT.

Projet de loi relatif à l'épuration civique.

Doc. — N° 163 : Amendements présentés par le Gouvernement.

N° 226 : Rapport de M. Ancot.

N° 228 : Amendements présentés par le Gouvernement au texte adopté par la commission.

N° 244 : Amendement proposé par M. Yernaux au texte présenté par la commission.

N° 248 : Amendement proposé par le baron Nothomb au texte présenté par la commission.

N° 250 : Amendement proposé par M. Rolin au texte présenté par la commission.

N° 267 : Amendement proposé par M. Rolin au texte présenté par la commission.

Ann. — Relevé de la caducité. — Renvoi en commission; p. 691 (15 avril 1959).

Discussion générale (24 juin 1959).

Discours de MM. ANCOT, rapp. (concernant le but et les quatre principes du projet, l'exposé des motifs du projet déposé en 1957 par M. LILAR, à l'époque Ministre de la Justice, le sort du projet Moyersoen pendant à la Chambre,

Droit pénal. — SURETE DE L'ETAT (suite).

la suppression de l'article 3 en commission, l'amendement du gouvernement tendant à rétablir le texte primitif du projet) ; p. 1257 ;

Observations de M. YERNAUX ; p. 1257 ;

MERCHERS, m.j. (demande que le débat se déroule dans une atmosphère de tolérance, souligne qu'il n'est pas possible de proposer des mesures d'amnistie générale ; traite du sort des enfants d'inciviques, de la consultation des milieux patriotiques, de l'objectif du projet, la liquidation prudente et partielle des séquelles de la répression, les restitutions de droits civils et politiques, la portée des amendements adoptés par la commission, l'équilibre juridique du projet du gouvernement, les garanties qu'offre le projet) ; pp. 1258, 1259 ;

VERMEYLEN (demande quels principes ont été présentés aux groupements patriotiques et quelle fut leur réponse) ; p. 1259 ;

MERCHERS (répond que s'il y avait accord des groupements patriotiques concernant le rétablissement dans leurs droits de ceux qui n'avaient pas encouru de condamnation, il y avait réticence pour ceux qui avaient été condamnés) ; p. 1259 ;

YERNAUX (concernant les contacts du gouvernement avec les milieux patriotiques, la satisfaction des revendications légitimes de victimes de la guerre, la pension prématurée aux anciens combattants occupés dans l'industrie privée, le cas de membres du personnel enseignant à qui on refuse de reconnaître les années de service de guerre, l'ajustement des pensions de veuves, le renvoi du projet pour l'étude avec le concours des associations patriotiques, la rentrée de condamnés dans l'enseignement ou une administration publique, sa proposition de renvoi) ; pp. 1259 à 1261 ;

Observations de MM. MERCHERS, le PRESIDENT, VERMEYLEN, DE BAECK ; pp. 1260, 1261 ;

VERMEYLEN (concernant la possibilité de trouver une solution nationale, le remplacement de la limite de cinq ans par dix ans, les possibilités de réhabilitation qu'offre la législation en vigueur, la fusion du projet du gouvernement précédent et de l'actuel projet) ; p. 1261 ;

Observations de MM. DE BAECK, DONSE, CUSTERS, ROLIN ; p. 1261 ;

le PRESIDENT (donne connaissance d'une rectification de M. ROLIN à son amendement) ; p. 1261.

Reprise de la discussion générale (25 juin 1959).

Discours de MM. DE BAECK (concernant l'article 123sexies, les trois raisons de son opposition à cet article, l'application des articles 31 et suivants du Code pénal, l'amendement de M. YERNAUX, les concessions faites par les partisans de la suppression de l'article 123sexies, les possibilités de la réhabilitation, la suppression de la formalité de la demande aux tribunaux, le caractère politique du problème posé aux tribunaux par ceux qui demandent le rétablissement dans leurs droits, l'information des milieux patriotiques concernant le projet en discussion) ; pp. 1277 à 1279 ;

Observations de MM. VERMEYLEN, YERNAUX, GOOSSENS ; pp. 1277 à 1279 ;

baron NOTHOMB (concernant la portée de certains termes de l'article 2, la suppression de l'article 123sexies de toute restriction à la libre expression de la pensée non politique et non séditionnelle, l'extension de cette mesure aux condamnés à plus de 20 ans, le cas Bert-Peleman, le recours introduit par un écrivain belge contre l'article 123sexies devant la Commission des Droits de l'Homme à Strasbourg) ; pp. 1279 à 1281 ;

Observations de MM. ANCOT, ORBAN ; pp. 1280, 1281 ;

Mme GERBEHAYE-Vve LEHOUCK (concernant la recherche d'une solution vraiment nationale, le cas d'une veuve d'un prisonnier politique qui a fait dénoncer ce dernier par son concubin) ; p. 1281 ;

Observations de MM. DE BOODT, ORBAN ; p. 1281 ;

DE BAECK (concernant le cas cité par Mme GERBEHAYE-Vve LEHOUCK ; demande la continuation du débat au cours de la séance suivante) ; p. 1294 ;

VERMEYLEN (concernant l'information des groupements patriotiques sur la portée du projet, un communiqué de presse rendu public le matin même) ; pp. 1294, 1295.

Ajournement et renvoi en commission (25 juin 1959).

M. le PRESIDENT (concernant la proposition de M. DE BAECK) ; p. 1295 ;

Observations de MM. SLESENS, VREVEN, CUSTERS, ORBAN, DE BAECK ;

M. ROLIN (demande l'examen des amendements par la commission) ;

Observations de MM. le PRESIDENT, ORBAN ;

L'ajournement et le renvoi en commission sont décidés ; p. 1296.

Droit pénal. — SURETE DE L'ETAT (suite).

Discussion générale (1^{er} juillet 1959).

Discours de M. ANCOT (concernant les circonstances du renvoi en commission décidé au cours de la précédente séance, la portée de la modification proposée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} en vue d'éliminer l'« automatisme » des dispositions du projet, l'amendement du gouvernement tendant à revenir au texte initial, l'amendement tendant à la consultation de la Commission des prisons en cas d'arrêtés de grâce, l'amendement relatif à la situation d'anciens condamnés politiques, l'amendement tendant à permettre à des condamnés libérés la publication d'écrits sans caractère politique) ; pp. 1308 à 1310 ;

Observations de M. YERNAUX ; p. 1310 ;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (1^{er} juillet 1959).

Art. 1^{er}.

Intervention de MM. MERCHERS, VERMEYLEN (qui, par motion d'ordre, demande au gouvernement de marquer son accord pour ajourner le projet, étant entendu que le Parlement se prononcerait immédiatement après les vacances), DE BOODT (qui demande une suspension de séance), VREVEN, EYSKENS, p.m. ; pp. 1310 à 1312.

Proposition d'ajournement et de renvoi de la proposition.

Intervention de MM. VERMEYLEN, le PRESIDENT, HARMEGNIES, ORBAN, DE BAECK, GILLON ; pp. 1311, 1312 ;

Observations de M. ORBAN ; p. 1312.

Reprise de la discussion de l'article 1^{er}.

Intervention de MM. VERMEYLEN, ANCOT, DE BAECK, ROLIN ;

Observations de MM. NIHOUL, ORBAN, WIARD, baron de DORLODOT ;

L'amendement de M. VERMEYLEN est rejeté ; pp. 1312 à 1314 ;

Intervention de MM. YERNAUX, MERCHERS, MACHTENS, DE BAECK, ROLIN, ANCOT, CUSTERS ;

Observations de MM. DELMOTTE, HARMEGNIES, Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE, MM. GODIN, DEKEYZER, VAN BUGGENHOUT ;

L'amendement de M. YERNAUX est rejeté ; pp. 1314 à 1317 ;

L'amendement du gouvernement est adopté ; pp. 1317, 1318 ;

Intervention de MM. ROLIN, ANCOT, MERCHERS ;

Observations de MM. DE BAECK, le PRESIDENT ;

L'amendement de M. ROLIN est adopté ; pp. 1318, 1319 ;

Intervention de M. YERNAUX ;

L'amendement de M. YERNAUX est rejeté ; pp. 1319, 1320 ;

L'article, amendé, est adopté ; p. 1320 ;

Intervention de M. MERCHERS ; p. 1320.

Art. 2.

Adopté sans observations ; p. 1320.

Art. 3 (nouveau).

Intervention de M. ANCOT ;

L'amendement de M. ANCOT est adopté ;

Intervention du baron NOTHOMB, de MM. ROLIN, ANCOT ;

L'amendement du baron NOTHOMB est retiré ;

L'article est adopté ; pp. 1320, 1321.

Les articles amendés sont successivement remis aux voix et définitivement adoptés ; p. 1321.

Vote (1^{er} juillet 1959).

M. VERMEYLEN justifie son vote ;

L'ensemble du projet de loi est adopté par 86 voix contre 53 et 5 abstentions ; pp. 1321, 1322.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Projet de loi relatif aux dommages-intérêts alloués à l'Etat du chef d'infraction aux dispositions des articles 104, 109 et 113 à 123decies du Code pénal.

Doc. — N° 168 : Exposé des motifs et projet de loi.

N° 203 : Rapport de M. Van Laeys + Annexe.

N° 221 : Amendements proposés par M. Allard au texte présenté par la commission.

N° 222 : Amendement proposé par M. Doutrepoint au texte présenté par la commission.

N° 234 : Texte présenté par les commissions réunies des Finances et de la Justice.

Ann. — Demande de renvoi (10 juin 1959).

M. VAN HOUTTE, m.f., demande la remise au lendemain de la discussion du projet ;

M. VERMEYLEN demande le renvoi du projet à la Commission de la Justice ;

Intervention de M. CUSTERS ;

La proposition de renvoi en commission est rejetée ; p. 1114.

Droit pénal. — SURETE DE L'ETAT (suite).

Discussion générale (11 juin 1959).

Discours de M. VAN LAEYS, rapp. (concernant les principes de la législation à laquelle a trait le projet, la portée du projet, le rétablissement d'une certaine équité entre les condamnations, le cas de condamnations au paiement solidaire de dommages et intérêts, le reclassement des inciviques après la peine); pp. 1159, 1160;

Observations de M. DOUTREPONT; p. 1160.

Renvoi en commission (11 juin 1959).

Discours de MM. ALLARD (concernant la hâte mise à faire voter le projet, les observations du Conseil d'Etat à propos de l'intervention d'une commission présidée par un magistrat effectif ou suppléant; demande le renvoi du projet devant la Commission de la Justice ou les commissions réunies); pp. 1160, 1161;

Mme GERBEHAYE-Vve LEHOUCQ (souhaite que le projet retourne en commission); p. 1161;

COULONVAUX (estime que le projet doit être soumis à la Commission de la Justice); p. 1161;

de la VALLEE POUSSIN (s'oppose au renvoi en commission); p. 1161;

VAN HOUTTE (concernant la prétendue hâte à faire voter le projet, le renvoi en commission, la portée exacte du projet, la présidence de la commission par un magistrat, prévue dans le projet); pp. 1161, 1162;

VERMEYLEN (concernant la soumission de projets et propositions du même genre à la Commission de la Justice, les dangers d'arbitraire dans l'application de la loi, l'objet de l'examen en Commission de la Justice, les observations du Conseil d'Etat, l'accord sur la nécessité de légiférer); pp. 1162, 1163;

VAN HOUTTE (concernant la soumission de propositions traitant de la même matière à la Commission de la Justice dans le passé, l'absence de remboursement); p. 1163;

COULONVAUX (concernant les critères dont tiendra compte la Commission consultative dans ses avis); p. 1163;

HEGER (déclare, au nom de Mme GERBEHAYE-Vve LEHOUCQ, que le renvoi en commission ne constitue pas une procédure dilatoire); p. 1163;

Intervention de MM. P. DE SMET, ROLIN, DE BAECK; p. 1163;

Observations de MM. le PRESIDENT, ANCOT, ROLIN, DELMOTTE, VAN HOUTTE, Houben; pp. 1161 à 1163;

Le projet de loi est renvoyé aux commissions réunies; pp. 1163, 1164;

M. VAN HOUTTE (marque son accord et demande une autre réunion de la Commission des Finances); p. 1164.

Discussion générale (18 juin 1959).

Discours de M. VAN LAEYS, rapp. (souligne que les commissions réunies ont voulu faire ressortir de manière plus précise le but du projet dans l'article 1^{er}, donne des précisions concernant le sort fait aux amendements et les modifications du projet); p. 1204;

Observations de MM. HARMEGNIES, DELMOTTE; p. 1204.

Proposition d'ajournement (18 juin 1959).

Discours de MM. HARMEGNIES (propose que la discussion soit ajournée et qu'un rapport soit envoyé aux membres du Sénat); pp. 1204, 1205;

le PRESIDENT (rappelle la décision prise par le Sénat la semaine précédente et demande qu'elle soit exécutée); p. 1205;

HARMEGNIES (souligne la transformation du projet); p. 1205;

ROLIN (précise qu'il n'avait pas été décidé que les commissions se réuniraient à nouveau pour entendre et approuver le rapport); p. 1205;

Observations de MM. HARMEGNIES, le PRESIDENT; p. 1205;

DELMOTTE (reprend la proposition de M. HARMEGNIES et demande un rapport écrit); p. 1205;

Observations de MM. SLEDSSENS, le PRESIDENT, YERNAUX; p. 1205;

MACHTENS (demande que le vote soit reporté à la semaine suivante et que le Sénat soit mis en possession d'un rapport écrit); p. 1205;

Observations de M. le PRESIDENT; p. 1205;

VAN HOUTTE (souligne que le projet a trait uniquement au recouvrement des dommages et intérêts dus par certains condamnés); pp. 1205, 1206;

DELMOTTE (demande le respect du règlement); p. 1206;

Observations de M. le PRESIDENT; p. 1206;

La proposition d'ajournement est rejetée; p. 1206.

Droit pénal. — SURETE DE L'ETAT (suite).

Reprise de la discussion générale (18 juin 1959).

Discours de MM. VAN HOUTTE (expose les données du problème, rappelle que dans les premières années après la libération, les demandes de dommages-intérêts portaient sur des montants élevés et que certaines personnes se trouvaient débitrices du Trésor à des titres multiples; traite de la règle de recouvrement qui fut établie, du total des dommages et intérêts revenant à l'Etat, de la récupération de ces sommes, des raisons de solliciter des mesures spéciales en vue d'en hâter le recouvrement, de la solidarité entre condamnés dans une même affaire, de la situation de certains héritiers de condamnés, de décisions de surseoir à l'exécution de certaines condamnations, de la présidence de la commission consultative prévue dans le projet par un magistrat ou ancien magistrat; souligne qu'il ne s'agit pas en l'occurrence de transactions entre parties et que les dossiers ayant donné lieu à un abandon de la part du Trésor, seront transmis à la Cour des Comptes); pp. 1206, 1207;

Observations de MM. ANCOT, ROLIN; p. 1207;

NOEL (regrette que le projet soit discuté si rapidement, souligne l'émotion des milieux pratiques et la disproportion entre les dommages-intérêts déjà payés et ceux qui sont encore dus); p. 1208;

HARMEGNIES (demande que le projet ne soit pas soumis au vote ce jour); p. 1209;

Observations de M. VAN HOUTTE; p. 1209;

le PRESIDENT (rappelle la décision prise à l'unanimité par le Sénat la semaine précédente); p. 1209;

Observations de M. WIARD; p. 1209;

ROLIN (estime raisonnable de voter le mardi suivant); p. 1209;

Observations de M. HARMEGNIES; p. 1209;

le PRESIDENT (déclare qu'il sera parlé du vote à la fin de la discussion); p. 1209;

NOEL (concernant les arguments développés à l'appui du projet, la disproportion entre les diverses condamnations, la situation des héritiers de condamnés, les condamnations solidaires, les répercussions économiques de l'inactivité des condamnés, la solvabilité de ceux qui doivent encore des dommages-intérêts, l'application du projet De Grijse par l'Administration des Finances); pp. 1209, 1210;

COULONVAUX (concernant le nouveau texte de l'article 1^{er}, l'utilisation de la notion de bonne foi, l'état actuel des dossiers, les avis de la commission prévue dans le projet, les cas des héritiers d'inciviques et des condamnés solidaires, l'intérêt du Trésor, les inventaires dans les dossiers, la procédure à suivre pour la transaction, la nécessité d'une offre réelle assortie d'une garantie à l'appui de la transaction avant qu'elle soit débattue devant la commission); pp. 1210 à 1212;

Observations de MM. VANDER BRUGGEN, ROLIN, VAN HOUTTE, DE BAECK, HARMEGNIES; pp. 1210 à 1212;

GODIN (concernant les garanties que contient le projet et sa portée pratique); p. 1212;

Observations de M. LACROIX, baron de DORLODOT; p. 1212;

CHOT (concernant le dépôt de projets tendant à liquider la répression de l'incivisme, la hâte mise à faire discuter le projet, l'incurie en matière de recouvrement de dommages-intérêts, la récupération des dommages-intérêts restant dus, le caractère peu convaincant des arguments invoqués pour justifier le projet); pp. 1212 à 1214;

Observations de MM. VAN BUGGENHOUT, VAN HOUTTE, CROMMEN, DE BOODT, SLEDSSENS; pp. 1212 à 1214;

NOEL (concernant une expression de M. SLEDSSENS à son égard); p. 1214;

SLEDSSENS (déclare que l'expression ne visait pas M. NOEL, mais son parti); p. 1214;

Observations de M. NOEL; p. 1214;

CUSTERS (illustre la nécessité et l'opportunité du projet en discussion par l'exemple d'un courtier en papiers qui fut condamné à payer 5 millions de francs de dommages-intérêts); pp. 1214, 1215;

Observations de M. VERMEYLEN; p. 1214;

VREVEN (concernant le respect de la chose jugée, l'état de l'examen des dossiers, les garanties que contient le projet, la nécessité de liquider les séquelles de la guerre); pp. 1215, 1216;

Observations de MM. P. DE SMET, STUBBE, LEMAL, YERNAUX, HARMEGNIES; pp. 1215, 1216;

DELMOTTE (concernant la pauvreté des arguments invoqués à l'appui du projet, le respect des jugements rendus, certaines annulations d'impôts au bénéfice d'industriels, les raisons sentimentales pour lesquelles il votera contre le projet); pp. 1216, 1217;

Droit pénal. — SURETE DE L'ETAT (suite).

Observations de MM. VERHAEST, P. DE SMET, VAN HOUTTE, STUBBE, HERCOT, VREVEN, Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE, Mme GERBEHAYE-Vve LEHOUCQ, M., ANCOT; pp. 1216, 1217;

ROLIN (concernant les promesses de consultation des associations patriotiques, la liquidation d'une situation qui dure depuis quinze ans, l'absence de toute révision générale des condamnations à des dommages-intérêts, la réservation au ministre de l'initiative de constituer la commission, la portée réelle du projet, les contrôles prévus dans le projet, le recouvrement par l'Etat de sommes indûment payées à titre de pension et le dépôt d'une proposition de loi à ce sujet); pp. 1217, 1218;

DE BAECK (déclare qu'après le discours de M. ROLIN, il ne lui reste qu'à renoncer à la parole); p. 1218;

ALLARD (concernant les protestations des associations patriotiques, le sort des veuves et orphelins de guerre, les propositions déposées à ce sujet, le statut des évadés); pp. 1218, 1219;

VAN HOUTTE (concernant la proposition de loi annoncée par M. ROLIN, le caractère indispensable du projet); p. 1219;

VAN REMOORTEL (concernant l'application de la taxe sur les exemptés du service militaire); p. 1219;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (18 juin 1959).

Art. 1^{er}.

Adopté avec les modifications de forme proposées par M. le **PRESIDENT**; p. 1219.

Art. 2.

Observations de MM. SMETS, VERMEYLEN, le **PRESIDENT**, CUSTERS;

L'article est adopté avec de légères modifications de forme; p. 1219.

Art. 3.

Adopté avec une légère modification de forme; pp. 1219, 1220.

Art. 4.

Observations de MM. CUSTERS, VERMEYLEN, VAN HOUTTE, SMETS;

L'article est adopté avec deux modifications de forme; p. 1220.

Art. 5.

Observations de MM. SMETS, le **PRESIDENT**;

L'article est adopté avec une modification de forme; p. 1220.

Vote (23 juin 1959).

M. HOUARDY justifie son vote ainsi que celui de Mme CISELET et de MM. DE GRAUW et WARNANT;

L'ensemble du projet de loi est adopté par 95 voix contre 42 et 8 abstentions; p. 1230.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Projet de loi réprimant l'apologie des crimes et délits contre la sûreté extérieure de l'Etat et des crimes et délits commis en violation des lois et coutumes de la guerre.

Doc. — N° 231 : Exposé des motifs et projet de loi.

Droit pénal. — V. aussi Congo belge et Ruanda-Urundi**Droit public****CONSEIL D'ETAT.**

Proposition de loi modifiant l'article 54bis de la loi du 23 décembre 1946 portant création d'un Conseil d'Etat.

Doc. — N° 49 : Proposition de loi de M. Orban.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission; p. 259 (10 février 1959).

LOIS ELECTORALES.**GENS DE MER.**

Proposition de loi tendant à permettre à tous les marins, tant de la marine marchande que de la pêche maritime, des navires de l'Etat et de la Force navale, d'exercer leur droit électoral.

Doc. — N° 308 : Proposition de loi de M. Dekeyser.

LOIS ET ARRETES.

Projet de loi relatif à la coordination et à la codification des lois.

Doc. — N° 314 : Exposé des motifs et projet de loi.

Droit public (suite).**REVISION DE LA CONSTITUTION.**

Revision de l'article 47, troisième alinéa, de la Constitution.

Doc. — N° 8 : Rapport de M. Allard.

Revision des dispositions transitoires à l'article 47 de la Constitution.

Doc. — N° 9 : Rapport de M. Allard.

Revision de l'article 47, alinéa 1^{er}, de la Constitution, par modification des mots « domiciliés depuis six mois au moins dans la même commune ».

Doc. — N° 10 : Rapport de M. Allard.

Revision de tous les articles de la Constitution, mais uniquement en vue d'établir sa version néerlandaise.

Doc. — N° 212 : Texte transmis par la Chambre des Représentants.

Revision du titre VIII de la Constitution par l'adjonction d'un article 140, qui disposera que la Constitution belge est établie en français et en néerlandais et que les deux textes font foi.

Doc. — N° 213 : Texte transmis par la Chambre des Représentants.

Revision de l'article 56bis de la Constitution.

Doc. — N° 218 : Rapport de MM. Ancot et Dehousse.

Droits d'enregistrement. — V. Impôts/Impôts indirects.

Droits d'entrée. — V. Affaires étrangères/Impôts — Impôts indirects — Douanes et accises. — V. aussi Impôts/Impôts indirects — Douanes et accises.

E

Echevins. — V. Communes.

Emigrés. — V. Guerre.

Employés. — V. Pensions/Vieillesse et décès prématuré.

Energie nucléaire. — V. Affaires étrangères.

Enfance.**PROTECTION MORALE.**

Projet de loi sur la préservation morale de la jeunesse.

Doc. — N° 242 : Projet réamendé par la Chambre des Représentants.

Ann. — Transmission du projet réamendé par la Chambre des Représentants; p. 1222 (23 juin 1959).

Enseignement.**ENSEIGNEMENT NORMAL.**

Projet de loi modifiant la législation relative aux jurys d'examen siégeant dans les établissements d'enseignement normal et normal technique.

Doc. — N° 174 : Rapport de M. Donse.

Ann. — M. MOUREAUX, m.i.p. (demande la discussion d'urgence); p. 860;

Observations de M. JESPERS; p. 861;

L'urgence est décrétée; pp. 860, 861 (14 mai 1959).

M. DONSE, rapp. (donne lecture de son rapport); p. 861;

Pas de discussion générale.

Discussion des articles (14 mai 1959).

Art. 1^{er} et 2.

Adoptés sans observations; p. 861.

Vote (14 mai 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 125 voix contre 1; p. 861.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Enseignement (suite).**ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.**

Proposition de loi tendant à compléter l'article 41 des lois sur l'enseignement primaire, coordonnées par l'arrêté royal du 20 août 1957.

Doc. — N° 13 : Proposition de loi de M. Busieau.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission ; p. 118 (18 décembre 1958).

Proposition de loi modifiant l'article 40 des lois coordonnées sur l'enseignement primaire.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission ; p. 15 (18 novembre 1958).

Proposition de loi tendant à compléter l'article 38 des lois sur l'enseignement primaire, coordonnées par l'arrêté royal du 20 août 1957.

Doc. — N° 30 : Proposition de loi de M. Busieau.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission ; p. 145 (13 janvier 1959).

ENSEIGNEMENT SPECIAL.

Proposition de loi organique de l'enseignement spécial.

Doc. — N° 128 : Proposition de loi de M. Busieau.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission ; p. 1170 (16 juin 1959).

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE.

Proposition de loi fixant les conditions d'admission aux écoles spéciales d'ingénieurs techniciens, le programme des études à ces écoles et les conditions de collation du grade et de la délivrance du diplôme d'ingénieur technicien.

Doc. — N° 153 : Proposition de loi de M. Hougardy.

PACTE SCOLAIRE.

Projet de loi modifiant la législation relative à l'enseignement gardien, primaire, moyen, normal, technique et artistique.

Doc. — N° 156 : Projet transmis par la Chambre des Représentants.

N° 181 : Rapport de MM. Busieau, George et R. Houben.

Ann. — Discussion générale (21 mai 1959).

Discours de MM. MOUREAUX, m.i.p. (concernant l'évolution des problèmes de l'enseignement, le développement progressif d'un enseignement officiel et neutre, la subvention progressive de l'enseignement confessionnel, le contact humain au sein de la Commission nationale scolaire, le droit pour l'Etat de créer des établissements scolaires partout où le besoin s'en fait sentir, l'octroi des subventions, la fixation des critères de la neutralité de l'enseignement, la fin de la lutte scolaire sur tous les plans de la vie publique, la nécessité de l'application loyale du pacte) ; pp. 926, 927 ;

R. HOUBEN, rapp. (souligne que le pacte scolaire est un accord de fait et explique les raisons de la brièveté du rapport; traite des conséquences et de la mise à exécution du projet, des efforts nécessaires pour pénétrer chacun de l'esprit du pacte et de la nécessité d'échanges de vues, du but du projet, d'un élargissement de l'optique politique en matière scolaire à d'autres domaines, de l'extension de l'enseignement, de la réalisation des possibilités qu'offre le pacte) ; pp. 927 à 929 ;

BUSIEAU, rapp. (concernant le caractère de compromis du pacte scolaire, les concessions mutuelles, la reconnaissance du fait de l'enseignement libre à gauche, l'abandon à droite de la position doctrinale sur le rôle supplétif de l'Etat en matière d'enseignement, la pacification scolaire, les raisons qui ont incité le parti socialiste à voter le pacte, la mise sur un même pied des cours de religion et de morale, la définition de l'enseignement neutre par la loi, le droit de l'Etat de créer des écoles nécessaires, les mesures prises pour l'enseignement communal et provincial, le problème des nominations ; la réalité de la volonté de paix scolaire à l'échelon des communes et des écoles, l'exercice du libre choix par les parents; certaines initiatives prises par des villes, l'augmentation des crédits pour le fonctionnement des écoles de l'Etat, les traitements des instituteurs, l'exclusion de l'enseignement spécial et de l'enseignement musical du pacte, la gratuité des études, la prolongation de la scolarité obligatoire) ; pp. 929 à 931 ;

Enseignement. — PACTE SCOLAIRE (suite).

Observations de MM. MOUREAUX, ROLIN, NOEL ; pp. 929 à 931 ;

GEORGE, rapp. (apporte l'adhésion loyale du groupe libéral à l'exécution du pacte, cite un extrait d'un article écrit en 1952 par M. Harmel sous le signe de la réconciliation ; rappelle l'action des ministres de l'Instruction publique de 1950 à 1958 ; exprime sa crainte de voir une chasse à l'élève, constate que l'autorité ecclésiastique n'est pas partie au pacte) ; pp. 934, 935 ;

NOEL (concernant le ralliement des partis dits traditionnels au pacte, l'opposition des communistes au pacte, la démocratisation de l'enseignement, le développement de l'enseignement confessionnel, la consultation de l'enseignement confessionnel au sujet des réformes fondamentales de l'enseignement, les conditions d'admission des élèves, la vraie gratuité de l'enseignement, la distinction entre écoles officielles, libres et neutres, la priorité aux diplômés de l'enseignement officiel pour les nominations dans l'enseignement de l'Etat, le problème des traitements, les situations acquises) ; pp. 935 à 937 ;

Observations de MM. BUSIEAU, DESCHUYFFELEER, MOUREAUX, ROLIN, JESPERS ; pp. 936, 937 ;

VANDERMEULEN (concernant la création de nouvelles écoles en particulier du degré primaire, le Fonds des constructions scolaires des provinces et des communes, les traitements des instituteurs et les situations acquises, l'instauration du cours de morale) ; pp. 937, 938 ;

LIGOT (concernant la non-application du pacte scolaire à l'enseignement musical, la dépense qui résulterait de l'application du pacte aux écoles de musique) ; p. 938 ;

HARMEGNIES (concernant le paiement par les communes de la pension pour les suppléments communaux payés aux instituteurs, l'amputation envisagée sur les Fonds des communes et des provinces) ; pp. 938, 939 ;

MOUREAUX (répond aux orateurs et traite notamment de l'exclusion de l'enseignement musical, la création d'écoles, des cours de morale, des crédits affectés à l'enseignement de l'Etat, des traitements des instituteurs, de l'enseignement spécial, de la prolongation de la scolarité, du danger de la chasse à l'élève, des inquiétudes à propos de l'application loyale du pacte) ; pp. 939, 940 ;

Observations de MM. HARMEGNIES, BUSIEAU, REMSON ; p. 939 ;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (21 mai 1959).

Art. 1^{er} à 3.

Adoptés sans observations ; p. 940.

Art. 4.

Intervention de MM. NOEL, MOUREAUX, BUSIEAU, VAN BUGGENHOUT ;

L'article est adopté ; pp. 940, 941.

Art. 5 à 7.

Adoptés sans observations ; p. 941.

Art. 8.

Intervention de MM. NOEL, MOUREAUX, R. HOUBEN, BUSIEAU ;

L'article est adopté ; pp. 941, 942.

Art. 9.

Intervention de MM. NOEL, MOUREAUX, VANDEKERCKHOVE ;

L'article est adopté ; pp. 942, 943.

Art. 10.

Adopté sans observations ; p. 943.

Art. 11.

Intervention de MM. NOEL, MOUREAUX ;

L'article est adopté ; p. 943.

Art. 12 à 17.

Adoptés sans observations ; p. 944.

Art. 18.

Intervention de MM. NOEL, MOUREAUX, ROLIN ;

L'article est adopté ; p. 944, 945.

Art. 19 à 26.

Adoptés sans observations ; pp. 945, 946.

Enseignement. — PACTE SCOLAIRE (suite).**Art. 27.**

Intervention de MM. NOEL, VAN BUGGENHOUT, le PRESIDENT, VERMEYLEN, MOUREAUX ;
L'article est adopté ; pp. 946, 947.

Art. 28 à 35.

Adoptés sans observations ; pp. 947, 948.

Art. 36.

Intervention de MM. NOEL, MOUREAUX, BUSIEAU ;
L'article est adopté ; p. 948.

Art. 37.

Adopté sans observations ; pp. 948, 949.

Art. 38.

Intervention de MM. NOEL, BUSIEAU, MOUREAUX ;
L'article est adopté ; p. 949.

Art. 39 à fin.

Adoptés sans observations ; pp. 949 à 953.

Vote (21 mai 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 134 voix contre 1 ;
pp. 953, 954.
Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Allocution du PRESIDENT (21 mai 1959).

M. le PRESIDENT (souligne la portée du vote du pacte scolaire, rend hommage au parti socialiste qui s'est associé à l'œuvre de compromis, ainsi qu'à MM. les Ministres VAN HEMELRIJCK, initiateur du pacte, et MOUREAUX, qui présidera à son application) ; p. 954.

Enseignement. — V. aussi Congo belge et Ruanda-Urundi.

Estropiés et mutilés. — V. Sécurité sociale.

Eurochemic. — V. Affaires étrangères/Commerce et industrie.

Eurofima. — V. Affaires étrangères/Communications — Chemins de fer.

Événements de Léopoldville. — V. Troubles de Léopoldville.

Expansion économique. — V. Commerce et industrie.

Experts comptables. — V. Commerce et industrie/Organisation de l'économie.

F

Financement des stocks. — V. Commerce et industrie/Charbon.

Finances.**COMPTABILITE DE L'ETAT.**

Projet de loi de Finances pour l'exercice 1959 et postposant la clôture des opérations d'établissement des impôts directs pour l'exercice 1958.

Doc. — N° 40 : Rapport de M. Van Laeys.

Ann. — *Discussion générale* (18 décembre 1958).

Discours de MM. DOUTREPONT (concernant la base des crédits provisoires, l'opinion d'un fonctionnaire du budget et la sienne, l'exemple des engagements financiers qui peuvent découler de l'application du pacte scolaire) ; pp. 121, 122 ; EYSKENS, p.m. (concernant le vote d'un budget et de douzièmes provisoires ; les effets probables du pacte scolaire à prévoir dans l'estimation du Fonds des communes, le

Finances. — COMPTABILITE DE L'ETAT (suite).

régime organique existant, les diminutions sur de nombreux postes budgétaires, la différence entre l'exécution du budget et l'application des lois, le régime existant en ce qui concerne le Fonds des provinces et des communes) ; p. 122 ;

Observations de M. VERMEYLEN ; p. 122 ;

HARMEGNIES (concernant l'engagement d'importants crédits sur un pacte scolaire, l'amputation éventuelle du Fonds des communes et la répercussion sur l'enseignement communal) ; p. 122 ;

EYSKENS (concernant l'argument d'une amputation éventuelle du Fonds des communes, les conséquences financières du pacte scolaire, le discours de M. DOUTREPONT, le droit du gouvernement de ne pas utiliser la totalité des crédits et de comprimer les dépenses, le vote tardif du budget des Voies et Moyens, la nécessité de la loi des finances) ; pp. 122, 123 ;

VERMEYLEN (demande à quoi correspondent les douzièmes provisoires qui sont proposés et si le feuillet actuel est calqué sur le budget de 1958 ou sur celui de 1959 ; parle de la réponse du Premier Ministre, de la situation du Fonds des communes, de l'application de la loi, du vote des douzièmes provisoires) ; p. 123 ;

DELMOTTE (concernant le discours de M. VERMEYLEN, le vote d'un poste qui entraînerait une diminution des ressources des communes, l'application des pactes conclus) ; p. 123 ;

EYSKENS (concernant les estimations du Ministre de l'Intérieur au sujet des crédits nécessaires pour appliquer les lois existantes, Fonds des communes inclus, la possibilité pour le gouvernement de demander des crédits supplémentaires) ; p. 123 ;

HARMEGNIES (parle de la réponse du Premier Ministre ; de la liquidation, dès janvier, du premier trimestre du Fonds des communes et du Fonds d'assistance publique et demande si les crédits provisoires votés suffiront pour ces paiements) ; p. 123 ;

EYSKENS (répond à M. HARMEGNIES) ; p. 124 ;

Observations de M. HARMEGNIES ; p. 124 ;

VERMEYLEN (parle du paiement intégral des communes selon la loi qui régit le budget de 1958 et demande si les crédits seront trouvés dans les crédits globaux du Ministère de l'Intérieur, met en garde contre l'utilisation des crédits provisoires et demande au Premier Ministre de modifier le projet) ; p. 124 ;

SMETS (concernant la loi des finances qui est un « projet de budget provisoire », l'élaboration du budget des Voies et Moyens, l'article 10 du projet actuel, l'argument invoqué par le Premier Ministre d'avoir été obligé d'anticiper sur le budget de 1959 ; la préparation du pacte scolaire, le paiement des subventions à l'enseignement libre) ; p. 124 ;

Observations de M. ORBAN ; p. 124 ;

EYSKENS (concernant les lois des finances antérieures, l'application des lois existantes en ce qui concerne les finances communales, l'élaboration et le dépôt tardif des budgets, les responsabilités du gouvernement actuel dans le domaine économique et social) ; pp. 124, 125 ;

NOEL (concernant l'opinion émise en 1954 par M. le député Eyskens lors de la discussion de la loi des crédits provisoires et le rappel à l'article 91, n° 30, du règlement de la Chambre ; les remboursements qui se font par le Fonds des communes et qui sont établis sur la base de l'exercice pénultième) ; p. 125 ;

SMETS (concernant la loi des finances qui, d'après le Premier Ministre, aurait été votée en 1955, la différence entre une loi des finances et les douzièmes provisoires) ; p. 125 ;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (18 décembre 1958).**Art. 1^{er} à 9.**

Adoptés sans observations ; pp. 125 à 127.

Art. 10.

Intervention de M. SMETS ;
L'article est adopté ; p. 127.

Art. 11 à 14.

Adoptés sans observations ; p. 127.

Vote (18 décembre 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 98 voix contre 51 ;
p. 134.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi modifiant et complétant les lois sur la comptabilité de l'Etat.

Doc. — N° 160 : Exposé des motifs et projet de loi.

Finances. — COMPTABILITE DE L'ETAT (suite).

ADMINISTRATION DES FINANCES.

Ann. — Transmission des résultats apparaissant dans le compte général de l'Administration des Finances pour l'année 1957 et transmis par la Cour des Comptes en date du 31 juillet 1958. — Transmis par le Ministre des Finances ; p. 8 (11 novembre 1958).

CREDITS PROVISOIRES.

Projet de loi ouvrant de nouveaux crédits provisoires à valoir sur les budgets de l'exercice 1959.

Doc. — N° 114 : Rapport de M. Van Laeys.

Ann. — Pas de discussion générale.

Discussion des articles (18 mars 1959).

Art. 1^{er} à 3.

Adoptés sans observations ; pp. 646, 647.

Vote (18 mars 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 85 voix contre 46 et 4 abstentions ; p. 648.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi ouvrant de nouveaux crédits provisoires à valoir sur certains budgets de l'exercice 1959.

Doc. — N° 251 : Rapport de M. Van Bulck.

Ann. — L'urgence est décrétée ;

M. VAN BULCK, rapp., donne lecture du rapport ; p. 1254 (24 juin 1959).

Discussion générale (24 juin 1959).

Discours de M. le PRESIDENT (concernant l'ajournement provisoire du budget des dotations) ; pp. 1254, 1255 ; Observations de M. VERMEYLEN ; p. 1255 ; La discussion générale est close.

Discussion des articles (24 juin 1959).

Art. 1^{er} à 3.

Adoptés sans observations ; p. 1200.

Vote (24 juin 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 73 voix contre 38 et 5 abstentions ; p. 1255.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

CREDITS SUPPLEMENTAIRES.

Projet de loi autorisant des régularisations, augmentant et réduisant certains crédits ouverts pour l'exercice 1958 et allouant des crédits supplémentaires pour les dépenses se rapportant aux exercices 1957 et antérieurs.

Doc. — N° 6 : Exposé des motifs et projet de loi + Erratum.

N° 16 : Amendements présentés par le Gouvernement.

N° 23 : Rapport de M. Leemans + Annexes.

N° 25 : Amendements présentés par le Gouvernement.

Ann. — *Discussion générale* (10 décembre 1958).

Discours de MM. LEEMANS, rapp. (concernant la nécessité de certains crédits supplémentaires, le droit pour la commission de demander des budgets sincères et qui donnent une image précise des dépenses nécessitées par la politique du gouvernement, la présentation des crédits supplémentaires comme un tableau clair de besoins nouveaux, l'objectivité de la commission, son droit à une information plus précise, l'inquiétude de la commission à propos de l'augmentation des dépenses normales et l'extension de l'octroi de subsides, l'absence de réponse à une question posée par un membre de la commission, l'aboutissement de la réforme du projet de loi sur les crédits supplémentaires, les mesures à prendre pour l'assainissement financier) ; pp. 68, 69 ;

VAN HOUTTE, m.f. (concernant les résultats de l'exercice 1958 et les perspectives pour 1959, le montant fort élevé des crédits supplémentaires, les crédits supplémentaires dus aux décisions prises par les gouvernements depuis le 1^{er} juillet 1958 et le pacte scolaire, les crédits supplémentaires pour le soutien des chômeurs et les chemins de fer, la diminution des recettes, les dépenses supplémentaires au budget extraordinaire, le financement de la différence entre dépenses et recettes, l'incidence du redressement économique sur le plan de financement pour 1959, le problème budgétaire pour 1959 ; les éléments de départ : déficit du budget ordinaire de 1958, dépression économique ; le double problème : assainir les finances publiques et hâter le redressement de la situation

Finances. — COMPTABILITE DE L'ETAT. — CREDITS SUPPLEMENTAIRES (suite).

économique ; la solution de base par la réduction progressive de subventions à certains secteurs industriels et organismes parastataux ; la compression des dépenses, les trois attitudes possibles en face de la différence entre les crédits et recettes pour 1959, l'analyse des causes du déficit, la formule du budget cyclique adoptée par le gouvernement, la nécessité du recours à l'impôt pour combler le déficit qui ne résulte pas de la dépression, les tarifs fiscaux relevés, la révision cadastrale, l'incidence du relèvement d'impôts indirects, l'abaissement des droits de douane, la refonte de notre système d'impôts directs, le budget extraordinaire de 1959, l'effort dans le domaine des petits travaux ; les éléments favorables de la situation, la trésorerie relativement aisée ; les progrès de la consolidation de la dette flottante, l'absence de handicap au départ de l'exercice 1959, l'abondance de l'épargne, la tenue de notre monnaie, le plan de relance économique) ; pp. 69 à 74 ;

Observations de MM. HARMEGNIES, DOUTREPONT ; pp. 69 à 73 ;

DOUTREPONT (concernant les causes du déficit, la réforme des impôts directs, les principes de l'orthodoxie budgétaire, la complexité du document relatif aux crédits supplémentaires, le recours à des tableaux synthétiques, la réduction de la spécialité, la nécessité d'une base sérieuse pour les prévisions budgétaires, la régularisation tardive de certaines dépenses, les mauvaises méthodes de l'administration, la justification des circonstances qui motivent les dépassements de crédits, la publication des arrêts royaux relatifs à la fixation des échelles barémiques, le respect des prérogatives du régime parlementaire) ; pp. 74 à 76 ;

Observations de MM. VAN HOUTTE, P. DE SMET ; pp. 74 à 76 ;

VREVEN (concernant la promesse de compressions budgétaires et leur possibilité, l'effet de la récession, la nécessité de ne pas augmenter les dépenses, le danger des remèdes de facilité) ; pp. 76, 77 ;

JANSSEN (concernant l'évaluation du montant des crédits supplémentaires pour 1958 qu'il avait faite en avril, le recours à l'emprunt, les charges résultant de l'augmentation de la dette publique, les pertes des exploitants de motels construits à l'occasion de l'exposition, l'assainissement financier ; les crédits pour l'aérogare de Melsbroeck, les pertes des chemins de fer, la poste, l'assurance maladie-invalidité, les forces stationnées en Allemagne ; la pratique des délibérations prises en Conseil des Ministres, le respect de l'article 115 de la Constitution, la publication au *Moniteur belge* des délibérations entraînant des dépenses non prévues au budget ; le dépôt d'un budget en déficit, le budget cyclique, la constitution d'une réserve conjoncturelle envisagée en 1956, la limite fixée par les possibilités d'emprunt, le danger de la pléthore numismatique, la nécessité d'un programme complet de redressement financier) ; pp. 77 à 80 ;

Observations de MM. DOUTREPONT, VAN BUGGENHOUT, VREVEN, HARMEGNIES, comte d'ASPRESMONT LYNDEN, VAN HOUTTE ; pp. 77 à 80 ;

SEGRS, m.c. (concernant les crédits supplémentaires demandés pour les chemins de fer, les causes de cette demande de crédits, le déficit des chemins de fer suivant estimation au mois de juillet, les nécessités de trésorerie de la S.N.C.B. qui devaient être couvertes, les conditions mises par le Conseil des Ministres à l'octroi de ces crédits supplémentaires, leur caractère exceptionnel, le programme d'adaptation et d'assainissement de la S.N.C.B.) ; pp. 81, 82 ;

GODIN (concernant la gravité de la situation, la tendance à épuiser tous les crédits qui sont accordés, l'importance des subventions pour les chemins de fer, l'assurance maladie-invalidité, les charbonnages, les économies possibles dans le domaine de la défense nationale, les mesures qui s'imposent) ; pp. 82 à 83 ;

Observations de MM. DOUTREPONT, SEGRS, JANSSEN ; p. 82 ;

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (10 décembre 1958).

Les articles relatifs aux budgets de la dette publique, des pensions, des dotations, des non-valeurs et remboursements, des services du Premier Ministre, des Ministères de la Justice, de l'Intérieur, des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, de la Défense nationale, du Corps de la gendarmerie, des Ministères du Congo Belge et du Ruanda-Urundi et de l'Agriculture sont successivement mis aux voix et adoptés ; p. 83.

Finances. — COMPTABILITE DE L'ETAT. —
CREDITS SUPPLEMENTAIRES (suite).

Articles concernant le budget du Ministère
des Affaires économiques.

Art. 3.

L'amendement du gouvernement est adopté ;
L'article, amendé, est adopté ; p. 83.

Art. 6.

Adopté sans observations ; p. 83.

Art. 7.

L'amendement du gouvernement est adopté ;
L'article, amendé, est adopté ; p. 83.

Art. 8 et suivants.

Adoptés sans observations ; p. 84.
Les articles relatifs aux budgets des Ministères des Classes
moyennes et des Communications sont successivement mis
aux voix et adoptés ; p. 84.

Articles concernant le budget du Ministère des Travaux publics
et de la Reconstruction.

Art. 2.

Adopté sans observations ; p. 84.

Art. 3.

Les amendements du gouvernement sont adoptés ;
L'article, amendé, est adopté ; p. 84.

Art. 6 et suivants.

Adoptés sans observations ; p. 84.

Les articles relatifs aux Ministères du Travail et de la Pré-
voyance sociale, de l'Instruction publique, de la Santé publi-
que et de la Famille et des Finances, ainsi que les articles
relatifs aux dépenses extraordinaires sont successivement
mis aux voix et adoptés ; p. 84.

Discussion des articles du projet de loi (10 décembre 1958).

Art. 1^{er} à 20^{ter}.

Adoptés sans observations ; pp. 85 à 91.

Art. 21.

Intervention de M. DOUTREPONT ;
Observation de M. VAN HOUTTE ;
L'article est adopté ; pp. 91, 92.

Art. 22 et 23.

Adoptés sans observations ; p. 92.

Les articles amendés sont successivement remis aux voix et défi-
nitivement adoptés ; p. 92.

Vote (11 décembre 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 93 voix contre 54
et 2 abstentions ; p. 100.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

FONDS D'EGALISATION DES BUDGETS.

Projet de loi portant création d'un Fonds permanent d'égalisation
des budgets.

Doc. — N° 99 : Exposé des motifs et projet de loi.

N° 140 : Rapport de M. Leemans + Annexes.

N° 151 : Amendements proposés par M. Vermeulen.

Ann. — Discussion générale jointe à celle du projet de loi relatif
à la participation belge au Fonds monétaire international
et à la Banque internationale de Reconstruction et de Déve-
loppement économique ainsi qu'au statut de la Banque Natio-
nale de Belgique et du Fonds des Rentes.

Discussion des articles (13 mai 1959).

Art. 1^{er}.

Intervention de MM. VERMEYLEN, VAN HOUTTE, LEE-
MANS ;
M. VERMEYLEN sous-amende son amendement ; cet amen-
dement, sous-amendé, n'est pas adopté ;
L'article est adopté ; pp. 838, 839.

Art. 2.

M. VERMEYLEN retire ses amendements à la suite du rejet
de son amendement à l'article 1^{er} ;
Intervention de MM. WIARD, VAN HOUTTE, VERMEY-
LEN, LEEMANS ;

Finances. — COMPTABILITE DE L'ETAT. —
FONDS D'EGALISATION DES BUDGETS (suite).

Observations de MM. WIARD, HARMEGNIES, DOUTRE-
PONT, VERMEYLEN ;

M. WIARD demande le vote par division ;

Les deux premiers alinéas sont adoptés ; le troisième alinéa est
adopté (vote nominatif) ; les deux derniers alinéas sont
adoptés ;

L'article est adopté ; p. 841.

Art. 3 à 5.

Adoptés sans observations ; p. 841.

Vote (14 mai 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 89 voix contre 49
et 3 abstentions ; p. 862.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

ORGANISMES ET SERVICES DECLARES NULS.

Ann. — Rapport rédigé par le Comité de liquidation pour le pre-
mier semestre 1958. — Transmis par le Ministre des
Finances ; p. 7 (11 novembre 1958).

Rapport rédigé par le Comité de liquidation pour le second
semestre 1958. — Transmis par le Ministre des Finances ;
p. 446 (4 mars 1959).

DETTE PUBLIQUE.

CAISSE D'AMORTISSEMENT.

Ann. — Compte de gestion pour l'année 1957. — Transmis par
M. le Premier Président de la Cour des Comptes ; p. 7
(11 novembre 1958).

Le mandat de M. DOUTREPONT, membre de la Commission
de Surveillance, venant à expiration le 28 février 1959,
M. le PRESIDENT propose de procéder à la désignation
de son successeur en séance du mardi 20 janvier prochain ;
p. 141 (13 janvier 1959) ; M. DOUTREPONT est pro-
clamé membre de la Commission de Surveillance des
opérations de la caisse ; p. 185 (27 janvier 1959).

Rapport sur les opérations d'amortissement de la dette publique
effectuées en 1958. — Transmis par le Ministre des Finan-
ces ; p. 1223 (23 juin 1959).

OFFICE DES SEQUESTRES.

Ann. — Rapport sur l'activité de l'Office au 31 décembre 1957.
Transmis par le Ministre des Finances ; p. 56 (9 décem-
bre 1958).

Projet de loi prononçant la dissolution de l'Office des Séquestres
et complétant la législation relative aux séquestres.

Doc. — N° 211 : Projet transmis par la Chambre des Représen-
tants.

N° 238 : Rapport de M. Vreven.

Ann. — Pas de discussion générale.

Discussion des articles (23 juin 1959).

Art. 1^{er} à 11.

Adoptés sans observations ; pp. 1234 à 1236.

Vote (25 juin 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 129 voix et 4 absten-
tions ; p. 1293.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Finances provinciales et communales. — V. Provinces.

Fonds agricole. — V. Agriculture.

**Fonds d'égalisation des budgets. — V. Finances/Compta-
bilité de l'Etat.**

**Fonds social de l'Industrie diamantaire. — V. Sécurité
sociale.**

Forces armées. — V. Affaires étrangères.

**Fusion de sociétés. — V. Impôts/Impôts directs — Re-
venus.**

G

Gendarmerie.

PERSONNEL.

Projet de loi fixant les effectifs en officiers et en personnel subalterne de la gendarmerie.

Doc. — N° 208 : Projet transmis par la Chambre des Représentants.

N° 272 : Rapport de M. Moreau de Melen.

Gens de mer. — V. Droit public/Lois électorales.

Gouvernement.

Ann. — Transmission par le Premier Ministre de la copie de trois arrêtés royaux en date du 6 novembre 1958, relatifs à la démission et à la nomination des membres du gouvernement ; p. 5 (11 novembre 1958).

DECLARATIONS GOUVERNEMENTALES.

Ann. — Déclaration du gouvernement (18 novembre 1958).

Discours de M. LILAR, m.v.p.c. (parle de la genèse du gouvernement, du pacte national en matière scolaire ; expose le programme gouvernemental : les rapports entre la Belgique et le Congo Belge, la mise en vigueur du Marché commun, la zone de libre échange, le pacte atlantique, l'effort militaire de la Belgique et la réduction du temps de service à 12 mois, les réformes en matière d'enseignement, la recherche scientifique, la création d'un département des Affaires culturelles et ses tâches, l'adaptation du nombre des sièges parlementaires, la politique gouvernementale en matières communale et provinciale, la réforme administrative, la réforme des lois sur les conventions matrimoniales et la jeunesse délinquante, les séquelles de la répression, la politique en matière sociale, les tribunaux du travail, la gestion paritaire des assurances sociales, l'assurance maladie-invalidité, les syndicats libéraux, la politique en matière de logement et d'équipement hospitalier, le programme économique et financier, la résorption du chômage, la politique budgétaire, la refonte du système d'impôts directs, les causes du déséquilibre fondamental des budgets, le problème charbonnier, les problèmes des chemins de fer, les travaux publics (canal de Charleroi, port d'Anvers, canal Gand-Terneuzen, port de Zeebrugge, réseau routier, travaux communaux), les dommages de guerre, la fidélité à la liberté d'entreprise, les zones de développement et de reconversion, l'effort d'exportation, la promotion des professions indépendantes, les problèmes de l'agriculture, la pacification profonde entre les divers groupes de citoyens, l'effort commun en vue de résoudre les problèmes engageant l'avenir du pays) ; pp. 11 à 15 ;

Observations de M. HARMEGNIES ; p. 14.

Discussion (26 novembre 1958).

Discours de MM. ROLIN (concernant la création de trois ministères nouveaux, et les modifications parmi les titulaires des départements, le pacte scolaire, le déséquilibre des finances, la politique gouvernementale en matières de logement, la politique coloniale en internationale, l'adaptation des sièges parlementaires) ; pp. 20, 21 ;

Observations de MM. HARMEGNIES, DE BOODT, DOUTREPONT ; p. 21 ;

P. DE SMET (rend hommage aux ministres du gouvernement précédent, souligne la création d'un climat politique nouveau par le pacte scolaire et la collaboration des partis social chrétien et libéral ; fait appel à la vigilance des trois partis nationaux en vue d'assurer la stabilité de la structure politique belge ; traite de la situation financière et du budget cyclique, l'assainissement du secteur charbonnier, des travaux publics, du développement des régions moins favorisées, des problèmes du Congo belge, de la réforme administrative, de la recherche scientifique) ; pp. 21 à 23 ;

Observations de MM. SMETS et DE BLOCK ; p. 22 ;

NOEL (concernant l'accueil peu enthousiaste de la déclaration gouvernementale, les problèmes congolais, l'indépendance du Congo, le pacte scolaire, les incidences financières du pacte, la gratuité de l'enseignement secondaire, le problème charbonnier, la fermeture de puits marginaux, la viabilité des exploitations du Borinage, la reconversion économique du Borinage, les mouvements sociaux) ; pp. 23 à 26 ;

Observations de M. STUBBE ; p. 26 ;

VREVEN (concernant la constitution du gouvernement, le pacte

Gouvernement. — DECLARATIONS GOUVERNEMENTALES (suite).

scolaire, les problèmes du Congo Belge, militaire et charbonnier, la politique agricole, les parastataux, la rationalisation à la S.N.C.B., la simplification fiscale, le mali du budget de 1958, le déficit prévu pour le budget de 1959, le budget cyclique et les augmentations d'impôts, le danger de la nouvelle politique budgétaire) ; pp. 26 à 28 ;

Observations de MM. HARMEGNIES, EYSKENS, p.m., DOUTREPONT, VAN HOUTTE, m.f., P. DE SMET ; pp. 26 à 28 ;

MOULIN (concernant la nouvelle répartition des attributions aux ministres, le découpage du Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale, l'augmentation des pensions des ouvriers, la révision des autres pensions, l'adaptation des allocations de chômage et des indemnités de maladie-invalidité, le sort des estropiés et invalides du travail, des mineurs atteint de silicose, les allocations familiales, l'assurance contre les maladies professionnelles) ; pp. 28 à 31 ;

Observations de MM. EYSKENS, SERVAIS, m.p.s., VREVEN, R. HOUBEN ; pp. 29 à 30 ;

SLEDSSENS (concernant la politique agricole, l'importance de l'agriculture dans l'économie nationale, l'inquiétude dans les milieux agricoles, l'équilibre entre culture et élevage, un article de M. Constant Boon la productivité et les possibilités offertes par le Marché commun, la création d'un institut économique agricole) ; pp. 31, 32 ;

Observations du baron DE VLEESCHAUWER, m.a. ; pp. 31, 32 ;

DOUTREPONT (concernant le déficit du budget de 1958 et ses causes, notamment la hausse de l'index et l'aggravation du chômage, le déficit prévu pour 1959 ; le budget cyclique, ses dangers et son opposition aux principes constitutionnels, les économies, les aménagements fiscaux) ; pp. 32 à 34 ;

Observations de MM. EYSKENS, VAN HOUTTE ; pp. 32, 33.

Reprise de la discussion (27 novembre 1958).

Discours de MM. HARMEGNIES (concernant l'absence du Premier Ministre ; quelques points de la déclaration gouvernementale : problème des finances provinciales et communales, efforts envisagés par le gouvernement, restauration du pouvoir d'initiative des autorités provinciales et communales, revendications formulées par la Fédération Nationale des secrétaires communaux dans son ordre du jour du 6 juillet 1958, nécessité de majorer le fonds d'assistance pour couvrir les charges de l'assistance et les dépenses des hôpitaux, clause du pacte scolaire relative aux subsides à l'enseignement libre et à l'enseignement communal, Fonds des communes, Congrès de l'Union des villes à Saint-Nicolas-Waas et rapport de M. MEYERS, Ministre de la Santé publique ; le problème charbonnier, la mise en exploitation des réserves de Campine, la fermeture de puits dans le Borinage, la répartition des 50 milliards de subventions accordées depuis la libération, la reconversion économique annoncée par le gouvernement, la création d'industries nouvelles, l'utilisation des terrils ; l'électrification de certaines lignes de chemin de fer, la remise des locomotives de Saint-Ghislain, l'atelier central de Cuesmes ; le problème « réserves de Campine-Borinage » et la guerre menée sur le plan linguistique par le « Vlaams Economisch Verbond » ; l'octroi d'une prime aux ouvriers mineurs) ; pp. 35 à 38 ;

Observations de MM. MOULIN, VREVEN, CLAEYS ; pp. 36, 37 ;

HOUGARDY (concernant la politique à suivre pour favoriser le développement du Congo Belge, l'établissement d'un plan financier ; le prochain plan décennal ; la mise en valeur du site d'Inga, les problèmes que pose la réalisation du projet et la coordination des divers départements chargés de résoudre ces problèmes ; la compétence, les pouvoirs et la possibilité de modifier la structure de l'Institut national d'Inga ; les gisements de bauxite dans le Bas-Congo ; le développement de la recherche scientifique, le but du Fond national de la recherche scientifique et de l'I.R.S.I.A. ; la création d'industries nouvelles ; la création d'un musée de la recherche scientifique) ; pp. 38 à 40 ;

DE BAECK (concernant la liquidation des séquelles de la répression, le sort de ceux qui avaient moins de 18 ans au moment des faits et de ceux qui ont actuellement dépassé 70 ans ; les victimes des dispositions de l'article 123sexies, la dépolitisation du problème ; demande au Ministre de la Justice de faire, devant la Commission de la Justice, à la Chambre et au Sénat, un exposé de la politique gouvernementale en ce domaine) ; p. 40 ;

Observations de MM. DE BLOCK et CROMMEN ; p. 40 ;

Gouvernement. — DECLARATIONS GOUVERNEMENTALES (suite).

SMETS (concernant l'accueil réservé à l'actuel gouvernement, la politique du gouvernement homogène en matière de pensions, la personnalité du nouveau Ministre des Affaires économiques, la lutte contre le chômage, la sécurité d'existence, la politique en matière de salaires et l'élévation du niveau de vie des ouvriers, le problème des grèves et l'annonce d'un texte de loi tendant à prévenir les grèves dans les services publics, l'assainissement de l'assurance maladie, la politique en matière de logement, l'adaptation du nombre des sièges parlementaires, la reconnaissance des syndicats libéraux, la politique budgétaire, les budgets cycliques, le danger de cette politique); pp. 40 à 43;

Observations de MM. GOOSSENS, VERHAEST, ANCOT, MOULIN, STUBBE, CLAEYS, SMET, SEGERS, m.c., SLEDSSENS; pp. 41 à 43;

WARNANT (concernant le déséquilibre des finances publiques, la compensation de charges nouvelles par l'élimination de dépenses improductives, la nécessité d'économies, la situation de l'économie belge à la veille de la mise en vigueur du Marché commun, la nécessité d'une politique libérale en matière d'investissements, le problème des cadres et de la recherche scientifique, l'amélioration du fonctionnement de l'administration de l'Etat, les finances communales, les chemins de fer, le problème charbonnier, la consolidation de la sécurité sociale, l'augmentation du salaire direct, le rétablissement de la gestion paritaire, la réorganisation de l'assurance maladie-invalidité); pp. 44 à 46;

Observations de MM. HARMEGNIES, DOUTREPONT; pp. 44, 45;

EYSKENS, p.m. (concernant les critiques qui ont accueilli le gouvernement, le climat nouveau, la réforme administrative, les tâches du Ministre des Affaires culturelles, l'assainissement financier de la S.N.C.B., la division du Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale; les problèmes que pose l'avenir du Congo Belge, la situation financière, le projet d'Inga, les finances provinciales et communales, les questions militaires, économiques et financières, le problème de la répression; les avis socialistes au sujet du budget cyclique, le déficit de 1958, les dépenses supplémentaires résultant de décisions du gouvernement social-chrétien, les bonis et malis des budgets depuis 1950; le programme social, le problème charbonnier, la lutte contre le chômage conjoncturel et structurel, les zones de développement, la création d'industries nouvelles, la politique agricole, les frais d'occupation des troupes belges en Allemagne); pp. 46 à 51;

Observations de MM. P. DE SMET, ROLIN, DOUTREPONT, GOOSSENS, SMETS, SLEDSSENS, DE BLOCK, VANDER BRUGGEN, HARMEGNIES, MOULIN, VAN HOUTTE; pp. 46 à 51;

VAN REMOORTEL (concernant les rapports entre la Belgique et le Congo, la doctrine politique nouvelle pour le Congo, le rapport du groupe du travail); pp. 51, 52;

MATERNE (concernant les budgets cycliques, les amortissements du matériel nouveau dans l'industrie et l'artisanat, la politique en matière de logement, les subsides à la réfection de la voirie communale); pp. 52, 53;

THOMASSEN (concernant le problème charbonnier, les réserves charbonnières de Campine, les problèmes sociaux des mineurs et leur prime de fin d'année); p. 53;

Un ordre du jour de confiance est déposé par MM. P. DE SMET et VREVEN; p. 53;

Vote sur l'ordre du jour (27 novembre 1958).

L'ordre du jour de confiance est adopté par 97 voix contre 56 et 1 abstention; p. 54.

CONGO BELGE.

Ann. — Déclaration du gouvernement (13 janvier 1959).

Discours de MM. VAN HEMELRIJCK, m.C.B.R.U. (concernant la teneur de la déclaration gouvernementale: position du gouvernement quant à l'avenir politique et administratif du Congo, Conseil général et Conseil de législation au Congo, réformes envisagées et développement de certaines structures pour organiser une démocratie et assurer l'unité au Congo, le développement de l'économie; l'association entre le Congo et la Belgique); pp. 142 à 143;

VAN REMOORTEL (concernant la non-consultation du groupe socialiste pour l'élaboration de la déclaration gouvernementale et les insuffisances du document en matières économique et sociale, l'indépendance du Congo, la sincérité des intentions du peuple belge, la réalisation d'un régime démocratique au Congo, les mesures qui s'imposent dans le

Gouvernement. — DECLARATIONS GOUVERNEMENTALES — CONGO BELGE (suite).

domaine social, les informations complètes attendues de la Commission parlementaire instituée par la Chambre des Représentants); pp. 150, 151;

P. DE SMET (rend hommage au gouvernement, au nom du groupe P.S.C., pour avoir tracé les grandes lignes de l'émancipation du Congo, parle de l'organisation graduelle d'institutions énoncées dans la déclaration, du progrès social nécessaire, d'une paix sociale, des relations humaines, de l'association entre la Belgique et le Congo); p. 151;

VREVEN (concernant l'adhésion du groupe libéral à la politique gouvernementale et la démocratie au Congo); p. 151;

EYSKENS, p.m. (concernant l'évolution du Congo Belge, l'émancipation, l'instauration d'un régime politique démocratique, l'association entre la Belgique et le Congo, la déclaration gouvernementale qui définit le statut politique et administratif du Congo, les travaux préparatoires et le rapport du groupe de travail, les événements de Léopoldville, l'accord des trois partis nationaux avec les principes fondamentaux de la déclaration gouvernementale, la réalisation des promesses faites par la déclaration gouvernementale, l'importance de la question, l'accord du groupe socialiste); pp. 151, 152;

La discussion est close.

Groupe de travail. — V. Congo belge et Ruanda-Urundi.

Guerre.

DOMMAGES DE GUERRE.

Proposition de loi tendant à modifier la loi du 1^{er} octobre 1947 sur la réparation des dommages de guerre aux biens privés.

Doc. — N° 235: Proposition de loi de M. Warnant.

EMIGRES.

Proposition de loi tendant à créer un statut des émigrés.

Doc. — N° 239: Proposition de loi de M. Pontus.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission; p. 1308 (1^{er} juillet 1959).

PRISONNIERS POLITIQUES.

Proposition de loi attribuant aux bénéficiaires des lois organisant le statut du prisonnier politique, un pourcentage forfaitaire d'invalidité au titre de la pathologie concentrationnaire.

Doc. — N° 306: Proposition de loi de Mme Gerbehaye-Vve Lehouck.

RENTE DE DEPORTATION.

Proposition de loi tendant à instituer une rente de déportation.

Doc. — N° 247: Proposition de loi de M. Vander Bruggen.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission; p. 1308 (1^{er} juillet 1959).

H

Habitations.

SOCIETE NATIONALE DE LA PETITE PROPRIETE TERRIENNE.

Ann. — Bilan de la Société pour l'exercice 1958 et rapport du Conseil d'administration faisant connaître la situation des affaires. — Transmis par le Ministre des Finances; pp. 659, 660 (14 avril 1959).

SOCIETE NATIONALE DU LOGEMENT.

Ann. — Bilan de la Société et rapport du Conseil d'administration faisant connaître la situation des affaires pour l'exercice 1957. — Transmis par le Ministre des Finances; p. 7 (11 novembre 1958).

Hypothèques. — V. Droit civil/Privilèges et hypothèques.**I****Immunité. — V. Chambres législatives — Sénat.****Impôts.****IMPOTS DIRECTS.****PROCEDURE EN CONCILIATION.**

Proposition de loi tendant à compléter la loi du 24 juillet 1953 instaurant temporairement une procédure de conciliation en matière d'impôts directs pour certains impôts et certains exercices.

Doc. — N° 58 : Proposition de loi de M. De Baeck.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission ; p. 259 (10 février 1959).

REVENUS.

Projet de loi modifiant l'article 61 des lois coordonnées relatives aux impôts sur les revenus.

Nouvel intitulé : *Projet de loi modifiant les lois coordonnées relatives aux impôts sur les revenus, en matière de réclamations et de restitutions d'office.*

Ann. — Pas de discussion générale.

Discussion des articles (18 mars 1959).

Art. 1^{er} à 7.

Adoptés sans observations ; pp. 644, 645.

Le nouvel intitulé est adopté ; p. 645.

Vote (18 mars 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 133 voix et 3 abstentions ; p. 648.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Proposition de loi modifiant les lois coordonnées relatives aux impôts sur les revenus, en matière de taxe professionnelle : lorsque l'un des époux aide effectivement l'autre dans l'exercice de sa profession.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission ; p. 15 (18 novembre 1958).

Proposition de loi portant prorogation de la loi du 1^{er} juillet 1954, apportant des aménagements fiscaux destinés à favoriser les investissements productifs, pour une nouvelle période de deux ans, prenant cours le 1^{er} janvier 1959.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission ; p. 15 (18 novembre 1958).

Projet de loi modifiant l'article 52 des lois coordonnées relatives aux impôts sur les revenus.

Doc. — N° 209 : Projet transmis par la Chambre des Représentants.

N° 253 : Rapport de M. Van Bulck.

Ann. — *Discussion générale (1^{er} juillet 1959).*

Discours de MM. VAN BULCK, rapp. (souligne le caractère technique du projet) ; p. 1326 ;

VAN HOUTTE, m.f. (rend hommage aux rapporteurs de ce projet et du projet relatif à l'évasion fiscale) ; p. 1326 ;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (1^{er} juillet 1959).

Art. 1^{er} et 2.

Adoptés sans observations ; p. 1326.

Vote (7 juillet 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 136 membres présents ; p. 1338.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi modifiant les lois relatives aux impôts sur les revenus, coordonnées le 15 janvier 1948, en vue de combattre l'évasion fiscale.

Doc. — N° 210 : Projet transmis par la Chambre des Représentants.

N° 252 : Rapport de M. van Loenhout.

Impôts. — IMPOTS DIRECTS. — REVENUS (suite).

Ann. — Pas de discussion générale.

Discussion des articles (1^{er} juillet 1959).

Art. 1^{er} à 16.

Adoptés sans observations ; pp. 1323 à 1325.

Vote (7 juillet 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 136 membres présents ; p. 1338.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi modifiant temporairement le régime de taxation des plus-values en vue de favoriser les investissements.

Doc. — N° 275 : Projet amendé par la Chambre des Représentants.

N° 303 : Rapport de M. Adam.

Ann. — Projet amendé par la Chambre des Représentants ; p. 1330 (7 juillet 1959).

Discussion générale (9 juillet 1959).

Discussion générale jointe du projet de loi apportant temporairement des aménagements fiscaux en vue de favoriser les investissements complémentaires.

Discours de MM. SMETS (demande des renseignements quant à la distribution du rapport concernant le projet discuté) ; pp. 1409, 1410 ;

Observations de MM. le PRESIDENT, JESPERS ; p. 1410 ;

ADAM, rapp. (concernant le but, les prévisions et la portée du projet, l'immunisation fiscale de la quotité excédentaire et l'extension de bénéfice de cette immunisation aux holdings, les conditions d'application du projet aux holdings) ; pp. 1410, 1411 ;

SMETS (demande la signification de la phrase du rapport « pour la période d'imposition pendant laquelle elle sera réalisée ») ; p. 1411 ;

ADAM (répond à la question) ; p. 1411 ;

VAN HOUTTE, m.f. (dit qu'on vote sur le texte du projet et non sur une phrase du rapport) ; p. 1411 ;

GODIN (concernant les dégrèvements consentis aux industriels qui développent leur entreprise et créent de nouveaux emplois. le but du gouvernement tendant à juguler la répression économique ; les holdings ; les observations y relatives présentées en commission par les socialistes) ; pp. 1411, 1412 ;

Observations de M. ADAM ; p. 1412 ;

VERMEYLEN (concernant la différence entre les projets précédents et celui-ci qui accorde l'immunisation fiscale aux sociétés à participation des holdings ; l'explication donnée par le ministre, la portée du projet primitif ; estime excessif d'immuniser tous les holdings et associations à participation et demande s'il est nécessaire de leur faire un « cadeau » en favorisant ainsi leur politique) ; pp. 1412, 1413 ;

Observations de M. VAN HOUTTE ; p. 1413 ;

SMETS (parle des mesures prises en vue de mettre des capitaux à la disposition de l'économie, des holdings ; demande au ministre d'expliquer le mécanisme du projet et de dire comment, par ce projet, le capital deviendra disponible pour notre économie) ; pp. 1413, 1414 ;

VAN HOUTTE (concernant les trois projets fiscaux qui s'inscrivent dans le cadre d'une politique de relance économique et dont l'application est limitée dans le temps ; le premier projet : absorption ou fusion de sociétés (exemple dans la région gantoise) ; le deuxième projet qui a son origine dans sa proposition de loi, la situation qui avait inspiré cette proposition, les deux modifications apportées, les conditions imposées à la détaxation des plus-values, la détaxation complète pour certaines zones, les holdings, l'accroissement des capitaux mis à la disposition de l'économie nationale, le mécanisme du projet, l'application à la batellerie ; le troisième projet qui favorise les investissements complémentaires, la différence avec la loi du 1^{er} juillet 1954 accordant des immunisations ; le mouvement de reprise économique favorisée par le projet, les recettes fiscales) ; pp. 1414 à 1416 ;

Observations de MM. SMETS, VERMEYLEN, FLAMME ; pp. 1414 à 1415 ;

FLAMME (cite l'exemple d'une très vieille filature de lin située à Gand) ; pp. 1416, 1417 ;

VERMEYLEN (estime qu'il faut aider les industries mais aurait préféré des projets plus limités ; parle du projet qui favorise les investissements complémentaires ; justifie son vote négatif) ; p. 1417 ;

PAIRON (demande si les entreprises de services, tels les lavoirs et entreprises de transport, pourront bénéficier des effets de la loi) ; p. 1417 ;

Impôts. — IMPOTS DIRECTS. — REVENUS (suite).

baron de DORLODOT (justifie son vote affirmatif, estime insuffisante la correction apportée à une législation antiéconomique) ; p. 1417 ;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (9 juillet 1959).

Art. 1^{er}.

Intervention de MM. SMETS, VAN HOUTTE ;
L'amendement de M. SMETS est rejeté ;
Intervention de M. FLAMME (concernant l'application du projet à la batellerie) ;
L'article est adopté ; pp. 1417, 1418.

Art. 2 et 3.

Adoptés sans observations ; pp. 1418, 1419.

Art. 4.

Intervention de MM. SMETS, VAN HOUTTE ;
M. SMETS retire son amendement ;
L'article est adopté ; p. 1420.

Art. 5 à 9.

Adoptés sans observations ; p. 1421.

Vote (9 juillet 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 95 voix contre 45 ; p. 1433.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Aménagements fiscaux.

Projet de loi apportant temporairement des aménagements fiscaux en vue de favoriser des investissements complémentaires.

Doc. — N° 276 : Projet transmis par la Chambre des Représentants.

N° 304 : Rapport de M. van Loenhout.

Ann. — Discussion générale jointe à celle du projet de loi modifiant temporairement le régime de taxation des plus-values en vue de favoriser les investissements.

Discussion des articles (9 juillet 1959).

Art. 1^{er}.

Intervention de M. VAN HOUTTE ;
L'article est adopté ; p. 1422.

Art. 2.

Adopté sans observations ; p. 1422.

Vote (9 juillet 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 95 voix contre 45 ; p. 1433 ;

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Fusion de sociétés.

Projet de loi tendant à favoriser l'absorption ou la fusion de sociétés et l'apport de branches d'activité.

Doc. — N° 258 : Projet transmis par la Chambre des Représentants.

N° 296 : Rapport de M. Adam.

Ann. — *Discussion générale* (9 juillet 1959).

Discours de M. ADAM, rapp. (concernant le but du projet, les trois formes de la concentration d'entreprises sur le plan horizontal, l'obstacle majeur de la législation relative aux impôts sur les revenus, les lois intervenues pour lever certaines entraves fiscales, l'application du projet uniquement aux impôts sur les revenus, le principe de base du projet : opération neutre au point de vue fiscal, double amortissement, participations et valeurs de portefeuille réalisées, trois conditions requises pour pouvoir bénéficier des immunités temporaires, l'application et le bénéfice de la loi) ; pp. 1406, 1407 ;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (9 juillet 1959).

Art. 1^{er} à 7.

Adoptés sans observations ; pp. 1407 à 1409.

Vote (9 juillet 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 137 voix contre 2 ; p. 1434.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Impôts (suite).**IMPOTS INDIRECTS.****DOUANES ET ACCISES.**

Projet de loi modifiant le régime d'accise des huiles minérales.

Doc. — N° 139 : Rapport de M. Couplet.

Ann. — Pas de discussion générale.

Discussion des articles (5 mai 1959).

Art. 1^{er} à 9.

Adoptés sans observations ; pp. 778, 779.

Vote (6 mai 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 95 voix contre 54 et 4 abstentions ; p. 798.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Droits d'entrée.

Projet de loi concernant le tarif des droits d'entrée.

Doc. — N° 165 : Rapport de M. Couplet.

Ann. — Pas de discussion générale.

Discussion des articles (27 mai 1959).

Art. 1^{er} à 3.

Adoptés sans observations ; p. 995.

Vote (4 juin 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 154 membres présents ; p. 1070.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi portant ratification de l'arrêté royal du 24 décembre 1957 relatif au tarif des droits d'entrée.

Doc. — N° 166 : Rapport de M. Couplet.

Ann. — *Discussion générale* (27 mai 1959).

Discours de M. COLIPIET, rapp. (concernant le vote des trois projets relatifs aux droits d'entrée en commission) ; p. 994.
La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique (27 mai 1959).

Adopté sans observations ; p. 994.

Vote (4 juin 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 154 membres présents ; p. 1070.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

DROITS D'ENREGISTREMENT.

Projet de loi modifiant la taxe de circulation sur les véhicules automobiles, la taxe sur les jeux et paris, les droits d'enregistrement, d'hypothèque, de greffe et de timbre et le Code des droits de succession.

Doc. — N° 121 : Projet de loi transmis par la Chambre des Représentants.

N° 138 : Rapport de M. Couplet.

N° 146 : Amendements proposés par M. Doutrepont.

Ann. — *Discussion générale* (5 mai 1959).

Discours de MM. DOUTREPONT (concernant la mauvaise méthode de présentation du projet, la modification du droit d'enregistrement sur les naturalisations, l'évolution de ce droit, les multiples aspects du problème des naturalisations, les droits demandés dans d'autres pays, le nombre de naturalisations) ; pp. 772, 773 ;

Observations de M. VAN HOUTTE, m.f. ; pp. 772, 773 ;

HOUGARDY (concernant l'augmentation de la taxe de circulation, ses répercussions sur l'industrie belge des transports) ; p. 773 ;

Observations de M. DOUTREPONT ; p. 773 ;

VAN HOUTTE, m.f. (répond aux orateurs et traite notamment des répercussions économiques de l'augmentation de la taxe de circulation, de la présentation des deux projets, du droit d'enregistrement sur les naturalisations) ; pp. 773, 774 ;

Observations de MM. HOUGARDY, DOUTREPONT ; pp. 773, 774 ;

La discussion générale est close.

Impôts. — IMPOTS INDIRECTS. — DROITS D'ENREGISTREMENT (suite).*Discussion des articles (5 mai 1959).**Art. 1^{er} à 7.*

Adoptés sans observations; pp. 774, 775.

Art. 8.

Intervention de MM. VERMEYLEN, OBLIN; Les amendements de M. DOUTREPONT sont rejetés; L'article est adopté; pp. 777, 778.

Art. 9 et 10.

Adoptés sans observations; p. 778.

Vote (6 mai 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 95 voix contre 54 et 4 abstentions; p. 798.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Impôts. — V. aussi Affaires étrangères.**Impôts sur les revenus. — V. aussi Affaires étrangères/Impôts.****Incidents. — V. Chambres législatives — Sénat.****Indépendants. — V. Pensions/Vieillesse et décès prématuré.****Ingénieur technique. — V. Enseignement/Enseignement technique.****Inspection du Travail. — V. Travail.****Intercommunales. — V. Communes.****Intérêts belges à l'étranger. — V. Affaires étrangères.****Interpellations.****BUSIEAU.***Ann. — Interpellation au Ministre des Classes moyennes « sur l'abrogation par l'arrêté royal du 2 septembre 1958, de l'arrêté royal du 21 avril 1958 sur l'organisation de la formation et du perfectionnement professionnels dans les métiers et négoce ». — Demande; p. 34 (26 novembre 1958).**Discussion (9 décembre 1958).*

Discours de MM. BUSIEAU (concernant la teneur et la justification de l'abrogation de l'arrêté royal du 21 avril 1958 en matière de perfectionnement dans les métiers et négoce pris par M. MUNDELEER, le but et les défauts de la législation de 1947 en la matière, la formation par apprentissage ou par enseignement technique, les patrons qui n'ont pas la formation professionnelle et pédagogique requise pour former des apprentis, l'insuffisance de l'inspection du département des classes moyennes, l'atmosphère des ateliers d'apprentissage et la protection sociale des apprentis, le refus de la collaboration de l'enseignement technique dans l'organisation de l'apprentissage, la nécessité d'une loi, l'avis de l'Institut économique et social des Classes moyennes, les intentions du ministre; fait des suggestions; propose la création d'une commission chargée d'examiner la justification des critiques émises); pp. 58 à 60;

Observations de M. de STEXHE; p. 60;

VANDEN BOEYNANTS, m.c.m. (concernant l'abrogation de l'arrêté du 21 avril 1958, l'avis du Conseil d'Etat relatif à cet arrêté; le danger de généralisation, la formation professionnelle, l'enseignement technique, la qualification pédagogique des patrons, le contrôle); p. 61;

BUSIEAU (concernant la réponse du ministre; regrette que le ministre n'ait pas répondu à sa demande d'enquête et de déposer un projet de loi); pp. 61, 62;

L'incident est clos.

Interpellations. — BUSIEAU (suite).

Interpellation au Ministre de l'Intérieur « sur le caractère illégal de la circulaire en date du 26 janvier 1959 ayant pour objet de mettre fin à l'intervention de l'Etat dans les suppléments de traitements accordés par les communes aux instituteurs ». — Demande; p. 513 (5 mars 1959).

La demande d'interpellation est retirée par M. BUSIEAU, la circulaire du 26 janvier 1959 ayant été remplacée par une nouvelle circulaire; p. 518 (10 mars 1959).

DOUTREPONT.*Ann. — Interpellation au Ministre de la Santé publique et de la Famille et au Ministre de la Justice « sur l'interdiction illégale de la vente de margarine dans les locaux des bouchers et charcutiers et les poursuites faites en opposition avec les dispositions de l'article 7 de la Constitution ». — Demande; p. 34 (26 novembre 1958).**Discussion (18 décembre 1958).*Discours de M^{me} DOUTREPONT (concernant la raison de son interpellation, l'avis du ministère de la Santé publique quant à la vente de margarine dans les boucheries et charcuteries, les dispositions de l'arrêté royal du 12 décembre 1955, la loi de base datant de 1952, la vente de certaines conserves de viande dans les épiceries, l'entrave à la liberté du commerce, le dépistage de la vente de margarine dans les locaux des bouchers et charcutiers, les procès-verbaux dressés, l'attitude de l'autorité judiciaire, la procédure suivie par l'administration; demande pourquoi les gendarmes sont habilités à interdire aux bouchers la vente de margarine et peuvent, lors d'un constat, être dispensés de dresser procès-verbal; insiste sur la nécessité de prendre immédiatement des mesures); pp. 118 à 119;

MEYERS, m.s.p.f. (concernant la loi du 5 septembre 1952 et l'interprétation de l'arrêté royal du 12 décembre 1955 pris en vertu de cette loi; le point de vue de l'administration, les renseignements complémentaires demandés par la gendarmerie et la réponse du précédent ministre de la Santé publique et de la Famille, les poursuites et les jugements, une question parlementaire posée par l'interpellateur, la situation actuelle); pp. 119 à 120;

MERCHIERS, m.j. (concernant l'enquête faite quant à l'attitude adoptée par les gendarmes qui constatent la vente de margarine par les bouchers et les charcutiers; demandera aux parquets de s'abstenir de toute nouvelle intervention tant que le Ministre de la Santé publique n'aura pas pris de disposition pour résoudre la question douteuse); p. 120;

DOUTREPONT (remercie les ministres et leur demande d'être les défenseurs des prérogatives du Parlement); p. 120.

L'incident est clos.

DUVIEUSART.*Ann. — Interpellation au Premier Ministre, au Ministre de l'Intérieur et au Ministre des Affaires économiques « sur l'attitude que le gouvernement adopte vis-à-vis de certaines initiatives parlementaires en matière linguistique, qui paraissent en contradiction avec la politique générale du gouvernement telle qu'elle résulte de la déclaration gouvernementale et de récentes déclarations du Ministre des Affaires économiques et aussi en opposition avec la vocation européenne de la région bruxelloise ». — Demande; p. 580 (12 mars 1959).**Discussion (26 mai 1959).*

M. le PRESIDENT rappelle les dispositions du règlement limitant la durée des interventions de l'interpellateur et des autres orateurs;

M. DE BOODT demande que le règlement ne soit pas appliqué trop strictement pour le porte-parole des sénateurs flamands;

M. le PRESIDENT souligne que la discussion du budget de l'Intérieur doit être terminée ce jour; pp. 956, 957.

Discours de MM. DUVIEUSART (concernant l'opportunité d'un débat sur la question linguistique, la déclaration du Ministre des Affaires économiques au Sénat au sujet du recensement linguistique lors de l'examen de son budget, les récentes initiatives parlementaires en matière linguistique, la mise en cause du régime linguistique établi par les lois de 1932 et 1935, l'avis du Conseil d'Etat, le respect des évolutions, l'amendement du régime légal existant envisagé par certains, l'application du principe personnaliste dans les projets de loi sur l'adaptation des sièges et l'appareillement proportionnel extrême, les objections au recensement linguistique, le vol de territoire, les déclarations inexactes, le caractère irritant des adaptations décennales, la nécessité de faire

Interpellations. — DUVIEUSART (suite).

le recensement le 1^{er} janvier 1960 selon la formule légale, le respect des droits des minorités et majorités linguistiques dans une éventuelle législation nouvelle, le respect de l'autonomie communale en matière administrative et de la volonté des parents en matière scolaire, l'exemple de l'école européenne, le droit d'expansion dans la liberté des deux communautés linguistiques de la région bruxelloise); pp. 957 à 960;

Observations de MM. VAN CAUWELAERT, HARMEGNIES, LEFEBVRE, m.i., ORBAN; pp. 958 à 960;

HOUGARDY (concernant la provocation de nouvelles divisions sur la question linguistique, la satisfaction causée par l'instauration du bilinguisme à Evere, Ganshoren et Berchem-Sainte-Agathe, les efforts consentis par des parents flamands afin que leurs enfants apprennent le français, l'arbitraire d'un clichage de la frontière linguistique); pp. 960, 961;

Observations de MM. VERHAEST, VAN CAUWELAERT, SLEDSSENS; pp. 960, 961;

SLEDSSENS (concernant la francisation dans l'agglomération bruxelloise et la périphérie, la francisation de la population originellement flamande, les causes de la faillite de la loi de 1932, l'influence de Bruxelles en faveur de la francisation de régions flamandes, l'opposition à une extension de l'agglomération bruxelloise dans le domaine linguistique, les conclusions du Centre Harmel, les obligations de Bruxelles comme capitale envers les deux communautés populaires, la reconnaissance de l'existence des deux communautés, les discours prononcés par M. DUVIEUSART en 1947, l'opposition à un referendum linguistique, la recherche d'une paix linguistique); pp. 961 à 963;

Observations de MM. HARMEGNIES, DOUTREPONT, VERHAEST, YERNAUX, Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE; pp. 962, 963;

HARMEGNIES (concernant la discussion du projet Moyersoen au Sénat, l'amendement relatif à la ville d'Enghien déposé à l'époque, le « maquignonnage » à propos d'un clichage de la frontière linguistique); pp. 963, 964;

Observations de MM. MOULIN, VAN CAUWELAERT, LEYNEN; pp. 963, 964;

baron NOTHOMB (concernant la portée de la question, le problème du Grand Bruxelles, sa situation particulière sur le plan linguistique); pp. 964, 965;

SMETS (concernant les responsabilités des Flamands dans la situation au point de vue linguistique à Bruxelles, l'arrêt de l'extension du régime bilingue dans l'agglomération bruxelloise); p. 965;

Observations de M. SLEDSSENS; p. 965;

LEFEBVRE, m.i. (concernant le recensement linguistique de 1960, l'avis du Conseil d'Etat, l'intérêt du recensement des langues parlées, les réactions dans l'opinion publique, la recherche d'une formule de conciliation, les études et consultations en cours); pp. 965, 966;

EYSKENS, p.m. (concernant la nécessité du recensement linguistique en vertu de la législation actuelle, le caractère de referendum pris par ce recensement dans la région bruxelloise, l'objectivité du recensement, l'emploi de méthodes plus objectives pour le recensement, l'abandon d'une automaticité des conséquences du recensement, la fin des discussions d'ordre linguistique, la recherche d'une solution, le problème de Bruxelles, le rôle de Bruxelles dans l'unité du pays, l'intention du gouvernement de proposer une solution afin de lever l'hypothèque que constitue le problème linguistique); pp. 966 à 968;

VAN CAUWELAERT (concernant un « maquignonnage » reproché à la majorité, la position à l'égard du projet gouvernemental de conciliation); p. 968;

L'incident est clos.

HARMEGNIES.

Ann. — Interpellation au Ministre des Affaires économiques « sur les mesures envisagées par le gouvernement et qui aboutissent à la fermeture de nombreux puits de charbonnages au Borinage ». — Demande; p. 355 (19 février 1959).

Discussion jointe à celle du budget du Ministère des Affaires économiques pour l'exercice 1959; p. 355 (19 février 1959).

La demande d'interpellation est retirée par M. HARMEGNIES, à la suite des pourparlers qui ont eu lieu entre le gouvernement et les organisations syndicales et patronales;

Observations de MM. VERHAEST, SLEDSSENS, ANCOT, ORBAN;

M. BUSIEAU déclare que les socialistes n'ont pas poursuivi de but politique dans la grève du Borinage et demande un geste

Interpellations. — HARMEGNIES (suite).

généreux à l'égard des travailleurs italiens qui ont participé au conflit et ont été arrêtés;

Observations de MM. ORBAN, Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE; pp. 366, 367 (24 février 1959).

MAGE.

Ann. — Interpellation au Ministre du Travail « sur la grève dans l'industrie de la réparation des navires à Anvers ». — Demande d'urgence; p. 1195 (17 juin 1959).

Demande d'ajournement; l'ajournement est décidé; p. 1231 (23 juin 1959).

NOEL.

Ann. — Interpellation au Ministre des Affaires économiques « sur les décisions qui ont entraîné les mouvements sociaux au Borinage et les moyens qu'il convient d'adopter pour maintenir intact le potentiel économique de cette région ». — Demande d'urgence; p. 320 (17 février 1959).

Discussion jointe à celle du budget du Ministère des Affaires économiques pour l'exercice 1959; p. 351 (19 février 1959).

N. NOEL dépose un ordre du jour; p. 387, un ordre du jour de confiance est déposé par MM. P. DE SMET et VREVEN; pp. 382, 383 (24 février 1959).

Vote sur les ordres du jour (26 février 1959).

M. BUSIEAU justifie le vote de son groupe; L'ordre du jour de confiance est adopté; p. 416.

Interpellation au Ministre des Affaires économiques « sur la fermeture de nombreux charbonnages sans qu'aient été tenus les engagements souscrits par le gouvernement le 23 février 1959 ». — Demande; p. 1243 (23 juin 1959).

Discussion (9 juillet 1959).

Discours de MM. NOEL (concernant la politique du gouvernement en matière charbonnière, la fermeture des charbonnages, la C.E.C.A., les prévisions en ce qui concerne le charbon, la haute conjoncture, nos prix élevés de charbon, la rationalisation et sa conséquence: politique de subvention et de fermetures, l'attitude de la C.E.C.A., l'attitude de la Belgique et des autres pays-membres au sein de la C.E.C.A.; l'importation de charbon, la nécessité d'une politique plus nationale, les décisions à prendre par le ministre en application de la loi sur les pouvoirs spéciaux, l'allègement du travail de la classe ouvrière, le timing des fermetures en vue de l'assainissement des bassins charbonniers et la promesse de remplacement des travailleurs licenciés, les projets de reconversion, l'enquête de la Sûreté de l'Etat au sujet des opinions politiques de personnes susceptibles de diriger des entreprises à créer, les nationalisations, la grève de février, la fermeture des charbonnages de Hautrage et de Jemappes; l'état d'esprit des mineurs à Hautrage); pp. 1425 à 1427;

BUSIEAU (concernant la grève de février, l'accord intervenu à ce moment et les engagements pris par le gouvernement en faveur du Borinage, la création d'emplois nouveaux, le remplacement des mineurs licenciés, l'effort en matière d'infrastructure, la reconversion économique, la méthode de travail du commissaire spécial du gouvernement, dans la région boraine, la consultation de l'association pour l'aménagement économique et social du Borinage; les éléments nécessaires pour provoquer l'implantation d'industries nouvelles et la production de richesses: matières premières, main-d'œuvre, infrastructure, investissements); pp. 1427, 1428;

VAN DER SCHUIEREN, m.a.éc. (répond à MM. NOEL et BUSIEAU et parle du bilan charbonnier au début de juillet 1959, des impératifs sur lesquels est axée la politique charbonnière du gouvernement, des prix compétitifs dans le cadre du Marché commun; des mutations énergétiques, de l'évolution qui s'accomplit dans de nombreux pays, de la sécurité d'approvisionnement et du problème technique du transport; du respect des accords internationaux conclus, de la C.E.C.A., de l'aide de péréquation, de l'aide financière importante dont la Belgique bénéficiera et qui influencera le prix du charbon; des répercussions sociales; des sources d'approvisionnement; de l'assainissement de la situation charbonnière et des rapports établis par la commission des experts, des difficultés de caractère conjoncturel et structurel, des conversations de caractère bilatéral avec divers pays; des engagements pris par le gouvernement quant au reclassement des travailleurs touchés par les fermetures des charbonnages; de la reconstitution du potentiel économique de la région, de la réalisation des promesses gouvernementales); pp. 1428 à 1431;

Interpellations. — NOEL (suite).

- Observations de MM. NOEL, LEYNEN, HARMEGNIES, VANAUDENHOVE, m.t.p.r., BUSIEAU; pp. 1429 à 1431; NOEL (concernant la réalisation des promesses gouvernementales, le reclassement des ouvriers mineurs; estime que le ministre n'a pas répondu clairement aux questions posées); p. 1431;
- BUSIEAU (demande des explications au Premier Ministre quant à la méthode de travail du commissaire spécial du gouvernement au Borinage); p. 1431;
- EYSKENS, p.m. (concernant la période d'études préliminaires au sujet de l'économie régionale, l'établissement et la réalisation des plans, l'adoption des projets d'expansion économique et des projets financiers nécessaires à notre économie; la création de nouvelles entreprises, l'efficacité de la politique économique défendue par le gouvernement; les problèmes du Borinage, la tâche de M. Urbain, chargé de mission du gouvernement, la nécessité d'une coopération constante des administrations locales, la dépolitisation du problème); pp. 1431, 1432;
- Observations de MM. BUSIEAU, VAN DER SCHUEREN; pp. 1431, 1432;
- HARMEGNIES (concernant la coopération des administrations locales, les études importantes, les promesses pour le reclassement des ouvriers mineurs); p. 1432;
- L'incident est clos.
- L'ordre du jour déposé par MM. DE BOODT et VREVEN est adopté; p. 1432.

NOTHOMB (Baron).

- Ann.* — Interpellation au Premier Ministre « sur l'attitude qu'il compte prendre pour répondre au mouvement très vif qui se dessine dans la province de Luxembourg pour demander des mesures urgentes en vue du salut de cette province défavorisée dans tous les domaines ». — Demande; p. 152 (13 janvier 1959).

Discussion (27 janvier 1959).

- Discours du baron NOTHOMB concernant le partage du Luxembourg en 1830, le dépeuplement du Luxembourg, le lourd tribut payé à la guerre, les griefs du Luxembourg et les mesures demandées, les inégalités dans les prix des divers produits, notamment pétroliers, dans le domaine des services publics, en matière d'avantages sociaux, la représentation du Luxembourg dans les conseils supérieurs du Tourisme et des Forêts, la suppression de lignes de chemin de fer dans le Luxembourg, l'insuffisance du système routier au Luxembourg, la création d'une liaison Meuse-Rhin par le canal de la Gaume, le chemin de fer transardennais, la ligne Kalterherberg-Raeren, l'implantation de l'armée d'occupation en Ardenne, l'aménagement de la ville d'Arlon, la destruction de la langue allemande au Luxembourg, la création d'un centre culturel à Saint-Hubert, l'établissement d'industries nouvelles, les problèmes de la main-d'œuvre et notamment des frontaliers, la protection des industries existantes, les problèmes de l'industrie du bois, l'équipement touristique, l'effort à faire par le gouvernement pour rendre au Luxembourg sa prospérité); pp. 179 à 183;
- Observations de MM. HARMEGNIES, LEYNEN; pp. 181 à 183;
- MM. PONCELET concernant la portée des protestations des jeunes Luxembourgeois, les inégalités dont souffrent les Luxembourgeois, une injustice commise au détriment de la ville de Marche, les retards dans la liquidation des dommages de guerre, l'amélioration des voies d'accès à la province et de la distribution du crédit, la réglementation en matière de subsides pour travaux communaux; pp. 183 à 185;
- Observations de M. HARMEGNIES; p. 184;
- GODIN (concernant la dépopulation des communes éloignées de l'Ardenne, la création d'industries nouvelles, les transports, la réforme des chemins de fer, l'utilisation d'autorails rapides); pp. 186, 187;
- ADAM (concernant l'éloignement du Luxembourg et le problème des transports, leur rapidité et leur coût, une compensation en matière de tarifs ferroviaires et téléphoniques, les transports routiers, les licences de transport et le prix de l'essence, la canalisation de la Chiers, la suppression de discrimination en matière fiscale et sociale, l'expansion régionale à promouvoir la prospection du sous-sol luxembourgeois, le maintien des activités actuelles au Luxembourg); pp. 187 à 189;
- Observations de M. CHOT; pp. 187, 188;
- EYSKENS, p.m. (répond à l'interpellateur et aux autres orateurs et traite de l'intervention de l'Etat en faveur de l'expansion économique, de la diminution de la population au Luxembourg, de l'expansion économique au Luxembourg, de

Interpellations. — NOTHOMB (Baron) (suite).

- la productivité agricole, des problèmes des transports, de l'engagement des forces militaires belges et l'incidence d'engagements internationaux supplémentaires, les problèmes culturels, les initiatives sur le plan provincial); pp. 189 à 192;
- Observations de M. ADAM, baron NOTHOMB, MM. DEHOUSSE, DUVIEUSART; pp. 189 à 191;
- CHOT (concernant les trois tares congénitales du Luxembourg, la nécessité d'une grande politique économique, la prospection du sol profond du Luxembourg, la déception causée par l'intervention du Premier Ministre, l'initiative à prendre sur le plan provincial, l'orientation économique nouvelle au Luxembourg); pp. 192, 193;
- comte d'ASPREMONT LYNDEN (concernant la situation de certaines régions du sud de la province de Namur, similaire à celle du Luxembourg); p. 193;
- baron NOTHOMB (déclare que la réponse du Premier Ministre ne peut satisfaire le Luxembourg en matière de travaux publics; traite du problème pétrolier, du chemin de fer transardennais, du problème culturel, du canal de la Gaume); pp. 193, 194;
- EYSKENS (répond à l'interpellateur, cite notamment de la politique d'économie régionale du gouvernement, déclare que les suggestions faites seront examinées); p. 194;
- L'incident est clos.

REMSON.

- Ann.* — Interpellation au Ministre des Affaires économiques « sur les dégâts miniers occasionnés par les travaux d'exploitation de la S.A. des Charbonnages du Centre de Jumet ». — Demande; p. 11 (18 novembre 1958).

Discussion (9 décembre 1958).

- Discours de MM. REMSON (concernant la situation intolérable dans la commune de Jumet, l'ampleur des dégâts aux immeubles privés et publics, la responsabilité de la S.A. des Charbonnages du Centre de Jumet et son attitude, la profondeur des exploitations, la responsabilité de l'Administration des Mines, les questions posées à cette administration, la diminution de l'impôt foncier pour les propriétaires des immeubles endommagés et la nécessité de demandes individuelles; les mesures qu'il estime nécessaire); pp. 57, 58;
- le PRESIDENT (regrette l'absence du Ministre des Affaires économiques pendant le développement de l'interpellation de M. REMSON et suspend la discussion); p. 58;
- VAN DER SCHUEREN, m.a.éc. (s'excuse de l'incident qui s'est produit; parle de la profondeur des exploitations minières à Jumet, le remblayage pneumatique, le petit nombre de procès en cours à propos de dégâts miniers, les dégrèvements d'impôt foncier, les conséquences d'une interdiction de déhouillement sous la commune de Jumet, les Charbonnages du Centre de Jumet et d'Amercéeur, l'intervention de l'Administration des Mines); pp. 62, 63;
- REMSON (concernant la réponse du ministre et la responsabilité de l'Administration des Mines); p. 63;
- Observations de M. YERNAUX; p. 63;
- VAN DER SCHUEREN (concernant le caractère technique du problème); pp. 63, 64;
- YERNAUX (concernant la réponse du ministre, les dégâts provoqués par le déhouillement dans de nombreuses communes, le dédommagement, l'attitude de l'Administration des Mines); p. 64;
- REMSON (remercie le ministre); p. 64;
- L'incident est clos.
- MM. HARMEGNIES et YERNAUX déposent un ordre du jour; p. 64;
- Observations de MM. le PRESIDENT, GILLON, HARMEGNIES et VERMEYLEN quant à la teneur et au dépôt de l'ordre du jour après la clôture de l'incident; p. 64.
- Vote sur l'ordre du jour* (11 décembre 1958).
- L'ordre du jour déposé par MM. HARMEGNIES et YERNAUX étant retiré, celui déposé par MM. P. DE SMET, VREVEN et YERNAUX est adopté; p. 100.

VAN IN.

- Ann.* — Interpellation au Ministre des Affaires économiques et au Ministre du Congo Belge et du Ruanda-Urundi « sur : 1° la situation de l'industrie diamantaire en Campine; 2° la répartition des diamants bruts; 3° les accords conclus avec la « Diamond Trading Company » de Londres; 4° la production respective de diamants industriels et de diamants de parure au Congo Belge; 5° les accords conclus avec la Forminière ». — Demande; p. 1434 (9 juillet 1959).

Interpellations (suite).**WIARD.**

Ann. — Interpellation au Ministre de l'Intérieur « sur a) les conditions anormales dans lesquelles l'autorisation d'organiser la Tombola nationale de la Quinzaine des Classes moyennes a été accordée; b) l'inexécution par l'Institut national pour le commerce et l'artisanat des clauses de l'article 1^{er} de l'arrêté royal du 16 octobre 1958 autorisant cette tombola ». — Demande; p. 117 (18 décembre 1958).

Discussion (13 janvier 1959).

Discours de MM. WIARD (concernant son interpellation ensuite d'un incident en commission, l'annonce de la Quinzaine des Classes moyennes qui n'était pas d'initiative gouvernementale; l'autorisation du Ministre de l'Intérieur d'organiser la tombola, les prescriptions de l'arrêté d'autorisation, les conditions anormales de cette tombola dont le montant atteint 52 millions, et qui est organisée au profit du « Nationaal Instituut voor Handel en Ambachten », la composition politique de cet institut, l'intérêt politique évident, la publication d'une brochure ayant un caractère officiel, l'inobservation de l'arrêté royal, les billets, la tombola elle-même qui devait s'étaler sur une période bien déterminée, la vente des billets, la date du tirage, l'intérêt de la tombola et l'affectation de ses bénéfices; quelques opinions de commerçants et comités, l'appréciation du « VerkoopswEEK Roeselare-Stad », les articles parus dans le journal *La Défense sociale*, la publicité de la tombola commandée au *Peuple* et l'attitude dudit journal); pp. 145 à 147;

LEFEBVRE, m.i. (concernant l'interpellation de M. WIARD qui s'adresse au gouvernement précédent; les conditions dans lesquelles l'autorisation a été donnée, la non-exécution des prescriptions de l'arrêté royal, le caractère politique de l'Institut national pour le Commerce et l'Artisanat, la circulation des billets, la date et les résultats du tirage, la constatation d'infractions et les mesures prises, le bilan de la tombola, le principe même de l'organisation des tombolas); pp. 147, 148;

Observations de M. WIARD; p. 147;

DUA (concernant l'interpellation de M. WIARD, l'initiative de la tombola soutenue par de très nombreux commerçants et artisans en dehors de tout esprit politique; les accusations formulées contre l'Institut pour le Commerce et l'Artisanat; l'actif de cet organisme organisateur, le timbre ristourne « Comidac » lancé en pays flamand, les raisons de l'organisation de la « Quinzaine des Classes moyennes », le montant élevé de 52 millions de la tombola et la collaboration de nombreux groupements bruxellois, la demande d'autorisation, l'organisation, le but et l'intérêt de la tombola, l'affectation de l'argent de la tombola, la circulation des billets et le tirage, la publicité pour les classes moyennes); pp. 148, 149;

WIARD (remercie le ministre; parle du discours de M. DUA; lit une note établie par un dirigeant des organisations des classes moyennes indépendantes au sujet du timbre « Comidac » lancé en pays flamand et du timbre « Ultra » lancé en Wallonie; la tentative de mainmise du « Christelijke Middenstand » sur le commerce); pp. 149 à 150;

L'incident est clos.

Ann. — Interpellation au Ministre de la Justice « sur les mesures qu'il compte prendre pour faire cesser les scandaleux abus qui existent dans le domaine des ventes à crédit de machines à tricoter, machines à plisser, etc. ». — Demande; p. 633 (18 mars 1959).

Discussion (22 avril 1959).

Discours de MM. WIARD (concernant la vente à crédit de machines à tricoter et autres appareils du même genre, le prix exagéré et la qualité médiocre, l'offre d'un contrat de travail irréalisable à cause de l'état rudimentaire de la machine, la duperie, le contrat de travail à domicile lié à la vente à crédit, la publication d'annonces dans les journaux, les démarches de prospection dans les milieux ouvriers, les drames qui s'ensuivent, les lettres de personnes dupées, les contrats cassés, les formes d'exploitation successivement utilisées, le libellé et la légalité du contrat, la signature du bon d'achat, la fourniture de matières premières, la résiliation du contrat; les campagnes de presse dénonçant les pratiques scandaleuses, la protestation de la Chambre syndicale belge des appareils à tricoter, les poursuites judiciaires); pp. 723 à 726;

VAN IN (s'associe à l'interpellation de M. WIARD, cite des abus de même nature en matière de vente de montres et d'appareils ménagers, parle du scandale des firmes qui déclarent pouvoir offrir des emplois au Congo); p. 726;

Interpellations. — WIARD (suite).

HOUGARDY (s'associe à l'interpellation de M. WIARD, parle de la légalité des contrats, de la parution des annonces publicitaires, des poursuites judiciaires, de la vente par correspondance, de la loi sur le colportage de la protection contre des pratiques malsaines); p. 726;

Observations de MM. OBLIN, VAN CAUWELAERT; p. 726; MERCHERS, m.j. (explique le mécanisme de l'opération de la vente de machines à tricoter avec offre d'un contrat de travail, parle de l'application de la loi pénale, de l'intervention des tribunaux de commerce, de l'attitude des parquets, des raisons de poursuites; déclare les pratiques condamnables, attend le résultat des enquêtes et des jugements, légifèrera si nécessaire); pp. 727, 728;

Observations de MM. ANCOT, OBLIN, HOUGARDY, WIARD, CUSTERS; pp. 727, 728;

L'incident est clos.

Invalides. — V. Administrations publiques.

Jonction Nord-Midi. — V. Communications.

L

Langues. — V. Administrations publiques. — V. aussi Armée.

Libération et condamnations conditionnelles. — V. Droit pénal.

Lettres de change. — V. Droit commercial.

Listes. — V. Chambres législatives — Sénat.

Logement. — V. Travail/Protection du Travail.

Lois électorales. — V. Droit public.

Lois et arrêtés. — V. Droit public.

Loterie Coloniale. — V. Congo belge et Ruanda-Urundi.

M

Maladies professionnelles. — V. Sécurité sociale.

Métrologie. — V. Affaires étrangères.

Milice. — V. Armée.

Motions d'ordre

CUSTERS.

Ann. — M. CUSTERS demande au ministre s'il envisage la discussion du budget des Travaux publics et du budget de la Reconstruction séparément ou simultanément;

M. VANAUDENHOVE, m.t.p.r., estime qu'une séparation ne s'impose pas;

M. le PRÉSIDENT propose de grouper les discours;

L'incident est clos; p. 279 (11 février 1959).

d'ASPREMONT LYNDEN (Comte).

Ann. — Le comte d'ASPREMONT LYNDEN demande que le Sénat prenne position, avant les vacances, sur le projet relatif au rattachement d'un hameau de Spy à la commune d'Onoz et que la Commission de l'Intérieur se réunisse le lendemain pour entendre le rapport de M. BERTIN-CHAMPS;

M. VERMEYLEN souligne combien la question est controversée et demande au Sénat de se prononcer contre l'urgence;

Le comte d'ASPREMONT LYNDEN déclare qu'il y a eu dans les deux communes intéressées un referendum qui a consacré une solution favorable au projet;

Motions d'ordre. — d'ASPREMONT LYNDEN (Comte) (suite).

M. VERMEYLEN déclare que l'urgence n'a pas été demandée par le rapporteur ni par un membre de la commission et regrette que le comte d'ASPREMONT LYNDEN n'ait pas averti le président de la commission ni le ministre ;

M. GILLON souligne que le Ministre de l'Intérieur, qui fut partisan du projet, a déclaré devoir revenir sur cette opinion ;

Observations du comte d'ASPREMONT LYNDEN, de MM. le PRESIDENT, VERMEYLEN, BERTINCHAMPS, baron de DORLODOT ;

L'incident est clos ; pp. 1392, 1393 (8 juillet 1959).

DELMOTTE.

Ann. — M. DELMOTTE appelle l'attention du Sénat sur un article paru dans *Le Soir*, commentant la question de l'indemnité parlementaire et demandant si une double illégalité n'a pas été commise par la Chambre des Représentants ;

Observations de M. le PRESIDENT ;

L'incident est clos ; p. 1410 (9 juillet 1959).

DUVIEUSART.

Ann. — M. DUVIEUSART demande que son interpellation soit fixée au mardi suivant ;

M. le PRESIDENT lui demande s'il insiste pour que son interpellation soit entendue avant que soit poursuivie la discussion du budget de l'Intérieur ;

M. DUVIEUSART répond affirmativement ;

Observations de M. HARMEGNIES ;

L'incident est clos ; p. 876 (19 mai 1959).

GILLON.

Ann. — M. GILLON soulève une question de procédure et notamment le fait que, selon l'usage, une proposition de loi votée par une assemblée devient un projet de loi ; propose qu'en semblable cas on indique entre parenthèses « ancienne proposition » ; souhaite l'examen de cette question par la commission du règlement ;

Observations de MM. ROLIN, le PRESIDENT, ORBAN ;

L'incident est clos ; pp. 809, 810 (6 mai 1959).

HARMEGNIES.

Ann. — M. HARMEGNIES propose que la discussion du budget de l'Intérieur soit poursuivie autant que possible ce jour et reportée ensuite au 26 mai ;

M. LEFEBVRE, m.i., se rallie à cette proposition ;

M. GILLON appuie la proposition de M. HARMEGNIES, mais estime qu'après le discours du Ministre, les membres de l'assemblée ont le droit de répondre ;

M. DE MAN se rallie à la proposition de MM. HARMEGNIES et GILLON : il demande d'entendre ce jour encore les dix orateurs inscrits ;

Observations de M. VERMEYLEN ;

M. le PRESIDENT déclare que les membres inscrits interviendront en cours de séance, que la liste des orateurs sera close, mais qu'ils pourront reprendre la parole après le discours du Ministre ;

L'incident est clos ; pp. 867, 868 (14 mai 1959).

ORBAN.

Ann. — M. ORBAN propose de suspendre le débat et de le poursuivre le mardi suivant ;

M. le PRESIDENT rappelle que le règlement stipule que la discussion d'un budget transmis par la Chambre des Représentants doit être terminée en deux jours ;

Observations de MM. GILLON, SLEDSSENS, VERHAEST ;

L'incident est clos ; p. 916 (20 mai 1959).

Motions d'ordre (suite).**VERMEYLEN.**

Ann. — M. VERMEYLEN demande au gouvernement de marquer son accord pour ajourner le projet de loi relatif à l'épuration civique, étant entendu que le Parlement se prononcerait à ce sujet immédiatement après les vacances ;

M. DE BOODT demande une suspension de séance ;

Observations de M. VREVEN ;

Intervention de M. EYSKENS, p.m. ;

L'incident est clos ; pp. 1311 à 1312 (1^{er} juillet 1959).

N**Naturalisations.**

Projets de loi accordant la naturalisation.

Doc. — N° 79 : Rapport de MM. Oblin, Allard, De Bruyne, Delor, chevalier de Schaetzen, Donse, Doutrepont, Knops, Mme Gerbehaye-Vve Lehouck et M. Van Bulck.

N° 80 : Feuilletons des naturalisations n°s 1 à 21.

Ann. — *Scrutin sur la prise en considération* (4 mars 1959).

M. DE BOODT parle de la distribution des listes de naturalisation ; p. 450 ;

Observations de M. le PRESIDENT ; p. 450.

Résultat ; p. 468.

Pas de discussion générale.

Discussion des articles uniques (5 mars 1959).

Feuilletons 1 à 20.

Adoptés sans observations ; pp. 489 à 501.

Vote (5 mars 1959).

L'ensemble des projets de loi est adopté par 151 voix contre 1 ; p. 501.

Les projets de loi seront soumis à la sanction royale, à l'exception de ceux concernant les feuillets 18 et 19 qui seront renvoyés à la Chambre des Représentants.

Projets de loi accordant la naturalisation.

Doc. — N° 205 : Rapport de MM. Oblin, Allard, De Bruyne, Delor, chevalier de Schaetzen, Donse, Doutrepont, Knops, Mme Gerbehaye-Vve Lehouck et M. Van Bulck.

N° 206 : Feuilletons de naturalisations n°s 1 à 15.

Ann. — *Scrutin sur la prise en considération* ; pp. 1251, 1262 (24 juin 1959).

Pas de discussion générale.

Discussion des articles uniques (25 juin 1959).

Feuilletons de 1 à 15.

Adoptés sans observations ; pp. 1281 à 1293.

Vote (25 juin 1959).

L'ensemble des projets de loi est adopté par 129 voix et 4 abstentions ; p. 1293.

Les projets de loi seront soumis à la sanction royale, sauf celui concernant le feuillet n° 14, qui sera renvoyé à la Chambre des Représentants.

Objecteurs de conscience. — V. Armée/Milice.

Office des Cités africaines. — V. Congo belge et Ruanda-Urundi.

Office des séquestres. — V. Finances.

Office d'Exploitation des Transports Coloniaux (OTRACO). — V. Congo belge et Ruanda-Urundi/Communications.

Office National du Ducreire. — V. Commerce et industrie.

Opérateur de cinéma. — V. Professions.

Ordre des travaux. — V. Chambres législatives — Sénat.

Organisation de l'économie. — V. Commerce et industrie.**Organisation judiciaire.****COUR DE CASSATION.****ARRET.**

Ann. — Arrêt rendu le 21 janvier 1959 par les Chambres réunies de la Cour de Cassation en cause De Ryst, Hubert. — Transmis par le Ministre de la Justice ; p. 659 (14 avril 1959).

PRESENTATION DE CANDIDATS.

Liste des candidats présentés par la Cour de Cassation, le 11 septembre 1958, pour deux places de conseiller à la dite Cour, vacantes à la suite de la retraite de M. Daubresse, conseiller, et du décès de M. Huybrechts, conseiller.

Doc. — N° 7 : Liste des candidats.

Ann. — Transmission de la liste des candidats présentés à deux places de conseillers vacantes ; la liste des candidats présentés par le Sénat sera déposée au cours de la prochaine séance ; p. 6 (11 novembre 1958).

Scrutin (18 novembre 1958).

M. Halleman, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé premier candidat à la première place ; M. Richard, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé second candidat ; pp. 16, 17.

M. Wauters, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé premier candidat à la deuxième place ; M. de Waersegger, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé second candidat ; p. 17.

Liste des candidats présentés par la Cour de Cassation, le 31 décembre 1958, pour une place de conseiller à la dite Cour, vacante à la suite de la mise à la retraite de M. Bareel, conseiller.

Doc. — N° 47 : Liste des candidats.

Ann. — Transmission de la liste des candidats présentés à une place de conseiller vacante ; la liste du Sénat sera déposée au cours de la séance de mardi prochain ; p. 154 (20 janvier 1959).

Scrutin (27 janvier 1959).

M. de Waersegger, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé premier candidat ; M. Richard, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages est proclamé deuxième candidat ; p. 185.

Liste des candidats présentés par la Cour de Cassation, le 29 avril 1959, pour une place de conseiller à la dite Cour, vacante à la suite du décès de M. Piret, conseiller.

Doc. — N° 184 : Liste des candidats.

Ann. — Transmission de la liste des candidats présentés à une place de conseiller vacante ; la liste du Sénat sera déposée au cours d'une séance ultérieure ; p. 770 (5 mai 1959).

Le scrutin est fixé au mardi 2 juin prochain ; p. 982 (27 mai 1959).

Scrutin (2 juin 1959).

M. Richard, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé premier candidat ; M. Perrichon, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé deuxième candidat ; pp. 1003, 1004.

PERSONNEL JUDICIAIRE.**COURS D'APPEL.**

Projet de loi modifiant la loi du 3 avril 1953 d'organisation judiciaire, modifiée par les lois des 10 juin 1955 et 27 mai 1957.

Doc. — N° 35 : Exposé des motifs et projet de loi.

N° 83 : Rapport de M. Ancot.

N° 88 : Amendement proposé par M. de Stexhe.

Ann. — Ajournement (19 février 1959).

Le Ministre de la Justice étant retenu à la Chambre des Représentants par la discussion de son budget, l'ajournement de la discussion générale est décidé ; p. 350.

Discussion générale (25 février 1959).

Discours de MM. ANCOT, rapp. (rappelle l'actuelle composition des cours d'appel, précise la portée du projet, souligne son caractère provisoire) ; p. 405 ;

Organisation judiciaire. — PERSONNEL JUDICIAIRE. — COURS D'APPEL (suite).

de STEXHE (concernant l'accession de magistrats près de tribunaux de première instance des provinces de Hainaut ou d'Anvers au parquet général de Bruxelles, l'injustice de la situation faite aux magistrats du Hainaut, l'argument de l'utilité d'un parquet général parfaitement bilingue à Bruxelles, la situation de droit et de fait, la limitation du pouvoir de l'exécutif en matière de nominations dans les parquets, les protestations exprimées déjà au Sénat contre la situation précitée) ; pp. 406, 407 ;

MERCHERS, m.j. (concernant la portée du projet en discussion, le principe fondamental de la nomination par le seul pouvoir exécutif des magistrats des parquets, son souci de mettre fin à l'anomalie signalée) ; p. 407 ;

ANCOT (concernant la situation inextricable que créerait le vote de l'amendement déposé par M. de STEXHE) ; pp. 407, 408 ;

de STEXHE (remercie le ministre de sa promesse de remédier à une situation injuste) ; p. 408 ;

L'amendement de M. de STEXHE est retiré ; p. 408 ;

Observations de MM. le PRÉSIDENT, DERBAIX, DUVIEUSART, COUPLLET ; p. 408 ;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (25 février 1959).**Art. 1^{er} à 4.**

Adoptés sans observations ; p. 408.

Vote (26 février 1959).

M. LAGAE justifie son vote et celui de certains membres de son groupe ;

L'ensemble du projet de loi est adopté par 128 voix et 14 abstentions ; p. 417.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

REGIE DU TRAVAIL PENITENTIAIRE.

Ann. — Rapport sur l'activité de l'institution ; bilan général et compte général de profits et pertes ; bilans et comptes de profits et pertes particuliers des ateliers de la Régie disposant de 25.000 francs et plus de capital immobilisé en machines et outils. — Transmis par le Ministre de la Justice ; p. 830 (13 mai 1959).

TRIBUNAUX DE POLICE.

Proposition de loi créant un tribunal de police à Gand.

Doc. — N° 92 : Proposition de loi de M. Lagae.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission ; p. 518 (10 mars 1959).

Projet de loi portant à trois le nombre des juges au tribunal de police d'Anvers.

Doc. — N° 136 : Rapport de M. De Baeck.

Ann. — Discussion générale (6 mai 1959).

Discours de MM. DE BAECK, rapp. (se réfère au rapport) ; p. 801 ;

MERCHERS, m.j. (se rallie au rapport) ; p. 801 ;

SLEDSSENS (concernant la suppression des tribunaux de police des cantons de Berchem, Borgerhout et Ekeren, la nomination d'un troisième juge à Anvers à la suite de cette suppression, l'utilité de ce projet, la charge des frais des tribunaux de police qui devrait totalement incomber à l'État, l'emploi du produit des arrangements à l'amiable, la quote-part des communes dans les frais du tribunal de police, la fonction de ministère public près les tribunaux de police qui pourrait être attribuée à de jeunes juristes) ; pp. 801, 802 ;

Observations de MM. DE BAECK, DE BRUYNE ; p. 802 ;

DE BAECK, rapp. (répond à M. SLEDSSENS) ; p. 802 ;

La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique (6 mai 1959).

Adopté sans observations ; pp. 802, 803.

Vote (12 mai 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 123 voix et 6 abstentions ; p. 817.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Projet de loi portant création d'un tribunal de police dans les arrondissements judiciaires de Gand et de Charleroi.

Doc. — N° 268 : Exposé des motifs et projet de loi.

Organisation Internationale du Travail. — V. Affaires étrangères/Travail.

Organismes d'intérêt public. — V. Administrations publiques.

Organismes et Services déclarés nuls. — V. Finances/Comptabilité de l'Etat.

O.T.A.N. — V. Affaires étrangères/Pacte atlantique.

OTRACO. — V. Congo belge et Ruanda-Urundi/Communications — Office d'Exploitation des Transports coloniaux.

Outrage aux bonnes mœurs. — V. Droit pénal.

Ouverture de la session. — V. Chambres législatives — Sénat. — V. aussi Président.

Ouvriers. — V. Pensions/Vieillesse et décès prématuré.

Ouvriers mineurs. — V. Sécurité sociale.

P

Pacte atlantique. — V. Affaires étrangères.

Pacte scolaire. — V. Enseignement.

Pensions.

PENSIONS DE REPARATION.

Proposition de loi complétant l'article 45 des lois sur les pensions de réparation coordonnées par arrêté du Régent du 5 octobre 1948.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission ; p. 15 (18 novembre 1958).

Proposition de loi tendant à modifier la loi du 24 avril 1958, accordant, sous certaines conditions, une pension aux veuves qui ont épousé, après le fait dommageable, un bénéficiaire des lois sur les pensions de réparation, créant une rente de combattant et de captivité en faveur des combattants, des prisonniers politiques et des prisonniers de guerre de 1940-1945 et réalisant certains ajustements en matière de rente pour chevron de front.

Doc. — N° 307 : Proposition de loi de M. Moreau de Melen.

PENSIONS MILITAIRES.

Proposition de loi accordant une pension de retraite pour ancienneté de service à certaines catégories de militaires ainsi que des pensions de survie et d'orphelins à leurs ayants droit.

Doc. — N° 29 : Proposition de loi de M. Jadot.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission ; p. 145 (13 janvier 1959).

Proposition de loi relative à la détermination, pour le calcul des pensions militaires d'ancienneté, de la supputation des services accomplis pendant la guerre 1940-1945 et pendant la campagne de Corée.

Doc. — N° 72 : Proposition de loi de M. Hougardy.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission ; p. 321 (17 février 1959).

RECOUVREMENT.

Proposition de loi relative au recouvrement par l'Etat des sommes indûment payées à titre de pension.

Nouveau titre : Proposition de loi relative au recouvrement par l'Etat des sommes indûment payées à titre de pension d'invalidité, de pension aux veuves et orphelins, de pension ou d'allocation aux ascendants, de rente pour chevrons de front, de rente de captivité ou de rente de combattant.

Doc. — N° 241 : Proposition de loi de M. Rolin.

N° 305 : Rapport de M. Van Laeys.

Pensions. — RECOUVREMENT (suite).

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission ; p. 1308 (1^{er} juillet 1959).

Discussion générale (9 juillet 1959).

Discours de MM. de STEXHE (concernant l'accueil favorable réservé à la proposition de M. ROLIN ; certaines erreurs de forme dans le texte rédigé d'une façon extrêmement générale, la modification de certaines lois existantes ; l'exemple des remboursements, des droits acquis, de manœuvres frauduleuses ou de dol ; la nécessité de coordonner le texte avec la législation existante) ; pp. 1422, 1423 ;

Observations de M. HARMEGNIES ; p. 1423 ;

VAN HOUTTE (répond affirmativement à M. LACROIX) ; récupération, l'application de la loi aux cas restant à régler, le respect des diverses lois citées) ; p. 1423 ;

Observations de M. DELMOTTE ; p. 1423 ;

LACROIX (demande si le bénéfice de la proposition s'étendra à toutes les victimes civiles de la guerre) ; p. 1423 ;

VAN HOUTTE, m.f. (répond affirmativement à M. LACROIX) ; p. 1423.

La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique (9 juillet 1959).

Intervention de MM. ROLIN, VAN HOUTTE, BUSIEAU, de STEXHE, VAN LAEYS ;

L'amendement de M. ROLIN tendant à remplacer le premier alinéa du texte présenté par la commission par le texte de sa proposition initiale, est rejeté (vote nominatif) ;

L'amendement de M. de STEXHE est adopté ;

L'article, amendé, est adopté ; p. 1425 ;

Le nouvel intitulé est adopté ; p. 1425.

Vote (9 juillet 1959).

L'ensemble de la proposition de loi est adopté à l'unanimité des 135 membres présents ; p. 1435.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

VIEILLESSE ET DECES PREMATURE.

Proposition de loi tendant à créer une Œuvre nationale de la vieillesse en vue de compléter les lois sur les pensions de retraite et de survie.

Doc. — N° 123 : Proposition de loi de M. Troclet.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission ; p. 730 (29 avril 1959).

EMPLOYES.

Projet de loi portant augmentation de la pension de retraite et de survie des employés.

Doc. — N° 18 : Rapport de M. Custers + Annexes.

N° 19 : Amendements proposés par M. Smets.

N° 20 : Amendements proposés par M. Roland.

N° 21 : Amendements proposés par M. Troclet.

Ann. — *Discussion générale* (11 décembre 1958).

Discours de MM. CUSTERS, rapp. (concernant la politique des pensions du gouvernement, l'effort fait dans les divers secteurs, les propositions d'initiative parlementaire relatives aux pensions pour employés, la portée limitée du projet, la portée plus large des amendements, l'impossibilité d'appliquer un pourcentage uniforme pour tous les régimes de pensions, le financement de l'amélioration envisagée) ; pp. 98, 99 ;

MOULIN (concernant les amendements de son groupe et leur portée, le rétablissement de l'harmonie brisée entre les régimes d'allocation sociales, la pension minimum garantie de 51.600 francs, le montant de l'indice des prix de détail auquel les minima garantis sont rattachés, la réduction de pension en cas d'anticipation, la suppression de la distinction entre pensions de ménages et pensions isolés, la pension de conjoints employés, la pension de survie, le financement de ces mesures) ; pp. 102, 103 ;

Observations de MM. CUSTERS, SERVAIS, m.p.s., LACROIX ; pp. 102, 103 ;

ROLAND (concernant l'importance de la loi de 1957 qui a rendu possible le projet actuel, l'improvisation qui présida au vote de la loi de 1925, la révision de cette loi en 1930) ; pp. 103, 104 ;

DE GRAUW (concernant la portée du projet, la nécessité d'une réforme plus profonde de l'ensemble du régime) ; p. 104 ;

Observations de MM. MOULIN, HARMEGNIES ; p. 104 ;

Mme MELIN-ép. GUILMAIN (concernant les variations des minima de pension, la détermination entre les bénéficiaires isolés hommes et femmes) ; p. 105 ;

Pensions. — VIEILLESSE ET DECES PREMATURE.**— EMPLOYES (suite).**

HARMEGNIES (concernant l'importance de la loi de 1957 et l'hommage rendu à M. TROCLET) ; p. 105 ;

Observations de M. CUSTERS ; p. 105 ;

SERVAIS, m.p.s. (concernant l'amélioration du taux de la pension des employés, la révision de la loi de 1957, la portée des amendements présentés ; répond aux orateurs) ; pp. 105, 106 ;

Observations de M. MOULIN ; p. 105 ;

HARMEGNIES (concernant l'amélioration de la pension des employés par la loi de 1957) ; p. 106 ;

Observations de M. SERVAIS ; p. 106 ;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (11 décembre 1958).

Art. 1^{er}.

Intervention de MM. ROLAND, MOULIN, SERVAIS ; l'amendement de M. TROCLET est rejeté (vote nominatif) ;

Intervention de MM. MOULIN et SERVAIS ; l'amendement de M. SMETS est rejeté ;

L'article est adopté ; p. 109.

Tableau I (annexe).

Intervention de MM. ROLAND et SERVAIS ; l'amendement de M. ROLAND est rejeté ;

Le tableau est adopté ; p. 109.

Art. 2.

Intervention de M. MOULIN ; l'amendement de M. SMETS est retiré ;

L'article est adopté ; pp. 109, 110.

Tableau II (annexe).

L'amendement de M. ROLAND est retiré ;

Le tableau est adopté ; p. 110.

Art. 3.

Adopté sans observations ; p. 110.

Art. 4.

L'amendement de M. TROCLET est retiré ;

L'article est adopté ; pp. 110, 111.

Art. 5.

Adopté sans observations ; p. 111.

Intervention de MM. MOULIN, GOOSSENS, CUSTERS ; l'amendement de M. TROCLET, tendant à l'insertion d'un article 5bis, retiré, repris par M. GOOSSENS, est rejeté ;

Intervention de MM. MOULIN et SERVAIS ;

L'amendement de M. TROCLET, tendant à l'insertion d'un article 5ter est rejeté ; pp. 111, 113.

Art. 6.

Intervention de MM. SERVAIS et ROLAND ; l'amendement de M. TROCLET est retiré ;

L'article est adopté ; p. 113.

Vote (11 décembre 1958).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 89 voix et 1 abstention ; p. 113.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Projet de loi modifiant la loi du 12 juillet 1957 relative à la pension de retraite et de survie des employés.

Doc. — N° 315 : Exposé des motifs et projet de loi.

INDEPENDANTS.

Projet de loi relatif à la pension de retraite et de survie des travailleurs indépendants.

Doc. — N° 214 : Exposé des motifs et projet de loi.

N° 257 : Amendements présentés par le Gouvernement.

N° 285 : Rapport de M. Vandeputte.

N° 286 : Amendement proposé par M. Verhaest au texte présenté par la commission.

N° 287 : Amendements proposés par M. Moulin au texte présenté par la commission.

N° 288 : Amendements proposés par M. Vander Bruggen au texte présenté par la commission.

N° 289 : Amendements proposés par M. Roland au texte présenté par la commission.

N° 290 : Amendements proposés par M. Hercot au texte présenté par la commission.

Pensions. — VIEILLESSE ET DECES PREMATURE.**— INDEPENDANTS**

N° 291 : Amendements proposés par M. Wiard au texte présenté par la commission.

N° 292 : Amendements proposés par M. Cuvelier au texte présenté par la commission.

N° 293 : Amendements proposés par Mme Melin-ép. Guilmain au texte présenté par la commission.

N° 294 : Amendement proposé par M. Camby au texte présenté par la commission.

N° 300 : Amendement proposé par M. Roland au texte présenté par la commission.

N° 301 : Amendement proposé par M. Warnant au texte présenté par la commission.

Ann. — Renvoi à la Commission des Classes moyennes ; p. 1351 (7 juillet 1959).

OUVRIERS.

Proposition de loi sur la liberté de travail des pensionnés.

Doc. — N° 50 : Proposition de loi de M. de Stexhe.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission ; p. 259 (10 février 1959).

Personnel. — V. Administrations publiques. — V. aussi Communes. — V. aussi Gendarmerie.

Personnel judiciaire. — V. Organisation judiciaire.

Pétitions. — V. Chambres législatives — Sénat.

Pigeons. — V. Droit pénal/Protection des animaux.

Pilotage. — V. Affaires étrangères/Communications.

Postes. — V. Communications.

Prescription des actions publiques et civiles. — V. Procédure pénale.

Présentation de candidats. — V. Organisation judiciaire/ Cour de Cassation.

Président.**CATASTROPHES ET ACCIDENTS.**

Ann. — Rend hommage aux victimes de la catastrophe de Zichen-Zussen-Bolder ; p. 141 (13 janvier 1959).

Annonce qu'il a présenté les condoléances du Sénat au Ministre des Communications, à l'occasion de l'accident ferroviaire de Verviers ; p. 258 (10 février 1959) ; communique la réponse du Ministre des Communications ; p. 312 (12 février 1959).

DECES.

Ann. — Annonce le décès de MM. J. De Clercq et L. Sasserath, anciens sénateurs ; p. 5 (11 novembre 1958).

Annonce le décès de MM. DULIEU, VAN DER STEGEN et RONVAUX, anciens sénateurs ; p. 141 (13 janvier 1959).

Annonce le décès de MM. DU BOIS et DE MAEGHT, anciens sénateurs ; p. 178 (27 janvier 1959).

Rend hommage à la mémoire de M. Joseph MERLOT, Ministre d'Etat ; pp. 198, 199 (3 février 1959).

Annonce le décès de M. Van LAERHOVEN, ancien sénateur ; p. 426 (3 mars 1959).

Rend hommage à la mémoire de M. Cyrille VAN OVERBERGH, Ministre d'Etat ; p. 660 (14 avril 1959).

Rend hommage à la mémoire de M. Edg. DE BRUYNE, ancien ministre et ancien sénateur ; p. 798 (6 mai 1959).

Annonce le décès de M. THIENPONT, ancien sénateur ; p. 1000 (2 juin 1959).

Rend hommage à la mémoire de M. Joseph DESCHUYFFELLEER, sénateur ; annonce le décès de M. Jacques DE VOCHT, ancien sénateur ; pp. 1222, 1223 (23 juin 1959).

Rend hommage à la mémoire de M. Max Buset, Ministre d'Etat ; p. 1307 (1^{er} juillet 1959).

Président (suite).**DEMISSIONS.**

Ann. — Annonce la démission de M. le Sénateur THOMASSEN ; p. 141 (13 janvier 1959).

DIVERS.

Ann. — Parle des douloureux événements de Léopoldville, qui ont provoqué des morts et des blessés ; exprime le vœu que le calme se rétablisse ; invite le Sénat à écouter la déclaration gouvernementale ; M. VAN REMOORTEL, au nom de ses amis, marque son adhésion aux paroles du Président ; p. 141 (13 janvier 1959).

Souligne la portée du vote du pacte scolaire, rend hommage au parti socialiste qui s'est associé à l'œuvre de compromis, ainsi qu'à M. les Ministres VAN HEMELRIJCK, initiateur du pacte, et MOUREAUX, qui présidera à son application ; p. 954 (21 mai 1959).

OUVERTURE DE LA SESSION.

Ann. — M. STRUYE, réélu président du Sénat, prononce son allocution, déclare le Sénat constitué et qu'il en sera donné connaissance au Roi et à la Chambre des Représentants ; pp. 4, 5 (11 novembre 1958).

RELATIONS EXTERIEURES.

Ann. — Rend hommage à la mémoire du Pape Pie XII ; annonce qu'il a transmis à S.S. Jean XXIII les vœux fervents que le Sénat forme pour la grandeur de son pontificat ; p. 5 (11 novembre 1958).

Donne lecture du télégramme de félicitations adressé, en son nom et au nom du Sénat, au Général de Gaulle, à l'occasion de son élection à la présidence de la République française ; p. 140 (13 janvier 1959).

Prononce une allocution à l'occasion du dixième anniversaire du Conseil de l'Europe, souligne son action et les résultats obtenus, rend hommage à MM. DEHOUSSE et ROLIN ; pp. 770, 771 (5 mai 1959).

Rend hommage à la mémoire de M. J. Foster Dulles, donne lecture du télégramme adressé à l'ambassadeur des Etats-Unis et de sa réponse ; p. 982 (27 mai 1959).

ROI ET FAMILLE ROYALE.

Ann. — Donne lecture du télégramme, adressé au nom du Sénat, à S.A.R. le Prince Albert, à l'occasion de sa nomination à la présidence de la Croix Rouge de Belgique, ainsi que de sa réponse ; pp. 19, 20 (26 novembre 1959).

Rend hommage à la mémoire de S.M. le Roi Albert, à l'occasion du 25^{me} anniversaire de sa mort ; p. 320 (17 février 1959).

Donne lecture des télégrammes adressés au nom du Sénat à S.A.R. le Prince Albert, à S.M. le Roi, à S.M. le Roi Léopold et à S.M. la Reine Elisabeth, à l'occasion des fiançailles du Prince ; p. 660 (14 avril 1959). — Donne connaissance des remerciements reçus ; p. 710 (22 avril 1959).

Rend hommage à Sa Majesté le Roi, à l'occasion de son retour des Etats-Unis ; p. 1000 (2 juin 1959).

Réitère les félicitations des sénateurs à leur éminent collègue, S.A.R. le Prince Albert et à sa fiancée ; dit que le Prince Albert et la Princesse Paola l'ont chargé de la mission de remercier les membres du Sénat pour le présent offert ; p. 1328 (1^{er} juillet 1959).

Prestation de serment. — V. Chambres législatives — Sénat.

Prisonniers politiques. — V. Guerre.

Privilèges et hypothèques. — V. Droit civil.

Prix Nobel. — V. Arts, sciences et lettres.

Procédure civile.**SAISIE-ARRET.**

Projet de loi tendant à instaurer une procédure spéciale de saisie-arrêt pour les recouvrements à effectuer par l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines.

Doc. — N° 265 : Exposé des motifs et projet de loi.

Procédure civile (suite).**SAISIE CONSERVATOIRE.**

Proposition de loi autorisant la saisie conservatoire en matière civile.

Doc. — N° 94 : Proposition de loi de M. Orban.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission ; p. 518 (10 mars 1959).

Procédure en conciliation. — V. Impôts/Impôts directs.

Procédure pénale.**PRESCRIPTION DES ACTIONS PUBLIQUES ET CIVILES.**

Projet de loi complétant le second alinéa de l'article 26 du Code d'Instruction criminelle, complété par l'article 1^{er} de la loi du 30 mars 1891.

Projet de loi modifiant la loi du 17 avril 1878 contenant le titre préliminaire du Code de procédure pénale.

Nouveau titre joignant les deux projets. Projet de loi modifiant la loi du 17 avril 1878 contenant le titre préliminaire du Code de procédure pénale et complétant l'article 32 de la loi du 11 juin 1874 sur les assurances.

Doc. — N° 202 : Rapport complémentaire de M. Lagae.

Ann. — Pas de discussion générale.

Discussion des articles (10 juin 1959).

(Texte proposé par la commission réunissant les deux projets.)

Le nouvel intitulé est approuvé ; p. 1119.

Art. 1^{er} à 3.

Adoptés sans observations ; pp. 1119, 1120.

Vote (11 juin 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 142 voix et 2 abstentions ; p. 1155.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Professions.**OPERATEUR DE CINEMA.**

Proposition de loi réglementant les fonctions d'opérateur-projectionniste de cinéma.

Doc. — N° 14 : Proposition de loi de M. Wiard.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission ; p. 118 (18 décembre 1958).

Projets caducs. — V. Chambres législatives.

Protection des animaux. — V. Droit pénal.

Protection du travail. — V. Travail.

Protection morale. — V. Enfance.

Provinces.

Projet de loi modifiant l'article 116 de la loi provinciale.

Doc. — N° 132 : Exposé des motifs et projet de loi. N° 245 : Rapport de M. Lagae.

Ann. — Ajournement (1^{er} juillet 1959).

L'ajournement est décidé ; p. 1322.

Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (7 juillet 1959).

Adopté sans observations ; p. 1337.

Vote (7 juillet 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 136 voix et 1 abstention ; p. 1339.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

CONSEIL PROVINCIAL.

Proposition de loi concernant le Conseil provincial du Limbourg.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission ; p. 115 (18 novembre 1958).

Provinces (suite).

FINANCES PROVINCIALES ET COMMUNALES.

Projet de loi modifiant la loi du 24 décembre 1948 concernant les finances provinciales et communales.

Doc. — N° 215 : Exposé des motifs et projet de loi.

N° 262 : Rapport de M. Vandekerckhove + Annexe.

N° 264 : Amendements proposés par M. Allard au texte présenté par la commission.

Ann. — Ajournement (1^{er} juillet 1959).

L'ajournement est décidé; p. 1322.

Discussion générale (7 juillet 1959).

Discours de MM. HARMEGNIES (concernant l'imputation du Fonds des Communes et du Fonds des Provinces, les avantages financiers qui résultent du pacte scolaire pour les communes, le paiement des frais de fonctionnement prévus par le pacte scolaire et des avances faites par les communes pour le paiement des suppléments aux instituteurs, les pensions des instituteurs, la solution du problème des finances provinciales et communales, la situation du Fonds d'assistance publique); pp. 1330, 1331;

LEFEBVRE, m.i. (répond à l'orateur et traite notamment de l'amputation des Fonds des provinces et des communes suite à l'application du pacte scolaire, de l'alimentation du Fonds spécial prévu par la loi du 24 décembre 1948 en faveur de communes aux finances particulièrement obérées, des suppléments de traitement aux instituteurs et de leur incidence en ce qui concerne les pensions, du paiement des frais de fonctionnement prévus par le pacte scolaire des barèmes des instituteurs); pp. 1331 à 1333;

Observations de MM. HARMEGNIES, BUSIEAU; pp. 1332, 1333;

NIHOUL (estime que le projet qu'il votera ne résout pas le problème des finances communales); p. 1333;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (7 juillet 1959).

(Texte présenté par la commission.)

Art. 1^{er}.

Intervention de MM. ALLARD, LEFEBVRE;
Observations de MM. BUSIEAU, le PRÉSIDENT, VERMEY-LEN, HARMEGNIES;

Les amendements de M. ALLARD sont rejetés;

L'article est adopté; pp. 1333 à 1335.

Art. 2 à 4.

Adoptés sans observations; p. 1335.

Art. 5.

L'amendement de M. ALLARD est rejeté;

L'article est adopté; p. 1335.

Art. 6 et 7.

Adoptés sans observations; p. 1335.

Art. 8.

L'amendement du gouvernement est adopté;

L'article, amendé, est adopté; pp. 1335, 1336.

Art. 9 à 12.

Adoptés sans observations; p. 1336.

L'article 8, amendé, est remis aux voix et définitivement adopté; p. 1336.

Vote (7 juillet 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 83 voix contre 54; p. 1339.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Rapports présentés pour l'année 1957 par le Ministre de l'Intérieur, en exécution de la loi du 24 décembre 1948 concernant les finances provinciales et communales (articles 20, alinéa 6 et 32, alinéa 2).

Doc. — N° 311 : Rapports.

Ann. — Transmis par le Ministre de l'Intérieur; p. 1405 (9 juillet 1959).

Q

Questions orales. — V. Chambres législatives — Sénat.

R

Radiodiffusion (I.N.R.). — V. Communications.

Recouvrement. — V. Pensions.

Redevances. — V. Communications/Radiodiffusion.

Régie des Voies aériennes. — V. Communications/Aviation.

Régie du travail pénitentiaire. — V. Organisation judiciaire.

Régime matrimonial. — V. Droit civil.

Régions de développement. — V. Commerce et industrie/Expansion économique.

Règlement. — V. Chambres législatives — Sénat.

Réglementation du commerce. — V. Commerce et industrie.

Représentants de commerce. — V. Commerce et industrie.

Réhabilitation. — V. Droit pénal.

Relations extérieures. — V. Président.

Rente de déportation. — V. Guerre.

Revenus. — V. Impôts/Impôts directs.

Revision de la Constitution. — V. Droit public.

Roi et Famille royale.

Ann. — M. le PRÉSIDENT donne lecture du télégramme, adressé au nom du Sénat, à S.A.R. le Prince Albert, à l'occasion de sa nomination à la présidence de la Croix Rouge de Belgique, ainsi que de sa réponse; pp. 19, 20 (26 novembre 1959).

M. le PRÉSIDENT rend hommage à la mémoire de S.M. le Roi Albert, à l'occasion du 25^{ème} anniversaire de sa mort; M. VANAUDENHOVE, m.t.p.r., au nom du gouvernement, s'associe à cet hommage; p. 320 (17 février 1959).

M. le PRÉSIDENT donne lecture des télégrammes adressés à S.A.R. le Prince de Liège, à S.M. le Roi, à S.M. le Roi Léopold et à S.M. la Reine Elisabeth, à l'occasion des fiançailles du Prince; p. 660 (14 avril 1959). — Donne connaissance des remerciements reçus; p. 710 (22 avril 1959).

M. le PRÉSIDENT rend hommage à Sa Majesté le Roi, à l'occasion de son retour des États-Unis; p. 1000 (2 juin 1959).

M. le PRÉSIDENT réitère les félicitations des sénateurs à leur éminent Collègue, S.A.R. le Prince Albert et à sa fiancée; dit que le Prince Albert et la Princesse Paola l'ont chargé de la mission de remercier les membres du Sénat pour le présent offert; p. 1328 (1^{er} juillet 1959).

DOTATION.

Projet de loi relatif à la dotation annuelle de S.A.R. le Prince Albert, Prince de Liège, Prince de Belgique.

Doc. — N° 298 : Rapport de M. Janssen.

Ann. — Discussion générale (9 juillet 1959).

Discours de MM. DUVIEUSART (dit qu'il y a discordance entre les chiffres du rapport mentionnant le nombre de membres ayant participé aux délibérations et celui des membres ayant voté le projet); p. 1422;

NOEL (justifie son vote négatif et parle de l'innovation en la matière); p. 1422;

ROLIN (dit que son groupe émettra un vote négatif dont il donnera la justification avant le vote); p. 1422;

La discussion générale est close.

Roi et Famille royale. — DOTATION (suite).

Discussion de l'article unique (9 juillet 1959).
Adopté sans observations : p. 1422.

Vote (9 juillet 1959).
M. ROLIN justifie le vote de son groupe ;
Observations de M. EYSKENS, p.m. ;
L'ensemble du projet de loi est adopté par 95 voix contre 45 ;
pp. 1433, 1434 ;
Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Roi et Famille royale. — V. aussi Président.**S****Saisie-arrêt. — V. Procédure civile.****Saisie conservatoire. — V. Procédure civile.****Sauveteurs bénévoles. — V. Catastrophes et accidents.****Sécurité sociale.****ASSURANCE MALADIE-INVALIDITE.**

Proposition de loi organisant la fixation légale des honoraires médicaux dans le cadre de l'assurance maladie-invalidité.

Doc. — N° 51 : Proposition de loi de M. Remson.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission ; p. 259 (10 février 1959).

ESTROPIES ET MUTILES.

Projet de loi modifiant la loi du 10 juin 1937 portant modification de l'arrêté du 31 mai 1933, modifiant et complétant la loi du 1^{er} décembre 1928 qui portait création d'un Office et d'un Fonds spécial en faveur des estropiés et mutilés.

Doc. — N° 219 : Exposé des motifs et projet de loi.
N° 261 : Rapport de M. Lacroix.

Ann. — *Discussion générale* (1^{er} juillet 1959).

Discours de M. LACROIX, rapp. (rappelle le double but du projet) ; p. 1322 ;
La discussion générale est close.

Discussion des articles (1^{er} juillet 1959).

Art. 1^{er} et 2.

Adoptés sans observations ; p. 1322.

Vote (7 juillet 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 136 membres présents ; p. 1338.
Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

FONDS SOCIAL DE L'INDUSTRIE DIAMANTAIRE.

Projet de loi concernant le Fonds social en faveur des ouvriers de l'industrie diamantaire.

Doc. — N° 172 : Rapport de M. Wyn.

Ann. — *Discussion générale* (27 mai 1959).

Discours de M. WYN, rapp. (précise la portée du projet et invite le Sénat à le voter à l'unanimité) ; p. 983 ;
M. BEHOEGNE, m.t. (se rallie aux conclusions du rapporteur) ; p. 983 ;
La discussion générale est close.

Discussion des articles (27 mai 1959).

Art. 1^{er} et 2.

Adoptés sans observations ; p. 983.

Vote (4 juin 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 154 membres présents ; p. 1070.
Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Sécurité sociale (suite).**MALADIES PROFESSIONNELLES.**

Projet de loi modifiant la loi du 24 juillet 1927 relative à la réparation des dommages causés par les maladies professionnelles.

Doc. — N° 129 : Exposé des motifs et projet de loi.

OUVRIERS MINEURS.

Projet de loi modifiant l'arrêté-loi du 10 janvier 1945 concernant la sécurité sociale des ouvriers mineurs et assimilés.

Doc. — N° 316 : Exposé des motifs et projet de loi.

Sécurité sociale. — V. aussi Affaires étrangères.**Séparation de corps. — V. Droit civil.****Société Nationale de Crédit à l'Industrie. — V. Commerce et industrie.****Société Nationale de la petite propriété terrienne. — V. Habitations.****Société Nationale des Chemins de Fer Belges (S.N.C.B.). — V. Communications/Chemins de fer.****Société Nationale du Logement. — V. Habitations.****Successions. — V. Droit civil.****Sûreté de l'Etat. — V. Droit pénal.****T****Télévision. — V. Communications/Radiodiffusion.****Territoire des Communes. — V. Communes.****Transport par route. — V. Communications.****Travail.****APPRENTISSAGE.**

Proposition de loi organisant l'apprentissage des travailleurs destinés à être employés dans une industrie déterminée.

Doc. — N° 82 : Proposition de loi de M. Troclet.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission ; p. 366 (24 février 1959).

Projet de loi organisant l'apprentissage des travailleurs destinés à être employés dans l'industrie.

Doc. — N° 260 : Exposé des motifs et projet de loi.

CONTRATS D'EMPLOI.

Projet de loi tendant à modifier les articles 12 et 35 des lois relatives aux contrats d'emploi, coordonnées par l'arrêté royal du 20 juillet 1955.

Ann. — *Discussion générale* (11 février 1959).

Discours de M. REMSON, rapp. (précise la portée du projet) ; p. 278 ;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (11 février 1959).

Art. 1^{er} à 4.

Adoptés sans observations ; pp. 278, 279.

Vote (12 février 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 149 voix et 1 abstention ; p. 304.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Travail (suite).**INSPECTION DU TRAVAIL.**

Proposition de loi concernant l'Inspection du Travail.

Doc. — N° 67 : Proposition de loi de M. Troclet.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission ; p. 321 (17 février 1959).

PROTECTION DU TRAVAIL.

Proposition de loi relative aux mesures de sécurité à appliquer dans la fabrication, la manipulation et l'utilisation des substances et produits chimiques dangereux en vue de prévenir les accidents et les maladies professionnelles.

Doc. — N° 45 : Proposition de loi de M. Custers.

N° 59 : Rapport de M. Vandeputte.

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission ; p. 145 (13 janvier 1959).

Discussion générale (11 février 1959).

Discours de MM. VANDEPUTTE, rapp. (fait un bref historique de la proposition ; expose les raisons de la scission du projet initial voté par la Chambre, la portée de la proposition, son importance sur le plan national, la campagne d'information nécessaire) ; p. 276 ;

CUSTERS (concernant l'aspect économique du problème, le transbordement de produits dangereux à Anvers) ; pp. 276, 277 ;

BEHOEGNE, m.t. (annonce le dépôt du projet de loi complétant la proposition en discussion ; répond aux orateurs) ; p. 277 ; La discussion générale est close.

Discussion des articles (11 février 1959).

Art. 1^{er} à 9.

Adoptés sans observations ; pp. 277, 278.

Vote (12 février 1959).

L'ensemble de la proposition de loi est adopté par 149 voix et 1 abstention ; p. 304.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

LOGEMENTS.

Ann. — Premier rapport annuel 1958-1959 du Comité de surveillance des logements temporaires et des cantines des travailleurs occupés dans le bassin minier de Charleroi et de la Basse-Sambre. — Transmis par le Ministre du Travail ; p. 659 (14 avril 1959).

TRAVAIL NOIR.

Projet de loi concernant l'exécution des travaux de construction.

Doc. — N° 46 : Amendements proposés par M. R. Houben.

N° 182 : Rapport complémentaire de M. Smets.

N° 183 : Amendement proposé par M. R. Houben au texte présenté par la commission.

N° 185 : Amendement proposé par M. Smets au texte présenté par la commission.

Ann. — Renvoi en commission (20 janvier 1959).

Discours de MM. CUSTERS (propose le renvoi en commission) ; p. 154 ;

MOULIN (estime qu'il conviendrait d'ouvrir la discussion) ; p. 154 ;

CUSTERS (concernant l'introduction de nouveaux amendements et l'économie du projet) ; p. 155 ;

MOULIN (demande la discussion immédiate en séance publique) ; p. 155 ;

WARNANT (appuie la demande de renvoi en commission) ; p. 155 ;

R. HOUBEN (concernant la discussion insuffisante en commission, l'économie du projet, les amendements) ; p. 155 ;

Observations de MM. CUSTERS, HARMEGNIES, DELMOTTE ; p. 155 ;

Le projet de loi est renvoyé en commission ; p. 155.

Discussion générale (27 mai 1959).

Discours de MM. SMETS, rapp. (concernant les modifications fondamentales apportées au projet par la commission, l'essai que constitue le projet, le compromis qui fut à l'origine des modifications) ; p. 983 ;

R. HOUBEN (souligne combien l'examen en commission fut long, l'absence de données concernant la portée économique et les conséquences du projet, le compromis que constitue l'actuel texte ; précise le but poursuivi et rappelle la définition du travail noir donnée par le Conseil supérieur des

Travail. — TRAVAIL NOIR (suite).

Classes moyennes ; commente la disposition relative à un travail occasionnel motivé par l'entraide ou une aide sociale et souligne la suppression de la disposition qui faisait du client un contrôleur) ; pp. 983, 984 ;

PAIRON (concernant l'ampleur prise par le travail noir, l'incidence des charges sociales et fiscales sur les prix, la protection des travailleurs indépendants contre le travail noir en France et en Allemagne, l'urgence d'une réglementation) ; pp. 984, 985 ;

BEHOEGNE, m.t. (concernant la portée du projet, l'assainissement qu'il tend à réaliser, la discrimination établie par l'article 5, la nouveauté de la réglementation envisagée) ; p. 985, 986 ;

Observations de M. DE BLOCK ; p. 985 ;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (27 mai 1959).

Art. 1^{er} à 4.

Adoptés sans observations ; pp. 986, 987.

Art. 5.

Intervention de MM. SMETS, R. HOUBEN ;

Observations de MM. P. DE SMET, le PRÉSIDENT, DOU-
TREPONT, VAN BUGGENHOUT ;

L'amendement de M. SMETS est rejeté ;

L'article est rejeté ; pp. 987 à 990.

Art. 6 et 7.

Intervention de MM. SMETS, R. HOUBEN ;

Observations de M. VERHAEST ;

L'amendement de M. R. HOUBEN dont le texte remplace les articles 6 et 7 et devient l'article 5 est adopté ; pp. 990, 991.

Art. 8.

Intervention de M. SMETS qui présente des modifications de forme ;

Observations de MM. le PRÉSIDENT, LEYNEN, R. HOUBEN, VERHAEST ;

L'article, modifié, est adopté et devient l'article 6 ; p. 991.

Art. 9.

L'article est adopté et devient l'article 7 ; p. 991.

Art. 10.

Intervention de M. SMETS concernant une modification de référence ;

L'article, modifié, est adopté et devient l'article 8 ; pp. 991, 992.

Art. 11.

L'article, modifié en ce qui concerne les références à d'autres articles, est adopté et devient l'article 9 ; p. 992.

Art. 12.

L'article est adopté et devient l'article 10 ; p. 992.

Art. 13.

L'article est adopté et devient l'article 11 ; p. 992.

Les articles amendés sont successivement remis aux voix et définitivement adoptés ; p. 992.

Vote (4 juin 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 144 voix et 3 abstentions ; p. 1074.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Travail. — V. aussi Affaires étrangères.**Travaux de construction. — V. Travail/Travail noir.****Travaux publics.****URBANISME.**

Projet de loi organique de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire.

Doc. — N° 124 : Exposé des motifs et projet de loi.

N° 240 : Amendements présentés par le Gouvernement.

Proposition de loi interprétative de l'article 18, 3^{me} alinéa, de l'arrêté-loi du 2 décembre 1946 concernant l'urbanisation.

Nouveau titre : *Proposition de loi modifiant l'article 18, 3^{me} alinéa, de l'arrêté-loi du 2 décembre 1946 concernant l'urbanisation.*

Doc. — N° 133 : Proposition de loi de M. De Baeck.

N° 192 : Rapport de M. Hambye.

Travaux publics. — URBANISME (suite).

Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission; p. 812 (12 mai 1959).

Discussion générale (10 juin 1959).

Discours de MM. HAMBYE, rapp. (concernant la portée d'un récent arrêt de cassation en matière d'urbanisme à Andenne, le caractère interprétatif de la proposition et son effet rétroactif, l'avis de la Commission de la Justice, la limitation des effets de la proposition pour l'avenir); pp. 1116, 1117; NIHOUIL (estime peu souhaitable de présenter la proposition en cause alors qu'un projet général sur l'urbanisme est discuté en commission; traite de l'interprétation à donner à l'arrêté-loi de 1946, du jeu de l'article 18, de la limitation prévue dans l'exposé des motifs de l'arrêté-loi, de son application à 1.870 communes, de la période d'incertitude entre la mise sous régime d'urbanisation et l'approbation d'un plan général); pp. 1117, 1118;

Observations de MM. VAN BUGGENHOUT, DE BAECK, ROLIN, VAN LAEYS, VANAUDENHOVE, m.t.p.r.; pp. 1117, 1118;

DE BAECK (concernant le caractère modificatif de la proposition, l'établissement de plans particuliers d'aménagement avant les plans généraux, la nécessité de la mesure proposée en attendant que soit voté le projet sur l'urbanisme en discussion à la commission); p. 1118;

VAN BUGGENHOUT (concernant la portée de l'arrêt de cassation, la difficulté d'établir les plans particuliers, la protection des intérêts privés par la législation sur l'urbanisme); pp. 1118, 1119;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (10 juin 1959).

Art. 1^{er} et 2.

Adoptés sans observations; p. 1117.

Le nouvel intitulé est approuvé; p. 1119.

Vote (11 juin 1959).

L'ensemble de la proposition de loi est adopté par 142 voix et 2 abstentions; p. 1155.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

VOIES NAVIGABLES.

Projet de loi portant modification de la loi du 9 mars 1957, donnant le planning des crédits budgétaires à allouer, en vue de la réalisation d'un programme de travaux pour la mise au gabarit de 1.350 tonnes, ou plus, de certaines voies navigables.

Doc. — N° 277 : Rapport de M. Claeys.

Ann. — *Discussion générale* (8 juillet 1959).

Discours de MM. CLAEYS, rapp. (concernant l'adaptation de nos voies navigables aux exigences de l'évolution technique, la modernisation de la Sambre et les travaux du canal circulaire à Gand); p. 1388;

BERTINCHAMPS (concernant les travaux de normalisation de la Sambre, leur nécessité pour la région industrielle de la Basse-Sambre, les travaux déjà réalisés, l'importance du trafic sur la Sambre, l'achèvement du programme déjà réalisé aux deux tiers); pp. 1388, 1389;

Travaux publics. — VOIES NAVIGABLES (suite).

VAN BULCK (concernant le problème du canal de la Nèthe); p. 1389;

DUVIEUSART (concernant les travaux du canal de Charleroi, notamment à Ronquières); p. 1389;

VANAUDENHOVE, m.t.p.r. (répond aux orateurs et traite notamment de l'exécution de la loi de 1957, du canal de la Nèthe, des travaux de la Basse-Sambre, du canal de Charleroi, des études concernant les travaux de Ronquières, de la priorité accordée aux travaux prévus dans le projet actuel); pp. 1389 à 1391;

Observations de MM. REMSON, DUVIEUSART et JANSSEN; pp. 1390, 1391;

La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique (8 juillet 1959).

Adopté sans observations; p. 1391.

Vote (9 juillet 1959).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 135 membres présents; p. 1455;

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Tribunaux de police. — V. Organisation judiciaire.

Troubles à Léopoldville. — V. Congo belge et Ruanda-Urundi. — V. aussi Président/Divers.

U

Union de l'Europe Occidentale. — V. Affaires étrangères/Forces armées.

Urbanisme. — V. Travaux publics.

V

Validation des pouvoirs. — V. Chambres législatives — Sénat.

Ventes publiques. — V. Commerce et industrie/Réglementation du commerce.

Victimes de guerre. — V. Administrations publiques.

Vieillesse et décès prématuré. — V. Pensions.

Voies d'eau. — V. Affaires étrangères/Communications. V. aussi Travaux publics.

Voies navigables. — V. Travaux publics.